

KANGOO E-Tech

100% electric

notice d'utilisation



Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➔ présent dans toute la notice, vous indique un report de page.



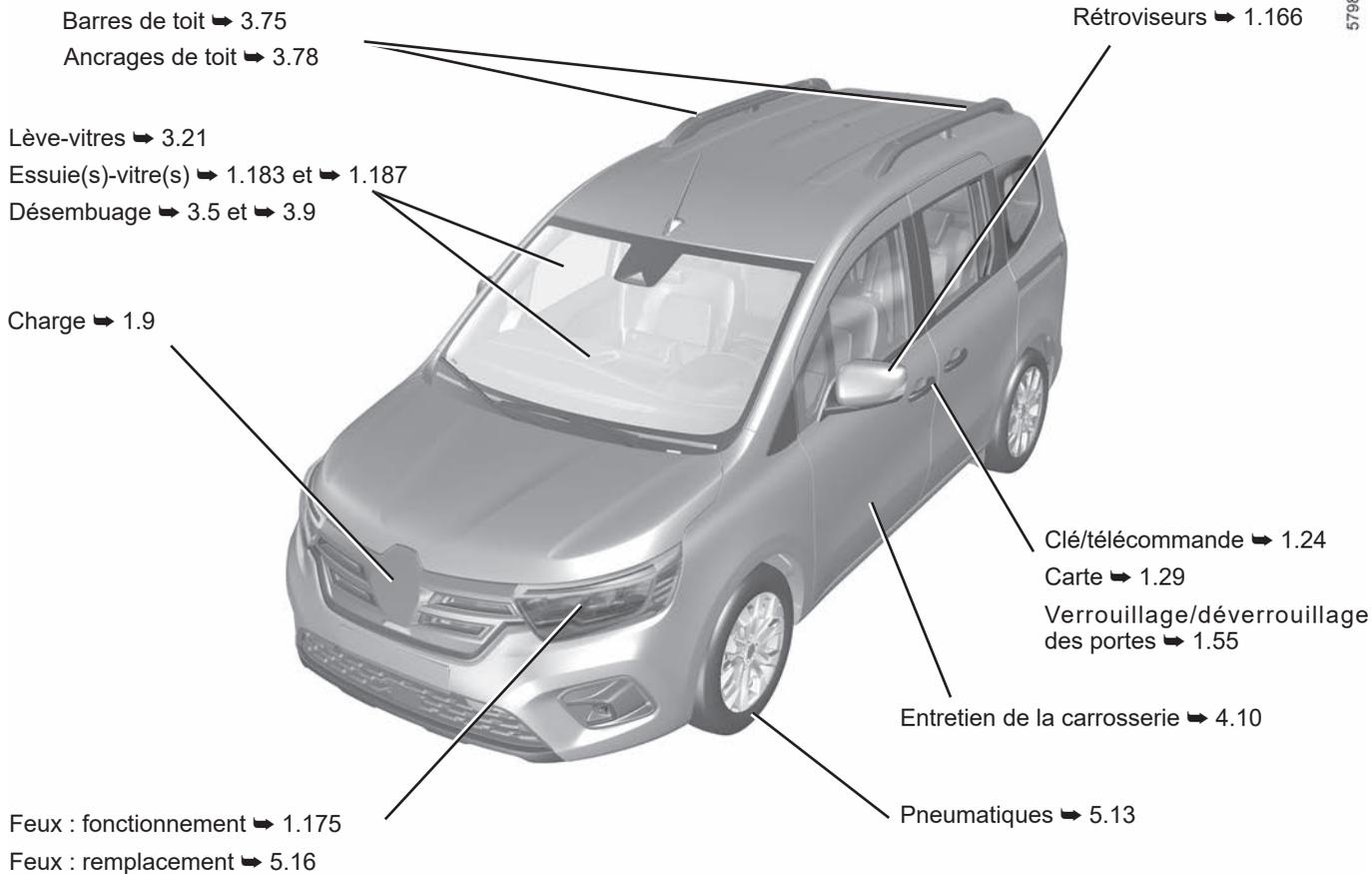
présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

L'EXTÉRIEUR



L'HABITACLE

Réglage de la position de conduite ➔ 1.69

Rangements/aménagements habitacle ➔ 3.28

Appuis-tête arrière ➔ 3.38

Sièges arrière ➔ 3.41 ➔ 3.44

Sièges avant ➔ 1.60

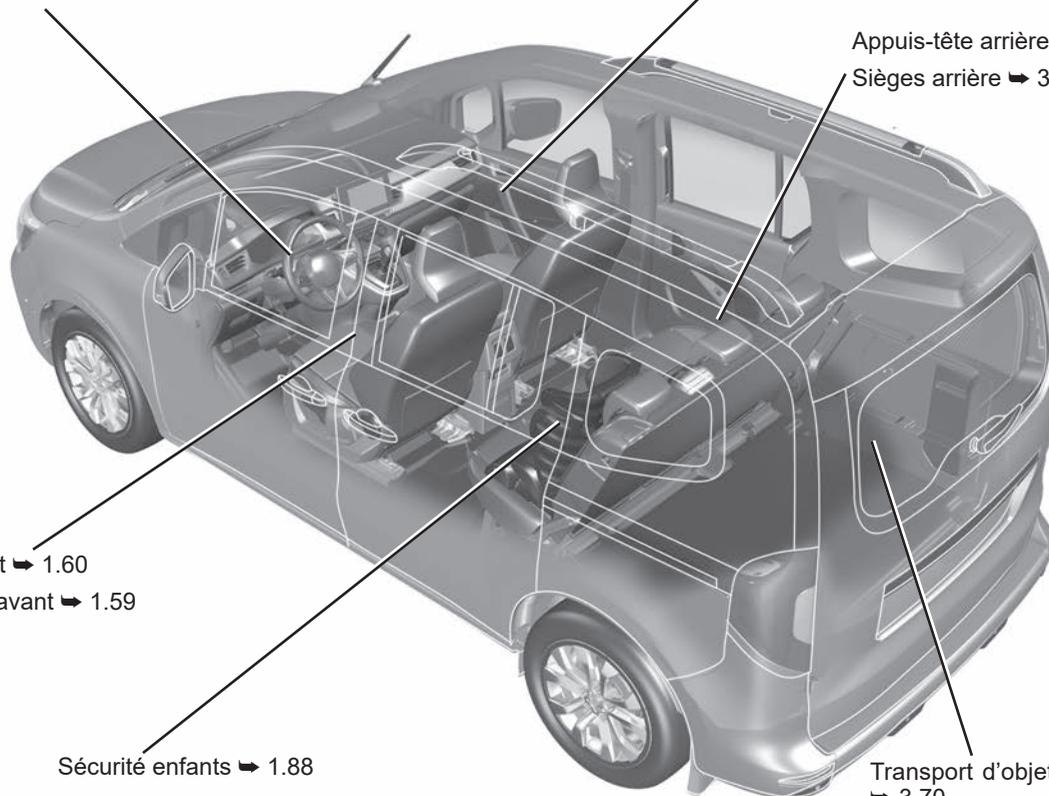
Appuis-tête avant ➔ 1.59

Sécurité enfants ➔ 1.88

Transport d'objets dans le coffre ➔ 3.70

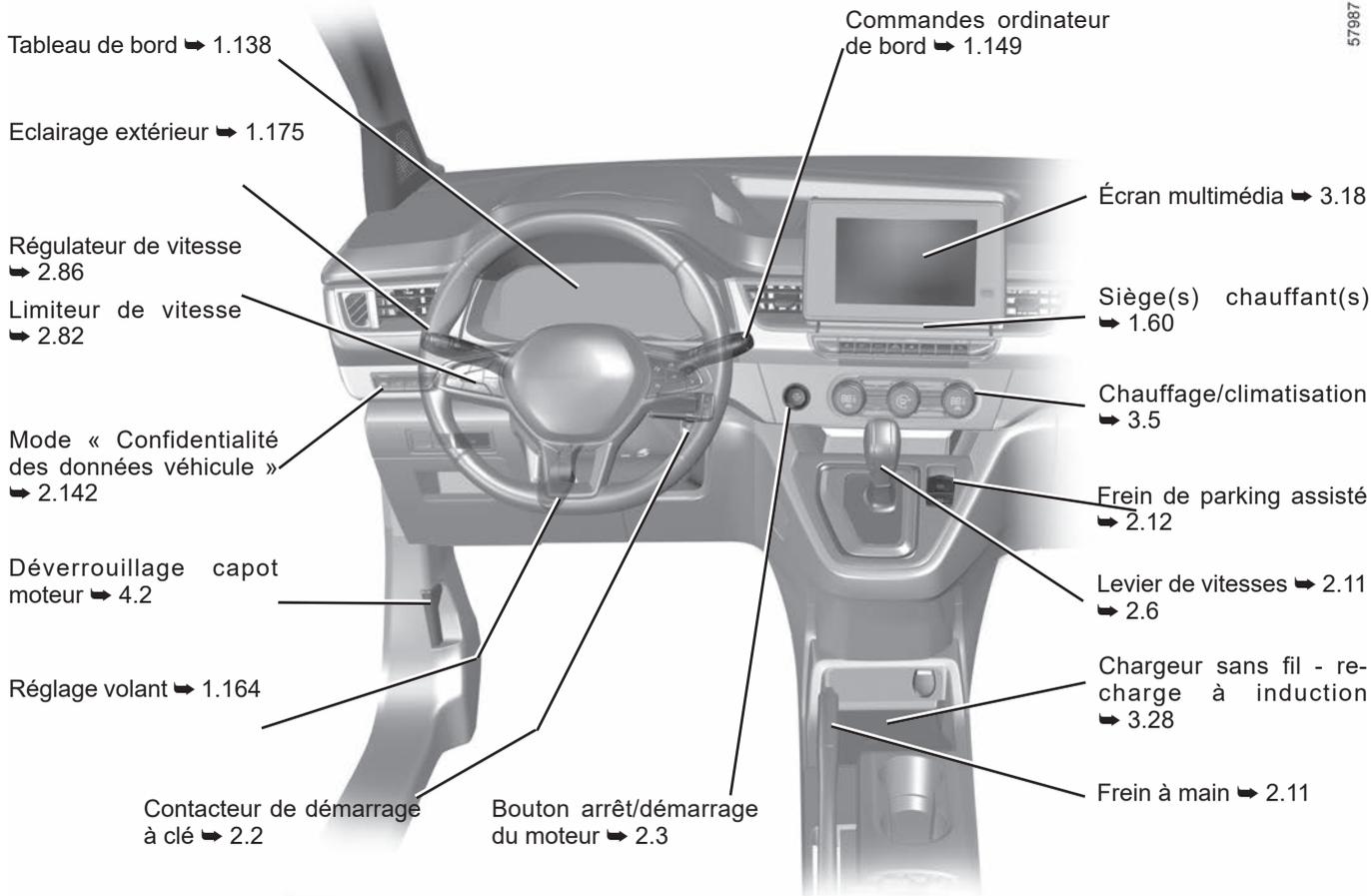
Tablette arrière ➔ 3.62

Cache-bagages ➔ 3.63



LE POSTE DE CONDUITE

57987



LES AIDES À LA CONDUITE

ABS (antiblocage des roues)

ESC (contrôle dynamique de conduite)

Assistance de freinage

Aide au démarrage en côte

Assistance de conduite avec une remorque

Contrôle d'adhérence - Extended grip

➔ 2.28

Sécurité avancée ➔ 2.59

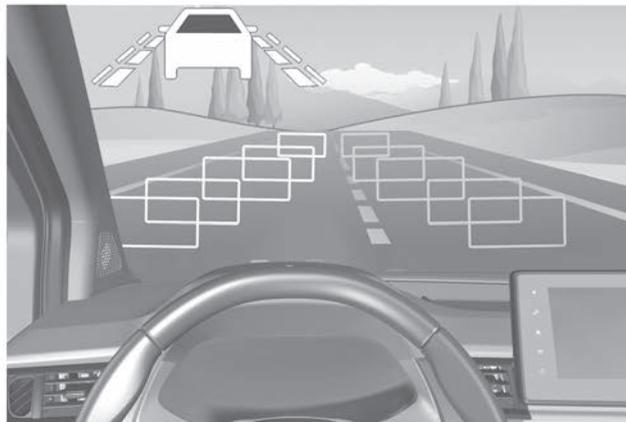
Alerte de sortie de voie ➔ 2.34

Aide au maintien de voie ➔ 2.39

Avertisseur d'angle mort ➔ 2.45

Alerte distances de sécurité ➔ 2.55

Alerte de détection de fatigue ➔ 2.76



Détection de panneaux de signalisation routière ➔ 2.78

Limiteur de vitesse ➔ 2.82

Régulateur de vitesse ➔ 2.86

Régulateur de vitesse adaptatif
Stop and Go ➔ 2.91

Aide au parking ➔ 2.121

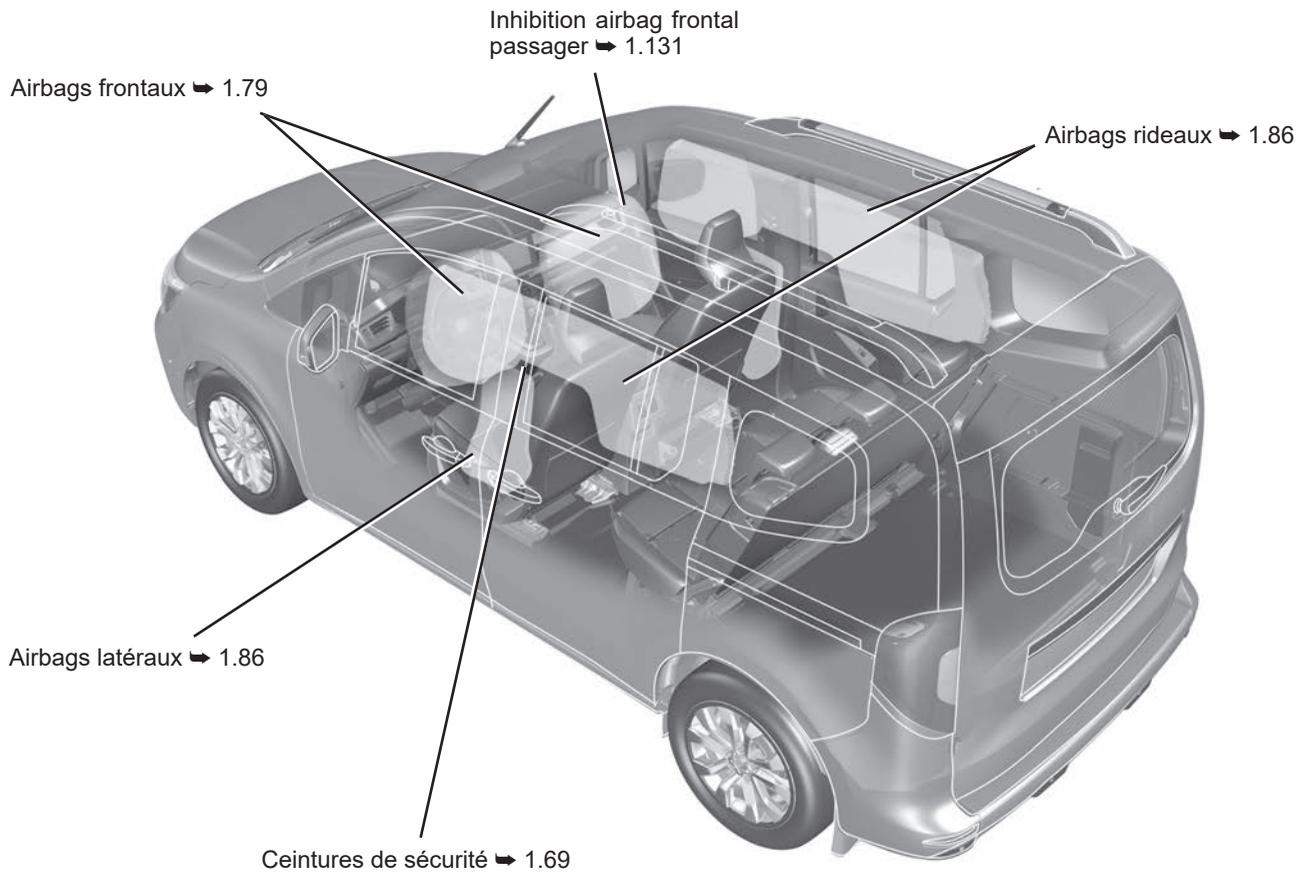
Caméra de recul ➔ 2.129

Rétrovision par caméra ➔ 1.170

Stationnement assisté ➔ 2.133

Système de surveillance de pression des pneumatiques ➔ 2.23

LA SÉCURITÉ À BORD



L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

57986

Informations techniques
pour les secours ➔ 6.3

Rappel du numéro d'identification
véhicule ➔ 6.2

Plaque d'identification
véhicule ➔ 6.2

Identification moteur ➔ 6.4

Étiquettes pression des pneuma-
tiques ➔ 2.23 ➔ 4.8

LE COMPARTIMENT MOTEUR (entretien courant)

57990

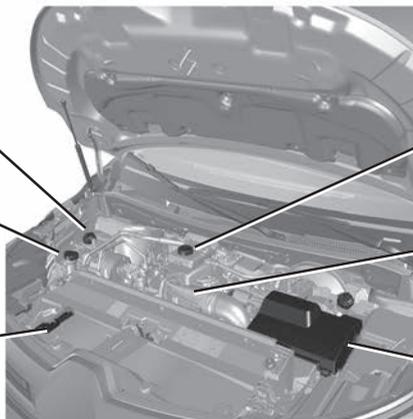
Liquide de refroidissement

➔ 4.4

Liquide lave-vitre(s) ➔ 4.4

Ouverture capot moteur

➔ 4.2



Liquide de frein ➔ 4.4

Circuits électriques
« 400 Volts » ➔ 1.2

Batterie secondaire
« 12 Volts » ➔ 4.6

LES DÉPANNAGES

57989

Remplacement des balais
essuie-vitre(s) avant ➔ 5.38

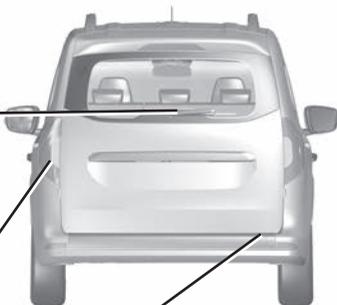
Remplacement des lampes
avant ➔ 5.16

Point de remorquage avant
➔ 5.40

Remplacement du balai
essuie-vitre arrière ➔ 5.38

Remplacement des lampes
arrière ➔ 5.18

Point de remorquage arrière
➔ 5.40



Crevaison :
Outils ➔ 5.8
Roue de secours ➔ 5.2
Changement de roue
➔ 5.11



Fusibles ➔ 5.35

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

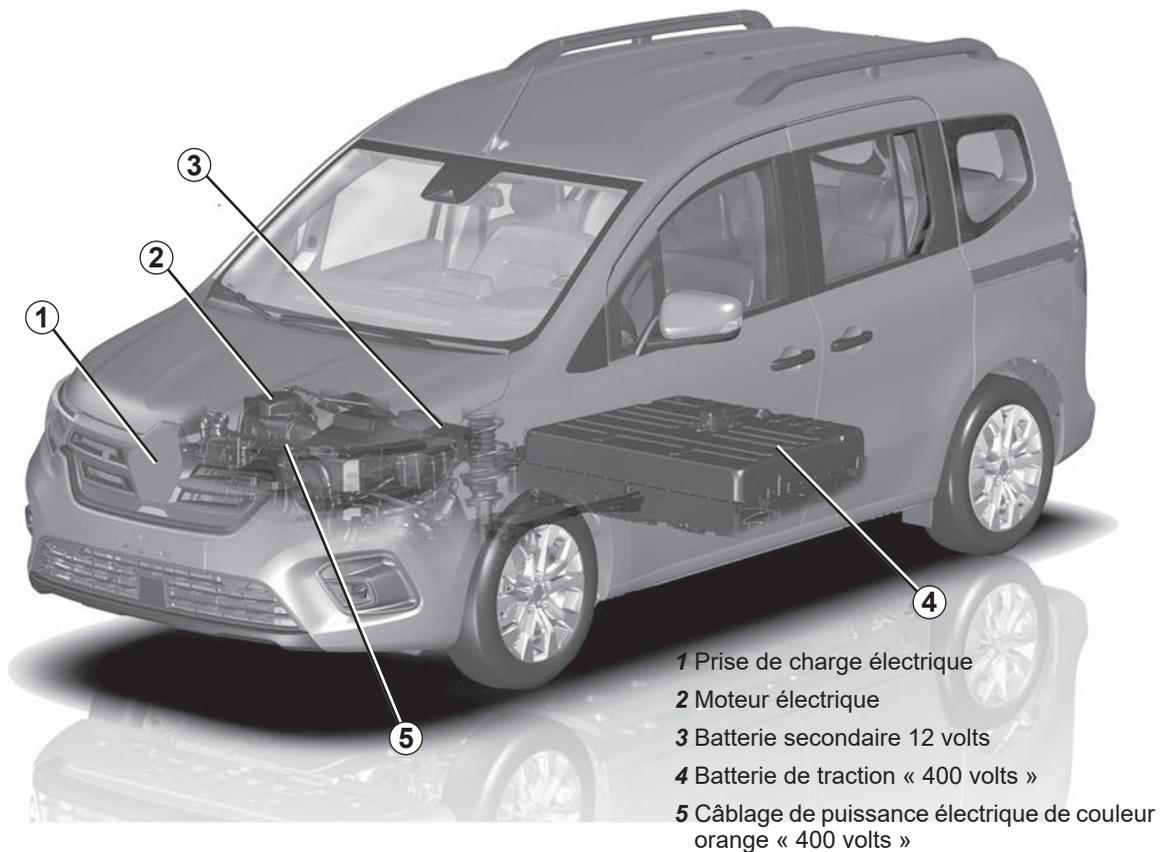
7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Véhicule électrique : présentation, recommandations importantes, charge, programmation	1.2
Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, supercondamnation	1.24
Carte : généralités, utilisation, supercondamnation.	1.29
Clé digitale.	1.45
Ouverture et fermeture des portes	1.49
Verrouillage, déverrouillage des ouvrants	1.55
Condamnation automatique des ouvrants en roulage.	1.58
Appuis-tête, sièges avant	1.59
Ceintures de sécurité.	1.69
Dispositifs de retenue complémentaires	1.79
aux ceintures avant, arrière, latéraux.	1.79
Sécurité enfants : généralités	1.88
choix de la fixation du siège enfant	1.91
installation du siège enfant, généralités.	1.94
Siège enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système isofix	1.96
désactivation, activation airbag passager avant	1.131
Poste de conduite	1.134
Témoins lumineux	1.138
Tableau de bord.	1.138
afficheurs et indicateurs, ordinateur de bord	1.142
menu de personnalisation des réglages du véhicule	1.159
Heure et température extérieure	1.162
Volant de direction, Direction assistée.	1.164
Rétroviseurs	1.166
Rétrovision par caméra	1.170
Avertisseurs sonores et lumineux	1.174
Éclairages et signalisations extérieurs	1.175
Réglage des faisceaux	1.181
Essuie-vitres, lave-vitres	1.183

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (1/6)

57929

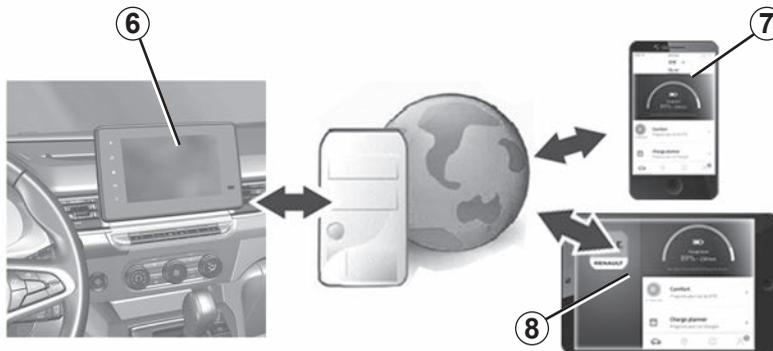


VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (2/6)

Le véhicule électrique possède des caractéristiques spécifiques mais il fonctionne de façon similaire à un véhicule à moteur thermique.

La différence fondamentale du véhicule électrique est l'utilisation exclusive de l'énergie électrique au lieu du carburant pour les véhicules à moteur thermique.

Nous vous recommandons donc de lire attentivement cette notice qui décrit votre véhicule électrique.



57859

Services connectés

(suivant véhicule)

Votre véhicule électrique dispose de services connectés qui permettent de connaître et/ou de commander :

- l'état de charge de votre véhicule avec alerte batterie faible ;
- la programmation de la charge de la batterie de traction en fonction de certains choix proposés ;
- l'autonomie restante ;
- ...

Vous pouvez accéder à ces services par :

- des systèmes informatiques externes (téléphones portables **7**, tablettes **8**...) ;
- l'écran multimédia du véhicule **6**.

Pour plus d'informations, consultez la notice de l'équipement multimédia ou adressez-vous à un Représentant de la marque.

Il est toujours possible de souscrire à un service connecté ou de le prolonger, consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (3/6)

Batteries

Le véhicule électrique possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « 400 volts » ;
- une batterie secondaire 12 volts.

Batterie de traction « 400 volts »

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur de votre véhicule électrique. Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre batterie de traction.

Le temps de chargement varie suivant le type de boîtier mural spécifique ou de borne publique auquel vous allez vous raccorder.

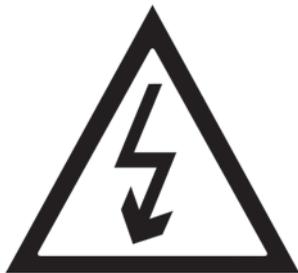
L'autonomie de votre véhicule dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite
➡ 2.20.

Batterie secondaire 12 volts

La seconde batterie, qui équipe votre véhicule, est une batterie secondaire 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, assistance de freinage...).

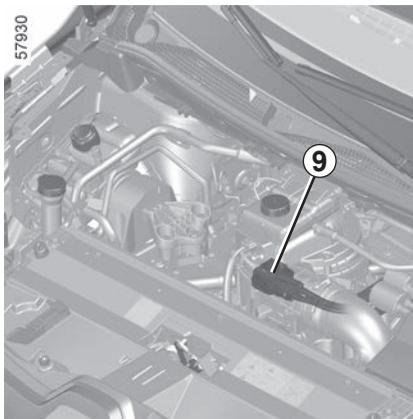
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (4/6)

A



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

33436



Circuit électrique « 400 volts »

Le circuit électrique « 400 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur orange **9** et aux éléments repérés par le symbole .



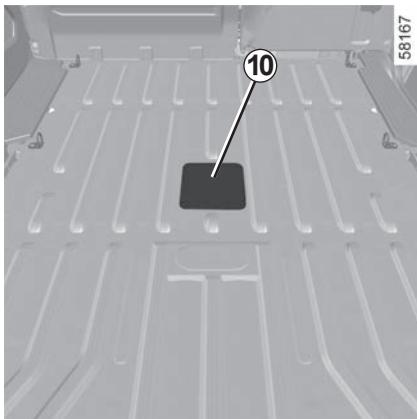
Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 400 volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (5/6)



La trappe d'accès **10** est exclusivement réservée aux Représentants de la marque.

Ne l'ouvrez pas et veillez à ce que la trappe d'accès **10** soit toujours accessible.

Conduite

Comme pour un véhicule avec boîte de vitesses automatique, vous devez vous habituer à ne pas utiliser votre pied gauche et à ne pas freiner avec.

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie ➔ 2.16.

Cas particulier :

Après une charge maximale de la batterie et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur s'en trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (6/6)

Bruit

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si le véhicule est en mouvement.

Le moteur étant silencieux, vous entendrez des bruits que vous n'êtes pas habitué à entendre (bruit aérodynamique, pneumatiques...).

À chaque coupure de contact, la ventilation se coupera après une dizaine de secondes environ.



Votre véhicule électrique étant silencieux, avant de le quitter, pied sur le frein, arrêtez le moteur.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES.

Avertisseur sonore piéton

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

Au démarrage du moteur, l'avertisseur sonore piéton est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore piétons, le message « Défaillance son extérieur » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES



Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.

Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « 400 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas de choc même léger contre la trappe de charge et/ou du clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage ➔ 5.40.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

Ne jamais laver le cordon de charge lorsque le véhicule est en charge.

Ne jamais laver le cordon de charge lorsque le cordon n'est pas branché, pour éviter la corrosion des broches de charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

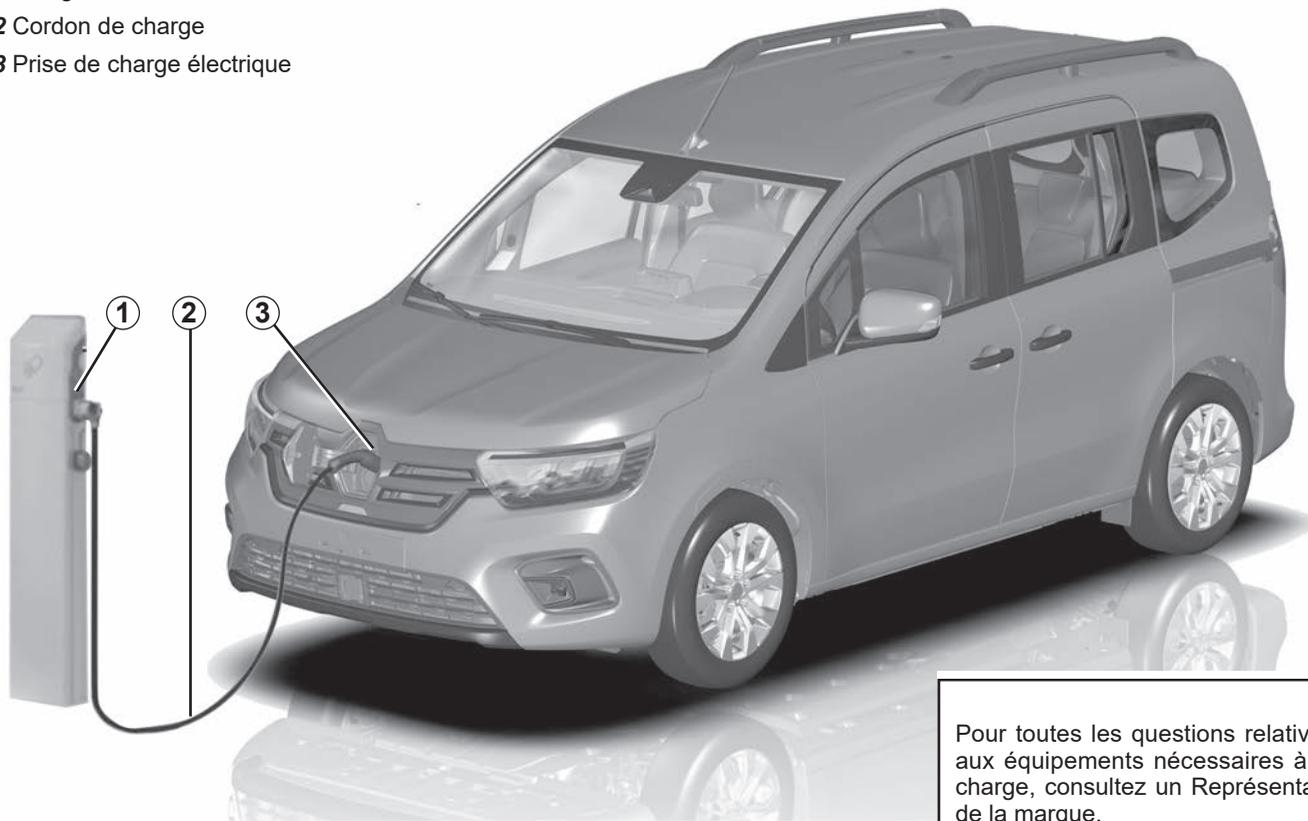
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (1/13)

Schéma de principe de la charge

1 Boîtier mural spécifique ou borne de recharge

2 Cordon de charge

3 Prise de charge électrique



Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (2/13)



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Charge

Ne pas intervenir sur le véhicule lors de la charge (lavage, intervention dans le compartiment moteur...).

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge ou dans la prise de charge du véhicule, ne chargez pas le véhicule. Risque d'incendie.

Ne pas tenter de toucher les contacts du cordon, de la prise domestique ou de la prise de charge du véhicule, ni d'y introduire des objets.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur un adaptateur, sur une prise multiple ou un prolongateur.

L'utilisation d'un groupe électrogène est interdite.

Ne pas démonter ou modifier la prise de charge du véhicule ou le cordon de charge. Risque d'incendie.

Ne pas modifier ou intervenir sur l'installation électrique pendant la charge.

Lors d'un choc même léger contre la trappe de charge ou le clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

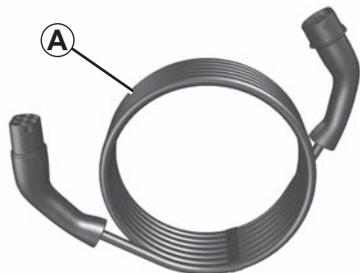
Contrôlez régulièrement le bon état du cordon de charge.

En cas de dégradations du cordon de charge (corrosion, brunissement, coupure...), du boîtier ou de la prise de charge électrique du véhicule, ne pas les utiliser. Adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement.

En cas de non-actionnement du mécanisme de verrouillage du volet de charge et/ou de déverrouillage de la prise de charge électrique du véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (3/13)

57890



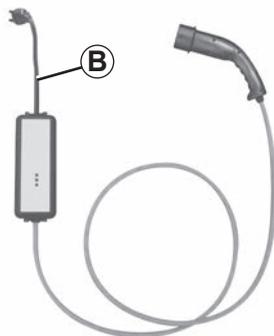
Cordon de charge A

Ce cordon, spécifique à votre véhicule, pour boîtier mural spécifique ou borne publique permet la charge en usage standard de la batterie de traction.

Il est recommandé d'utiliser en priorité un cordon de charge permettant une charge en usage standard de la batterie de traction.

Chaque cordon de charge est rangé dans le coffre du véhicule ➔ 3.69.

35906



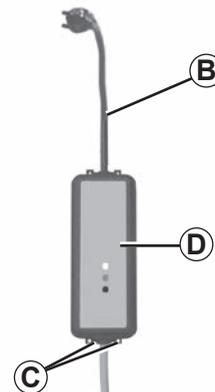
Cordon de charge B

Ce cordon permet la charge :

- en usage standard, sur une prise dédiée (charge en 16 A) au véhicule ;
- en usage d'appoint, sur une prise domestique (charge en 8 A / 10 A), par exemple lorsque vous n'êtes pas chez vous.

Dans tous les cas, les prises utilisées doivent être installées conformément aux instructions indiquées dans la notice d'utilisation fournie avec le cordon de charge **B**.

34577



Dans tous les cas, pour le fonctionnement, lisez **attentivement** la notice d'utilisation du cordon de charge **B**.

Ne laissez jamais le boîtier suspendu par le cordon. Utilisez les emplacements **C** pour l'accrocher.

Si un dysfonctionnement apparaît durant la charge (allumage du témoin rouge du boîtier **D**), arrêtez immédiatement la charge. Reportez-vous à la notice d'utilisation du cordon.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (4/13)



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Choix du cordon de charge

Les cordons de charge standard fournis avec le véhicule ont été développés spécifiquement pour ce véhicule. Ils sont conçus pour vous protéger contre les risques de choc électrique pouvant entraîner la mort ou un risque d'incendie.

N'utilisez pas les cordons de charge de vos anciens véhicules, ils ne sont pas adaptés. Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cordon de charge non prescrit par le constructeur est strictement interdite. Le non-respect de cette prescription peut entraîner des risques d'incendie ou de choc électrique pouvant entraîner la mort. Pour le choix d'un cordon de charge adapté à votre véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

Utilisation du cordon de charge B

Lisez attentivement la notice d'utilisation livrée avec le cordon de charge pour connaître les précautions d'usage du produit et les caractéristiques techniques requises pour l'installation électrique de la prise.

Installations

Systèmes d'alimentation

N'utilisez que des bornes de charge conformes à l'IEC 61851-1 et des points de connexion protégés par :

- un dispositif différentiel à courant résiduel de 30 mA de type A dédié à la prise utilisée ;
- un dispositif de protection contre les surintensités ;
- une protection contre les surtensions liées à la foudre dans les zones exposées (IEC 62305-4).

Boîtier mural

Faites installer un boîtier mural spécifique par un professionnel qualifié.

Cas d'une charge domestique

Faites vérifier par un professionnel qualifié que chaque prise sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays et qu'elle est conforme aux spécificités décrites précédemment dans le paragraphe « Systèmes d'alimentation ».

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (5/13)

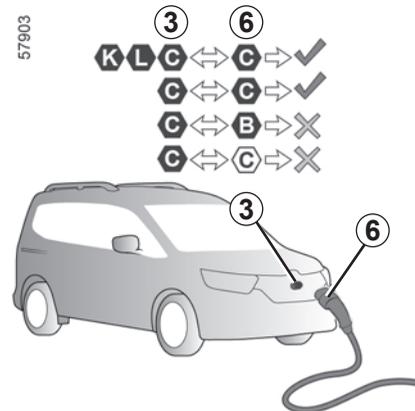
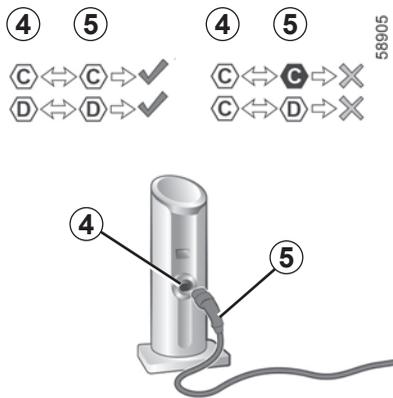
Représentation des types de charges conformes aux normes Européennes

Courant alternatif (AC)

Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que :

- la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **4** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité **5** du cordon ;
- la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **3** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité **6** du cordon.



Type de charge	Courant alternatif (AC)			
Branchement	Borne de charge 4/ Cordon de charge 5		Véhicule 3/Cordon de charge 6	
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).				

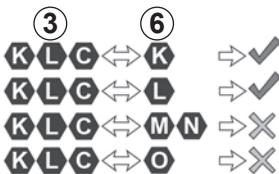
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (6/13)

Représentation des types de charges conformes aux normes Européennes (suite)

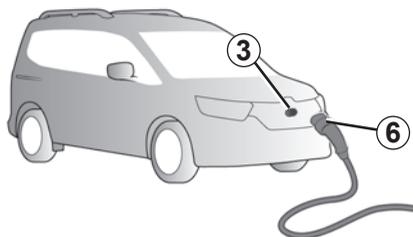
Courant continu (DC)

Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **3** correspondent à la couleur et l'une des lettres de l'extrémité **6** du cordon de charge.

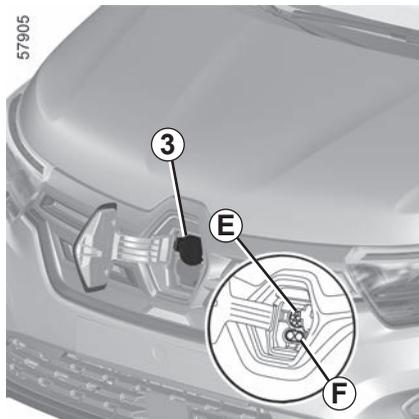


58904



Type de charge	Courant continu (DC)				
Branchement	Véhicule 3/Cordon de charge 6				
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	K	L	M	N	O

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (7/13)



Prise de charge électrique 3

Nota : en cas d'enneigement, débroyez la neige dans la zone de la prise de charge du véhicule avant branchement ou débranchement. En effet, l'introduction de neige dans la prise peut bloquer l'insertion de la prise du cordon de charge.

Suivant véhicule, vous disposez de deux prises de charge situées à l'avant du véhicule :

- prise **E** pour une charge jusqu'à 22 kW ;
- prise **F** pour une charge courant continu.

Nota : pour les véhicules équipés d'un chargeur 11 kW, le branchement du cordon de charge sur la prise **E** et sur une borne de recharge 22 kW permettra une charge du véhicule plafonnée à 11 kW.

Précautions

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de température (chaud ou froid).

Lors de conditions extrêmes, la charge peut prendre plusieurs minutes avant de débiter (temps nécessaire au refroidissement ou au réchauffement de la batterie de traction).

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 7 jours à des températures inférieures à -25°C environ, la charge de la batterie de traction peut devenir impossible.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de trois mois avec un niveau de charge proche de zéro, la charge de la batterie peut devenir impossible.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, évitez de stationner votre véhicule pendant plus d'un mois avec un niveau de charge élevé, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

Le niveau d'énergie disponible est dépendant de la température batterie. Il peut donc varier entre l'arrêt et le redémarrage du véhicule si la batterie s'est refroidie ou réchauffée.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (8/13)

Précautions

(suite)

En prévision d'une arrivée et d'un stationnement en zone froide (températures négatives), si le niveau de charge de la batterie est en dessous de 30 % environ, le véhicule doit être rechargé dans les quatre heures environ qui suivent l'arrêt.

En effet, à l'arrivée en zone froide, la température de la batterie baisse et se rapproche de la température extérieure.

Dès lors, la capacité utile de la batterie (niveau d'énergie disponible) peut diminuer significativement jusqu'à rendre impossible le prochain démarrage du véhicule.

Nota : la capacité utile sera récupérée lors du prochain trajet si la température de la batterie augmente suffisamment.

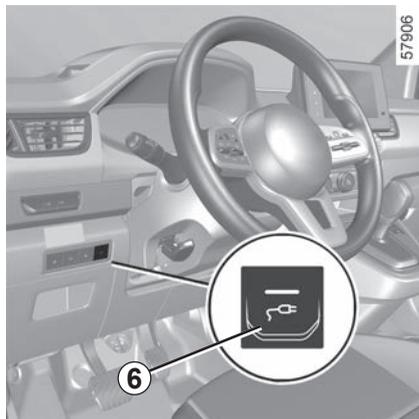
Privilégiez la charge de la batterie de traction après roulage et/ou dans un lieu tempéré. Dans le cas contraire, la charge peut être plus longue ou impossible.

Conseils

- Par forte chaleur, privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/couvert ;
- la charge est possible par temps de pluie ou de neige ;
- l'activation du conditionnement d'air augmente la durée de charge.

En l'absence de protection de l'installation contre les surtensions, il est déconseillé de recharger le véhicule par temps orageux (foudre...).

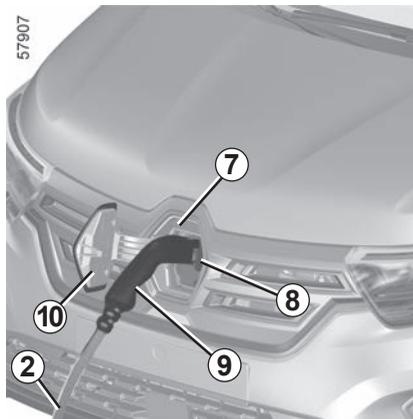
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (9/13)



Recharge de la batterie de traction

Véhicule à l'arrêt et immobilisé, contact coupé :

- prenez le cordon de charge situé dans le coffre de votre véhicule ;
- appuyez sur le contacteur **6** ou, suivant véhicule, faites un appui sur le bouton de déverrouillage de la prise de charge électrique de la carte ➔ 1.29, pour déverrouiller la trappe de charge **10** ;
- ouvrez le clapet **8** ;
- branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation ;



- saisissez la poignée **9** ;
- branchez le cordon au véhicule. Le témoin **7** clignote en jaune ;
- après avoir entendu un clic de verrouillage, assurez-vous du bon encliquetage du cordon de charge. Pour vérifier le verrouillage, tirez modérément sur la poignée **9**.

Ne pas utiliser la trappe de charge **10** pour y suspendre le cordon de charge **2** durant la recharge du véhicule.

Le cordon de charge est verrouillé automatiquement au véhicule. Ceci rend impossible le débranchement du cordon du véhicule.

Pendant la charge, le témoin **7** clignote en bleu.

Pour une charge courant continu (**DC**) du véhicule, la longueur du cordon de charge entre votre véhicule et la station de charge ne doit pas dépasser **30 mètres**.

En cas de doute sur la longueur du câble, consultez le propriétaire de la station de charge (**DC**).

Il est impératif de bien dérouler le cordon de charge afin de limiter son échauffement.



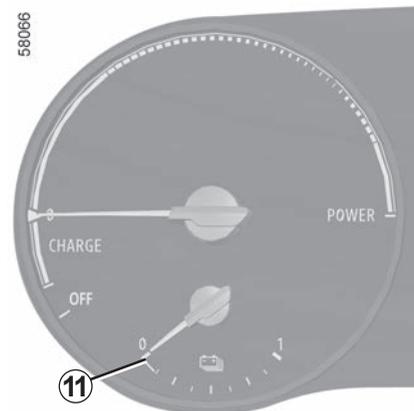
Ne pas utiliser de prolongateur, de prise multiple ou d'adaptateur.

Risque d'incendie.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (10/13)

Au début de la charge, les informations suivantes apparaissent au tableau de bord :

- le niveau d'énergie sur le témoin batterie **11** ;
- le taux de remplissage de la batterie ;
- une estimation du temps de charge restant (à partir d'environ 95 % de la charge, le temps de charge restant n'est plus affiché) ;
- suivant véhicule, le témoin **12** pour indiquer que le véhicule est relié à une source d'alimentation ;
- l'autonomie de votre véhicule en fonction de la charge déjà présente.

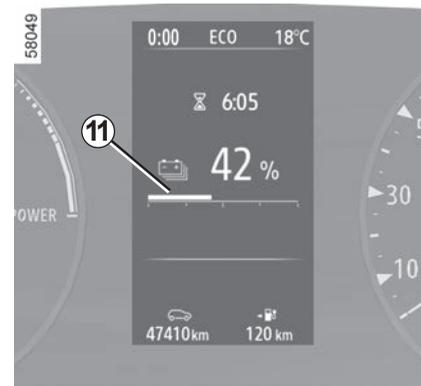


Le temps de charge de la batterie de traction dépend de la quantité d'énergie restante et de la puissance délivrée par la borne de charge. Il s'affiche au tableau de bord lors de la charge ➔ 1.142.

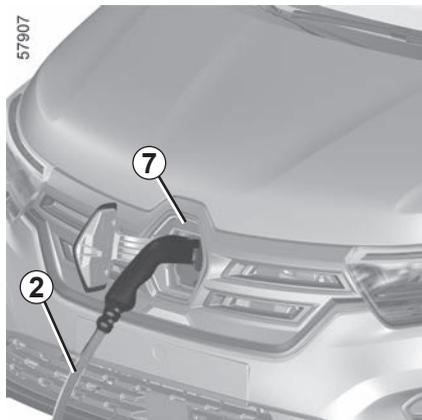
Nota : dans certaines conditions, le temps de charge réel peut être plus long que le temps de charge affiché au tableau de bord. Cela dépend de :

- la qualité du réseau électrique ;
- le niveau de charge initial ;
- la température extérieure trop froide ;
- ...

En cas de problème avec le cordon de charge, nous vous conseillons de le remplacer par un cordon identique à celui d'origine. Consultez un Représentant de la marque.



VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (11/13)



L'affichage au tableau de bord s'éteint après plusieurs secondes. Il réapparaît à la décondamnation des portes.

À la fin d'une charge complète, le témoin **7** est fixe et vert.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule.

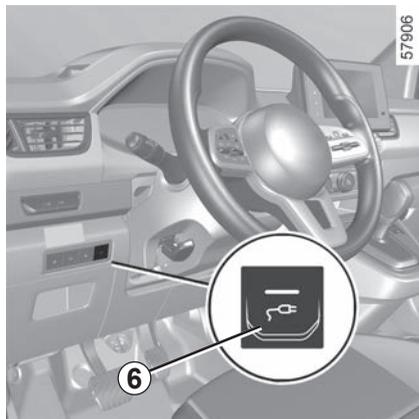
Anomalies de fonctionnement

Lorsque le témoin **7** clignote en rouge :

- débranchez le cordon **2** de la prise **3** et de la source d'alimentation selon la procédure décrite en page suivante ;
- renouveler l'opération de branchement du cordon **2** sur la même source d'alimentation ou sur une qui se trouve à proximité.

Si le témoin **7** reste clignotant en rouge, faites appel à un Représentant de la marque.

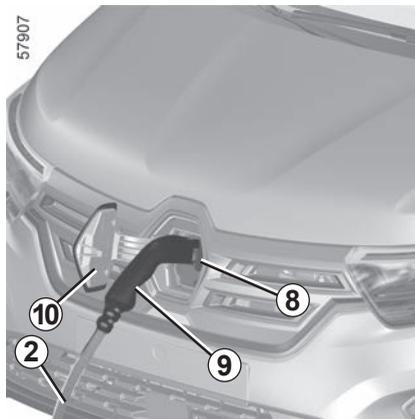
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (12/13)



Précautions à prendre lors du débranchement de la prise

Respectez impérativement l'ordre des opérations de débranchement.

- Appuyez sur le contacteur **6** ou, suivant véhicule, faites un appui sur le bouton de déverrouillage de la prise de charge électrique de la carte ➔ 1.29, pour déverrouiller la trappe de charge et libérer le cordon de charge **2** du véhicule ;
- saisissez la poignée **9** ;



- débranchez le cordon de charge **2** du véhicule ;
- fermez impérativement le clapet **8** ;
- fermez impérativement la trappe de charge **10** et appuyez dessus afin de la verrouiller ;
- débranchez le cordon **2** de la source d'alimentation **1** ;
- rangez le cordon **2** dans le coffre.

Nota : juste après une charge importante de la batterie de traction, le cordon peut être chaud, manipulez-le par les poignées.

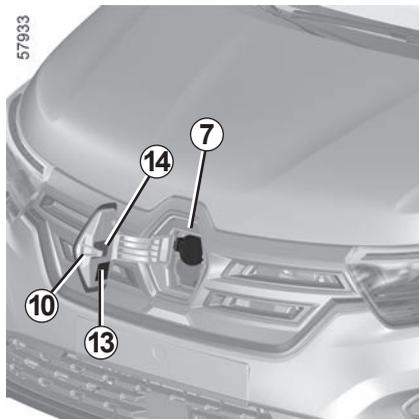
En cas d'arrêt intempestive de la charge (défaut de charge, borne de recharge défectueuse...), débranchez le cordon **2** et veillez à fermer et verrouiller correctement la trappe de charge **10** avant toute nouvelle tentative de charge ou avant le démarrage du véhicule.

Après appui sur le bouton de déverrouillage du cordon de charge, vous disposez de 30 secondes pour le débrancher avant qu'il se verrouille de nouveau.



Pour ne pas perturber le système de surveillance de la charge, ne pas installer de bande antistatique sur le véhicule.

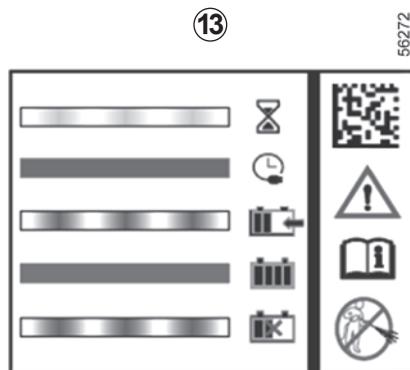
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (13/13)



Étiquette 13

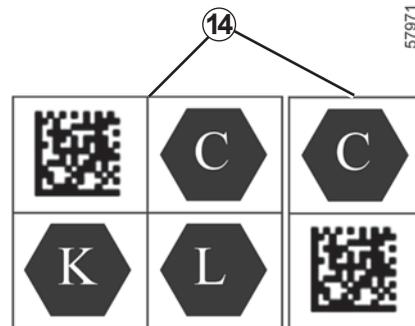
L'étiquette **13**, située sur la trappe de charge **10** vous rappelle le fonctionnement de la charge suivant l'état du témoin **7** :

- clignote en jaune : le cordon est branché au véhicule et le système fait ses vérifications ;
- clignote en bleu : la charge est en cours ;
- s'allume fixe en bleu : la programmation de la charge est activée ;
- s'allume fixe en vert : le véhicule est chargé complètement ;
- clignote en rouge : anomalie de fonctionnement.



L'étiquette **13**, en partie droite, vous rappelle les instructions suivantes :

- ne pas laver la trappe de charge au jet haute pression ;
- véhicule à l'arrêt, le clapet et la trappe de charge peuvent être ouverts ;
- véhicule en roulage, le clapet et la trappe de charge doivent être impérativement fermés ;
- ouvrir la trappe pour brancher le câble de recharge ;
- fermer la trappe une fois débranché ;



- se brancher sur une prise domestique, une borne de charge délivrant une tension alternative ou une borne de charge courant continu ;
- pour toute information sur la charge, reportez-vous à la notice d'utilisation de votre véhicule.

Étiquette 14

Suivant véhicule, l'une des étiquettes **14** est située sur la trappe de charge **10**.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : programmation de la charge (1/2)



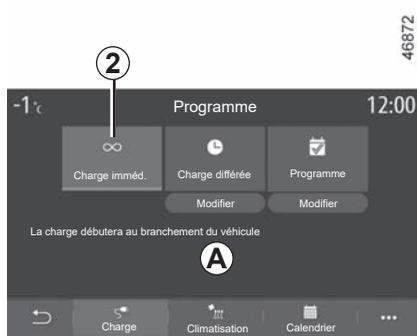
Programmation de la charge

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le menu « Réglages » de l'écran multimédia **1**, puis l'onglet « Véhicule », le menu « Programmation » vous permet de paramétrer les charges de votre véhicule.

Lorsque la programmation est validée,

le témoin  s'allume au tableau de bord.

Nota : la charge débutera si le moteur est coupé, si le véhicule est branché à une source d'alimentation avec accès autorisé.

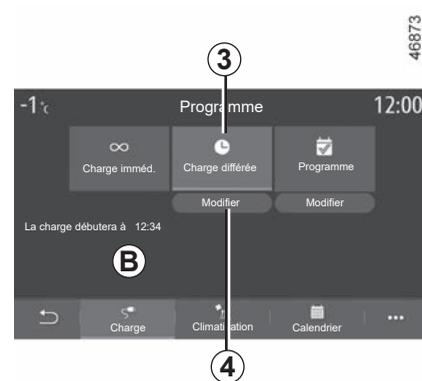


« Charge immédiate » 2

Véhicule branché à une source d'alimentation, la charge débute.

La zone **A** vous informe que la fonction « Charge immédiate » est activée.

Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.



« Charge différée » 3

Vous pouvez programmer l'heure de début de charge.

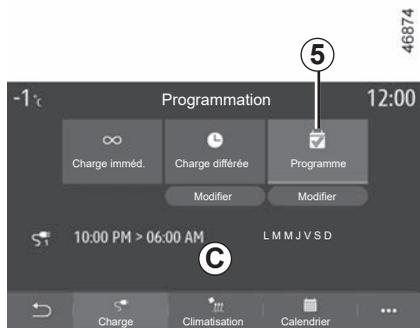
Appuyez sur « Modifier » **4** pour accéder aux paramètres de réglage de l'heure de charge.

Réglez l'heure de début de charge puis appuyez sur « Enreg. » pour valider.

La zone **B** vous informe de l'heure programmée de début de charge.

Véhicule branché à une source d'alimentation, moteur coupé, la charge commence à l'heure programmée.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : programmation de la charge (2/2)



« Programme » 5

Vous pouvez enregistrer plusieurs programmes d'heures de charge par semaine.

Sélectionnez l'heure 6 du programme que vous souhaitez modifier pour accéder aux réglages.

Vous pouvez désactiver un de vos programmes enregistrés en appuyant sur « OFF ».



Réglez les heures de début et de fin de charge ainsi que les jours pour lesquels vous souhaitez appliquer ces heures. Appuyez sur « Enreg. » pour valider.

Nota : si l'heure de début est identique à l'heure de fin, la durée de charge est de 24 heures. Vous ne pouvez pas valider un programme de charge si vous ne sélectionnez pas un jour de la semaine.



Les heures programmées sont affichées dans la zone C.

Véhicule branché à une source d'alimentation, moteur coupé, la charge commence à l'heure programmée.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces opérations véhicules à l'arrêt.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

A



55142

Suivant véhicule, il existe deux types de clés, clé **A** ou clé **B**.

Clé, télécommande **A**

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
- 4 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton **4**, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton **4** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.
- 5 Déverrouillage/verrouillage du coffre seul.

B



55143

Clé, télécommande **B**

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 6 Déverrouillage de tous les ouvrants, en mode accès ou, déverrouillage des portes avant, en mode sécurisé.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.

4 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton **4**, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton **4** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

7 Déverrouillage des portes latérales coulissantes et des portes arrière battantes.

Télécommande **B**

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la télécommande : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la télécommande, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou, suivant véhicule, depuis l'écran multimédia. Le mode par défaut est le **mode accès**.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile ➔ 5.29.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (1/2)

La télécommande **A** ou, suivant véhicule, la télécommande **B** assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants. Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 5.29.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**.

Le **verrouillage** est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

Télécommande **A**, appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller/verrouiller uniquement la porte du coffre.



Déverrouillage de la zone arrière

Télécommande **B**, appuyez sur le bouton **5** pour déverrouiller les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes.

Déverrouillage des portes

Le **déverrouillage** est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Télécommande A

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage de tous les ouvrants.

Télécommande B

Un appui sur le bouton **4** permet :

- le déverrouillage de tous les ouvrants, en mode accès ;
- le déverrouillage des portes avant, en mode sécurisé.

Télécommande B

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la télécommande : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la télécommande, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou, suivant véhicule, depuis l'écran multimédia. Le mode par défaut est le **mode accès**.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Moteur allumé, les boutons de la télécommande **A** ou, suivant véhicule, de la télécommande **B** sont inactifs.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs
➡ 1.166.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : supercondamnation



Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et **trois clignotements rapides** des feux détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs
➔ 1.166.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **2**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

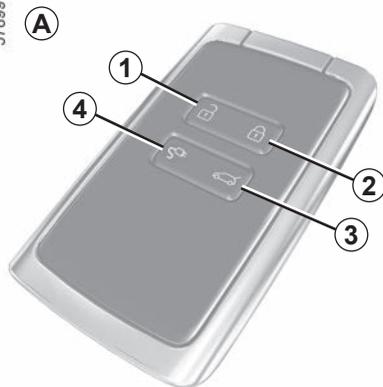
Particularité : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

CARTE : généralités (1/4)

57899

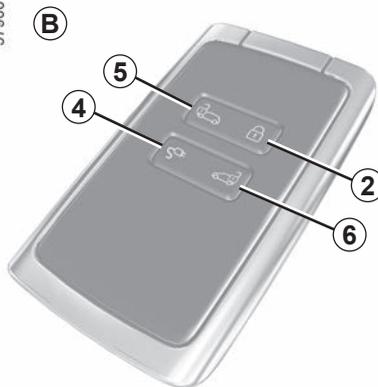


Suivant véhicule, il existe deux types de cartes, carte **A** ou carte **B**.

Carte A

- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage/verrouillage du coffre seul ou, suivant véhicule, déverrouillage de la zone arrière (les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes).
- 4 Déverrouillage de la prise de charge électrique.

57900



Carte B

- 4 Déverrouillage de la prise de charge électrique.
- 5 Déverrouillage des portes avant en mode sécurisé ou, déverrouillage de tous les ouvrants, en mode accès.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 6 Déverrouillage de la zone arrière (les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes).

Carte B

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la carte : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la carte, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou, suivant véhicule, depuis l'écran multimédia. Le mode par défaut est le **mode sécurisé**.

Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte.

Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées.

Pour plus d'informations ➔ 1.45

CARTE : généralités (2/4)

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la prise de charge électrique ;

Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Gardez la carte sur vous.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut-être perturbé.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 5.31.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 1.55 ➔ 2.3.

Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

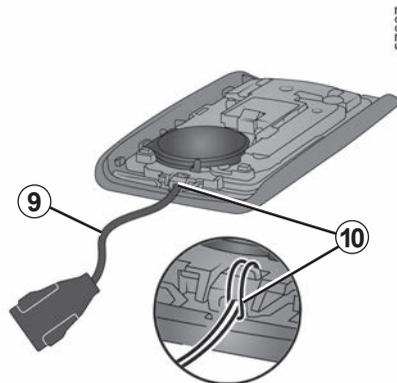
CARTE : généralités (4/4)



Installation d'une dragonne 9

Faite coulisser la coque arrière **7** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **C**.

Ne jamais introduire d'outils type tournevis dans l'orifice **8**.



Insérez la dragonne dans l'élément **10** et passez l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **8** et refermez la carte.

Nota : Vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **9** soit adapté à celui de l'orifice **8**.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (1/11)

Carte A

Vous disposez de trois modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en « mains libres », suivant véhicule, à l'aide du bouton **2** de la poignée **1** de la porte ;
- en utilisant la carte en télécommande.

Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer depuis l'ordinateur de bord ou l'écran multimédia :

- le déverrouillage à l'approche du véhicule ;
- le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
- totalement le verrouillage et le déverrouillage « mains libres ».

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule

➔ 1.159.



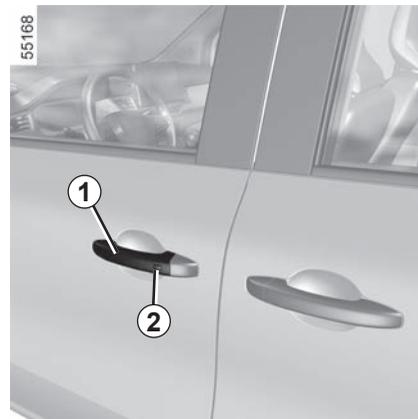
Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.

57899

A



55168



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (2/11)

53963



Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule

Carte dans la zone d'accès **3**, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs
➔ 1.166.

53962



Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **4**.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'**un allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore.

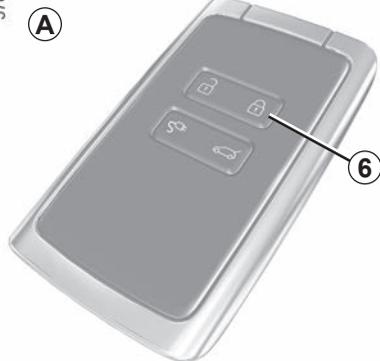
55939



Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **5**.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (3/11)

57899

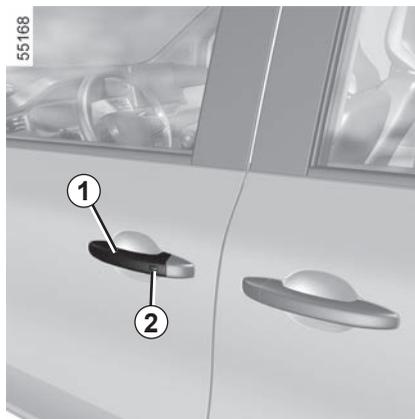


Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection 4, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé.

Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton 6 de la carte ou, suivant véhicule, appuyez sur le bouton 2 de la poignée 1.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.

55168



Déverrouillage/verrouillage « mains libres » à l'aide du bouton 2 (suivant véhicule)

Carte dans la zone 3 et véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton 2 de la poignée 1 de la porte : le véhicule se déverrouille.

Un appui sur le bouton du hayon l'ouvre et déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

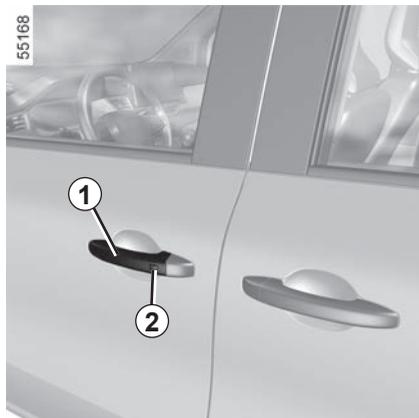
53963



Véhicule déverrouillé, un appui sur le bouton 2 permet de verrouiller le véhicule.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (4/11)



Particularités liées au déverrouillage

Après huit jours d'inutilisation, le déverrouillage par l'approche est désactivé.

Utilisez la carte en télécommande (reportez-vous aux pages suivantes) ou, suivant véhicule, appuyez sur le bouton **2** (poignée de porte avant) pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode « mains libres ».

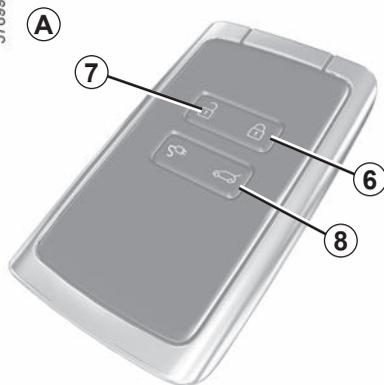
Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (5/11)

57899



Utilisation de la carte en télécommande A

Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton 7.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton 6 : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Déverrouillage/verrouillage du coffre seul ou, suivant véhicule, déverrouillage de la zone arrière

Pressez le bouton 8 pour déverrouiller/verrouiller le coffre seul ou, suivant véhicule, pour déverrouiller la zone arrière.

55939



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone 5, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (6/11)

Carte B

Déverrouillage du véhicule

Vous disposez de deux modes de déverrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'aide des boutons des poignées des ouvrants ;
- en utilisant la carte en télécommande.

Verrouillage du véhicule

Vous disposez de quatre modes de verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'éloignement du véhicule ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton **9** de la poignée d'une des portes avant ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton **10** de la poignée d'une des portes latérales coulissantes ou, à l'aide du bouton **11** de la porte arrière battante ;
- en utilisant la carte en télécommande.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.

57900

(B)

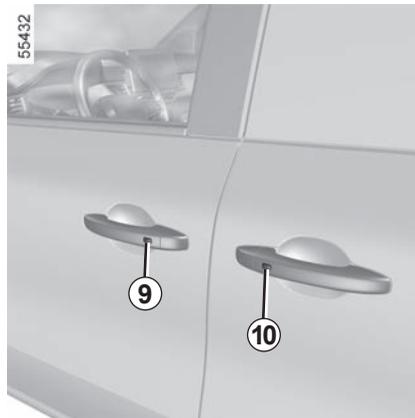


Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer depuis l'ordinateur de bord ou l'écran multimédia :

- le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
- le verrouillage et le déverrouillage par appui sur le bouton **9** de la poignée d'une des portes avant.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule
➔ 1.159.



CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (7/11)

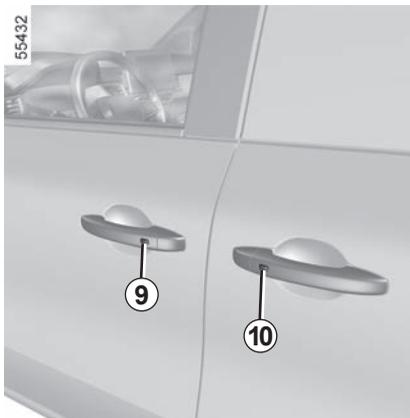
55433



Déverrouillage « mains libres »

Carte dans la zone d'accès **12** :

- appuyez sur le bouton **9** de la poignée d'une des portes avant pour déverrouiller les portes avant en mode sécurisé, ou tous les ouvrants en mode accès ;
- appuyez sur le bouton **10** de la poignée d'une des portes latérales coulissantes ou, sur le bouton **11** de la porte arrière battante pour déverrouiller la zone arrière en mode sécurisé, ou tous les ouvrants en mode accès.



Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.



Nota : le déverrouillage « mains libres » ne fonctionne pas si la carte n'est pas dans la zone de détection **12** du bouton actionné.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (8/11)

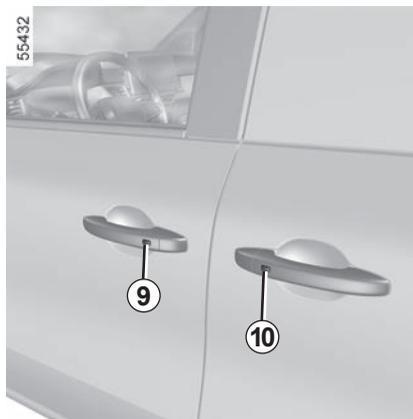
55433



Verrouillage « mains libres »

Véhicule deverrouillé, tous les ouvrants fermés, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **11**, permet de verrouiller tous les ouvrants.

55432



Mode sécurisé

Si une des portes avant est ouverte, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **11**, permet de verrouiller la zone arrière.

Si un des ouvrants de la zone arrière est ouvert, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **11**, permet de verrouiller les portes avant.

Mode accès

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, le verrouillage à l'aide du bouton **9**, **10** ou **11**, ne s'effectue pas.

55114



Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota : le verrouillage « mains libres » ne fonctionne pas si la carte n'est pas dans la zone de détection **12** du bouton actionné.

Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (9/11)

56784



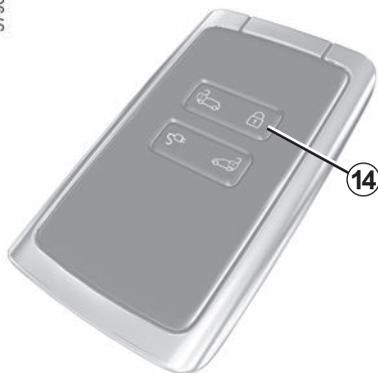
Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **13**.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'un **allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore.

57900



Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection **13**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **14** de la carte.

55945

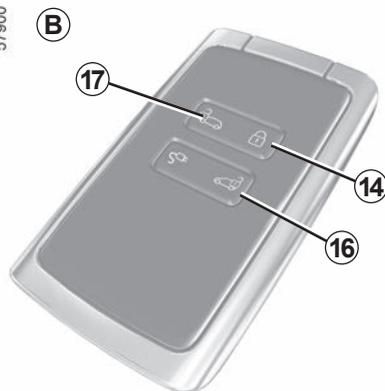


Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **15**.

Nota : si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, le verrouillage « mains libres » à l'éloignement ne s'effectue pas. Il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (10/11)

57900



Utilisation de la carte en télécommande B

Il y a deux modes d'utilisation : **mode sécurisé** et **mode accès**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la carte, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou, suivant véhicule, depuis l'écran multimédia.

Le mode par défaut est le **mode sécurisé**.

Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

Déverrouillage à l'aide de la carte

Appuyez sur le bouton **16** pour déverrouiller les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes.

Mode sécurisé

Appuyez sur le bouton **17** pour déverrouiller les portes avant.

Mode accès

Appuyez sur le bouton **17** pour déverrouiller tous les ouvrants.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Verrouillage à l'aide de la carte

Tous les ouvrants fermés, appuyez sur le bouton **14** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, le verrouillage à l'aide du bouton **14** ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (11/11)

56785



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **18**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

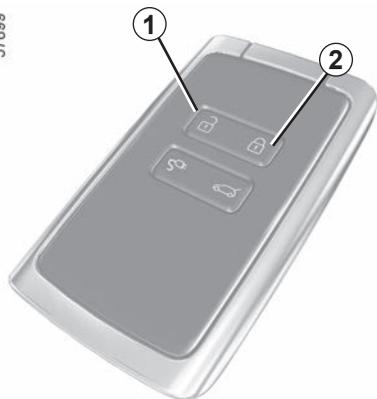
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

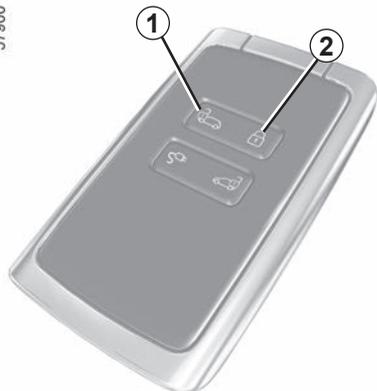
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE « MAINS LIBRES » : SUPERCONDAMNATION

57899



57900



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton 2.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et de **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ 1.166.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton 1.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

CLÉ DIGITALE (1/4)

Suivant pays et souscription, vous pouvez installer une clé digitale pour votre véhicule dans votre smartphone.

La clé digitale possède les droits permettant de verrouiller/déverrouiller et de démarrer votre véhicule à l'aide d'un smartphone.

Ainsi, votre smartphone se substitue à votre carte.

Généralités

L'installation, l'administration et la transmission des clés digitales s'effectuent depuis l'application du constructeur.

Une fois l'application du constructeur installée sur votre smartphone et l'abonnement activé, la clé digitale doit être activée depuis l'application du constructeur.

Conditions de fonctionnement

Activez le Bluetooth® de votre smartphone, puis ouvrez l'application du constructeur pour accéder aux différentes fonctionnalités de la clé digitale (reportez-vous aux pages suivantes).

Nota : le smartphone doit être suffisamment chargé pour l'utilisation d'une clé digitale. En cas de niveau de charge bas, le message « Low smartphone battery » apparaît au tableau de bord.

Le champ d'action de la clé digitale dépend de la connexion Bluetooth® de votre smartphone.

Prêt d'une clé digitale

Depuis l'application du constructeur, accédez au menu « Share Virtual Key » et renseignez les informations de l'utilisateur occasionnel. Après validation, un email sera adressé à l'utilisateur.

Nota : l'application du constructeur devra avoir été préalablement téléchargée et installée par l'utilisateur occasionnel.

Révocation d'une clé digitale

L'utilisateur a la possibilité de révoquer individuellement une clé digitale. Une fois une clé digitale révoquée, l'utilisateur a la possibilité d'en activer une nouvelle.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'application du constructeur.

CLÉ DIGITALE (2/4)

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia

Il est possible de désactiver et de réactiver la fonction « Clé digitale » afin que le véhicule ne communique plus avec aucune clé digitale.

Pour cela, reportez-vous à la notice multimédia.

Verrouillage/déverrouillage des portes, du coffre, supercondamnation, allumage à distance de l'éclairage

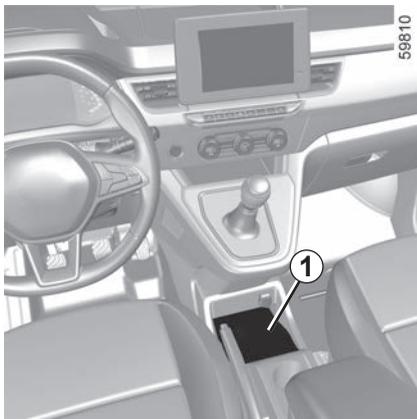
Au premier déverrouillage ou démarrage avec une nouvelle clé digitale ou un nouveau smartphone, plusieurs secondes sont nécessaires pour que la clé digitale installée sur votre smartphone soit identifiée par le véhicule.

Depuis votre smartphone, Bluetooth® activé, ouvrez l'application du constructeur et retrouvez les différentes fonctionnalités disponibles pour votre clé digitale. Elles sont identiques à celles de votre carte.

Ces fonctionnalités sont :

- le verrouillage/déverrouillage de tous les ouvrants, reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : utilisation » ➔ 1.33 ;
- le verrouillage/déverrouillage du coffre (suivant véhicule), reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : utilisation » ➔ 1.33 ;
- la supercondamnation (suivant véhicule), reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : supercondamnation » ➔ 1.44 ;
- le déclenchement à distance de l'avertisseur sonore (permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule, stationné dans un parking) ;
- le démarrage/arrêt du moteur, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » ➔ 2.2 ➔ 2.3.

CLÉ DIGITALE (3/4)



Démarrage, arrêt du moteur

À la première utilisation et/ou à chaque utilisation d'un nouveau smartphone, il est nécessaire de lancer un calibrage de votre clé digitale avec votre véhicule.

Pour cela, Bluetooth® de votre smartphone activé, suivez la procédure, depuis l'application du constructeur.

Lors du calibrage, le smartphone doit être placé dans la zone de dépose **1**.

Pour démarrer/arrêter le moteur, le système vérifie la présence du smartphone dans la zone de dépose **1**, avant d'autoriser le démarrage du moteur.

Pour plus d'information, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » ➡ 2.2 ➡ 2.3.

Le smartphone doit rester dans le véhicule durant tout le trajet.

Il est indispensable de placer le smartphone dans la zone de dépose pour démarrer et arrêter le moteur et lors d'un calibrage.



Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, un message s'affiche au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **2**.

Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir le récupérer avant de procéder à l'appui long. Sans smartphone ou carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

CLÉ DIGITALE (4/4)

Particularités de la clé digitale

- Pour que la clé digitale reste active, il est nécessaire que le smartphone concerné soit connecté à Internet (via le WI-FI ou les réseaux mobiles) au moins une fois toutes les 48 heures. Dans le cas contraire, connectez votre smartphone quelques minutes à Internet, afin que la clé digitale se réactive.
- Si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec la clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées. Les fonctionnalités de la carte resteront inactives jusqu'au prochain redémarrage du moteur. Dans ce cas, pour démarrer le moteur, vous devrez utiliser soit la clé digitale, soit une carte, autre que celle laissée à l'intérieur du véhicule.

Au démarrage ou à l'arrêt du moteur, le smartphone doit toujours être suffisamment chargé pour l'utilisation de la clé digitale.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/6)



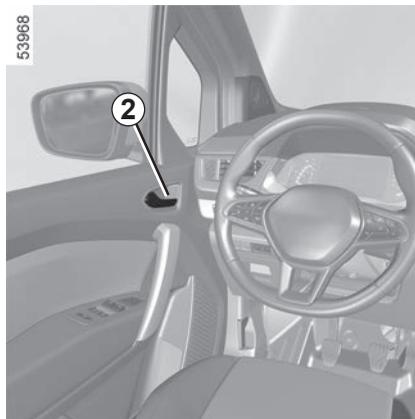
Portes avant

Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées ou, suivant véhicule, carte sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.



Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



Ouverture de l'intérieur

Porte déverrouillée, tirez la poignée **2**.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

À l'arrêt, contact mis, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un témoin indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 10 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit lors de la condamnation des portes, soit à l'ouverture de la porte conducteur.

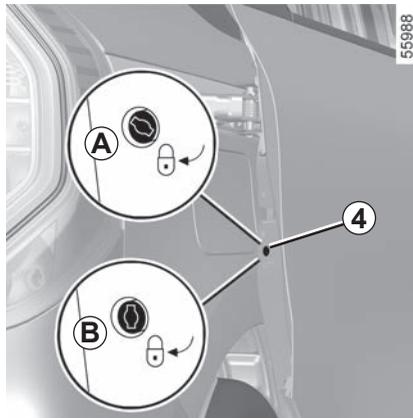
OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/6)



Porte latérale coulissante

Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **3** et faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci. Pour le déverrouillage des portes ➔ 1.26 ➔ 1.33.



Sécurité enfants

(suivant véhicule)

Pour rendre impossible l'ouverture des portes latérales coulissantes de l'intérieur, faites pivoter la vis **4** (position **B**) en utilisant la clé et fermez la porte.

Vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées. L'ouverture ne peut se faire que de l'extérieur du véhicule.

Pour rendre l'ouverture des portes latérales coulissantes de l'intérieur, faites pivoter la vis **4** (position **A**) en utilisant la clé.

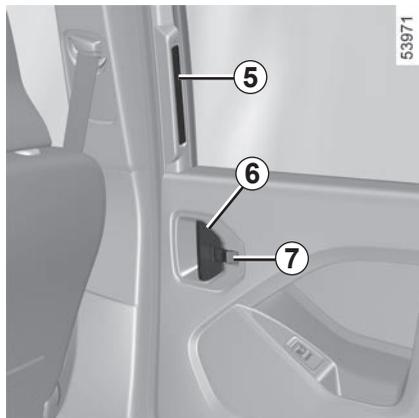


Recommandations concernant la porte latérale coulissante

L'ouverture et la fermeture de la porte doivent s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions suivantes :

- Vérifiez qu'aucune personne, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre.
- Utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte.
- Manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.
- Attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez complètement la porte avec précaution jusqu'en position de blocage.
- Assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement.
- N'utilisez pas le support inférieur comme marchepied.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (3/6)



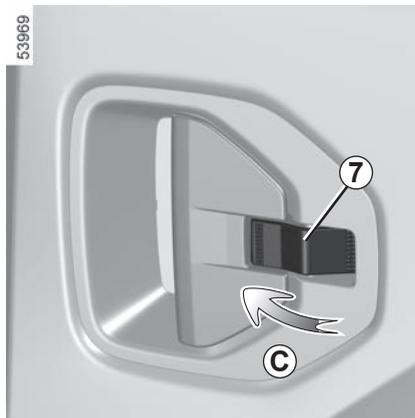
Porte latérale coulissante (suite)

Ouverture de l'intérieur

Porte déverrouillée, tirez la poignée **6** ou, suivant véhicule, actionnez la commande **8**, puis faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci.

Fermeture de l'intérieur

Poussez la poignée **5** vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture totale de la porte.

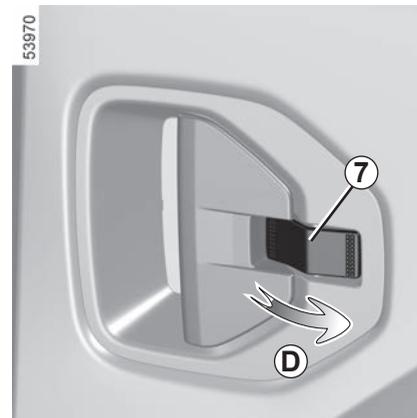


Verrouillage manuel

Bouton **7** en position déverrouillé, basculez-le vers l'avant du véhicule (mouvement **C**).

Déverrouillage manuel

Bouton **7** en position verrouillé, basculez-le vers l'arrière du véhicule (mouvement **D**).



OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (4/6)

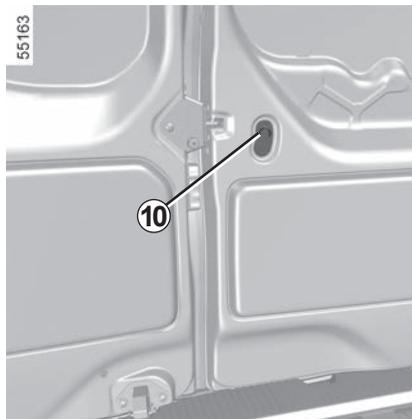


Portes arrière battantes

Ouverture de l'extérieur de la grande porte

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **9**. Pour le déverrouillage des portes ➔ 1.26 ➔ 1.33.

Avant l'ouverture des portes arrière battantes, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant pour permettre le déploiement des portes.



Ouverture de l'intérieur de la grande porte

Suivant véhicule, actionnez la commande **10**.



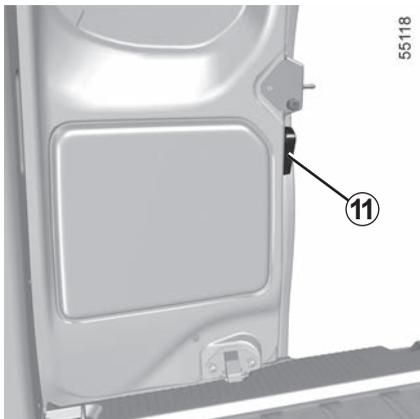
En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes.

Risques de blessures.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (5/6)



Portes arrière battantes (suite)

Ouverture de la petite porte

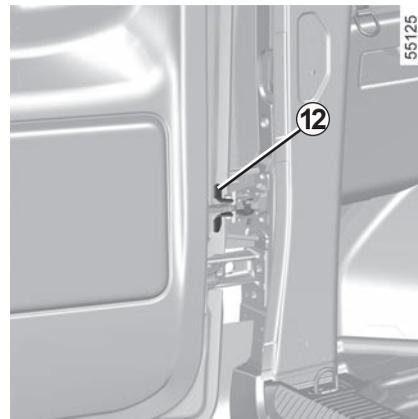
Manoeuvrez le levier **11** pour ouvrir la petite porte.



Roulage petite porte ouverte

Petite porte ouverte, fermez la grande porte.

Après utilisation, ouvrez la grande porte à l'aide de la poignée **9** et fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.



Ouverture maximale des portes

Pour chaque porte, appuyez sur le levier **12** pour libérer le tirant de porte. Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.

Fermeture manuelle de l'extérieur

Fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.

Ramenez les portes jusqu'à l'engagement complet du tirant sur la chape d'arrêt de porte. Assurez-vous que le tirant est bien en-gâché avant de fermer les portes battantes.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, si une porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués.

Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la réglementation nationale.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (6/6)



Hayon

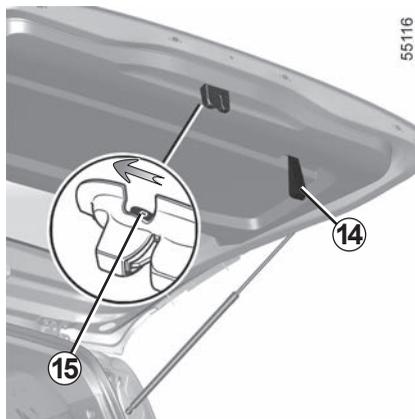
Ouverture

Déverrouillez la porte, pressez le bouton **13** et soulevez le hayon. Pour le déverrouillage des portes, ➡ 1.26 ➡ 1.33.

Fermeture

Abaissez le hayon en vous aidant de la sangle de fermeture **14**.

Lorsque le hayon arrive à hauteur d'épaules, claquez-le sans brutalité pour le fermer.



Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité du déverrouillage du hayon, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur.

Insérez un crayon, ou objet similaire, dans la cavité **15**, faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin et poussez le hayon pour l'ouvrir.

Avant l'ouverture du hayon, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant pour permettre le déploiement du hayon.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/3)

Cas de non fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de la carte

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ou la carte peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de la carte, batterie du véhicule déchargée... ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- véhicule verrouillé à l'aide d'une clé digitale ➔ 1.45.

Il est possible alors :

- d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte conducteur;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- d'utiliser, suivant véhicule, la clé digitale ➔ 1.45.

40303



Clé intégrée à la carte

La clé intégrée **2** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte conducteur lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

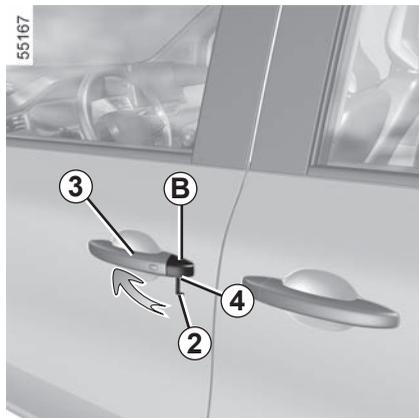
Accès à la clé 2

Faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.



46673

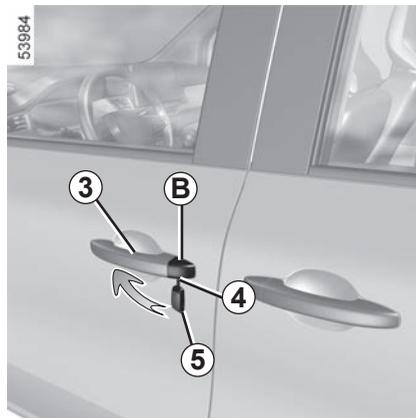
VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/3)



Utilisation de la clé intégrée à la carte

- Tirez la poignée **3** ;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur ;
- insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **4** en bas du cache **B** ;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **2** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

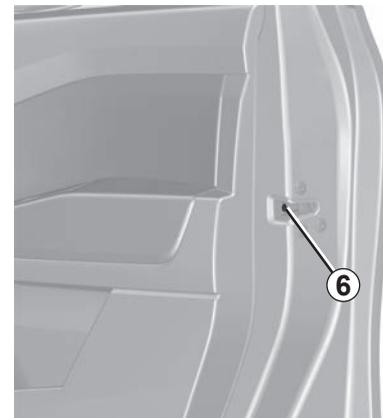
Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.



Véhicules avec clé, télécommande

Utilisation de la clé

- Tirez la poignée **3** ;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur ;
- insérez l'embout de la clé **5** dans l'encoche **4** en bas du cache **B** ;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **5** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.



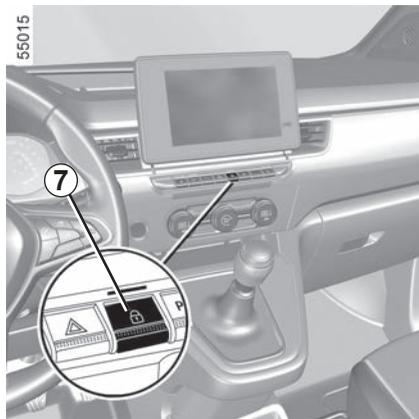
Verrouillage manuel de la porte passager avant

Porte ouverte, faites pivoter la vis **6** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte conducteur.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (3/3)



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur 7 commande simultanément les portes et le coffre.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 7 pour verrouiller les autres ouvrants.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur 7 vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de 5 secondes sur le contacteur 7.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Nota : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.



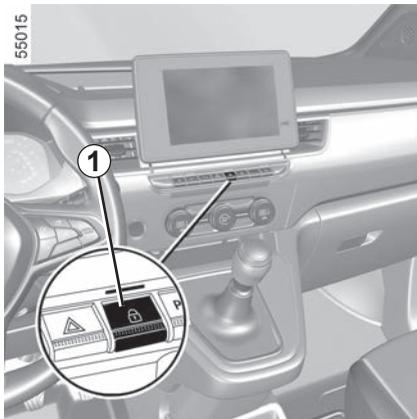
Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre deux signaux sonores.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées par l'intermédiaire de l'écran multimédia ➔ 1.159.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du contacteur **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

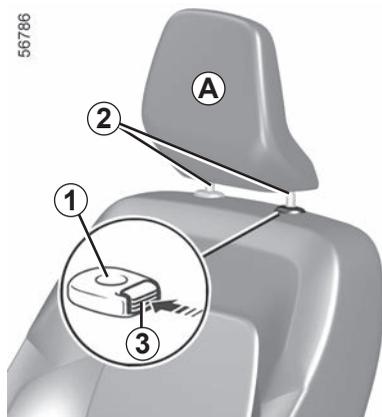


Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

APPUIS-TÊTE AVANT

56786



Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **3** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

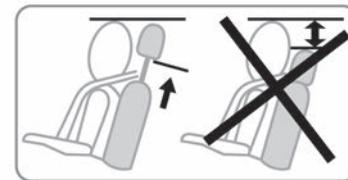
Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton **3** et levez-le jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête **2**.

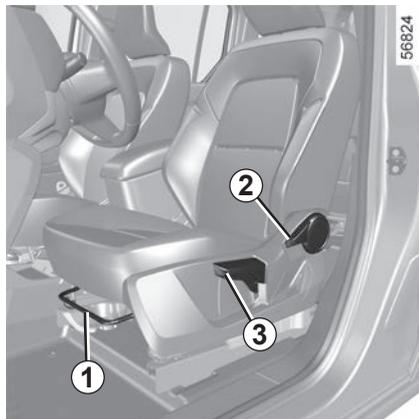
Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1** (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **3** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **2** sur le dossier du siège.

26342



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

SIÈGES AVANT (1/7)



Pour avancer ou reculer

Suivant le siège, levez la barre **1** ou la poignée **4** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur

Manœuvrez le levier **3** autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter l'assise ;
- vers le bas pour descendre l'assise.



Pour incliner le dossier

Suivant le siège, levez le levier **2** et basculez le dossier jusqu'à la position désirée.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement. Pendant la manipulation du siège, veillez à ce que rien ne vienne gêner les parties en mouvement et leur verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

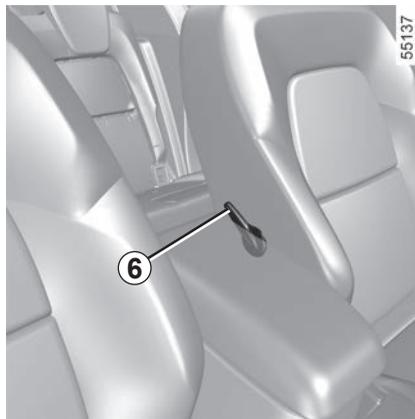
Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT (2/7)

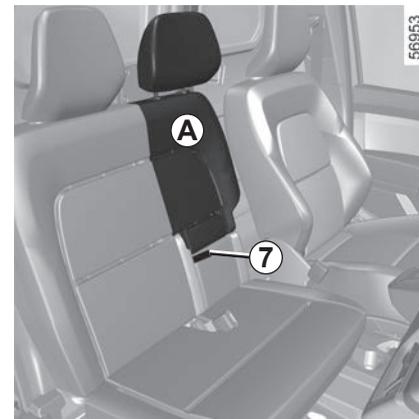


Accoudoir central 5
(suivant véhicule)



Pour régler le siège au niveau des lombaires

Abaissez la manette **6** pour accentuer le soutien et levez-la pour l'atténuer.



Version avec banquette avant 2 places

Suivant véhicule, le dossiers du siège central peut être rabattu.

Pour rabattre le dossier

Tirez sur la languette **7** pour déverrouiller le dossier et abaissez le dossier **A**. Pendant la descente, inclinez l'appuie-tête de façon à le positionner sous la console centrale.

Pour remonter le dossier

Remontez le dossier et encliquez-le. Assurez-vous de son bon verrouillage.

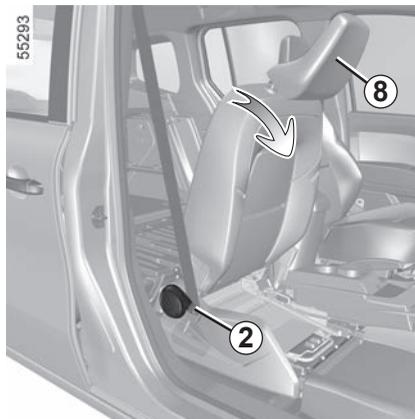
SIÈGES AVANT (3/7)



Position plancher plat version break

Suivant véhicule, le dossier côté passager peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position plancher plat.

- Désactivez l'airbag passager avant
➔ 1.131;
- maintenez la poignée **4** et reculez le siège au maximum;
- tenez le dossier par le haut pour préparer la descente;

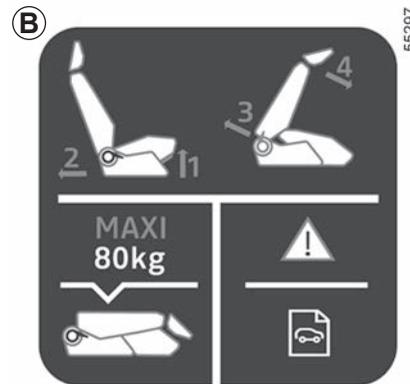


- tirez le levier **2** et rabattez le dossier vers l'avant. Pendant la descente, inclinez l'appui-tête **8** de façon à le positionner sous la planche de bord;
- appuyez sur l'assise pour vous assurer de son bon positionnement sur le plancher;
- veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège;
- le siège se verrouille automatiquement. Assurez-vous de son bon verrouillage.



Veillez à bien retenir le dossier du siège lors de la mise en plancher plat.

Risque de blessures.

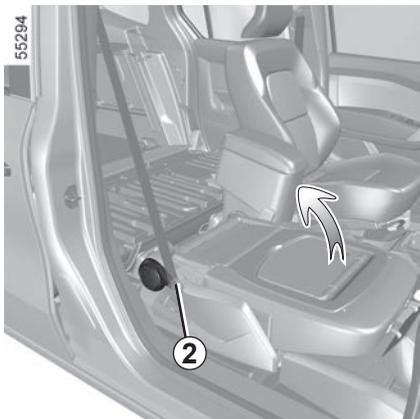


L'étiquette **B** présente sur le siège, vous rappelle ces instructions.

Masse maximum sur le siège en position plancher plat : 80 kg uniformément répartis.

L'étiquette **B** présente sur le siège, vous rappelle ces instructions.

SIÈGES AVANT (4/7)



Repositionnement du siège

Veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Tirez le levier **2** et relevez le dossier, assurez-vous de son bon verrouillage;
- repositionnez l'assise en plaçant votre main sur le devant de l'assise.

Lorsque la banquette arrière est rabattue, manipulez avec précaution les sièges avant.

N'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place ➔ 1.131.



Placez votre main sur le devant de l'assise lors de la remise en place.

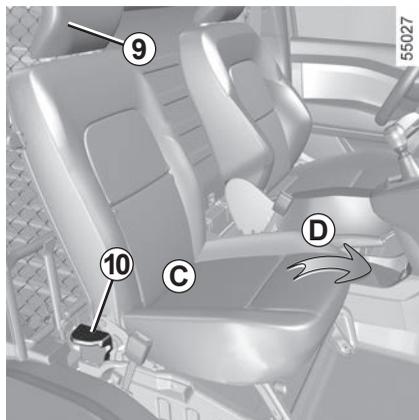
Risque de pincement.



Lors de la mise en position plancher plat du dossier du siège avant, désactivez impérativement l'airbag passager avant.

Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en position plancher plat.

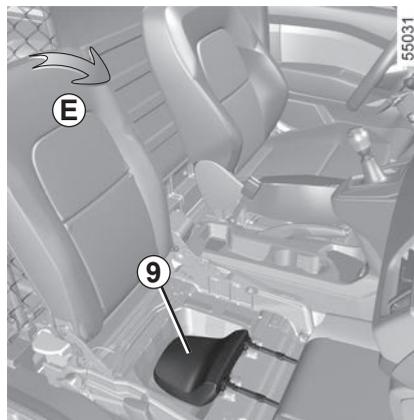
SIÈGES AVANT (5/7)



Position plancher plat version fourgon

Le dossier côté passager peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position plancher plat.

- Désactivez l'airbag passager avant
➔ 1.131;
- assurez-vous que le plancher est dégagé de tout objet;
- déverrouillez l'assise en soulevant la poignée **10** et déplacez l'assise vers l'avant, sur le plancher (mouvement **D**) en le prenant par la partie arrière **C**;



- appuyez sur l'assise pour vous assurer de son bon positionnement sur le plancher. Risque de rayure du dossier du siège en cas de mauvais positionnement;
- retirez l'appui-tête **9** du siège;
- mettez l'appui-tête **9** dans son logement sous l'assise du siège;
- déverrouillez le dossier en soulevant à nouveau la poignée **10** et amenez-le à l'horizontale (mouvement **E**).



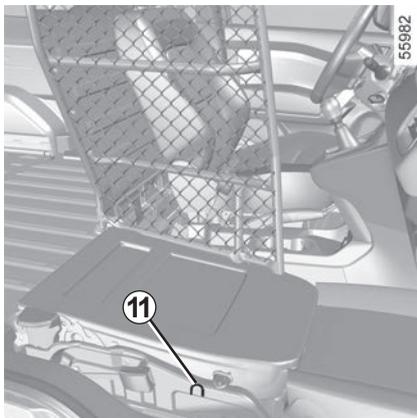
L'étiquette **F** présente sur le latéral de l'assise, vous rappelle ces instructions.



N'utilisez pas le logement de l'appui-tête **9** pour ranger d'autres objets.

Risque d'endommagement du câblage du siège.

SIÈGES AVANT (6/7)



Les anneaux **11** situés de chaque côté du siège passager avant permettent d'arrimer la charge mise sur le siège en position plancher plat.



Pour votre sécurité, fixez les objets transportés lorsque le siège est en position plancher plat.

G



55964

Masse maximum sur le siège en position plancher plat : 80 kg uniformément répartis.

Hauteur maximale sur le siège en position plancher plat : 50 cm.

L'étiquette **G** présente sur le latéral de l'assise, vous rappelle ces instructions.

Pour remettre le siège en position confort, procédez en sens inverse. Assurez-vous du bon positionnement de l'appui-tête.

N'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place ➔ 1.131.

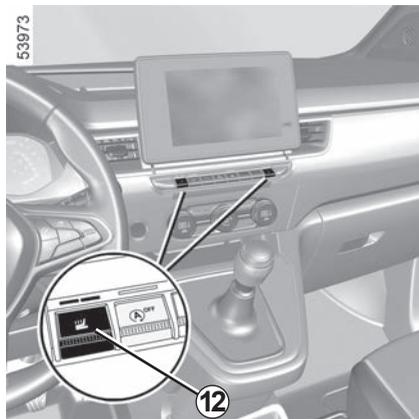


Lors de la mise en position plancher plat du dossier du siège avant, désactivez impérativement l'airbag passager avant.

Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en position plancher plat.

L'étiquette **F** présente sur le latéral de l'assise, vous rappelle ces instructions.

SIÈGES AVANT (7/7)



Sièges chauffants

Contact mis :

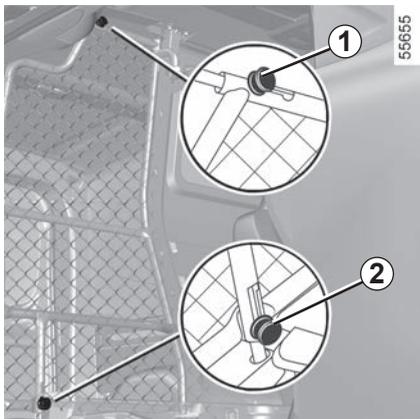
- un premier appui sur le contacteur **12** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

Anomalies de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, le témoin du contacteur **12** du siège concerné s'éteint après cinq secondes environ.

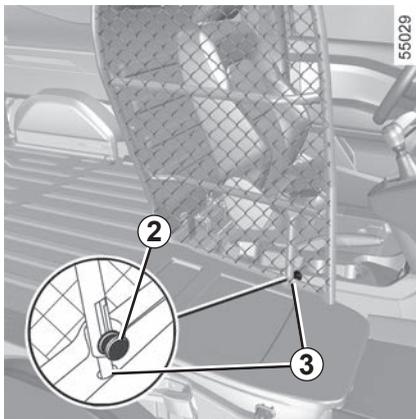
Consultez un Représentant de la marque.

CLOISON DE SÉPARATION PIVOTANTE (1/2)



Pour faire pivoter la cloison

- Désactivez l'airbag passager avant ➔ 1.131;
- mettez le siège dans la position plancher plat ➔ 1.60;
- déverrouillez la partie pivotante de la cloison en actionnant les loquets **1** et **2**;
- avant de pivoter la partie mobile, assurez-vous que les loquets **1** et **2** sont en position déverrouillée;



- faites pivoter la partie mobile à angle droit et verrouillez-la au point **3** en rabaisant le loquet **2**. Assurez-vous du bon verrouillage du loquet **2**.

Lors de la manipulation, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas endommagée.



Ne roulez jamais avec la partie pivotante non verrouillée.

Risque de blessures.



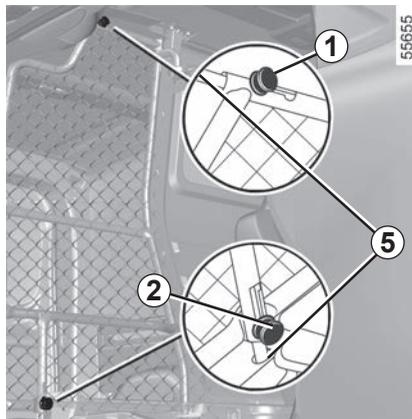
Pour votre sécurité, fixez les objets transportés lorsque le siège est en position plancher plat.

CLOISON DE SÉPARATION PIVOTANTE (2/2)



Pendant l'utilisation de la cloison pivotée, le filet de protection **4** ne doit pas être retiré ou démonté même partiellement.

Risque de blessures par projection des objets de la cellule arrière lors d'un freinage.



Avant de remettre la cloison en position initiale, mettez les loquets **1** et **2** en position déverrouillée.

Remettez la partie pivotante en position initiale, verrouillez le loquet **2** et après, le loquet **1**. Assurez-vous du bon verrouillage des loquets **1** et **2**.

Nota : avant de remettre la partie pivotante en position initiale, assurez-vous de la propreté des points de verrouillage **5**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/10)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage des sièges arrière
↳ 3.41 ↳ 3.44.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

dent.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/10)



Ajustement des ceintures de sécurité

Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;

- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base de cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;
- positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

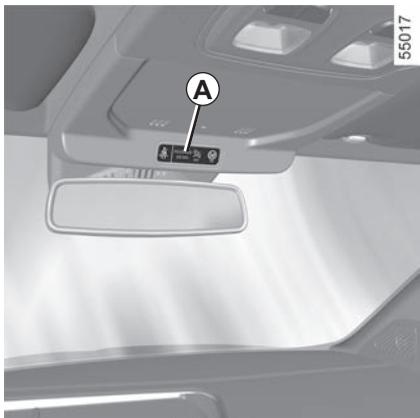
Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/10)



 **Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du ou des passagers avant**

Il s'allume sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure

à 20 km/h, le témoin  clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/10)

Alerte de non-port de ceinture arrière, version châssis standard

(suivant véhicule)

Le visuel **6** ou **7** s'allume sur le tableau de bord à la mise sous contact du véhicule. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- ouverture d'une porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel **6** ou, suivant véhicule, **7** :

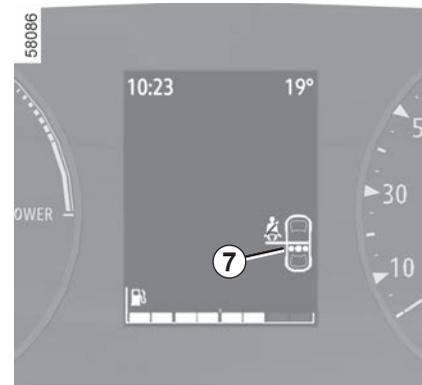
- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **6** ou **7** s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.



Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;
- et
- un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;
- et
- le visuel **6** ou **7** s'affiche pendant au moins 60 secondes, et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.



Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/10)

Alerte de non-port de ceinture arrière, version châssis long

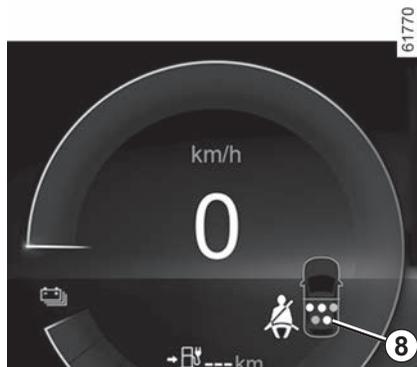
(suivant véhicule)

Le visuel **8** ou **9** s'allume sur le tableau de bord à la mise sous contact du véhicule. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- ouverture d'une porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière ;
- démontage/remontage d'un siège
➔ 3.44.

Lecture du visuel **8** ou, suivant véhicule, **9** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : place occupée et ceinture non bouclée ;
- repère en gris : place non occupée ;
- croix blanche : le siège a été retiré du véhicule ou n'a pas été reconnecté électriquement au véhicule ou en cas de défaillance de la connexion du siège avec le véhicule ➔ 3.44.



Le témoin  de l'afficheur central s'allume également à la mise sous contact si une place arrière est occupée avec la ceinture non bouclée. Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le

témoin  de l'afficheur central s'allume, lorsqu'une place arrière est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel **8** ou **9** qui s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.



Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures arrière est, ou devient débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;
- et
- un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;
- et
- le visuel **8** ou **9** s'affiche pendant 180 secondes environ, et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

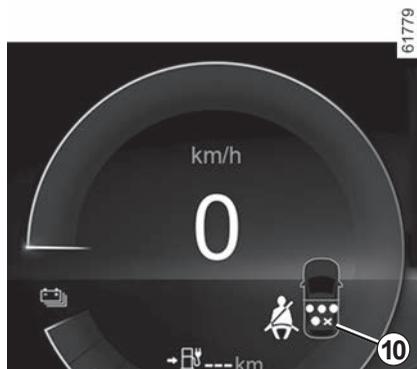
CEINTURES DE SÉCURITÉ (6/10)

Alerte de non-port de ceinture arrière, version châssis long (suite)

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

Nota : suivant véhicule, un objet posé sur l'une des assises arrière peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

Lors du remontage d'un siège dans le véhicule, veillez à rebrancher le connecteur du siège. Dans le cas contraire, les informations de bouclage de la ceinture ne seront pas indiquées dans le visuel **10** ou, suivant véhicule, **11**.



Lorsqu'un ou plusieurs sièges arrière ne sont pas connectés au véhicule, le message « Siège arrière déconnecté » s'affiche au tableau de bord pendant environ 5 secondes :

- à la mise sous contact, si au moins un des sièges n'est pas connecté ;
- contact mis, lors de la déconnection d'un siège.

Chacun des sièges déconnectés est représenté dans le visuel **10** ou **11** par une croix blanche.

Si un siège est représenté sur le visuel **10** ou **11** par une croix blanche alors qu'il est présent dans le véhicule,



le connecteur du siège doit être rebranché selon la procédure de remontage du siège ➔ 3.44.

Si l'affichage persiste, consultez un Représentant de la marque.

En cas de défaillance de la connexion du siège avec le véhicule, le message « Connexion siège à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du visuel **10** ou **11** avec une croix

blanche et du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (7/10)



Réglage en hauteur des ceintures avant

Utilisez le bouton **12** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton **12** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Ceinture passager avant version « Open Sesame »

Déroulez lentement la sangle **13**.
Encliquez le pêne coulissant **14** dans le boîtier de verrouillage **15**.



Version avec banquette avant 2 places

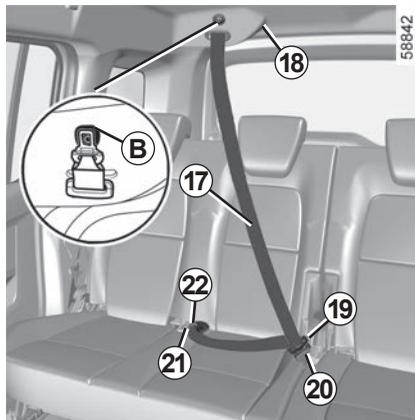
En condition normale d'utilisation, bouclez la ceinture de la place centrale lorsque personne n'est assis à cette place.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (8/10)



Ceintures arrière latérales 16 (version châssis standard)

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Ceinture arrière centrale (version châssis standard)

Déroulez lentement la sangle 17 de son logement 18.

Encliquez le pêne 21 dans le boîtier de verrouillage noir 22.

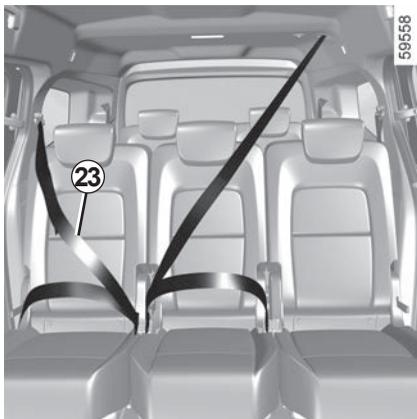
Encliquez le dernier pêne coulissant 20 dans le boîtier de verrouillage rouge 19.

Pour ranger la ceinture, accompagnez celle-ci dans le logement 18 et accrochez le pêne 21 à l'aimant B.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (9/10)



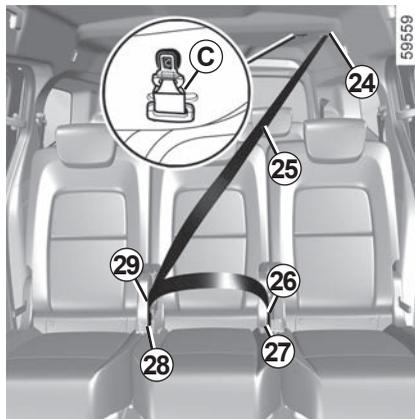
Ceintures arrière latérales de deuxième rangée 23

(version châssis long)

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

Fonctionnalité des sièges arrière

➔ 3.44.



Ceinture arrière centrale de deuxième rangée

(version châssis long)

Déroulez lentement la sangle **25** de son logement **24**.

Encliquez le pêne **26** dans le boîtier de verrouillage noir **27**.

Encliquez le dernier pêne coulissant **29** dans le boîtier de verrouillage rouge **28**.

Pour ranger la ceinture, accompagnez celle-ci dans le logement **24** et, suivant véhicule, accrochez le pêne **26** à l'aimant **C**.



Ceintures arrière de troisième rangée 30

(version châssis long)

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (10/10)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/6)

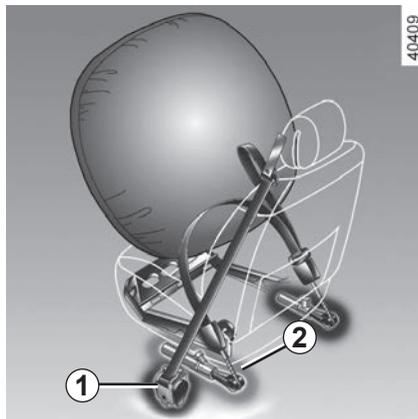
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/6)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/6)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



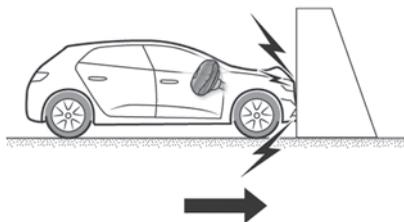
Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

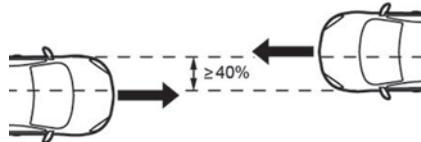
Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/6)

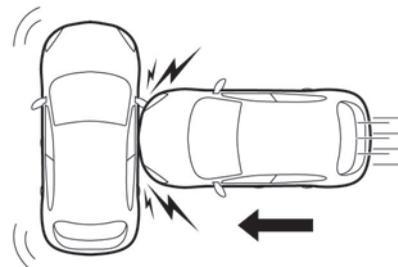


Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.

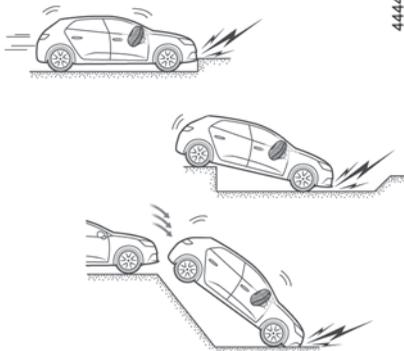


En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40%, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.



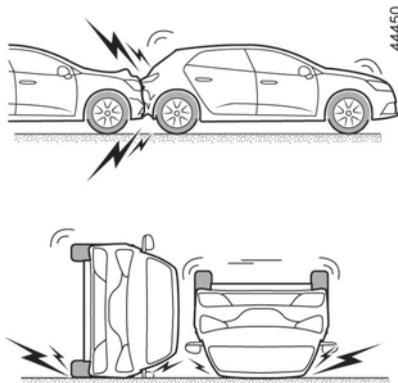
En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (5/6)



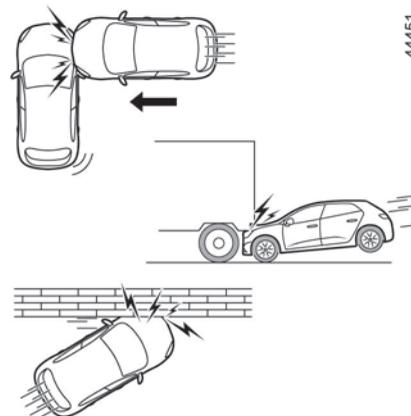
Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;



- choc latéral, impactant l'avant du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (6/6)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➔ 1.69). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➔ 1.131.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales** ;
- **limiteurs d'effort de thorax.**

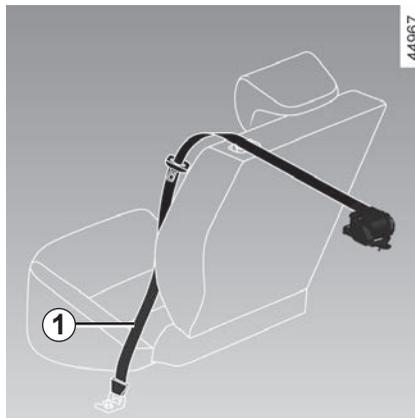
Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



Prétensionneurs des ceintures latérales

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbag latéral

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag équipant, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portes latérales coulissantes, utilisez le dispositif « Sécurité enfants »

➔ 1.49.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.

L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajusté et bouclé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 1.69.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



31235

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



38824

Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route.

Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/3)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/3)

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
 - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
 - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



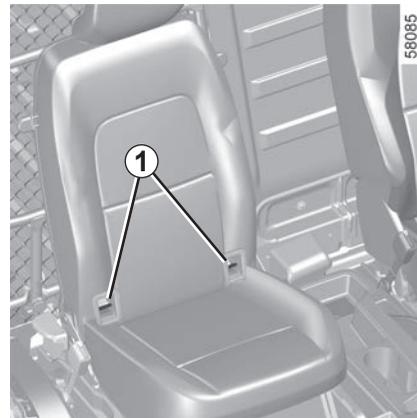
Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



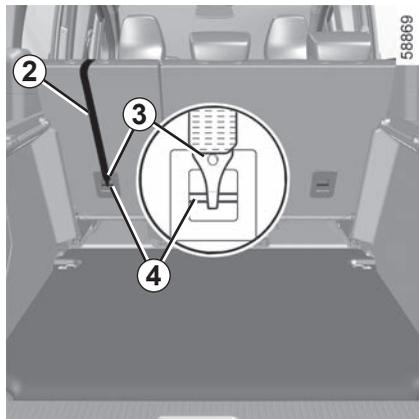
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



58085

Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage .

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (3/3)



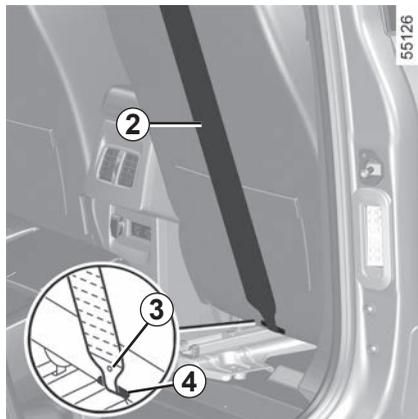
Fixation par système ISOFIX (suite)

Le troisième anneau **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure **2** de certains sièges enfant.

Places arrière

La sangle supérieure **2** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière ➔ 3.62.

Fixez le crochet **3** sur l'un des anneaux **4** repéré par le symbole



Place passager avant

Lorsque le siège passager avant en est équipé, fixez le crochet **3** de la sangle supérieure **2** sur l'anneau **4** repéré par le symbole .

Toutes places

Tendez la sangle supérieure **2** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➔ 1.60.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➔ 1.59.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
- avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 3.38. Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 1.69.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➔ 3.44.



Un siège enfant avec jambe de force ou ISOFIX ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

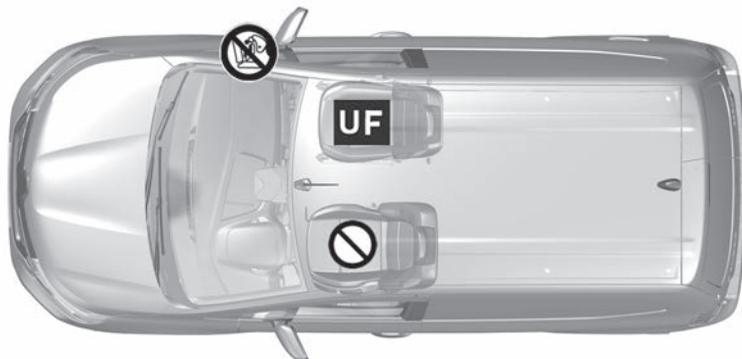


Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (1/20)

Version fourgon « Open Sesame »



55042

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

UF Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (2/20)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon « Open Sesame »			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé (1)
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	UF (2)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	UF (2)	X

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

UF= Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

(2) Suivant véhicule, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (3/20)

Version fourgon avec siège passager rabattable



61843

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

⊘ Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

⊘ Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (4/20)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon avec siège passager rabattable			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé (2)
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (2)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U (2)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3	X

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

B3 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (5/20)

Version fourgon avec siège passager non rabattable



61843

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (6/20)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon avec siège passager non rabattable			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (2) (3)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U (2) (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3 (3)	X

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

(3) Suivant véhicule, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

B2 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

B3 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (7/20)

Version fourgon avec 3 places avant



55042

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

-  Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».
-  Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
-  Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (8/20)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon avec 3 places avant				
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager latéral		Place avant passager central
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (2)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U (2)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U	X	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U	X	X

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (9/20)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break avec siège passager avant non rabattable (châssis standard)					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière	
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé (2) (3)	Places latérales	Place centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (4)	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X	U (6)	U (6) (7)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3 (3)	X	U / B2 (6)	U (6)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (10/20)

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

B3 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

(3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

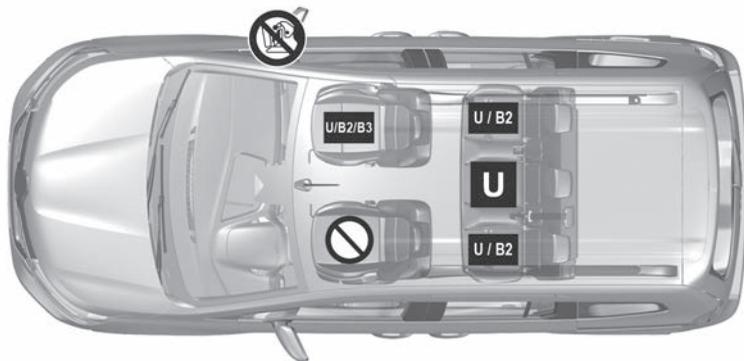
(6) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.38. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



(7) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (11/20)

Version break avec siège passager avant non rabattable (châssis standard)



61844

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

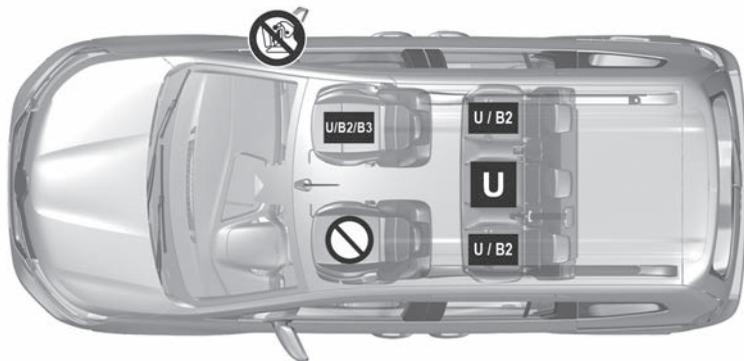


RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (12/20)

Version break avec siège passager avant rabattable (châssis standard)



61844

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

-  Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».
 -  Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
 -  Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.
- B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».
- B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (13/20)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break avec siège passager avant rabattable (châssis standard)					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière	
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé (2) (3)	Places latérales (8)	Place centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (4)	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X	U (6)	U (6) (7)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3 (3)	X	U / B2 (6)	U (6)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (14/20)

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

B3 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

(3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (15° environ).

(4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(6) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.38. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



(7) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

(8) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES : il est interdit d'installer un siège enfant derrière un siège avant rabattu.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (15/20)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break avec siège passager avant non rabattable (châssis long)						
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière de deuxième rangée		Places arrière de troisième rangée
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé (2) (3)	Places latérales	Place centrale	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (4)	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X	U (6)	U (6) (7)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3 (3)	X	U / B2 (6)	U (6)	U / B2 (6)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (16/20)

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

B3 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

(3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(6) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.38. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



(7) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (17/20)

Version break avec siège passager avant non rabattable (châssis long)



Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

⊘ Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

⊘ Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (18/20)

Version break avec siège passager avant rabattable (châssis long)



Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

⊘ Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

⊘ Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (19/20)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break avec siège passager avant rabattable (châssis long)						
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière de deuxième rangée		Places arrière de troisième rangée
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé (2) (3)	Places latérales (8)	Place centrale	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (4)	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X	U (6)	U (6) (7)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3 (3)	X	U / B2 (6)	U (6)	U / B2 (6)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (20/20)

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

B3 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

(3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (15° environ).

(4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(6) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 1.131. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



(7) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

(8) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES : il est interdit d'installer un siège enfant derrière un siège avant rabattu.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (1/15)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon siège passager avant équipé de système ISOFIX					
Type de siège enfant		Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	
				airbag passager activé	sans airbag passager ou désactivé
Nacelle transversale Groupe 0		< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +		< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (1) (2)
Coque/siège dos route	Groupe 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	X	IL (1) (2)
	Groupe 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (1) (2)
Siège face route Groupe 1		9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	IUF - IL (1)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3		15 à 25 kg 22 à 36 kg	B2, B3	IUF - IL (1)	X
Siège i-Size				i-UF (1)	i-U (1) (2)

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (2/15)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

(1) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- **F3 [A], F2 [B], F2X [B1]** : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R3 [C], R2 [D], R2X [D]** : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R1 [E]** : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- **L1 [F], L2 [G]** : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg 22 à 36 kg).



(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ².

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (3/15)

Version fourgon siège passager avant équipé de système ISOFIX



59561



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

L'ancrage  est situé sur le dossier du siège passager avant.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

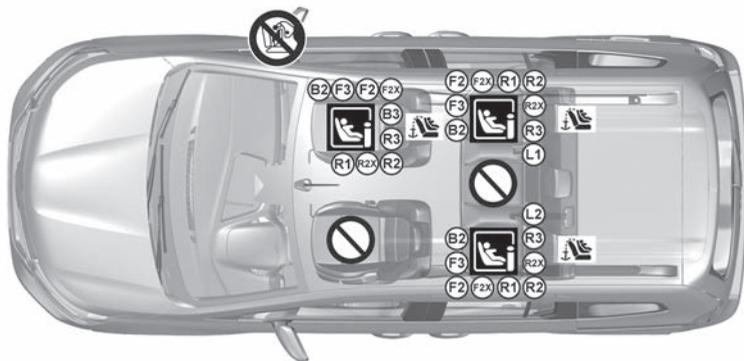


RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (4/15)

Version break siège passager avant équipé de système ISOFIX (châssis standard)



59562

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages  sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le plancher du coffre pour les places arrière.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (5/15)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break siège passager avant équipé de système ISOFIX (châssis standard)						
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager		Places arrière	
			airbag passager activé	sans airbag passager ou désactivé	Places latérales	Place centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X	IL (1)	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2) (5)	IL (3)	X
Coque/siège dos route	Groupe 0 + < à 13 kg	R3 [C]	X	IL (2) (5)	IL (3)	X
	Groupe 1 9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (2) (5)	IL (3)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (3) (4)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	B2	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (3) (4)	X
		B3	IUF - IL (2)	X	X	X
Siège i-Size			i-UF (2)	i-U (2) (5)	i-U	X

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (6/15)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.38. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- **F3 [A], F2 [B], F2X [B1]** : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R3 [C], R2 [D], R2X [D]** : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R1 [E]** : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- **L1 [F], L2 [G]** : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg 22 à 36 kg).



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (7/15)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break siège passager avant non équipé de système ISOFIX (châssis standard)					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	Places arrière	
				Places latérales (4)	Place centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	IL (1)	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2)	X
Coque/siège dos route	Groupe 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	X	IL (2)
	Groupe 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (2)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	IUF - IL (2) (3)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	B2	X	IUF - IL (2) (3)	X
		B3	X	X	X
Siège i-Size			X	i-U	X

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (8/15)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

(1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(2) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(3) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.38. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

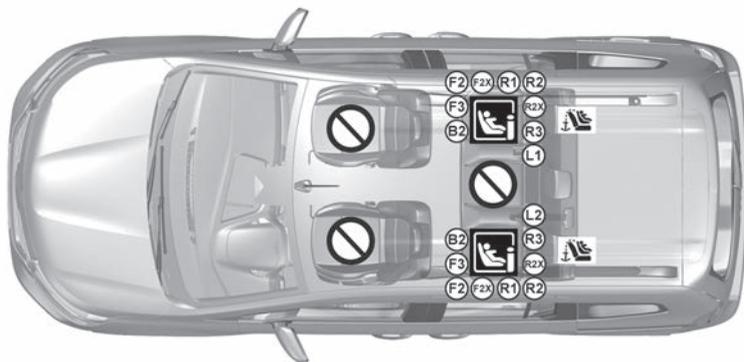
- **F3 [A], F2 [B], F2X [B1]** : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R3 [C], R2 [D], R2X [D]** : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R1 [E]** : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- **L1 [F], L2 [G]** : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg 22 à 36 kg).



(4) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : il est interdit d'installer un siège enfant derrière un siège avant rabattu.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (9/15)

Version break siège passager avant non équipé de système ISOFIX (châssis standard)



Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le plancher du coffre pour les places arrière.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



Pour installer un siège ISOFIX, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (10/15)

Version break siège passager avant équipé de système ISOFIX (châssis long)

61071



 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages  sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le plancher du coffre pour les places arrière.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (11/15)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break siège passager avant équipé de système ISOFIX (châssis long)								
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager		Places arrière de deuxième rangée		Places arrière de troisième rangée	
			airbag passager activé	sans airbag passager ou désactivé	Places latérales	Place centrale		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X	IL (1)	X	X	
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2) (5)	IL (3)	X	IL (3)	
Coque/siège dos route	Groupe 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	X	IL (2) (5)	IL (3)	X	IL (3)
	Groupe 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (2) (5)	IL (3)	X	IL (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (3) (4)	X	IUF - IL (3) (4)	
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	B2	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (3) (4)	X	IUF - IL (3) (4)	
		B3	IUF - IL (2)	X	X	X	X	
Siège i-Size			i-UF (2)	i-U (2) (5)	i-U	X	i-U	

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (12/15)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.38. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- **F3 [A], F2 [B], F2X [B1]** : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R3 [C], R2 [D], R2X [D]** : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R1 [E]** : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- **L1 [F], L2 [G]** : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg 22 à 36 kg).



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.131.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (13/15)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break siège passager avant non équipé de système ISOFIX (châssis long)							
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	Places arrière de deuxième rangée		Places arrière de troisième rangée	
				Places latérales (4)	Place centrale		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	IL (1)	X	X	
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2)	X	IL (2)	
Coque/siège dos route	Groupe 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	X	IL (2)	X	IL (2)
	Groupe 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (2)	X	IL (2)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	IUF - IL (2) (3)	X	IUF - IL (2) (3)	
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	B2	X	IUF - IL (2) (3)	X	IUF - IL (2) (3)	
		B3	X	X	X	X	
Siège i-Size			X	i-U	X	i-U	

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (14/15)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.38. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- **F3 [A], F2 [B], F2X [B1]** : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R3 [C], R2 [D], R2X [D]** : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R1 [E]** : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- **L1 [F], L2 [G]** : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg 22 à 36 kg).



(4) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : il est interdit d'installer un siège enfant derrière un siège avant rabattu.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (15/15)

Version break siège passager avant non équipé de système ISOFIX (châssis long)



61072

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le plancher du coffre pour les places arrière.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



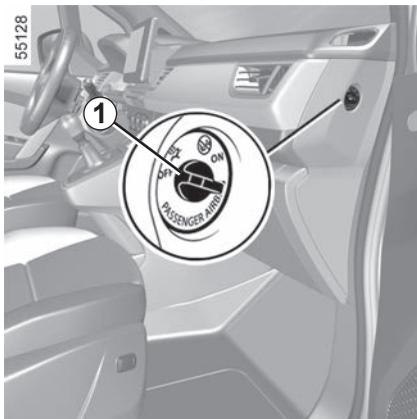
Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.69.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



Pour installer un siège ISOFIX, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (1/3)

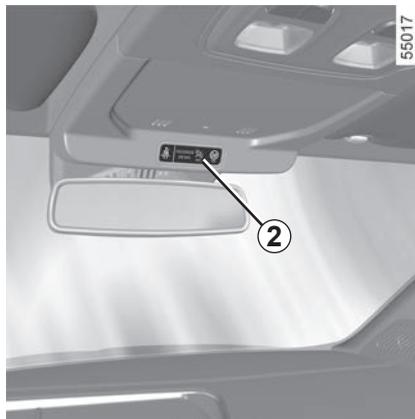


Désactivation airbag passager avant

(suivant véhicule)

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2**.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

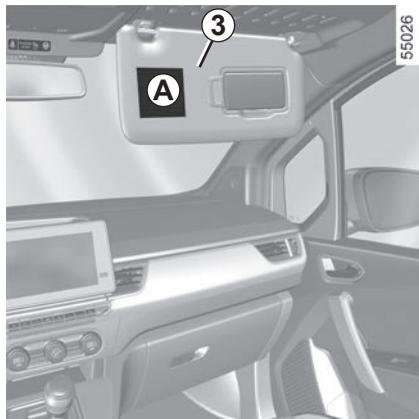
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (2/3)



58034

A



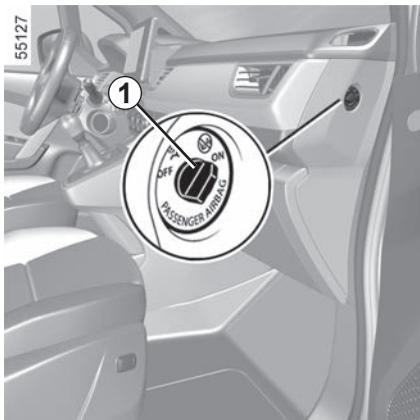
Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

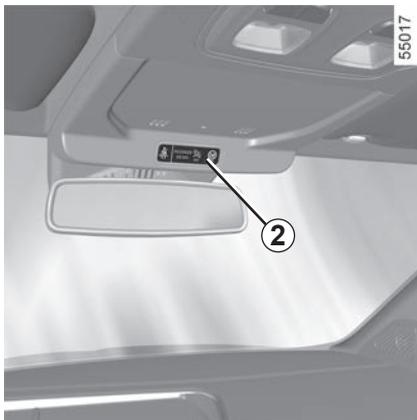
SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (3/3)



Activation airbag passager avant

(suivant véhicule)

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est

éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ 1 minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

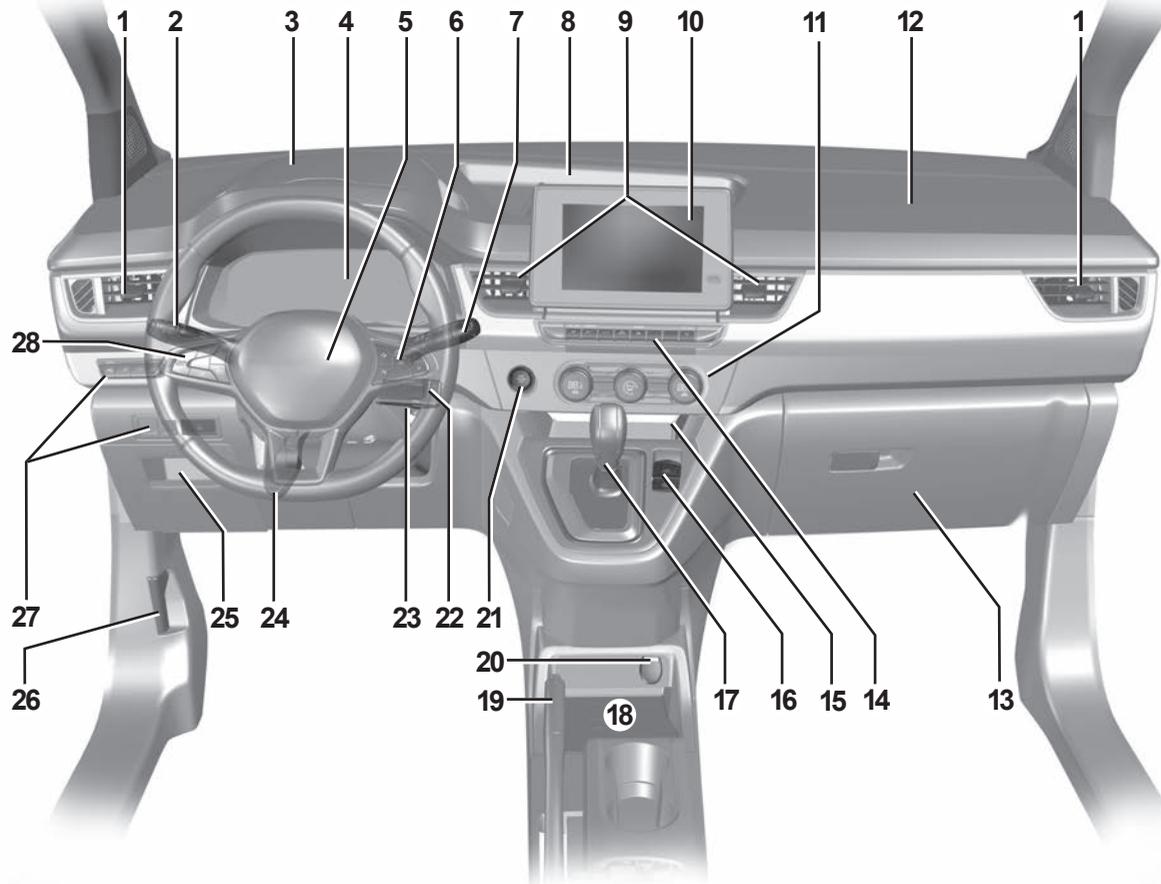


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)



58000

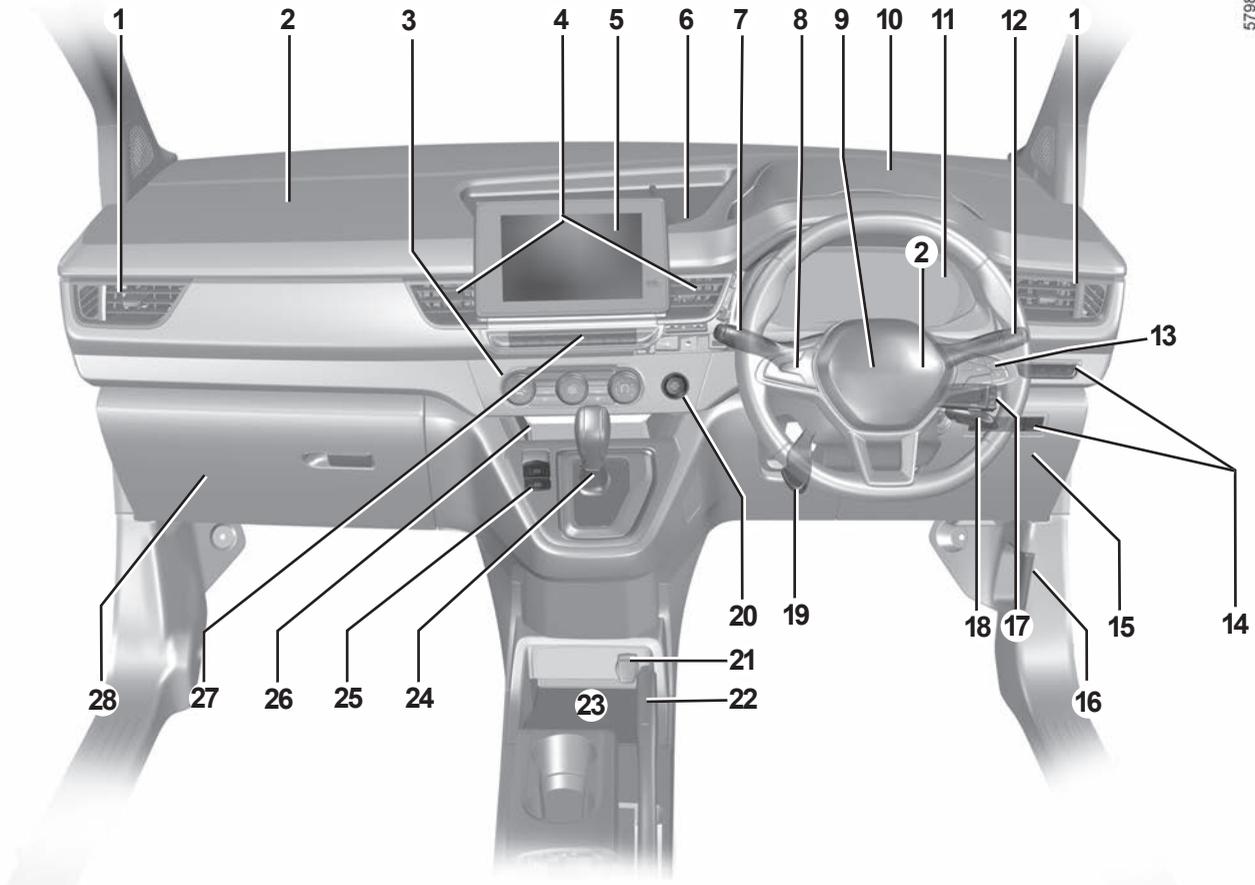
POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1 Aérateur latéral.
- 2 Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard.
- 3 Rangement planche de bord prises USB et prise d'accessoires.
- 4 Tableau de bord.
- 5 Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
- 6 Commandes :
 - de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
 - à distance de la radio, système de navigation.
- 7 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.
- 8 Rangement central planche de bord.
- 9 Aérateurs centraux.
- 10 Écran multimédia.
- 11 Commandes de chauffage ou de climatisation.
- 12 Emplacement airbag passager.
- 13 Boîte à gants.
- 14 Commandes de :
 - sièges chauffants avant ;
 - activation/désactivation du mode ECO ;
 - activation/désactivation du mode conduite ;
 - feux de détresse ;
 - condamnation électrique des portes ;
 - activation/désactivation aide au parking ;
 - stationnement assisté.
- 15 Vide-poches.
- 16 Frein de parking assisté.
- 17 Levier de vitesses.
- 18 Zone de chargeur par induction du téléphone.
- 19 Frein à main.
- 20 Prise accessoires.
- 21 Bouton de démarrage/arrêt du moteur.
- 22 Commandes satellite radio.
- 23 Contacteur de démarrage.
- 24 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
- 25 Vide-poches et trappe à fusibles .
- 26 Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 27 Contacteur de :
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
 - activation/désactivation aide au maintien de voie/alerte de sortie de voie ;
 - activation/désactivation d'ESC ;
 - activation/désactivation du contrôle d'adhérence - Extended grip ;
 - activation/désactivation du chauffage au volant ;
 - activation/désactivation de la fonction pare-brise dégivrant électrique ;
 - activation/désactivation du mode « Confidentialité des données véhicule » ;
 - déverrouillage de la trappe de charge.
- 28 Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)

57983



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1 Aérateur latéral.
- 2 Emplacement airbag passager.
- 3 Commandes de chauffage ou de climatisation.
- 4 Aérateurs centraux.
- 5 Écran multimédia.
- 6 Rangement central planche de bord.
- 7 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.
- 8 Commandes :
 - de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
 - à distance de la radio, système de navigation.
- 9 Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
- 10 Rangement planche de bord prises USB et prise d'accessoires.
- 11 Tableau de bord.
- 12 Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard.
- 13 Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.
- 14 Contacteur de :
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
 - activation/désactivation aide au maintien de voie/alerte de sortie de voie ;
 - activation/désactivation d'ESC ;
 - activation/désactivation du contrôle d'adhérence - Extended grip ;
 - activation/désactivation du chauffage au volant ;
 - activation/désactivation de la fonction pare-brise dégivrant électrique ;
 - activation/désactivation du mode « Confidentialité des données véhicule » ;
 - déverrouillage de la trappe de charge.
- 15 Vide-poches et trappe à fusibles.
- 16 Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 17 Commandes satellite radio.
- 18 Contacteur de démarrage.
- 19 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
- 20 Bouton de démarrage/arrêt du moteur.
- 21 Prise accessoires.
- 22 Frein à main.
- 23 Zone de chargeur par induction du téléphone.
- 24 Levier de vitesses.
- 25 Frein de parking assisté.
- 26 Vide-poches.
- 27 Commandes de :
 - sièges chauffants avant ;
 - activation/désactivation du mode ECO ;
 - activation/désactivation du mode conduite ;
 - feux de détresse ;
 - condamnation électrique des portes ;
 - activation/désactivation aide au parking ;
 - stationnement assisté.
- 28 Boîte à gants.

TÉMOINS LUMINEUX (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

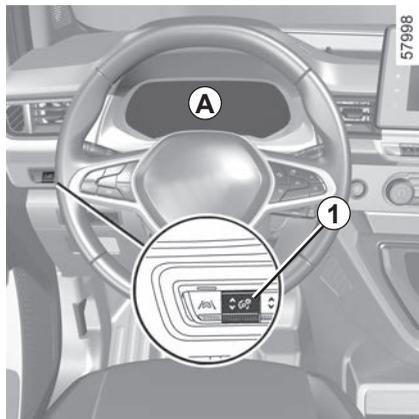
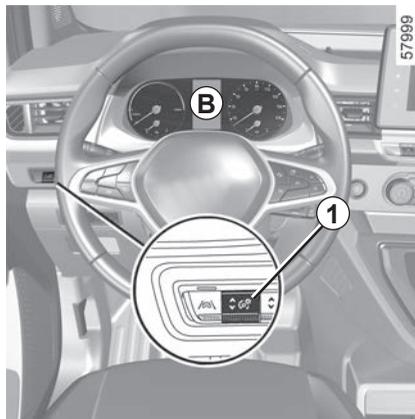


Tableau de bord **A** ou **B** : il s'éclaire à la mise sous contact. Appuyez ou levez le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.



L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de route



Témoin des feux de route automatiques ➔ 1.175



Témoin de feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin d'Airbag

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur démarré, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main ou du frein de parking assisté ➔ 2.11 ➔ 2.12



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant

Il s'allume sur l'afficheur central au démarrage moteur puis, si la ceinture conducteur n'est pas bouclée et que le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ➔ 1.69.



Témoin de porte(s) ouverte(s) ➔ 1.49



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte

S'il s'allume en rouge en roulage accompagné du témoin **STOP**, il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

S'il s'allume en jaune en roulage accompagné du témoin , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoins de régulateur et limiteur de vitesse ➔ 2.82 ➔ 2.86



Témoin du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➔ 2.91

TÉMOINS LUMINEUX (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de température du système électrotechnique

Il s'allume lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule sans couper le contact. La température doit s'abaisser et le témoin doit disparaître. Si ce n'est pas le cas, consultez un Représentant de la marque.

L'allumage du témoin peut être accompagné d'une diminution des performances du véhicule.



Témoin de défaillance électrotechnique

S'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique). Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve ➔ 1.142.



Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin , il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de performance limitée

Il s'allume lorsque la batterie de traction ne délivre temporairement pas sa puissance nominale. Durant ce temps, les performances du véhicule sont réduites.

Adoptez une conduite plus souple jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.



Témoin de la fonction « Centrage voie » ➔ 2.105



Témoin de charge de batterie secondaire 12 volts

S'il s'allume accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique ➔ 1.9.



Témoin de la fonction ECO

Il s'allume lorsque la fonction mode **ECO** est activée ➔ 2.16 ➔ 2.20.



Témoin de branchement du cordon de charge

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule ➔ 1.9.



Témoin d'alerte de survie ➔ 1.142



(Suivant véhicule) Témoin d'alerte, de défaillance ou de non disponibilité de la sécurité avancée ➔ 2.59



Témoins de programmation de charge ➔ 1.22



Témoins de programmation du conditionnement d'air ➔ 3.13

TÉMOINS LUMINEUX (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➔ 2.28.



Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage



Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes ➔ 2.23.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin du système d'alerte de sortie de voie ➔ 2.34



Témoin du système d'aide au maintien de voie ➔ 2.39

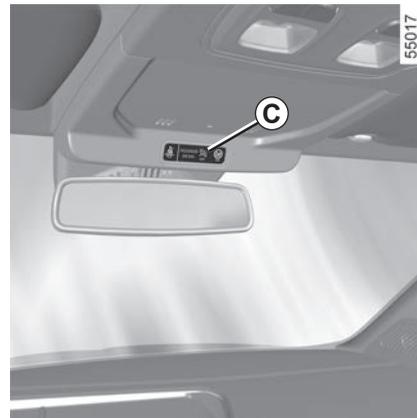


Témoin d'alerte de non présence des mains sur le volant ➔ 2.39



Témoin d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Sur l'afficheur C



Airbag passager ON
➔ 1.131



Airbag passager OFF
➔ 1.131



Témoin d'alerte de non-port des ceintures ➔ 1.67.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/7)

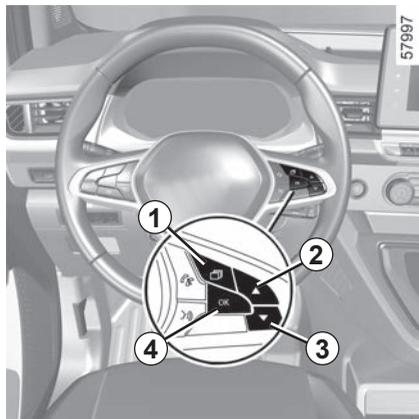
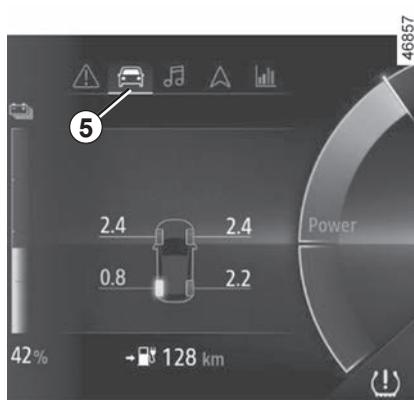


Tableau de bord en miles

(possibilité de passer en km/h)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet véhicule **5** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **2** ou **3** pour atteindre « Réglages », appuyez sur le contacteur **4** « OK » ;
- effectuez la même opération pour atteindre « TABLEAU DE BORD », puis « Unités ».



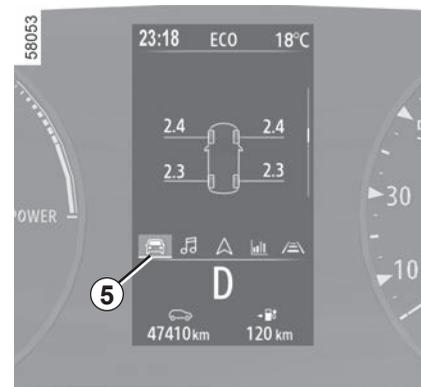
Véhicules équipés d'un écran multimédia

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia, sélectionnez le menu « Réglages », l'onglet « Système » puis « Unités ».

Nota : dans les deux cas, après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour l'utilisation de certaines fonctions d'aides à la conduite, le changement de l'unité de mesure au tableau de bord est nécessaire pour obtenir les informations appropriées lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celle de votre véhicule.



Pour de raison de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/7)



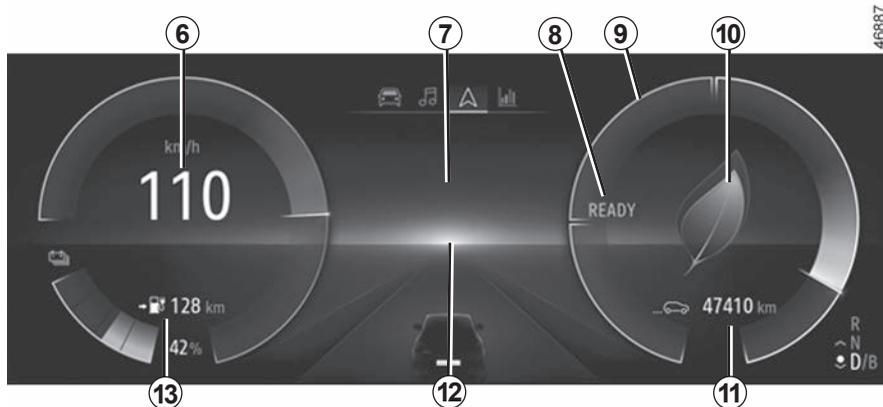
Tableau de bord A

Il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message. Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia ➔ 1.159.

Indicateur de vitesse 6



Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Informations multimédia 7

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Message véhicule prêt à rouler 8

Le message « **READY** » s'allume dès le démarrage du moteur et s'éteint dès que la vitesse est supérieure à 5 km/h environ.

Powermètre 9 ➔ 2.16

Indicateur de style de conduite 10 ➔ 2.16

Totaliseur général 11 ➔ 1.152

Ordinateur de bord 12 ➔ 1.149

Autonomie prévisible 13.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (3/7)



Temps de charge restant 15

Taux de charge de la batterie de traction 16

Témoin ouvrant 17

Il indique qu'un ouvrant (porte, coffre ou trappe de charge) est ouvert ou mal fermé.

Niveau de charge 18

La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Témoin de branchement du cordon de charge 19
(suivant véhicule)

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule.

Seuil de réserve

Lorsque la batterie de traction atteint environ 12% de charge, la jauge et le

témoin **14**  s'allument en jaune, accompagnés d'un signal sonore. Pour optimiser votre autonomie ➔ 2.20.

Seuil d'immobilisation imminente

Lorsque le niveau de charge atteint environ 6%, un signal sonore retentit de nouveau et la jauge s'allume en rouge. Lorsque le niveau de charge atteint environ 5%, la valeur de l'autonomie n'est plus affichée.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (4/7)

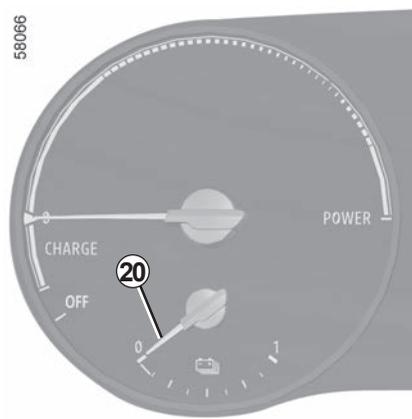


Tableau de bord **B**

Il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message. Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia ➔ 1.159.



Niveau de charge **20**

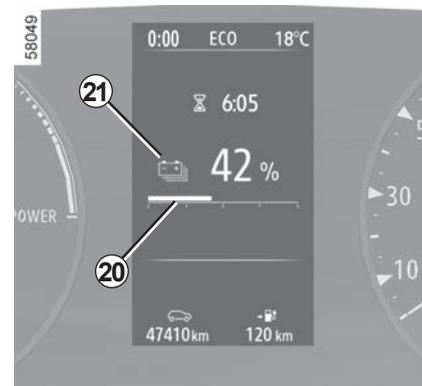
La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Seuil de réserve

Lorsque la batterie de traction atteint environ 12% de charge, la jauge et le

témoin **21**  s'allument en jaune, accompagnés d'un signal sonore.

Pour optimiser votre autonomie ➔ 2.20.



Seuil d'immobilisation imminente

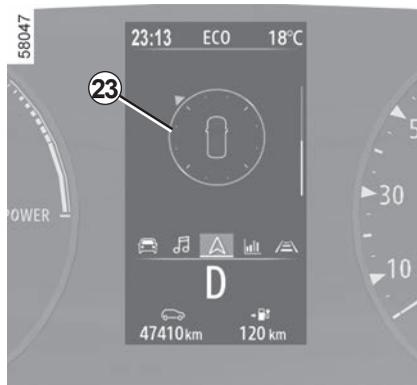
Lorsque le niveau de charge atteint environ 6%, un signal sonore retentit de nouveau et la jauge s'allume en rouge. Lorsque le niveau de charge atteint environ 5%, la valeur de l'autonomie n'est plus affichée.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (5/7)



Message véhicule prêt à rouler 22

Le message « **READY** » s'allume dès le démarrage du moteur et s'éteint dès que la vitesse est supérieure à 5 km/h environ.

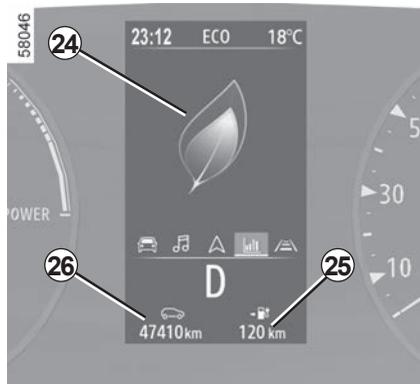


Informations multimédia 23

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

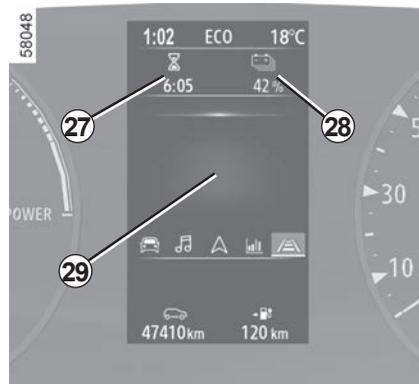
AFFICHEURS ET INDICATEURS (6/7)



Indicateur de style de conduite 24 ➔ 2.16

Autonomie prévisible 25.

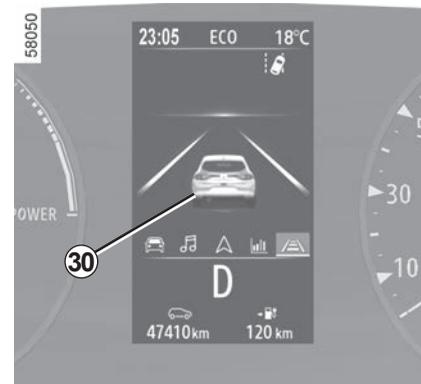
Totaliseur général 26 ➔ 1.152



Temps de charge restant 27

Taux de charge de la batterie de traction 28

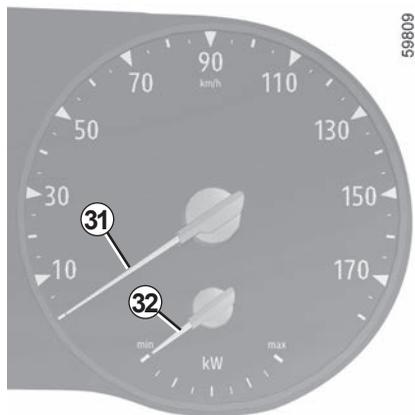
Ordinateur de bord 29 ➔ 1.149



Témoin ouvrant 30

Il indique qu'un ouvrant (porte, coffre ou trappe de charge) est ouvert ou mal fermé.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (7/7)



Indicateur de vitesse 31 et suivant véhicule, 33

Côntrolez votre vitesse uniquement par l'indicateur de vitesse homologué 31.

L'indicateur 33 est donné à titre indicatif.

Niveau de puissance disponible 32

La jauge indique le niveau instantané de puissance moteur disponible. Ce niveau peut varier entre « min » et « max » en fonction des conditions de température extérieure ainsi que de la quantité d'énergie batterie disponible.



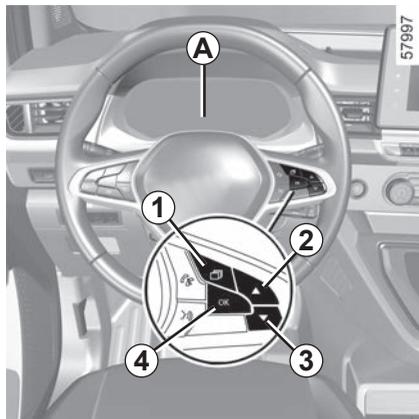
Le niveau « max » étant la pleine capacité du moteur à délivrer sa puissance maximale.

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lu-

mineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/3)



Ordinateur de bord A ou B

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;
- menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ 1.159.

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.



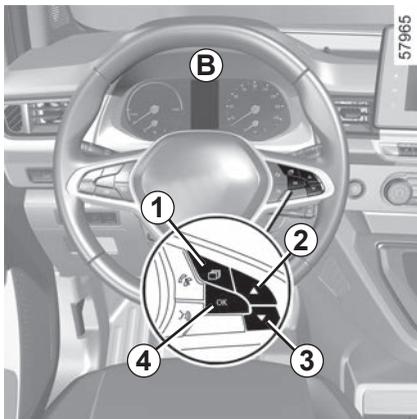
Véhicule équipé de l'ordinateur de bord A

Les fonctions sont réparties dans les zones **5**, **6**, **7**, et **8**. Suivant le style sélectionné, l'emplacement des zones diffère.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les zones, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur le contacteur **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».



ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/3)



Véhicule équipé de l'ordinateur de bord **B**

Appuyez sur le contacteur **1**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule ».

Faites des appuis successifs sur les commandes **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».

Sélections

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

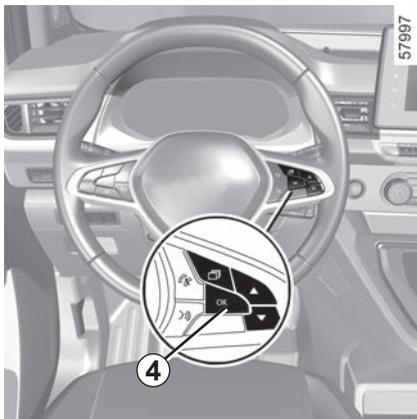
Depuis l'onglet véhicule :

- a) paramètres de voyage :
 - consommation d'énergie moyenne depuis le dernier top départ et consommation d'énergie instantanée ;
 - distance parcourue depuis le dernier Top départ et vitesse moyenne.
- b) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- c) heure (suivant véhicule) ;
- d) intervalle de révision ;
- e) uniquement à l'arrêt, menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ 1.159.

Depuis l'onglet message :

- f) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (3/3)



Mise à zéro des paramètres de voyage (Top départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **4** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation des valeurs de consommation d'énergie

Certains équipements du véhicule consomment de l'énergie : l'énergie consommée par le véhicule peut donc être différente de l'énergie consommée au compteur électrique.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation d'énergie moyennes et de vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Réinitialisation de l'autonomie prévisible

Après une recharge complète de la batterie de traction, vous pouvez choisir entre deux types de réinitialisation : volontaire ou automatique.

Réinitialisation volontaire

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **4** « OK » pour réinitialiser l'autonomie.

Réinitialisation automatique

L'autonomie est réinitialisée automatiquement en fin de recharge complète de la batterie de traction à une valeur calculée sur la consommation d'énergie depuis le dernier Top Départ.

Certaines informations de l'ordinateur de bord apparaissent sur l'afficheur du système de navigation.

La mise à zéro du totaliseur des paramètres de voyages... s'effectue simultanément sur l'ordinateur de bord et sur le système de navigation.

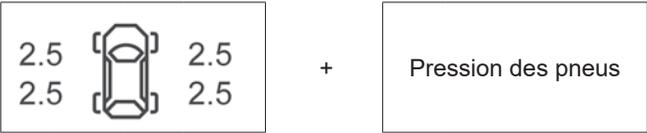
ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>Consommation</p>  <p>+ 13,4 kW</p>  <p>12,8 kWh/100</p>	<p>a) Paramètres de voyage.</p> <p> Consommation d'énergie instantanée.</p> <p> Consommation d'énergie moyenne. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Trajet</p> <p>42,2 km/h</p> <p>1284,7 km</p>	<p> Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p> <p> Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
 	 b) Réinitialisation de la pression des pneumatiques ➔ 2.23  c) Heure

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<div data-bbox="107 273 508 426" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Révision dans 1936 km ou 3 mois</div>	<p data-bbox="662 277 934 303">d) Intervalle de révision.</p> <p data-bbox="686 318 1427 393">Distance restante à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètre), puis lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul data-bbox="686 396 1427 557" style="list-style-type: none"><li data-bbox="686 396 1427 449">– intervalle inférieur à 1 500 km ou un mois : le message « Révision dans » s'affiche accompagné de la distance et du temps ;<li data-bbox="686 452 1427 505">– révision imminente : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;<li data-bbox="686 508 1427 557">– intervalle égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . <p data-bbox="686 572 1427 598">Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p data-bbox="81 721 1034 747">Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien.</p> <p data-bbox="81 747 1427 796">L'intervalle de révision ne doit être réinitialisé qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien de votre véhicule.</p> <p data-bbox="81 810 1427 860">Particularité : pour réinitialiser l'intervalle de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p>	

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<div data-bbox="187 288 477 418" style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-bottom: 20px; text-align: center;">Réglages (OK)</div> <div data-bbox="187 471 477 601" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Coffre ouvert</div>	<p data-bbox="583 337 651 370"></p> <p data-bbox="681 344 1403 370">e) Menu de personnalisation des réglages du véhicule ➤ 1.159.</p> <p data-bbox="583 519 651 553"></p> <p data-bbox="681 524 1230 624">f) Journal de bord. Affichage successif :<ul style="list-style-type: none">– des messages d'information ;– des messages d'anomalie de fonctionnement.</p>

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Débrancher câble pour démarrer »	Indique que le cordon de charge est toujours branché au véhicule.
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Vérifier les branchements »	Débranchez puis rebranchez le véhicule. Si le message s'affiche toujours, cela peut venir d'une autre cause liée aux conditions extérieures de charge ou à l'installation à domicile.
« Coupure courant durant la charge »	Indique un problème électrique durant la charge. Relancez la charge. Si cela ne fonctionne pas, faites vérifier l'installation électrique.
« Prise de terre non conforme »	Indique un défaut de mise à la terre de la borne de charge ➔ 1.9 : faites vérifier l'installation électrique par un professionnel qualifié.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales ou du système de gestion de la batterie secondaire 12V.
« Système freinage à contrôler »	Indique une usure ou la nécessité de contrôler le système de freinage.
« Prise véhicule à contrôler »	Indique un échauffement au niveau de la prise de charge côté véhicule. Attendez environ 20 minutes et refaites un nouvel essai Si cela ne fonctionne pas, faites appel à un Représentant de la marque.
« Système élec à contrôler »	Indique une défaillance du système de traction.
« Appel SOS à contrôler »	Indique une défaillance dans le système d'appel d'urgence.
« Charge batterie impossible »	Indique une défaillance du système de recharge de la batterie de traction.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« panne moteur électrique »	Indique une perte de puissance du véhicule.
« panne électrique »	Indique une panne du système électrique.
« crevaison »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (1/3)



Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Accès au menu de réglage

Pour accéder aux différents réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélection des réglages

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

- a) « Conduite » :
 - Volume des clignotants ;
- b) « Accès » :
 - Débloccage porte conducteur ;
 - Blocage portes en roulant ;
 - Ouvrir/fermer en « mains libres » ;
 - Fermeture à l'éloignement/ouverture à l'approche ;
 - Son fermeture à l'éloignement ;
 - Mode silencieux ;
 - Verrouillage automatique ;
- c) « Essuyage et éclairage » :
 - Éclairage d'accompagnement ;
 - Essuyage en marche arrière ;
 - Essuyage avant automatique ;
 - Essuyage après lavage ;

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;
- Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver,

ou

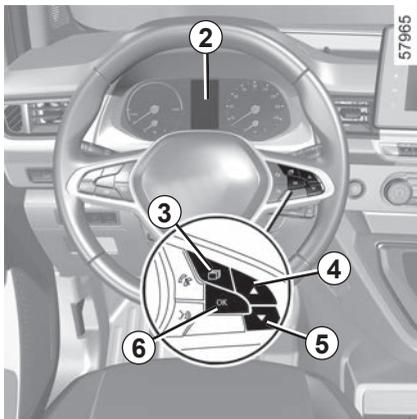
- une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (2/3)



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Accès au menu de réglage sur l'afficheur 2

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ». Faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Réglages », puis validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK ».

Sélection des réglages

Naviguez à l'aide de la commande **4** ou **5** pour sélectionner la fonction à modifier et appuyez sur le contacteur **6** « OK » pour valider (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « TABLEAU DE BORD » :

- Langue ;
- Unité ;
- Style ;
- Couleur ;

b) « VEHICULE » :

- Essuyage arrière en marche AR ;
- Essuyage auto du pare-brise ;
- Essuie goutte avant-arrière ;
- Accueil externe ;

c) « AIDES PARKING » :

- Volume bip ;

d) « AIDES CONDUITE » :

- Sortie de voie volume ;
- Sortie de voie sensibilité ;
- Sortie de voie vibration ;
- Maintien de voie sensibilité ;
- Angle mort ;
- Sensibilité freinage actif ;
- Sécurité avancée ;
- Alerte vitesse ;
- Alerte distance ;

e) « ECLAIRAGE » :

- Plafonnier Mode Auto ;
- Suivi éclairage automatique ;
- Suivi éclairage : XX s ;

f) « ACCES » :

- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir / Fermer en « mains libres » ;
- Déblocage porte conducteur seule ;
- Recondamnation automatique ;
- Verrouillage silencieux ;
- Ouvrir/Fermer en automatique ;
- Déploiement Auto Rétroviseurs ;

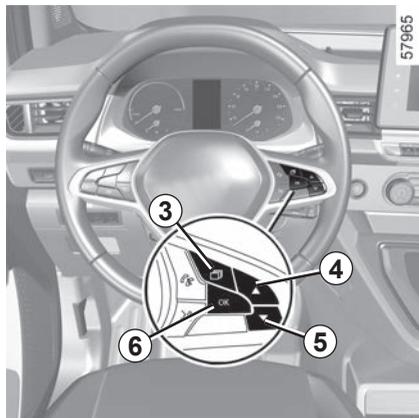
g) « REINITIALISATION ».



fonction activée

fonction désactivée

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (3/3)



Une fois la ligne sélectionnée, appuyez sur le contacteur **6** « OK » pour modifier la fonction.

Si vous sélectionnez l'un des choix « AIDES PARKING » puis « VOLUME » ou « TABLEAU DE BORD » puis « LANGUE », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord). Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK », la valeur sélectionnée

est représentée par devant la ligne.

Pour sortir du menu, appuyez sur le contacteur **4** ou **5** pour atteindre « RETOUR » et validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK ». Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.

Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant. Au-delà de 20 km/h, l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

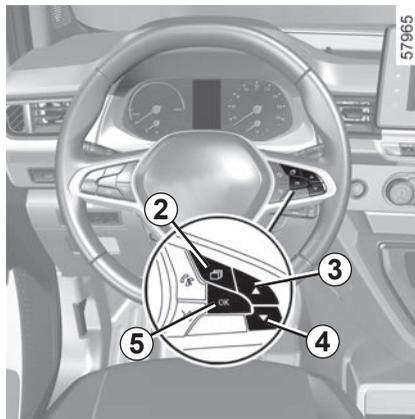
HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIURE (1/2)



Véhicules équipés d'un écran multimédia

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

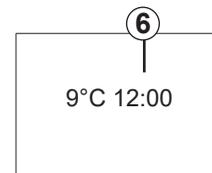


Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4**, pour atteindre le réglage de l'heure **6**.

Faites un appui long sur le contacteur **5** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.



Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

Réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)



Indicateur de température extérieure 7

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3 °C et $+3\text{ °C}$, les caractères **°C** clignotent (signalisation de risque de verglas).

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

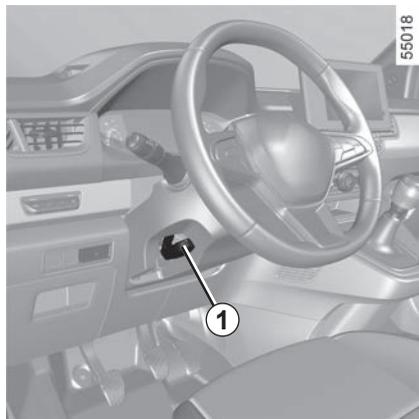
Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE (1/2)



Réglage en hauteur et en profondeur du volant

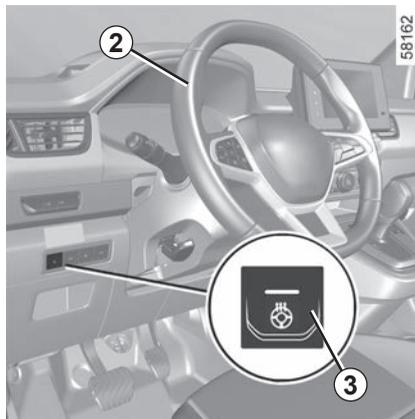
Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Chauffage du volant

(suivant véhicule)

Cette fonction assure le chauffage du volant de direction **2**.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3**, le témoin du contacteur s'allume.

Désactivation de la fonction

- En automatique :

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes. Le témoin du contacteur **3** s'éteint.

Nota : après un arrêt automatique de la fonction, pour relancer celle-ci, appuyez deux fois sur le contacteur **3**.

Sans nouvel appui sur le contacteur **3**, la fonction se réactivera à la prochaine mise sous contact.

- En manuel :

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le contacteur **3**. Le témoin du contacteur **3** s'éteint.

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE (2/2)

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



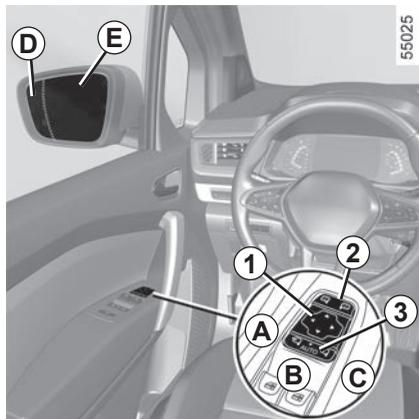
Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

La manœuvre rapide du volant pourrait émettre un bruit, ce qui est normal.

RÉTROVISEURS (1/4)



Rétroviseurs extérieurs

Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière ➔ 3.5 ➔ 3.9.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs rabattables

(suivant véhicule)

Le rabattement des rétroviseurs au verrouillage du véhicule est automatique (contacteur **3** en position **B**).

Dans tous les cas, vous pouvez forcer le rabattement (contacteur **3** en position **C**) ou le déploiement (contacteur **3** en position **A**) des rétroviseurs.

Le mode automatique est alors désactivé. Pour le réactiver, positionnez le contacteur **3** en position **B**.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

Fonction d'accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Pour accéder à la fonction accueil et au revoir, reportez-vous à la notice multimédia.

Activez ou désactivez la fonction en sélectionnant (ON ou OFF).

Suivant le choix sélectionné, les rétroviseurs se déploieront :

- à la mise sous contact suivante (fonction désactivée) ;
- à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule (fonction activée).



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **E** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **D** permet d'accroître la visibilité latérale arrière.

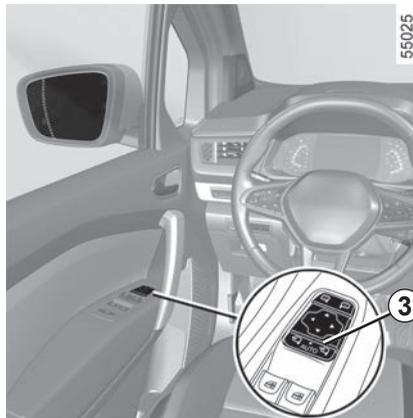
RÉTROVISEURS (2/4)



Rétroviseurs rabattables manuelle

Pour rabattre le rétroviseur, tirez-le vers la vitre de la porte jusqu'à entendre un claquement mécanique.

Pour remettre le rétroviseur dans la position d'utilisation, procédez en sens inverse. Assurez-vous du son bon verrouillage .

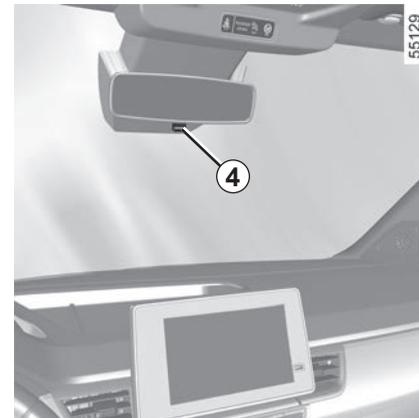


Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur 3. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur le contacteur 3 jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.



Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

Rétroviseur avec levier 4

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier 4 situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier 4

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule qui vous éclaire ou en cas de forte luminosité.

RÉTROVISEURS (3/4)

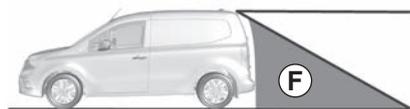


Écran du système de rétrovision par caméra

L'écran 5 peut s'orienter de gauche à droite et de haut en bas ➔ 1.170.

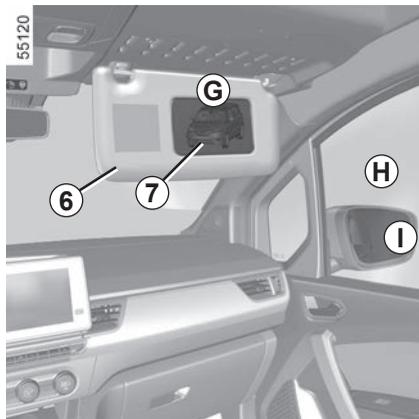


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



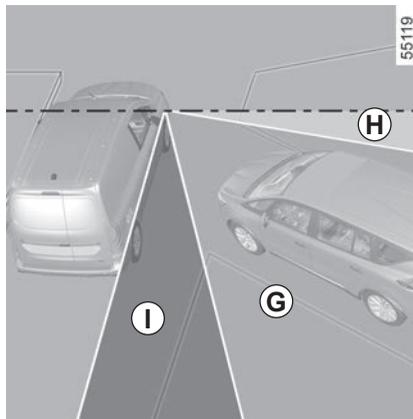
Le champ de vision de la caméra ne couvre pas la totalité de l'environnement arrière du véhicule, notamment dans la zone d'angle mort **F**.

RÉTROVISEURS (4/4)



Rétroviseur grand angle 7 (suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil **6** pour accéder au miroir spécifique permettant, lors de manœuvres, d'accroître la visibilité latérale.



Les différentes zones vues par le conducteur sont :

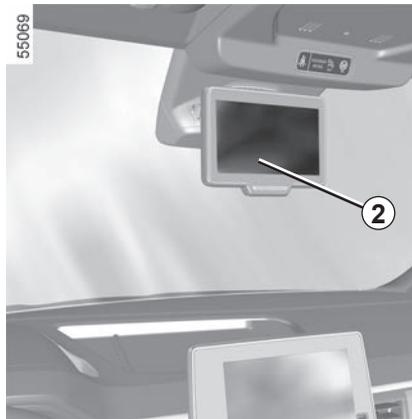
- **G** dans le miroir du rétroviseur grand angle ;
- **H** à travers la vitre passager avant ;
- **I** dans le miroir du rétroviseur extérieur.

RÉTROVISION PAR CAMÉRA (1/4)



A la mise sous contact du véhicule, l'écran **2** fixé sur la console centrale de pavillon affiche l'environnement arrière transmis par la caméra **1**.

Nota : l'écran **2** peut s'orienter de gauche à droite et de haut en bas.



Dégivrage de la caméra arrière

Par temps froid, cette fonction permet un dégivrage électrique rapide de la caméra.

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui des rétroviseurs électriques
↳ 3.5 ↳ 3.9.

Veillez à ce que la caméra **1** ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

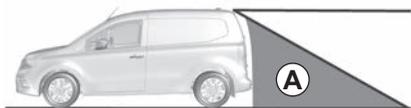


Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

RÉTROVISION PAR CAMÉRA (2/4)

55071



Fonctionnement

Le champ de vision de la caméra ne couvre pas la totalité de l'environnement arrière du véhicule, notamment dans la zone d'angle mort **A**.



55072

Arrêt de la fonction

L'affichage s'éteint :

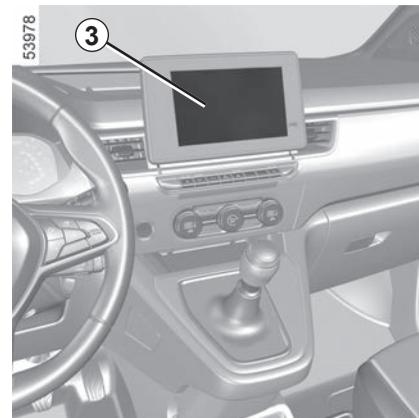
- après un délai de 2 minutes minimum après la coupure du contact ;
- immédiatement après le verrouillage de la voiture.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran **2** peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être partiellement perturbée.

Par faible luminosité ou par mauvais temps, l'image restituée à l'écran peut être dégradée.

53978



Particularités liées à la marche arrière

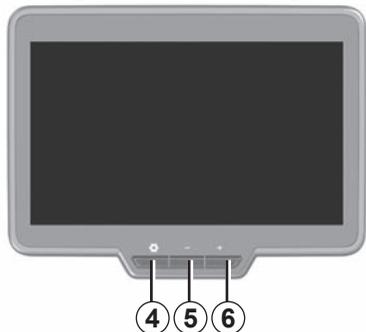
Au passage de la marche arrière, la caméra située sur la porte arrière transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule ➔ 2.129.

Véhicules équipés d'un écran multimédia 3

En cas de marche arrière, en raison de la zone d'angle mort de la rétrovision **A**, soyez attentif aux informations de la caméra de recul (écran multimédia) en complément de celles fournies par la rétrovision ➔ 2.129.

RÉTROVISION PAR CAMÉRA (3/4)

55072



Réglage de l'afficheur et de la caméra

Un premier appui sur le bouton **4** permet d'accéder au menu de réglage.

Faites des appuis successifs sur le bouton **4** pour faire défiler les options de réglage jusqu'à l'option de réglage souhaitée .

Utilisez les boutons **5 « - »** et **6 « + »** pour ajuster ou activer/désactiver le paramètre souhaité.

Sélection des réglages :

- a) réglage de la luminosité ;
- b) ajustement de l'angle de vision vertical ;
- c) ajustement de l'angle de vision horizontal ;
- d) activation/désactivation de l'ajustement automatique de l'angle vertical selon la vitesse ;
- e) suivant véhicule, activation/désactivation de l'affichage de la caméra de recul ;
- f) reset, pour réinitialiser les réglages par défaut.

La sortie du menu des réglages peut se faire :

- automatiquement après cinq secondes environ et sans action sur les boutons ;

ou

- par appui sur les boutons **5 « - »** ou **6 « + »** sur l'onglet « **X** ».

Nota : l'ajustement automatique de l'angle vertical selon la vitesse ne fonctionne pas si l'angle de vision vertical a été ajusté au maximum.

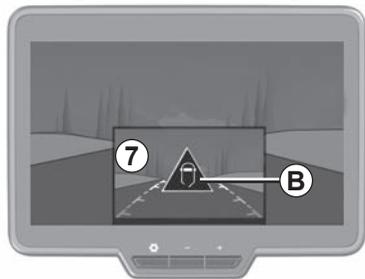
A chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend les réglages enregistrés lors du dernier arrêt du moteur.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Réglez le champ de vision du système et des rétroviseurs latéraux avant de prendre la route (et en particulier, en cas de changement de charge du véhicule).

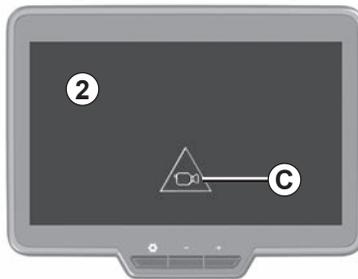
RÉTROVISION PAR CAMÉRA (4/4)



55689

Particularité

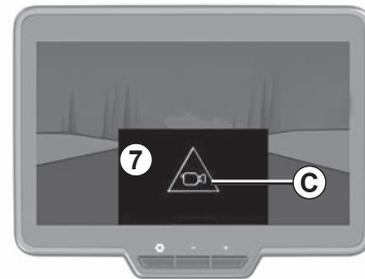
En cas de marche arrière, pour les véhicules non équipés du système multimédia, lorsque la porte arrière est ouverte ou mal fermée, le témoin **B** apparaît sur l'affichage **7**.



55687

Anomalies de fonctionnement

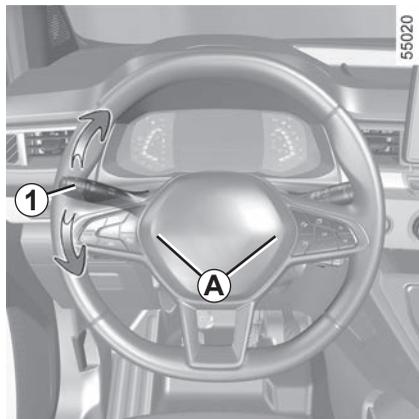
Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **C** apparaît en fond noir sur l'écran **2** ou, suivant véhicule, sur l'affichage **7** pour la caméra de recul. Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).



55688

Si l'affichage du témoin **C** en fond noir persiste, consultez un Représentant de la marque.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

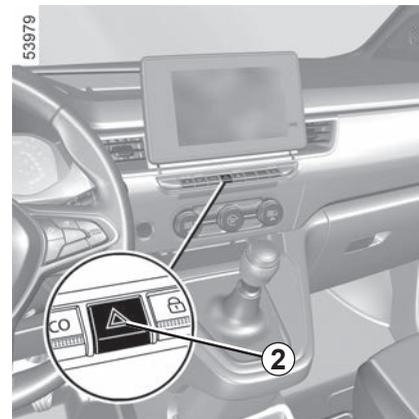
Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

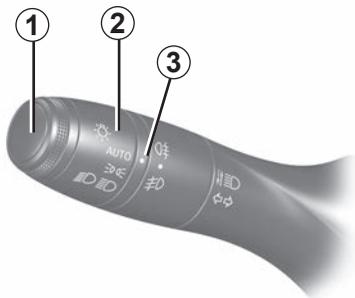
Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.



Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/6)



55023

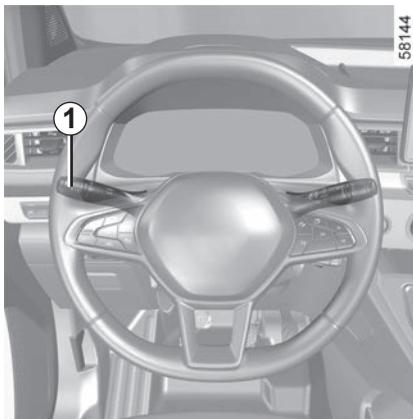
Feux de position

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.



58144

Feux de croisement Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

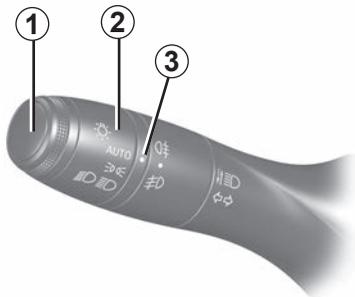
Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** : moteur allumé, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs allers-retours des balais d'essuie-vitre avant.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelle) ➔ 1.181. De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/6)



Feux de route

Moteur allumé, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Fonction « codes relevés en route » (suivant véhicule)

Lors de l'activation des feux de route, la fonction «codes relevés en route» permet d'améliorer la visibilité du conducteur en relevant automatiquement les feux de croisement et les feux de route.

Lors de la désactivation des feux de route, les faisceaux des feux de croisement reviennent à leur position initiale.

Feux de route automatiques

Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

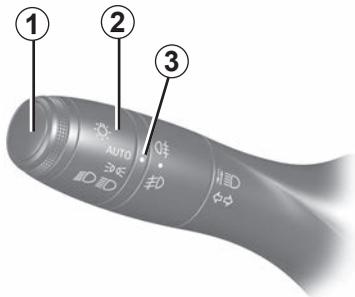
Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Pour activer les feux de route automatiques :

- tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3**;
- poussez la manette **1**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/6)



Feux de route automatiques (suite)

Pour désactiver les feux de route automatiques :

- tournez la bague **2** dans une autre position que **AUTO** ;
- ou
- tirez la manette **1**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Nota : les feux de route s'allument à la désactivation de la fonction feux de route automatiques.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatismes feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé. Consultez un Représentant de la marque.

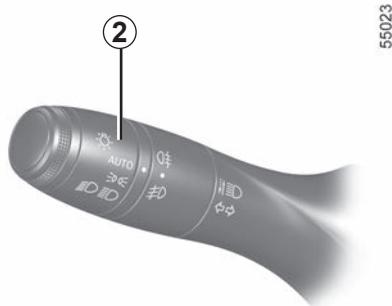


L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/6)



Extinction des feux

Automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 2.

Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Fonction accueil et au revoir (suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
 - au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;
- ou
- au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez «**ON**» ou «**OFF**».

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

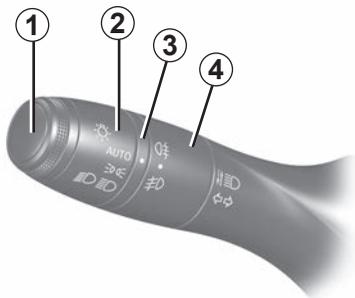
Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « éclairage à contrôler » accompagné du témoin  s'affiche et que le

témoin  clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/6)



55023

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague **2** en position **AUTO**, tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes ainsi que les

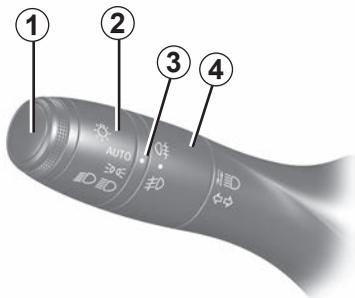
témoins  et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « éclairage pendant __ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (6/6)



Feux de brouillard avant

(suivant véhicule)

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

Feux de virages (suivant véhicule)

En marche avant, vitesse du véhicule inférieure à 40 km/h environ, feux de croisement allumés : sous certaines conditions (angle du volant, feux indicateurs de direction actionnés...) lors de la prise de virage, l'un des feux de brouillard avant s'allume pour éclairer le virage.

Au déclenchement de la marche arrière, feux de croisement allumés : les deux feux de brouillard avant s'allument automatiquement.

Nota : au passage de la marche arrière vers la marche avant (lors d'un stationnement par exemple), les deux feux de brouillard restent allumés jusqu'à ce que le véhicule dépasse 10 km/h environ.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE DES FAISCEAUX (1/2)



Le contacteur **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

Nota : suivant véhicule, à chaque démarrage du moteur, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes environ et 5 secondes après chaque appui sur le contacteur **A**.

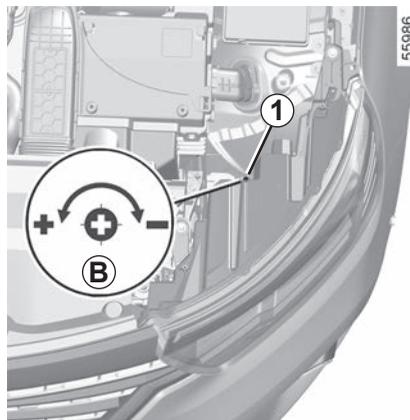
Exemples de position de réglage de la commande **A** en fonction de la charge

	Version Fourgon		Version Break		
	Châssis standard	Châssis long	Châssis standard	Châssis long (5 places)	Châssis long (7 places)
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0	0	0	0	0
Tous les sièges occupés	-	-	0	0	1
Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	-	-	1	1	1
Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	2	2	2	2	2

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX (2/2)

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler temporairement les feux, le temps du séjour.



Réglage temporaire

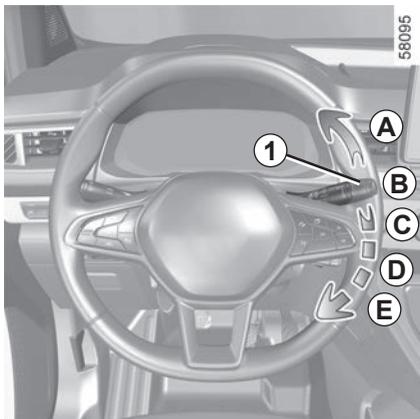
Ouvrez le capot moteur et repérez le marquage **B** à proximité de l'un des projecteurs avant.

Principe de fonctionnement

À l'aide d'un outil type tournevis, tournez la vis **1** d'un demi-tour vers le - pour descendre les faisceaux.

Revenez en position d'origine une fois le séjour terminé : tournez la vis **1** d'un demi-tour vers le + pour monter les faisceaux.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (1/4)



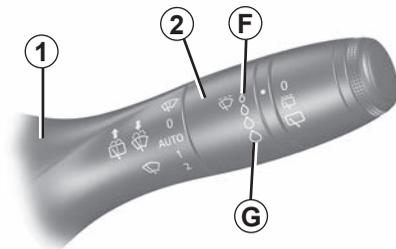
Votre véhicule est équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B arrêt



C fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

- **F** : sensibilité minimum ;
- **G** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette 1 en position B afin de désactiver l'essuyage automatique.

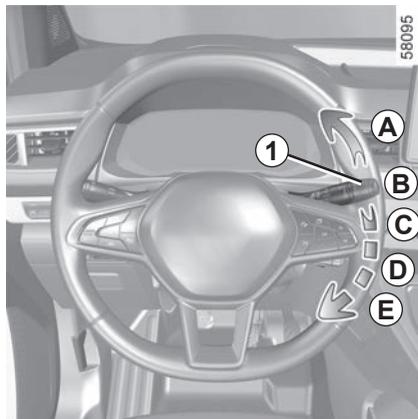
ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (2/4)

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



D balayage continu lent

E balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (3/4)

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

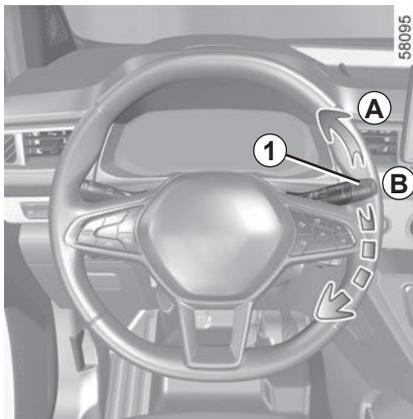
Elle peut être utile :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais ➔ 5.38.

Contact mis, moteur à l'arrêt, levez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique). Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



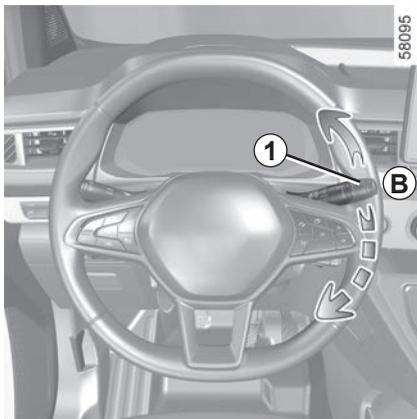
Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (4/4)



Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver le troisième aller-retour des balais ➔ 1.159

Nota : par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

Risque de blessures.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

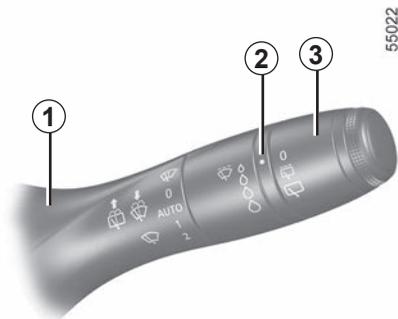
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 5.38.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (1/2)



Essuie-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2** :

- **arrêt** ;
- **balayage intermittent** ;
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule ;
- **balayage continu lent**.

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

Nota :

Lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 5.38.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (2/2)

Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ 1.159.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.



55022



Essuie/lave lunette arrière

Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

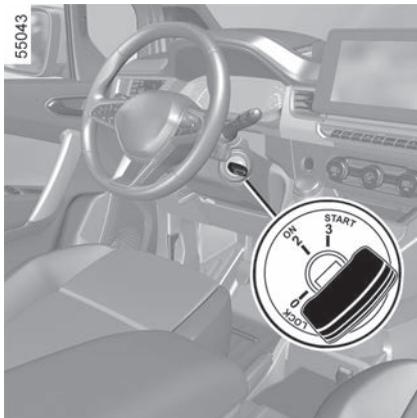
Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Chapitre 2 : La conduite

Démarrage, arrêt moteur	2.2
Commande de vitesses	2.6
Levier de vitesses, Frein à main	2.11
Frein de parking assisté	2.12
Eco conduite	2.16
Autonomie du véhicule : conseils	2.20
Environnement	2.22
Système de surveillance de pression des pneumatiques	2.23
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.28
Alerte de sortie de voie	2.34
Aide au maintien de voie	2.39
Avertisseur d'angle mort	2.45
Alerte distances de sécurité	2.55
Sécurité avancée	2.59
Alerte détection de fatigue	2.76
Détection de panneaux de signalisation routière	2.78
Limiteur de vitesse	2.82
Régulateur de vitesse	2.86
Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go	2.91
Assistant Autoroute et Trafic	2.105
Aide au parking	2.121
Caméra de recul	2.129
Stationnement assisté	2.133
Fonction « Bridage vitesse »	2.138
Appel d'urgence	2.139
Mode "confidentialité des données véhicule"	2.142

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec clé



Position « Stop et blocage de direction » « LOCK » 0.

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Marche » « ON » 2

Le contact est mis. Les accessoires éventuels (radio...) peuvent être utilisés.

Position « Démarrage » « START » 3

Démarrage du moteur

- Appuyez sur la pédale de frein ;
- positionnez le levier de sélection de vitesses en position **P** uniquement ;
- amenez la clé en position « **START** » 3 et relâchez-la.

Le message « **READY** » s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore. Dès que le message « **READY** » s'allume fixe et que le signal sonore s'arrête, le véhicule est prêt à rouler.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs...



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (1/3)

55939



La carte doit être dans la zone de détection **1** ou, suivant véhicule, dans la zone de détection **2**.

Pour démarrer :

- appuyez sur la pédale de frein ;
- appuyez sur le bouton **3**. Le message « **READY** » s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

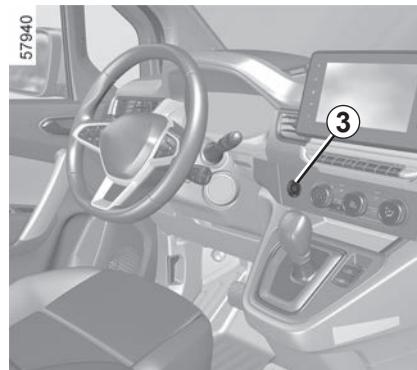
56785



Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **3** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

57940



Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte.

Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées.

Pour plus d'informations ➔ 1.45

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (2/3)



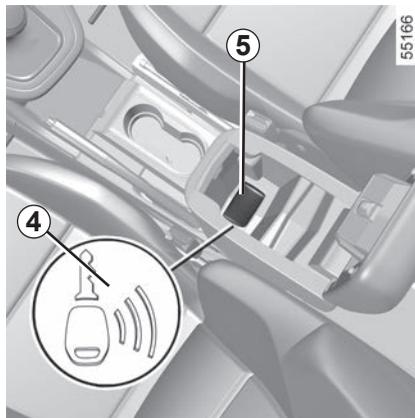
Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

Fonction accessoires (mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

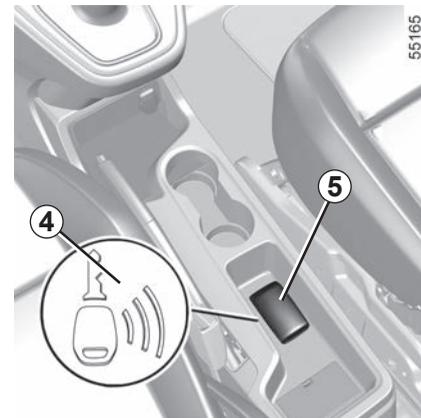
Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton 3 sans appui sur les pédales.



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte, batterie secondaire 12 volts déchargée...;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.



Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein, puis placez la carte 5 (côté bouton) sur la zone de dépose repérée par le symbole 4. Appuyez sur le bouton 3 pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (3/3)



Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt.

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **3** : le moteur s'arrête, le message « **READY** » s'éteint au tableau de bord et le frein parking assisté se serre. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture d'une porte ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton **3**. Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

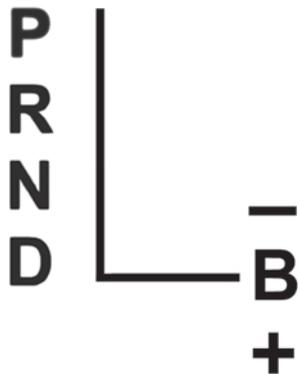
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

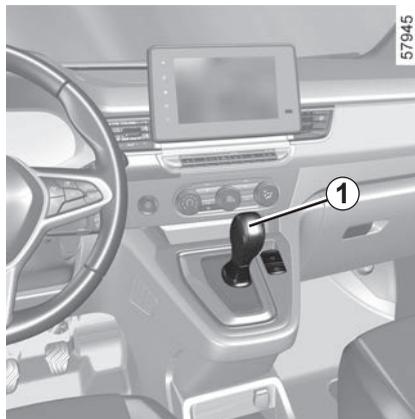
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

COMMANDE DE VITESSES (1/5)

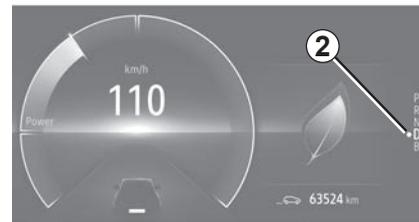


Levier de sélection 1

- P** : parking
 - R** : marche arrière
 - N** : neutre (point mort)
 - D** : marche avant
 - B** : mode régénératif. Trois niveaux de frein moteur, de **B1** (le plus faible) à **B3** (le plus important). **B2** est activé par défaut
- 2 : zone d'affichage de la position ou du rapport engagé

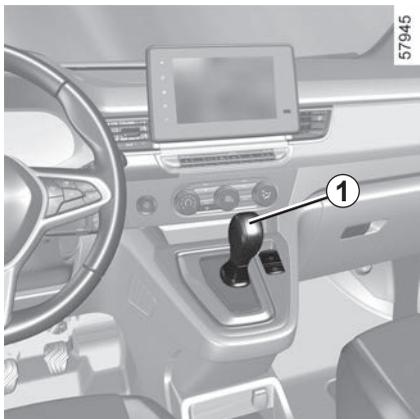


58137



Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.

COMMANDE DE VITESSES (2/5)



Mise en route

Le levier de sélection **1** en position **P**, démarrez le moteur, message « **READY** » allumé au tableau de bord.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein (le témoin  s'affiche).

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier de sélection **1 en position **D** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.**

Nota :

- le levier de sélection **1** peut sortir de la position **P**, **R**, **N**, **D**, **B** si la clé est en position « **ON** » ➔ 2.2 ou, pour les véhicules équipés d'une carte « mains libres », en mode « Fonction accessoires » ➔ 2.3 ;
- le levier de sélection **1** ne peut pas passer de la position **P** à une autre position si la clé est en position « **LOCK** » ➔ 2.2 et si la clé est retirée ou, pour les véhicules équipés d'une carte « mains libres », si le contact est coupé ➔ 2.3.

COMMANDE DE VITESSES (3/5)

Conduite en mode D

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier.

Pour engager la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, moteur démarré, appuyez sur la pédale de frein et basculez le levier en position **R**.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis) et, suivant véhicule, la caméra de recul s'active ➔ 2.129.

Conduite en mode B

En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage régénératif pour ralentir le véhicule. Ainsi le moteur génère un courant électrique qui permet de recharger la batterie de traction. Ce mode permet de choisir manuellement un niveau de régénératif plus (**B3**) ou moins important (**B1**).

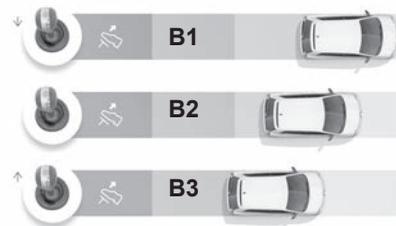
Nota : position **D**, **B** ou **R** engagée, lorsque le véhicule est à l'arrêt, il commence à se mettre en mouvement à faible vitesse dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

Passage de la position D à B

Engagez le levier en position **D**, amenez le levier vers la droite jusqu'en position **B**.

La position **D** correspond au niveau régénératif **B2**.

B2 est le niveau sélectionné par défaut. Pour sélectionner le niveau **B1**, donnez une impulsion vers l'avant. Pour sélectionner le niveau **B3**, donnez une impulsion vers l'arrière.



53565

L'afficheur au tableau de bord indique la position **B** engagé accompagné de son niveau de freinage régénératif. En position **B**, le freinage régénératif peut être réduit si la batterie est froide et complètement chargée.

Passage de la position B à D

Le levier en position **B**, amenez le levier vers la gauche jusqu'en position **D**.

COMMANDE DE VITESSES (4/5)

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : le réducteur et les roues motrices sont alors mécaniquement verrouillés.

Nota : position **B** engagée (**B1**, **B2** ou **B3**), basculez **impérativement** le levier en position **D** avant d'engager la position **P**.

Assurez-vous que le frein de parking est serré.

Cas particulier

En cas de stationnement en pente, il est recommandé d'actionner le frein de parking **avant** de libérer la pédale de frein et d'engager la position **P**.



La position **N** du levier n'assure pas le verrouillage mécanique des roues motrices, assurez-vous de son immobilisation avant de quitter le véhicule.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.

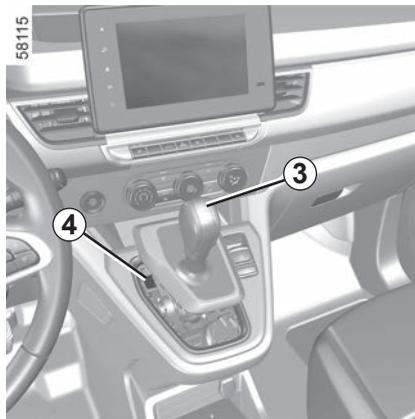
COMMANDE DE VITESSES (5/5)

Anomalies de fonctionnement

- **En roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

- **En roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la commande de vitesses et jusqu'à la disparition du message.



Dépannage du véhicule

➔ 5.40

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein (panne de la batterie par exemple), il y a la possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices. Pour cela, déclipsez la base du soufflet et enfoncez le bouton poussoir **4** et appuyez simultanément sur le bouton **3** du levier afin de déverrouiller le levier et passer à la position **N**.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

LEVIER DE VITESSES, FREIN À MAIN



Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **2** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **1** et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux  s'éteint au tableau de bord.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez le levier **2** vers le haut. Assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé. Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe voire de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et de placer la commande de vitesses en position **P**.

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (1/4)



Fonctionnement assisté

Serrage assisté du frein de parking

Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

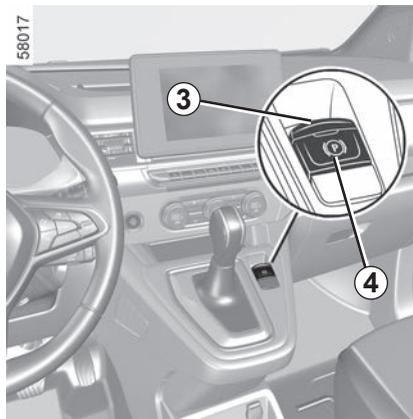
- par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur 1 ou par action sur la clé de contact 2 (clé en position « ON 2 ») ;

ou

- au débouclage de la ceinture conducteur ;

ou

- à l'ouverture de la porte conducteur ;



ou

- lorsque la position P est engagée.

Dans tous les autres cas, par exemple, **le calage moteur**, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé. Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de

parking serré » et le témoin (P) au tableau de bord et par l'allumage du témoin 3 du contacteur 4.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin 3 s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté et le

témoin (P) s'éteint au verrouillage du véhicule.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin 3 sur le

contacteur 4 et du témoin (P) au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (2/4)

Fonctionnement assisté (suite)

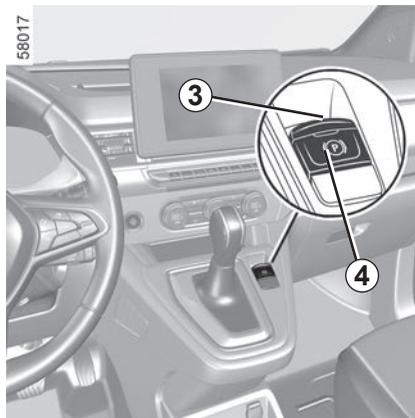
Nota : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- moteur allumé : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **4** pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant ou lorsque l'on quitte la position **P** du levier de sélection de vitesse.

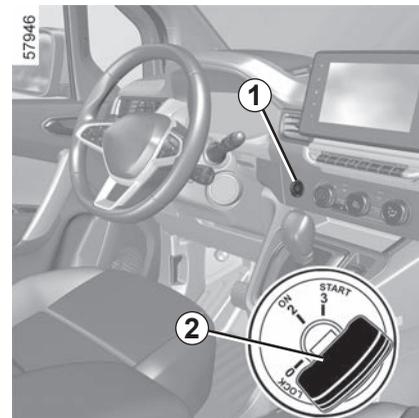


Fonctionnement manuel

Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **4**. Le témoin **3** et le témoin **(P)** au tableau de bord s'allument.



Desserrage manuel du frein de parking assisté

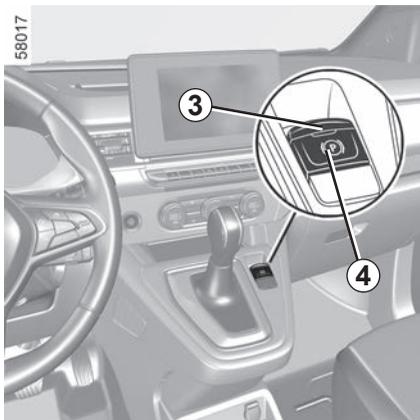
Appuyez sur le contacteur **1** sans appui sur les pédales ou tournez la clé **2** en position « **ON 2** » pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **4** : le témoin **3** du contac-

teur et le témoin **(P)** affiché au tableau de bord s'éteignent.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** sur le contacteur **4** et du témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (3/4)

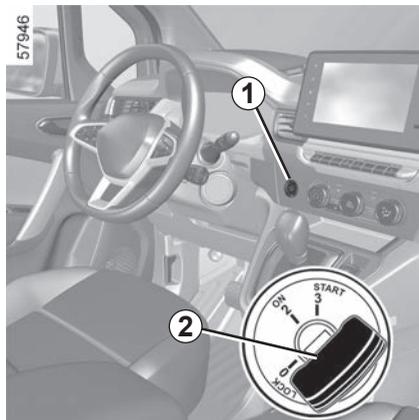


Arrêt ponctuel

Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur allumé...) : tirez et relâchez le contacteur **4**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **4** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou par action sur la clé de contact **2** ;
- engagez une vitesse ou la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;
- débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;

- desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté » en page précédente) ;
- suivant véhicule, le frein de parking se resserre automatiquement, effectuez à nouveau un desserrage manuel.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (4/4)



En cas de message « Panne électrique » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la position **P** ou en tirant sur le contacteur **4** pendant 10 secondes environ.

Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur allumé, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer manuellement » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre la position **P** et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur allumé avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

Anomalies de fonctionnement

- En cas d'anomalie, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans certains

cas du témoin .

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

- En cas de défaillance du frein de parking assisté, le témoin  s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains

cas du témoin .

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.



Il est alors impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la position **P**. Si la pente le justifie, calez le véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/4)

L'autonomie est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux.

L'autonomie en usage réel dépend des conditions d'usage du véhicule, des équipements et du style de conduite du conducteur. Pour optimiser l'autonomie, se référer aux conseils ci-après.

Suivant les versions, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation d'énergie :

- au tableau de bord :
 - le powermètre ;
 - l'indicateur de style de conduite ;
- sur l'écran multimédia :
 - des données liées à votre consommation d'énergie ;
 - un graphique de consommation d'énergie ;
 - des scores en lien avec votre type de conduite ;
 - des conseils d'ECO conduite ;
 - un planificateur de parcours ;
 - un mode de conduite ECO.



Powermètre

(au tableau de bord)

Le powermètre vous permet de connaître en temps réel la récupération ou la consommation d'énergie du véhicule.

Zone d'utilisation A bleue « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Zone d'utilisation 0 « Optimale »

Indique une consommation nulle.

Zone d'utilisation B verte « consommation recommandée »

La batterie de traction fournit l'énergie électrique nécessaire au moteur pour déplacer le véhicule.

Zone d'utilisation C blanche « consommation déconseillée »

Indique une consommation importante d'énergie.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/4)



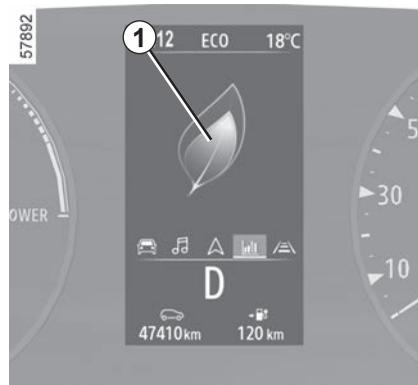
Indicateur de style de conduite 1 (suivant véhicule)

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur **1**.

Plus la feuille de l'indicateur **1** est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/4)



Sur l'écran multimédia

Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia 2 donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;
- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Un score global de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur. Plus le score est élevé, plus votre consommation d'énergie est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/4)

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation d'énergie.

Le mode ECO permet de limiter la puissance et la vitesse maximale.

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.

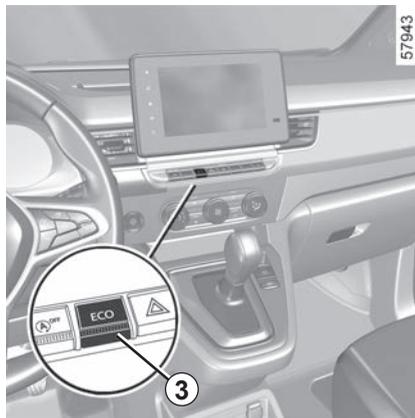
Activation de la fonction

La fonction peut être activée par appui sur le contacteur **3**.

Le témoin **ECO** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.



Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

La fonction peut être désactivée par appui sur le contacteur **3**.

Le témoin **ECO** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

Mode ECO activé, la vitesse du véhicule est limitée à 110 km/h environ.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (1/2)

En usage réel, l'autonomie du véhicule électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables.

Ces facteurs sont :

- la vitesse et le style de conduite ;
- le profil de la route ;
- le confort thermique ;
- les pneumatiques ;
- l'utilisation d'accessoires électriques ;
- le chargement du véhicule.

De plus, l'activation du mode ECO permet au véhicule de prendre en charge automatiquement tous les éléments consommateurs d'énergie (puissance moteur...) pour en réduire au maximum leur consommation ➔ 2.16.

34630



La vitesse et le style de conduite

Une vitesse élevée réduit fortement l'autonomie du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 km/h à 110 km/h environ permet de faire gagner jusqu'à 20 % d'autonomie environ ;
- réduire la vitesse de 90 km/h à 80 km/h environ permet de faire gagner jusqu'à 10 % d'autonomie environ.

La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

Conseils :

- roulez à vitesse constante ;
- consultez régulièrement les outils mis à votre disposition pour vous informer des conditions de roulage (powermètre, consommation instantanée, bilan trajet...) ➔ 2.16 ;
- adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante ;
- privilégiez la récupération d'énergie : anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur ou en freinant progressivement.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (2/2)

57944



Le profil de la route

En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

34629



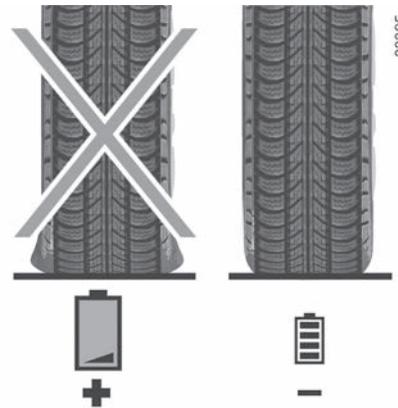
Le confort thermique

L'utilisation du chauffage ou de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule.

Pour préserver l'autonomie du véhicule, il est conseillé de privilégier avant son utilisation, le mode « programmation » ➔ 3.13.

Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.



33395

Les pneumatiques

Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.

Lors du remplacement, montez de préférence des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine. L'usage de pneumatiques non préconisés réduit significativement l'autonomie du véhicule ➔ 4.8.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.
- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, piles...) doivent être déposées auprès de points de collecte dédiés.
- Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85 % et valorisable à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage.

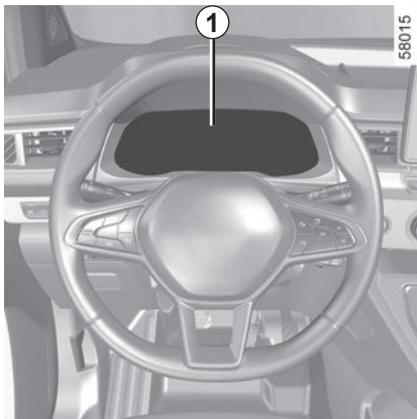
Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Par ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/5)



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système affiche au tableau de bord **1** les pressions courantes, et alerte le conducteur en cas de pression insuffisante.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...);
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée);
- après un changement de roue.

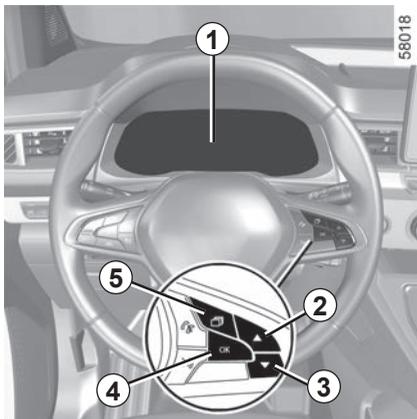
Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

En cas de permutation des roues, une réinitialisation du système doit être réalisée. Consultez un Représentant de la marque.

Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, suivant véhicule, la réinitialisation peut être aussi réalisée depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/5)



Procédure de réinitialisation via le tableau de bord 1

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

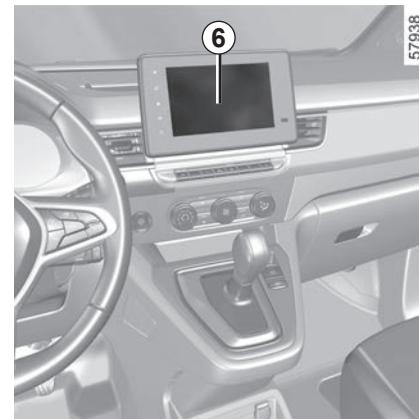
- faites des appuis courts sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet « Véhicule »  ;
- faites des appuis courts sur le contacteur **2** ou **3** pour atteindre la page « Pression des pneus » ;

- faites un appui long (environ 3 secondes) sur la commande **4** pour lancer l'initialisation. Le clignotement des pneumatiques suivi des messages « Apprentissage PP lancé » puis « Localisation pneus en cours » indiquent que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation peut prendre plusieurs minutes de conduite.

Si la réinitialisation est suivie de trajets courts, le message « Localisation pneus en cours » peut rester affiché après plusieurs redémarrages successifs.

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.



Procédure de réinitialisation via l'écran multimédia 6

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/5)

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Affichages (suivant véhicule)	Messages	Interprétations
1		Pression pneus init. appui long	Contact mis et véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur 4 OK.
2		Apprentissage PP lancé	Les «---» devant chaque roue clignotent : le système prend en compte votre demande de réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques.
3		Localisation pneus en cours	Les «---» devant chaque roue s'allument fixes. Le système réinitialise la pression des quatre pneumatiques. Vous pouvez rouler. Le message peut rester affiché si vous effectuez de courts trajets. Nota : pendant la réinitialisation, la surveillance de la pression des pneumatiques reste opérationnelle.
4			La valeur des pressions des quatre pneumatiques est affichée : la procédure de réinitialisation est achevée et réussie.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/5)

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur). Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques à froid, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Remplacement roues/pneus

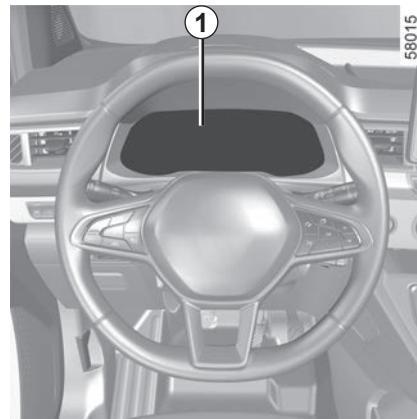
Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) ➔ 5.13.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.



Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque. Reportez-vous au paragraphe ➔ 5.4.

Anomalies de gonflage

Le tableau en page suivante reprend les messages d'alerte au tableau de bord **1** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (5/5)

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...). Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Témoins	Messages	Affichages (suivant véhicule)	Interprétations
	Pression pneus à réajuster.		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en jaune. Cela indique qu'un sous gonflage du pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques puis, réinitialisez le système.
	Crevaison.		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en rouge. Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système si le pneumatique est dégonflé. Remplacez ou faites remplacer le pneumatique si il est crevé.
	Capteurs pneus à contrôler		Une roue ne s'affiche plus. Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur (roue de secours...) ou que le capteur est défaillant. Consultez un Représentant de la marque.
	Localisation pneus échec		Cela indique que le système n'a pas réussi à localiser les pressions de chaque pneumatique. Cela peut provenir d'un capteur non préconisé par la marque. La surveillance de la pression des pneumatiques reste néanmoins fonctionnelle.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/6)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'antiblocage des roues (ABS) ;
- du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ;
- de l'assistance au freinage d'urgence ;
- de l'aide au démarrage en côte ;
- de l'assistance de conduite avec une remorque ;
- du contrôle d'adhérence - « Extended grip ».

D'autres systèmes d'aide à la conduite sont décrits en pages suivantes.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/6)

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

–  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**

–  ,  ,  et **STOP** allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/6)

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système, le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins

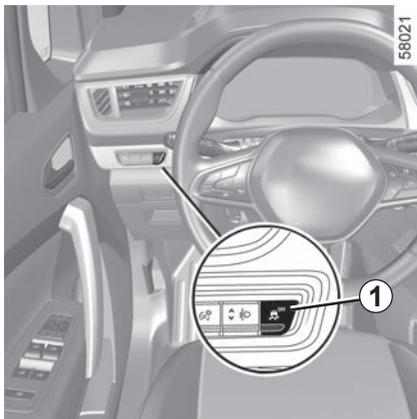


et



s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés. Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/6)



Inhibition de la fonction antipatinage

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chainées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Dans ce cas, le témoin  s'allume fixe au tableau de bord accompagné, suivant véhicule, des messages « Mode sol meuble activé » et/ou « ESC désactivé ». Cette action désactive l'antipatinage mais ne désactive pas le contrôle dynamique de conduite.

Le système antipatinage apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/6)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que **N** ou **P** et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

Conditions de fonctionnement

- L'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le faisceau doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (6/6)

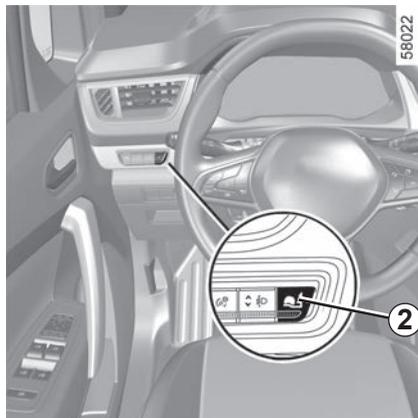
Contrôle d'adhérence - « Extended grip »

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduite (sol meuble...).



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Mode « Automatique »

Au démarrage du véhicule, le message « Mode automatique activé » s'affiche au tableau de bord.

Mode par défaut, le mode « Automatique » permet une utilisation optimale dans des conditions de route normales (sèche, humide, faible neige...).

Le mode « Automatique » utilise les fonctions du système antipatinage.

Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode « Automatique ».

Mode « Sol meuble »

Appuyez sur le contacteur 2 : le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné de la succession de messages « Mode sol meuble activé », « ESC désactivé ». Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...). Dans cette position, le régime du moteur est laissé sous contrôle du conducteur.



Pneumatiques

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/5)

55061



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) sans avoir activé l'indicateur de direction.

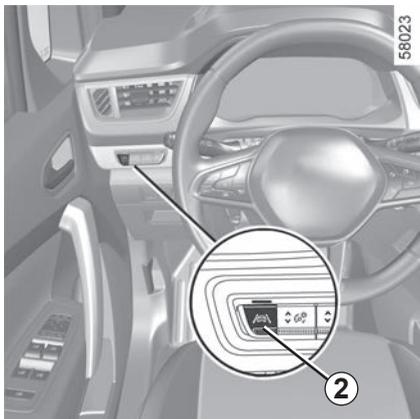
Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (2/5)



Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte de sortie de voie ». Le message « Alerte sortie de voie activée » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte sortie de voie désactivée » ou, suivant véhicule, « Maintien de voie désactivé ». Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Fonctionnement

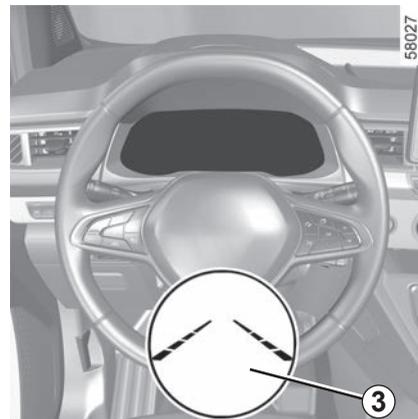
Fonction activée, le témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter si :

– la vitesse à plus de 70 km/h environ ; et

– le témoin  et les indicateurs de lignes **3** gauche et droite sont de couleur blanche.

La fonction entre en alerte si une ligne est franchie sans activation de l'indicateur de direction.



La fonction alerte le conducteur :

– au moyen d'une vibration au niveau du volant ; et

– le témoin  et l'indicateur **3** de la ligne franchie passent en rouge.

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (3/5)

Indisponibilité temporaire

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation de l'indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- l'intervention du système de freinage actif d'urgence ;
- ...

Lorsque la fonction est indisponible,

le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin  est affiché.

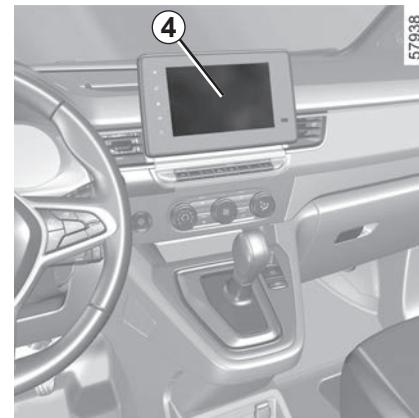
Le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Réglages

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

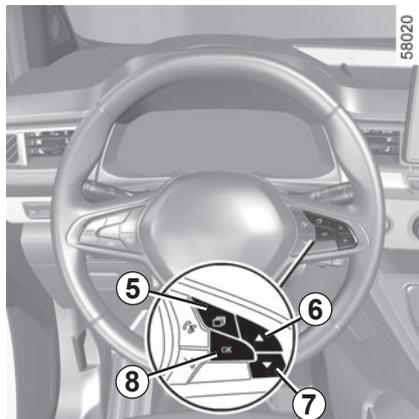
- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant ;



- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela sélectionnez :
 - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (4/5)



Réglages (suite)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Sortie de voie sensibilité » ou « Sortie de voie vibration ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8 OK**.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, les indicateurs de lignes gauche et droite et, suivant le style d'affichage sélectionné, le témoin  disparaissent ou restent en gris au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message « Caméra avant à contrôler » ou du témoin  au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (5/5)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (1/6)

55061



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) sans avoir activé l'indicateur de direction.

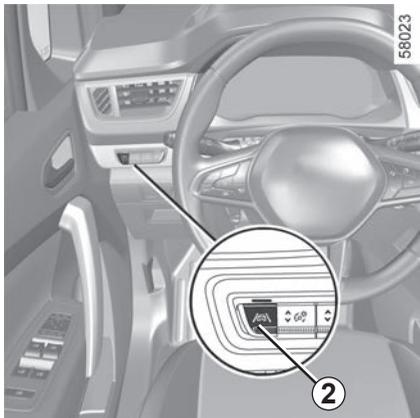
À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (2/6)



Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord « Aide au maintien de voie ».

Le message « Maintien de voie activé »

et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Lorsque l'aide au maintien de voie est activée, la fonction « Alerte de sortie de voie » est automatiquement activée ➔ 2.34.

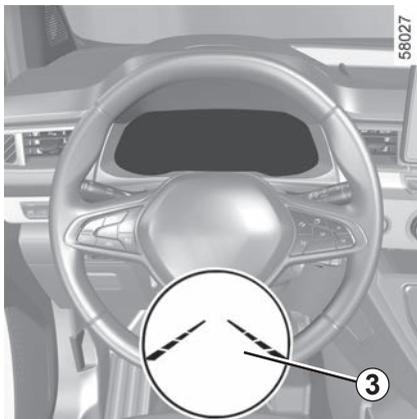
Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Maintien de voie désactivé ».

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Nota : la désactivation de la fonction « Aide au maintien de voie » entraîne la désactivation de la fonction « Alerte sortie de voie ».

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (3/6)



Fonctionnement

Fonction activée, le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à intervenir si la vitesse est à plus de 70 km/h environ et

si le témoin  et les indicateurs de correction **3** sont de couleur blanche.

La fonction intervient si le véhicule franchit une ligne sans activation de l'indicateur de direction.

Dans ces cas :

- la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
- le témoin  et l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale franchie passent en jaune au tableau de bord.

Nota : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le

témoin  et l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagné d'une vibration au volant.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation de la fonction :

- si le système ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le témoin  apparaît en jaune au tableau de bord, accompagné du message « Garder les mains sur le volant » et d'un signal sonore ;
- si l'action corrective délivrée sur le système de direction est en action depuis trop longtemps, un signal sonore retentit accompagné du clignotement de l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale concernée jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (4/6)

Indisponibilité temporaire

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation de l'indicateur de direction ;
- forte accélération ;
- freinage d'urgence ;
- changement de largeur de voie ;
- l'intervention du système de freinage actif d'urgence ;
- ...

Fonction indisponible, le témoin  et les indicateurs de correction gauche et droite **3** passent en gris au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin  est affiché.

Le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite s'affichent en gris au tableau de bord.

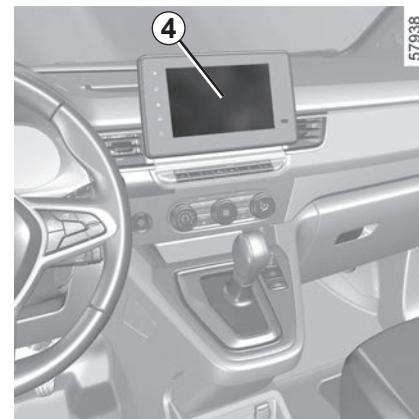
Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: Radars latéraux OFF » s'affiche pour vous informer que le système aide au maintien de voie n'est pas opérationnel.

Réglages

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

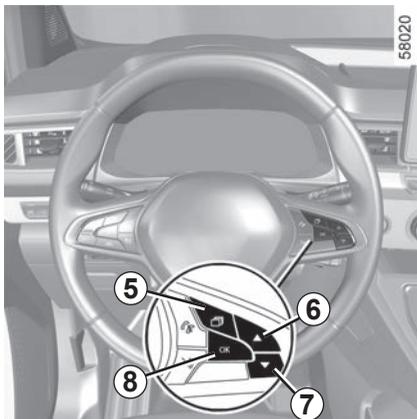
- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Alerte de sortie de voie » ;



- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela sélectionnez :
 - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (5/6)



Réglages (suite)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Maintien de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8 OK**.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné du message « Caméra avant à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
 - Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.
- Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Aide au maintien de voie » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

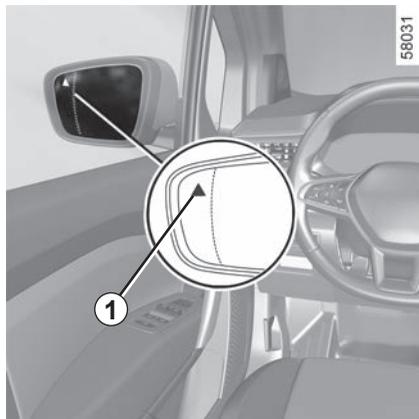
Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

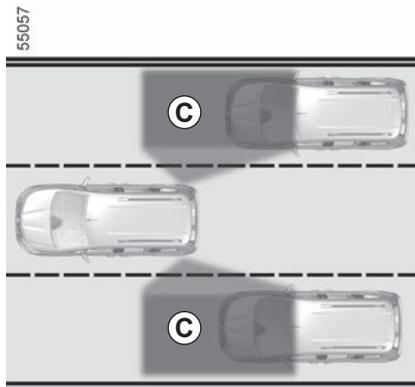
- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur);
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...);
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque);
- le véhicule tracte un attelage non reconnu par le système;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (1/10)



Suivant véhicule, il y a deux types de système d'avertisseur d'angle mort :

- **Système A** : utilise les informations provenant des détecteurs à ultrasons provenant des détecteurs à ultrasons installés dans les boucliers du véhicule. **Lorsqu'il est activé, le système A est identifiable par le clignotement de l'indicateur 1 à chaque démarrage du moteur ;**
- **Système B** : utilise les informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière. **Lorsqu'il est activé, le système B est identifiable par l'absence du clignotement de l'indicateur 1 à chaque démarrage du moteur.**



Système A

À partir des informations provenant des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches 2, installés dans les boucliers du véhicule, la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection C.

Ce système fonctionne lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 130 km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (2/10)



55928

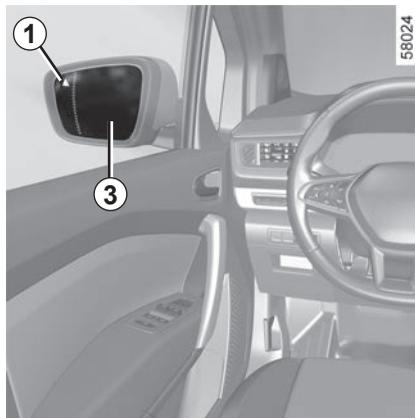
Système A

(suite)

Particularité

Veillez à ce que les détecteurs à ultrasons installés dans les boucliers du véhicule ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des détecteurs est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des détecteurs à ultrasons.



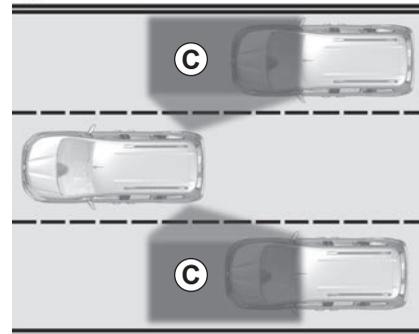
58024

Indicateur 1

L'indicateur **1** se situe sur chacun des rétroviseurs **3**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **3** pour visualiser les indicateurs **1**.

55057



Fonctionnement

La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule se situe entre 30 km/h et 130 km/h environ, lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **C** et se déplace dans la même direction que votre véhicule.

Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **1** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **C** de votre véhicule.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (3/10)

① 55950

D



E



Système A

(suite)

Affichage D

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **1** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort.

Affichage E

Indicateur de direction activé, l'indicateur **1** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

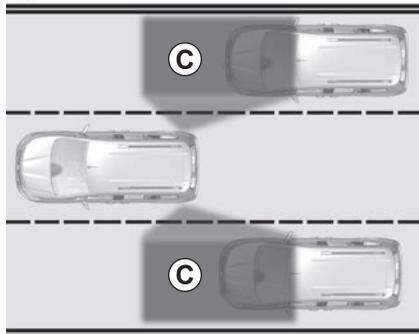
Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière ;
- vitesse inférieure à 30 km/h ;
- vitesse supérieure à 130 km/h.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: Radars latéraux OFF » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (4/10)

55057



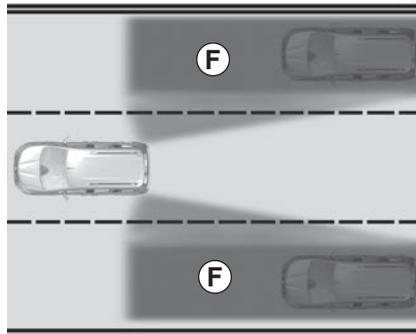
Système B

À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **G**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **C** ;
- et/ou
- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **F** et roulant à une vitesse supérieure.

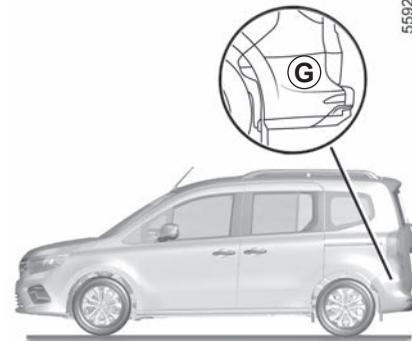
La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.

55306



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

55925

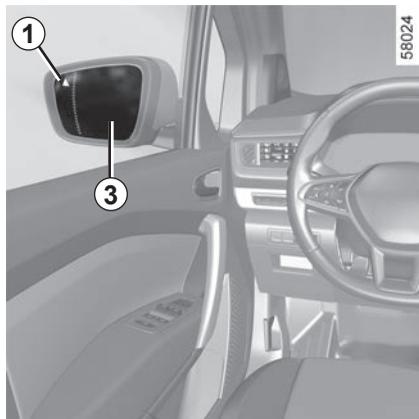


Particularité

Veillez à ce que la zone **G** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des radars.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (5/10)



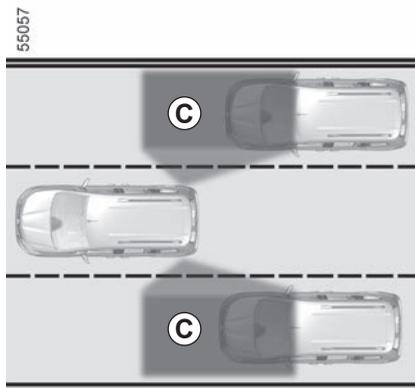
Systeme B

(suite)

Indicateur 1

L'indicateur **1** se situe sur chacun des rétroviseurs **3**.

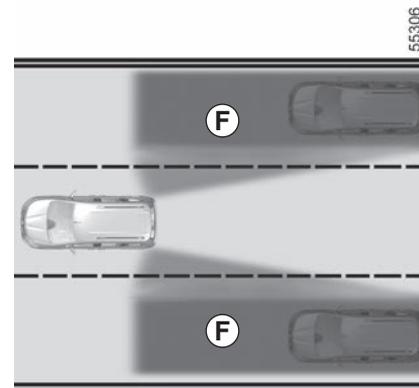
Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **3** pour visualiser les indicateurs **1**.



Fonctionnement

La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 15 km/h et :

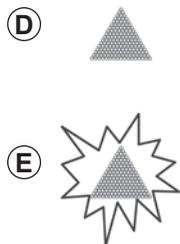
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **C** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;
- lorsqu'un véhicule approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **F**.



Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **1** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **C** de votre véhicule.

La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (6/10)



① 55950

Systeme B

(suite)

Affichage D

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **1** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

Affichage E

Indicateur de direction activé, l'indicateur **1** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: Radars latéraux OFF » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (7/10)



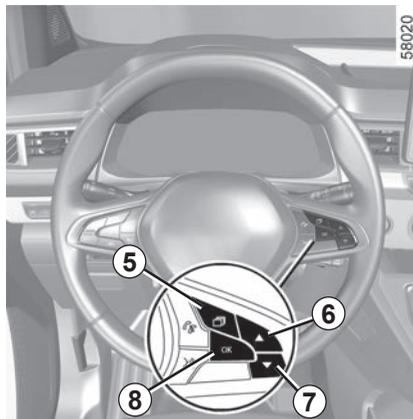
Systèmes A et B

Activation/désactivation

Véhicules équipés d'un écran multimédia 4

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur 5 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur 8 OK ;

- faites des appuis successifs sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur 8 OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « Alerte angle mort » et appuyez sur le contacteur 8 OK ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur 8 OK pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée



fonction désactivée

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact.

La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, la fonction peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la vôtre.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (8/10)

Systemes A et B

(suite)

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

En raison de la présence de radars ou, suivant véhicule, de détecteurs à ultrasons derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (9/10)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des radars ou, suivant véhicule, des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars ou, suivant véhicule, des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (10/10)



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars ou, suivant véhicule, des détecteurs à ultrasons doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars ou, suivant véhicule, les détecteurs à ultrasons peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars ou, suivant véhicule, des détecteurs à ultrasons a subi une dégradation ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (1/4)

55133



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 30 km/h environ.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar frontal **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (2/4)

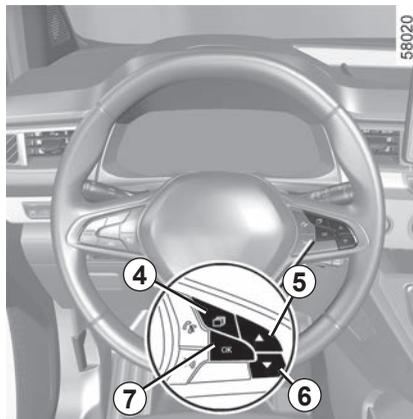


Activation/désactivation de la fonction

Véhicules équipés d'un écran multimédia 3

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Alerte distance ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- Appuyez de nouveau sur le contacteur **7 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



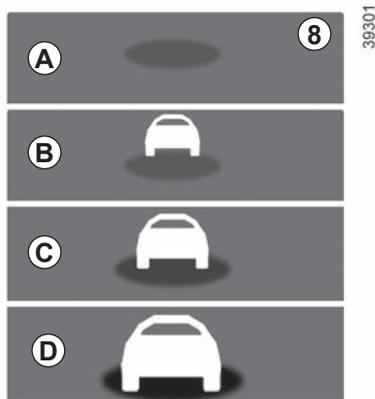
fonction activée



fonction désactivée

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (3/4)



Fonctionnement

Fonction activée, l'indicateur **8** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;

- **C** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **8**, affichage **D**, clignote en rouge au tableau de bord accompagné de l'indication « -, - s ».

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

- l'occlusion du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

SÉCURITÉ AVANCÉE (1/17)

Le système « Sécurité avancée » est composé de :

– freinage actif d'urgence ;

et

– aide au maintien de voie d'urgence.

Le système « Sécurité avancée » utilise les informations provenant de la caméra **1**, du radar frontal **2** et des radars latéraux **3**.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Ce système ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

55133



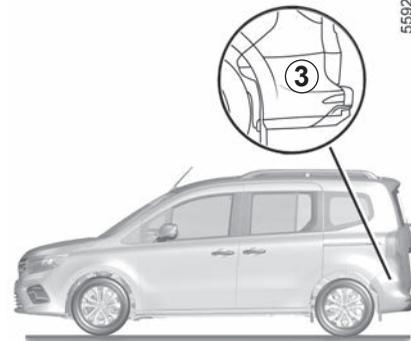
Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar frontal 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

55925



Localisation des radars latéraux 3

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige,...), choquée, modifiée (y compris peinture...).

Suivant la sensibilité choisie, la fonction « Aide au maintien de voie » peut intervenir avant l'intervention du système de « Sécurité avancée ».

SÉCURITÉ AVANCÉE (2/17)

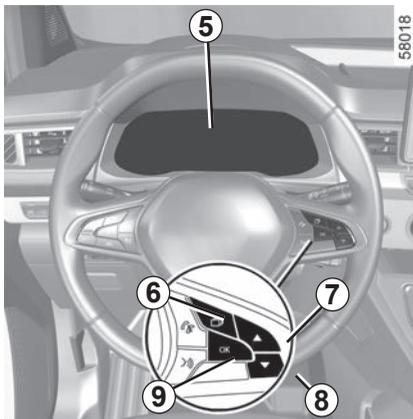


Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia 4

(suivant véhicule)

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Activation, désactivation du système depuis l'ordinateur de bord 5

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Sécurité avancée » et appuyez sur le contacteur **9 OK**.

Appuyez de nouveau sur le contacteur **9 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée



fonction désactivée

À la désactivation du système, le

témoin  ou, suivant véhicule,

 s'allume en jaune au tableau de bord.

À l'activation du système, le témoin s'éteint.

Le système se réactive à chaque mise sous contact du véhicule.

55133



Freinage actif d'urgence

À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, le système détermine la distance qui le sépare :

- du véhicule qui le précède dans la même voie ;
- ou
- des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;
- ou
- des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

SÉCURITÉ AVANCÉE (4/17)

Freinage actif d'urgence

(suite)

Détection de véhicules

En roulage (vitesse à plus de 8 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec le véhicule qui le précède ou avec un véhicule circulant dans sens inverse lors de changement de direction ou avec un véhicule arrêté, le système :

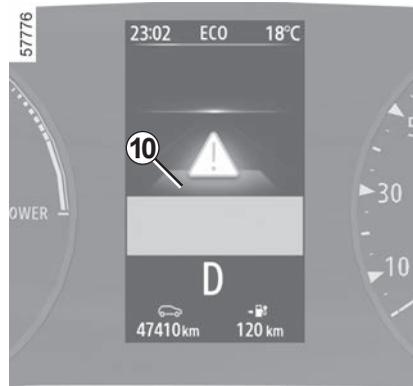
- vous alerte d'un risque de collision :

le témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **10** et le message « Freinez », s'allument au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

- peut déclencher le freinage :

si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

Nota : lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

SÉCURITÉ AVANCÉE (5/17)

Freinage actif d'urgence

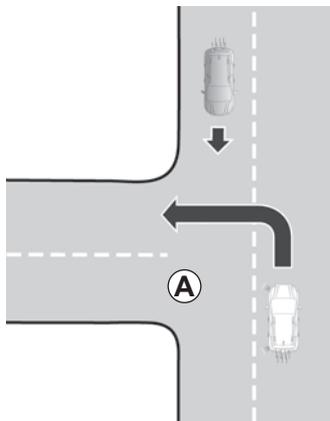
(suite)

Particularités des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction

Lorsque vous changez de direction (exemple **A**), les véhicules circulant en sens inverse entre 30 km/h et 55 km/h environ, sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularités des véhicules arrêtés

Les véhicules arrêtés sont détectés lorsque votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 100 km/h environ. Le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte si vous dépassez 100 km/h environ pour les véhicules arrêtés.

Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

SÉCURITÉ AVANCÉE (6/17)

Freinage actif d'urgence

(suite)

Détection de piétons et cyclistes

En roulage (vitesse comprise entre 8 km/h et 86 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un cycliste ou un piéton, le système :

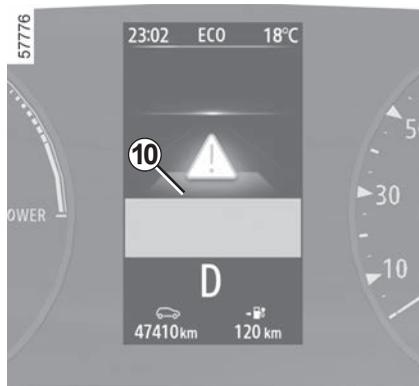
- vous alerte d'un risque de collision :

le témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **10** et le message « Freinez », s'allument au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

- peut déclencher le freinage :

si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

Nota : lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

Particularités des piétons et cyclistes arrêtés

Les piétons et cyclistes immobiles ne sont pas détectés par le système.

Dans ce cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

SÉCURITÉ AVANCÉE (7/17)

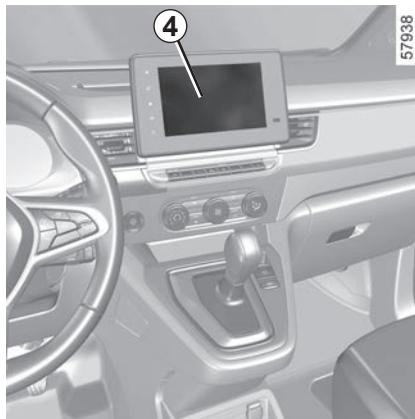
Freinage actif d'urgence (suite)

Réglages pour les véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

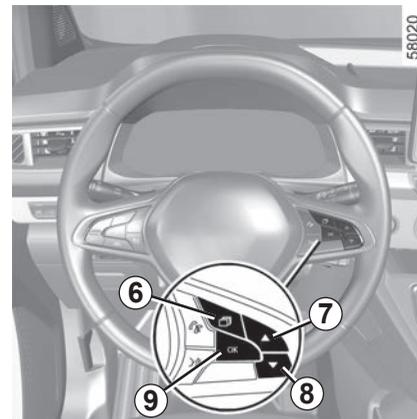
- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela sélectionnez :
 - « Tard » ;
 - « Standard » ;
 - « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Réglages pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;



- faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Sensibilité freinage actif ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **9 OK**.

SÉCURITÉ AVANCÉE (8/17)

Freinage actif d'urgence

(suite)

Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indis-

ponibilité temporaire, le témoin 

ou, suivant véhicule,  s'allume en jaune au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise ou la grille du bouclier avant sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise et la grille du bouclier avant. Au prochain démarrage du moteur, après 5 ou 10 minutes de conduite, le témoin et le message s'éteignent.

Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les té-

moins  et  ou, suivant

véhicule,  et , s'allument en jaune au tableau de bord accompagnés des messages « Caméra avant à contrôler » ou « Radar avant à contrôler » ou « Caméra/Radar à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- lorsque la commande de vitesse est en position neutre ;
- lorsque le frein de parking est activé depuis dix secondes environ.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes de conduite environ ;
- Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système si les conditions du paragraphe « Particularités des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction » ne sont pas remplies (reportez-vous au pages précédentes) ;
- Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système ;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...);
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier la silhouette du piéton dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
 - les piétons dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
 - les piétons partiellement visibles ;
 - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
 - les piétons portant des objets larges ;
 - ...

Dans ces conditions, le système risque de ne pas réagir ou de freiner intempestivement.



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, déformation, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

SÉCURITÉ AVANCÉE (12/17)

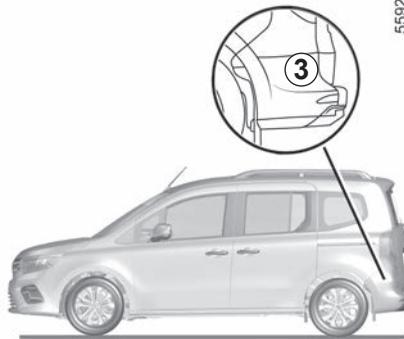
55133



Aide au maintien de voie d'urgence

À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...), sans avoir activé l'indicateur de direction.

55925



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur la voie adjacente, sans avoir activé l'indicateur de direction.

Suivant véhicule, à partir des informations provenant des radars **3** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule roulant à la même vitesse ou une vitesse supérieure et qui se trouve dans le périmètre de détection des radars arrière.

À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Ce système ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

SÉCURITÉ AVANCÉE (13/17)

Aide au maintien de voie d'urgence

(suite)

Détection d'un bord de route

En roulage (vitesse à plus de 70 km/h environ), à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...), sans avoir activé l'indicateur de direction, le système :

- vous alerte d'un risque de collision :

le témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **11** s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore ;

et

- déclenche une action corrective sur le système de direction.



Particularité

Lors d'une succession d'interventions de la fonction à l'approche d'un bord de route, si le système ne détecte plus d'activité de mains sur le volant, le

témoin  apparaît en jaune au tableau de bord.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

SÉCURITÉ AVANCÉE (14/17)

Aide au maintien de voie d'urgence

(suite)

Détection d'un véhicule qui vient de la direction opposée

En roulage (vitesse comprise entre 70 km/h et 110 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur une voie adjacente et se trouve dans le périmètre de détection **B**, sans avoir activé l'indicateur de direction, le système :

- vous alerte d'un risque de collision :

le témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **11** s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore ;

et

- déclenche une action corrective sur le système de direction.

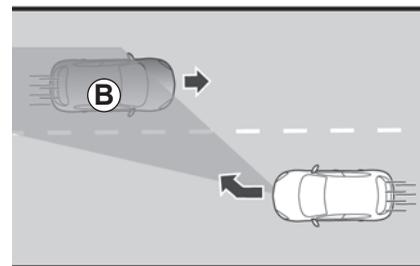
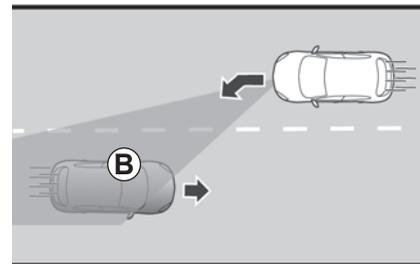


Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



SÉCURITÉ AVANCÉE (15/17)

Aide au maintien de voie d'urgence

(suite)

Détection d'un véhicule qui s'approche par l'arrière (suivant véhicule)

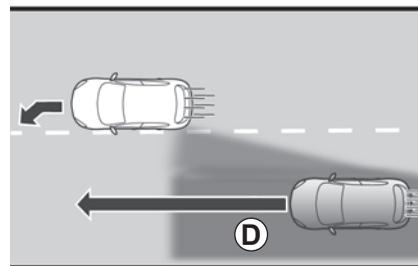
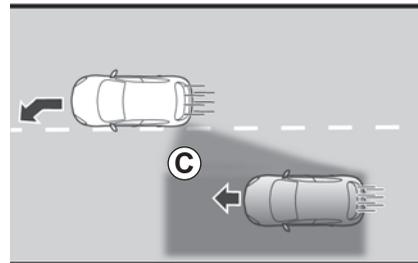
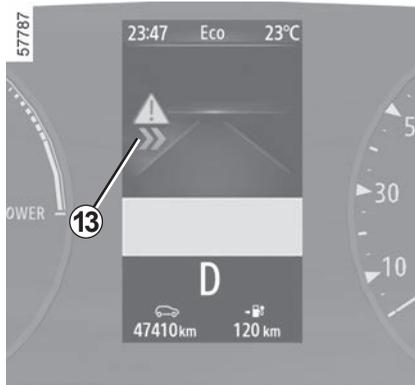
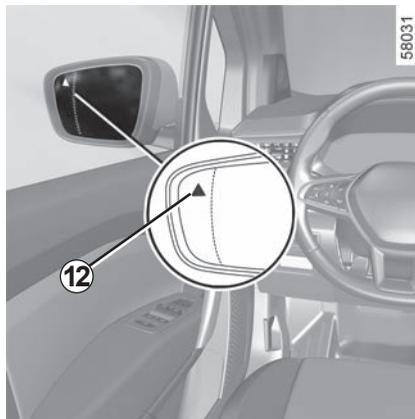
En roulage (vitesse à plus de 70 km/h environ), en cas d'approche d'une ligne (continue ou discontinue), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone d'angle mort **C** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ou avec un véhicule qui s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **D**, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision** : l'indicateur **12** clignote et le

témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **13** s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore ;

et

– **déclenche une action corrective sur le système de direction.**



SÉCURITÉ AVANCÉE (16/17)

Aide au maintien de voie d'urgence

(suite)

Indisponibilité temporaire :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation de l'indicateur de direction ;
- forte accélération ;
- freinage d'urgence ;
- changement de largeur de voie ;
- l'intervention du système freinage actif d'urgence.
- ...

Suivant véhicule, lorsque un des radars latéraux est occulté, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le radar avant est occulté ;
- les radars arrière sont occultés ;
- le témoin  est affiché.

Si l'un des radars latéraux est occulté,

le témoin , ou, suivant véhicule,

le témoin  s'allume en jaune accompagné du message « Radars latéraux sans visibilité ». Nettoyez la zone des capteurs.

Si le véhicule est équipé d'un atelage reconnu par le système, le

témoin , ou, suivant véhicule, le

témoin  s'allume en jaune accompagné du message « Remorque: Radars latéraux OFF » pour vous informer que l'aide au maintien de voie d'urgence n'est pas opérationnel.

Si le véhicule tracte une remorque ou une caravane, des corrections intempestives ou erronées peuvent se produire. Vous pouvez désactiver la fonction « Sécurité avancée » afin d'éviter les corrections intempestives ou erronées.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les témoins

 et , ou, suivant

véhicule,  et , s'allument

en jaune au tableau de bord accompagnés des messages « Caméra avant à contrôler » ou « Radar avant à contrôler » ou « Caméra/Radar à contrôler » ou « Radars latéraux à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra ou des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
 - Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra ou des radars (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.
- Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Sécurité avancée » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ou des radars, a subi une dégradation ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

ALERTE DÉTECTION DE FATIGUE (1/2)

L'alerte de détection de fatigue est une fonction qui est utile sur des routes à caractère monotone (autoroute, voie rapide...).

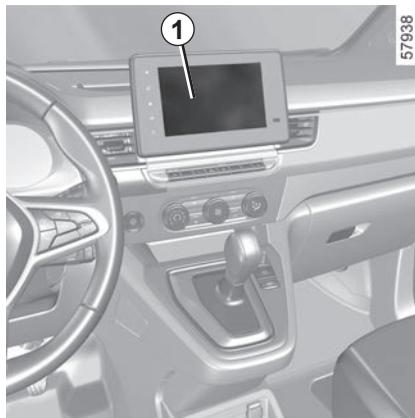
Cette fonction analyse le comportement du conducteur et tient compte d'événements pour l'avertir du risque de fatigue tels que :

- mouvement du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, lave-glace...);
- temps passé sur la route sans s'arrêter ;
- ...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. Cette fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

La fonction ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur pendant la conduite.



Activation/désactivation

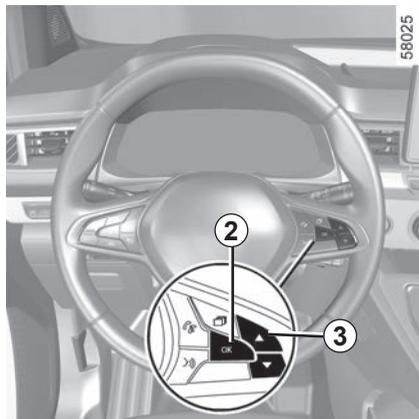
Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

La fonction est activée par défaut à chaque démarrage du véhicule.

ALERTE DÉTECTION DE FATIGUE (2/2)



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, faites un appui long sur le contacteur **2 OK** pour accéder au menu de réglage ;
- faites des appuis successifs sur la commande **3** vers le haut ou vers le bas jusqu'au menu « Aides à la conduite ». Appuyez sur le contacteur **2 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **3** vers le haut ou vers le bas jusqu'au menu « Alerte détection de fatigue » et appuyez sur le contacteur **2 OK** ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **2 OK** pour activer ou désactiver la fonction.

Fonctionnement

La fonction est prête à alerter si :

- il y a plus de 5 minutes de roulage après chaque arrêt du véhicule
 - la vitesse est supérieure à environ 65 km/h ;
- et
- 10 minutes environ se sont écoulées depuis l'effacement de la précédente alerte.

La fonction entre en alerte si le système évalue des signes répétés de fatigue du conducteur sur le volant.

Lorsqu'un risque de fatigue est détecté, le message « Alerte fatigue faire une pause » s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **2 OK** pour effacer l'alerte.

Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

Nota :

- si l'alerte n'est pas effacée par appui sur le contacteur **2 OK**, le signal sonore se répète ;
- la fonction peut interpréter comme un signe de fatigue certains styles de conduite (conduite sportive, conduite inappropriée...) ou la conduite sur une route en mauvais état.

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte de fatigue à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Faites appel à un Représentant de la marque.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (1/4)

55061



Le système détecte les panneaux de limitation de vitesse sur le bord de la route et les affiche au tableau de bord.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Pour les véhicules qui en sont équipés, le système utilise également les informations provenant du système de navigation.

Lorsque le limiteur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée par le système.

En cas de dépassement de la vitesse limitée, l'affichage du panneau est modifié pour vous en informer.

Pour les véhicules équipés d'un système de navigation et lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse limitée dans l'unité du tableau de bord du véhicule.

Nota : pour les véhicules non équipés d'un système de navigation et lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celle de votre véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse correspondante au tableau de bord (changement de kilomètre en mile par exemple) afin d'obtenir les informations appropriées ➔ 1.142.

Pour les pays réduisant la vitesse limitée par temps de pluie sur certains types de route, des véhicules équipés d'un système de navigation, le système peut modifier la vitesse limitée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

Situations particulières

Le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (2/4)

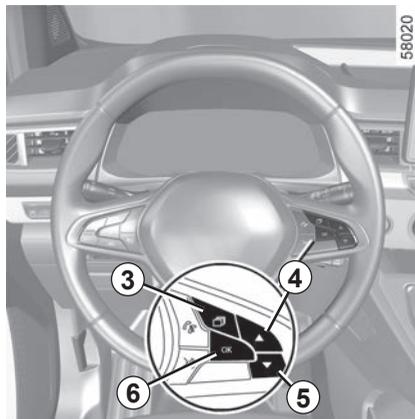


Activation/désactivation du système

Véhicules équipés d'un écran multimédia 2

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Fonction activée et suivant la législation locale, vous pouvez activer l'option « Affichage zones à risque ». Le système vous avertira de la distance qui vous sépare de cette zone puis tant que vous circulerez dans cette zone.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Alerte vitesse » et appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- appuyez sur le contacteur **6 OK** pour activer ou désactiver la fonction :

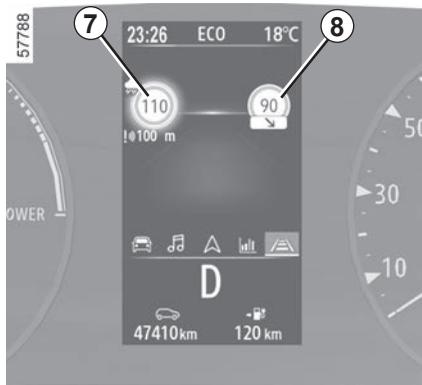


fonction activée ;



fonction désactivée.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (3/4)



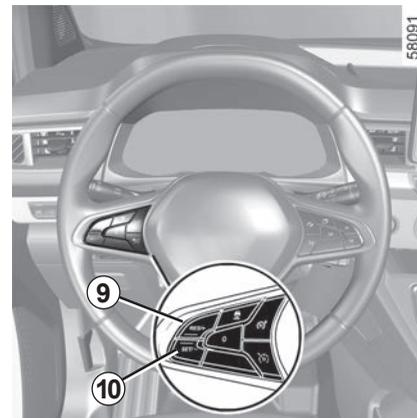
Fonctionnement

Indicateurs

La fonction affiche les indicateurs suivants :

- 7 Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse.
- 8 Panneaux de signalisation routière additionnels (début ou fin d'interdiction de dépasser, vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panneau étendu...).

En cas de dépassement de la vitesse limitée, le cercle autour du panneau clignote (indicateur 7) et est accompagné d'un signal sonore pour vous en informer.



Variation de la vitesse limitée

Si la consigne du limiteur de vitesse, du régulateur de vitesse ou du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est différente de la valeur de la vitesse détectée, faites un appui long sur les contacteurs :

- 9 (RES/+) pour augmenter la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée ;
- 10 (SET/-) pour diminuer la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (4/4)

Anomalies de fonctionnement

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (nuit, brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues du système de navigation ne sont pas à jour.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Le système permet de détecter les panneaux de limitation de vitesse maximale et ne détecte pas les autres panneaux de signalisation (exemple : entrées / sorties de villes...).

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée.

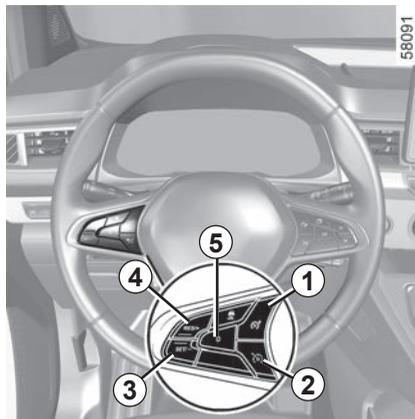
Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du Code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

LIMITEUR DE VITESSE (1/4)

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

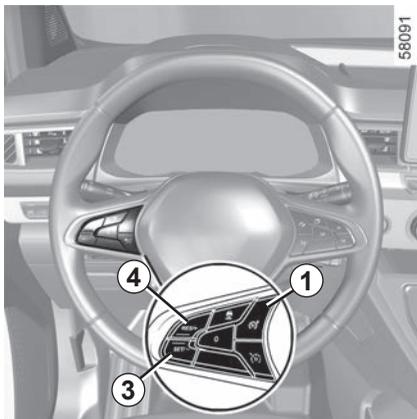


Commandes

- 1 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.
- 2 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 3 Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).
- 4 Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES/+).
- 5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

Vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 2.78.

LIMITEUR DE VITESSE (2/4)



Conduite

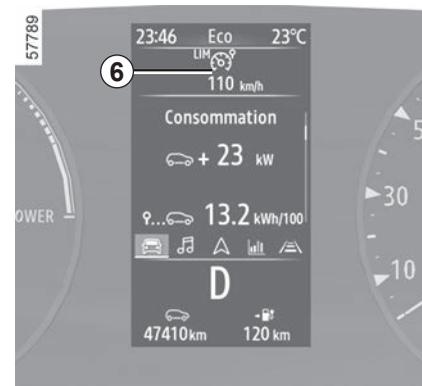
Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



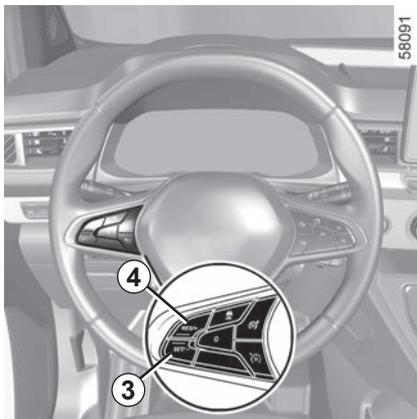
Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin **6** s'allume en gris. Le message « Limiteur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets, et, suivant véhicule, le témoin **6** s'allume en blanc.



Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4** (RES/+) ou le contacteur **3** (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin **6** s'allume en blanc. La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (3/4)



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

- le contacteur **4** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

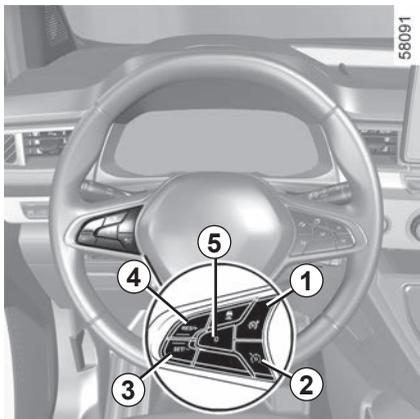
Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction limiteur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Limiteur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE (4/4)



Mise en veille de la fonction

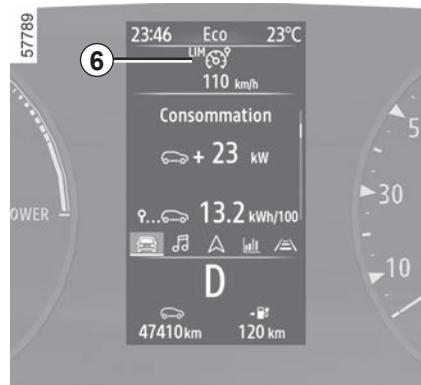
La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4**.



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



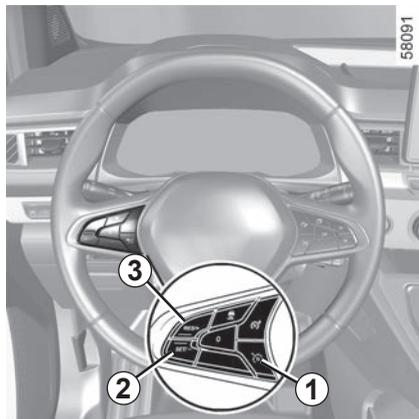
Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **2**. Dans ce cas le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **6** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE (2/5)



Mise en service

Pressez le contacteur **1**.

Le témoin **6** s'allume en gris.

Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

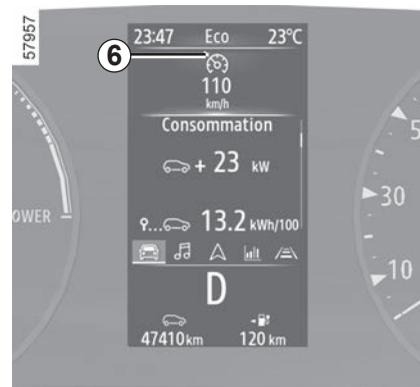


Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (SET/-) ou le contacteur **3** (RES/+) : la fonction est activée et la vitesse courante est prise en compte.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin **6**.

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.



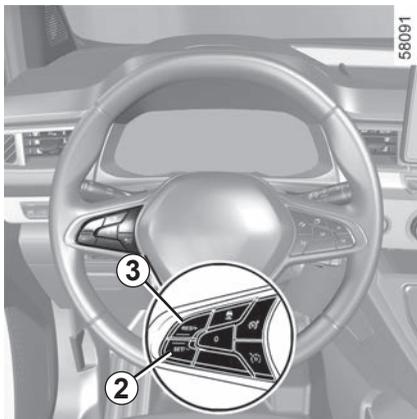
Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/5)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **3** (RES/+) pour augmenter la vitesse.

Nota : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incréments successives.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée s'affiche en rouge et clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

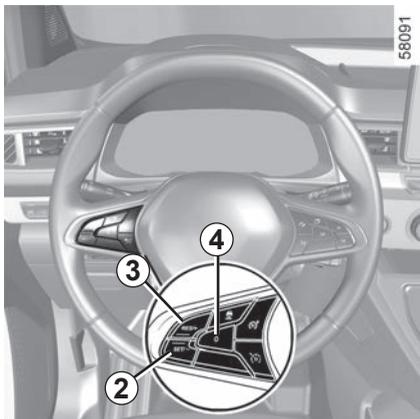
Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction régulateur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Régulateur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/5)



Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (0) ;
- la pédale de frein ;
- le passage en position neutre.

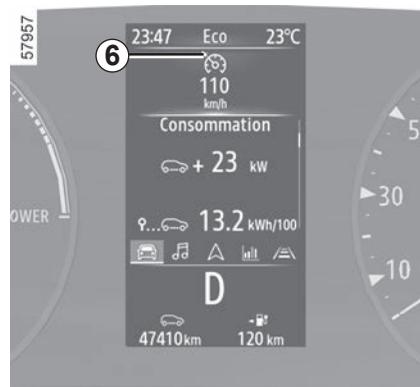
La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.



Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **3** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

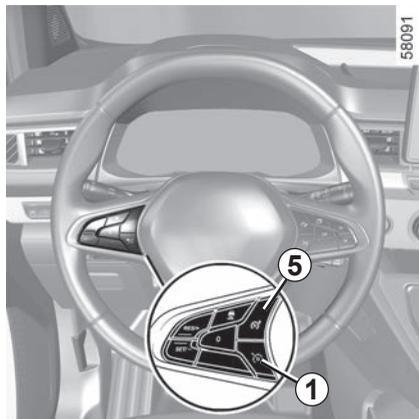
Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin **6**.



Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **2** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE (5/5)



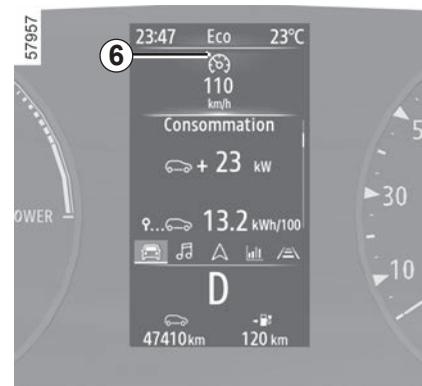
Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.



L'extinction du témoin **6** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (1/14)

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Suivant véhicule, lorsque la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » est activée ➡ 2.78, le système peut adapter la vitesse de votre véhicule en fonction des panneaux de limitation de vitesse reconnus par la caméra.

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 150 m environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est activable :

- de 0 km/h à 135 km/h.

La fonction est représentée par le symbole .

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou route multivoies séparées par une barrière de sécurité). Le régulateur ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...). **Risque d'accident.**

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (2/14)

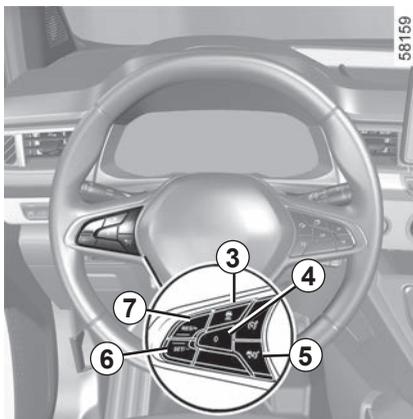


Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

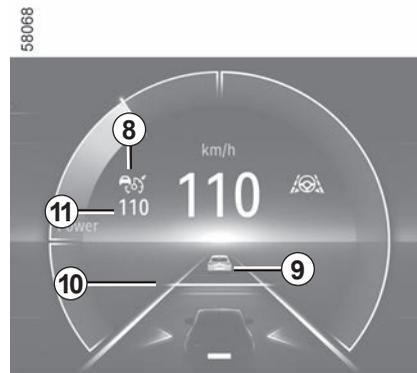


Commandes

- 3 Réglages de la distance de suivi.
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 5 Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go .



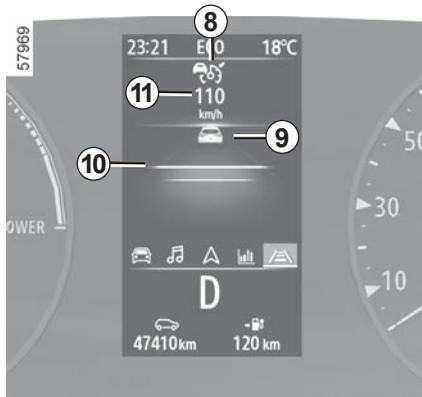
Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.



- 6 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 7 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

Vous pouvez associer au régulateur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 2.78.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (3/14)



Affichages

- 8 Témoin régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.
- 9 Véhicule suivi.
- 10 Distance de suivi mémorisée.
- 11 Vitesse de régulation mémorisée.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Mise en service

Pressez le contacteur **5**.

Le témoin  s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la fonction stationnement assisté est déjà activée ➔ 2.133.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt ou à vitesse stabilisée pour tous les véhicules, pressez les contacteurs **6** (SET/-) ou **7** (RES/+) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée. La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **11** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin . Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 135 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 30 km/h environ, la vitesse de régulation prise en compte par la fonction est de 30 km/h par défaut. Le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (4/14)

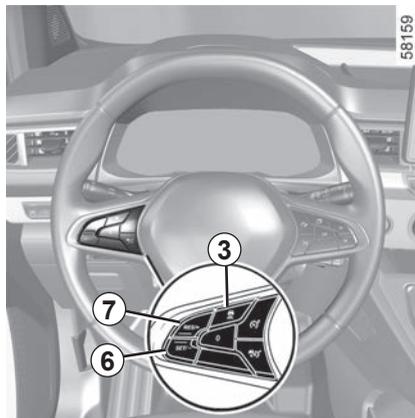
Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **10** s'affiche en vert au tableau de bord. La distance de suivi par défaut correspond à un temps de suivi de deux secondes environ (reportez-vous aux pages suivantes).

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **9** apparaît au-dessus des barres de suivi **10** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

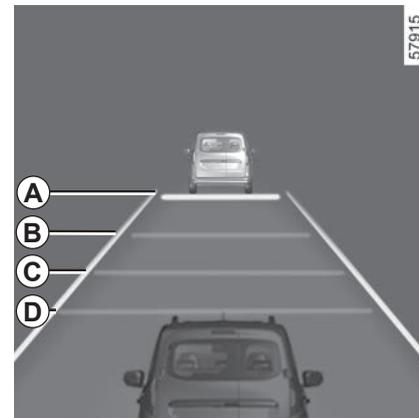
Nota : la taille de la silhouette **9** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.



Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur les contacteurs **6** ou **7** :

- contacteur « SET/- » **6** pour diminuer la vitesse ;
- contacteur « RES/+ » **7** pour augmenter la vitesse.



Réglage de la distance de suivi

À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **3**.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

- barre de suivi **A** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (5/14)

Réglage de la distance de suivi

(suite)

- barre de suivi **B** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
- barre de suivi **C** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **D** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

Nota : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.

La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi **B**.

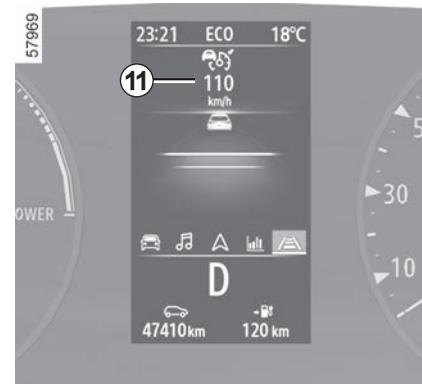


Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **11** s'affiche en rouge.

Les barres de suivi clignotent si la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance de suivi sélectionnée : la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.



Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

Manoeuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (6/14)

Arrêt et départ

Si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire (en situation d'embouteillage...). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule suivi.

Lorsque le véhicule suivi repart :

- si l'arrêt n'a pas dépassé trois secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur ;
- si l'arrêt a dépassé trois secondes environ, une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le bouton **7** (RES/+) est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule. Le message « Appuyer RES/+ ou accélérer » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go se désactive. L'extinction du témoin  confirme l'arrêt de la fonction.

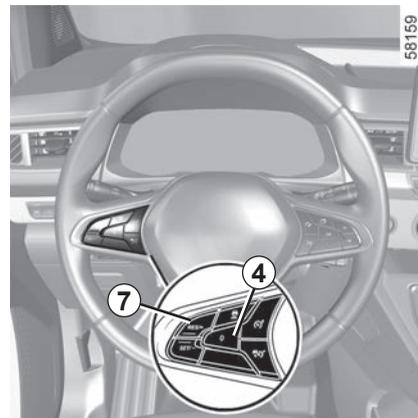
Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **4** (0) ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous positionnez la commande de vitesses en **P** ou **N** ;
- vous passez la marche arrière ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 135 km/h ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC).



Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (7/14)

Sortie de mise en veille de la fonction

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

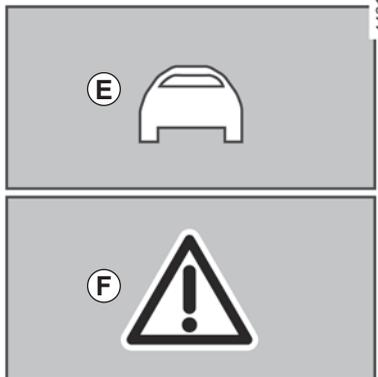
Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur 7 (RES/+) dans la plage de vitesses valides.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur 6 (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Alertes « reprise de contrôle du véhicule »

Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), **le système peut ne pas avoir le temps de réagir.**

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

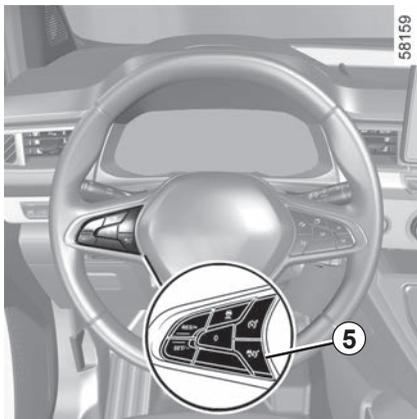
– l'alerte orange **E** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou

– l'alerte rouge **F** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (8/14)



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur 5.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue. L'extinction du témoin  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

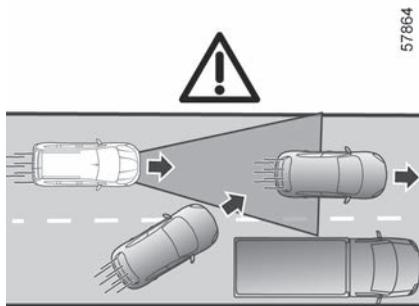
Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Le témoin  apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (9/14)



G

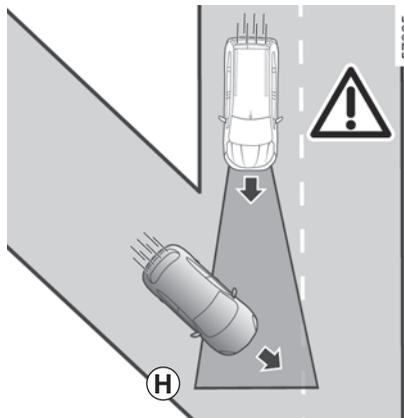
Limitations du fonctionnement du système

Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple **G**) sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les champs de détection du radar et de la caméra.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

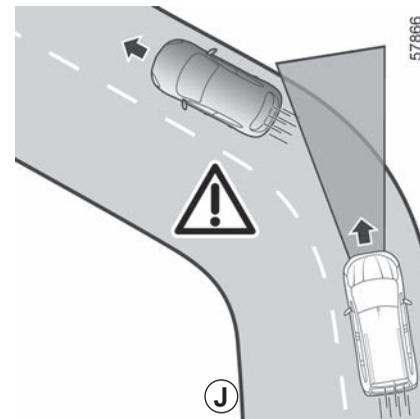


H

Le système ne détecte pas :

- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple **H**) ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go doit être exclusivement utilisé sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).



J

Détection en virage

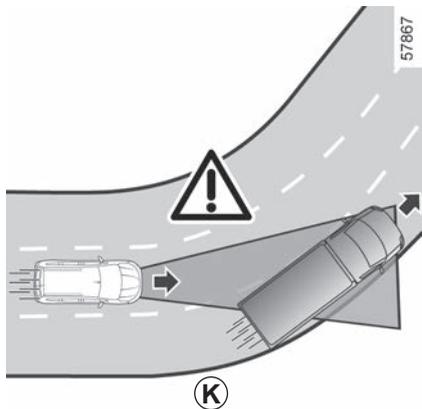
À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **J**).

Le système peut déclencher une accélération.

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (10/14)

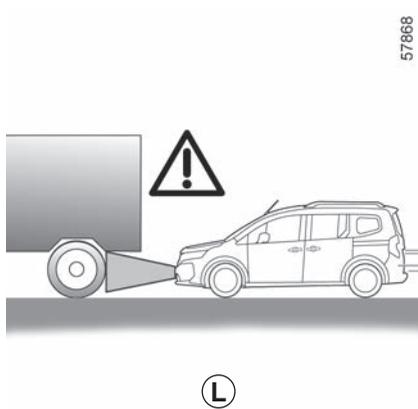


Détection des véhicules dans les voies adjacentes

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **K**) ;
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.

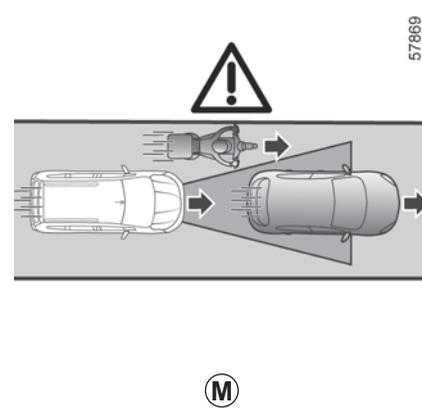


Véhicules cachés par le relief

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

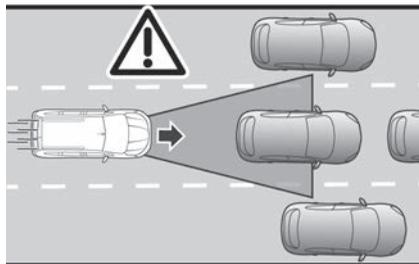
Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

Le système ne réagira pas ou réagira tardivement si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra notamment dans les cas suivants :



- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- la longueur réelle des véhicules hauts (exemple **L**) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...);
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **M**).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (11/14)



57870

(N)

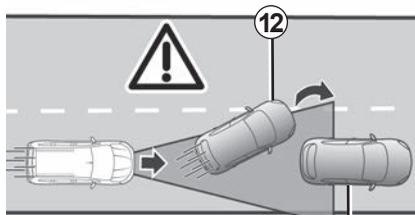
Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;



57871

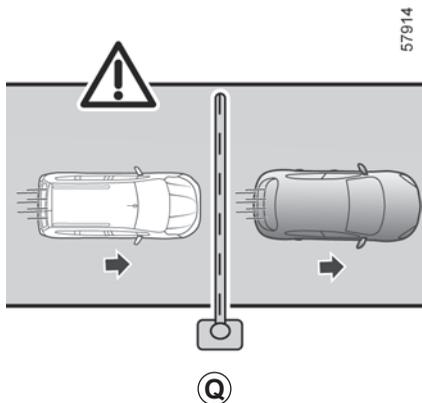
(P)

- les véhicules suivis **12** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **13** à l'arrêt (exemple **P**).

Soyez toujours prêt à intervenir lorsque vous arrivez sur des véhicules arrêtés ou roulant à très faible vitesse (exemple N).

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (12/14)

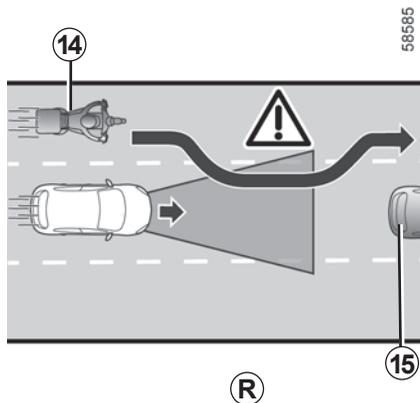


Non détection des obstacles fixes et des petits gabarits

Le système ne détecte pas :

- les piétons, vélos, trottinettes... ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple **Q**).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.



Détection des véhicules venant s'intercaler à grande vitesse

Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse **14** (moto, voiture...) (exemple **R**) et que celui-ci s'intercale temporairement entre vous et le véhicule suivi **15**, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (13/14)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (14/14)



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l’occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d’immatriculation...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse;
- l’utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s’accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

Risque de freinage ou d’accélération intempestif.

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (1/16)

L'« Assistant Autoroute et Trafic » est un système d'aide à la conduite pour une utilisation sur autoroute, en cas de trajets fluides ou de situation d'embouteillage.

Suivant véhicule, ce système est composé de la fonction **régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go** ➔ 2.91 et de la fonction « Centrage voie ».

Lorsque ces deux fonctions sont activées simultanément, le système permet au conducteur :

- de maintenir la vitesse du véhicule à partir d'une vitesse préalablement enregistrée ;
- d'ajuster la distance entre son véhicule et celui qui le précède (véhicule suivi) ;
- d'accompagner la trajectoire de son véhicule au centre de la voie.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est activable de 0 km/h à 135 km/h en fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

Elle est représentée par le symbole  ➔ 2.91.

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (2/16)

La fonction « Centrage voie »

À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Centrage voie » intervient sur le système de direction pour accompagner le véhicule au centre de la voie de circulation. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le régulateur adaptatif Stop and Go est actif ➔ 2.91.

Lorsque les conditions le permettent, la fonction est disponible entre :

- 0 km/h et 135 km/h environ avec un véhicule suivi ;

ou

- 60 km/h et 135 km/h environ sans véhicule suivi.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort. Elle est représentée par le symbole .

Nota : en cas de virage important, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'action immédiate du conducteur sur le volant.

Informations complémentaires

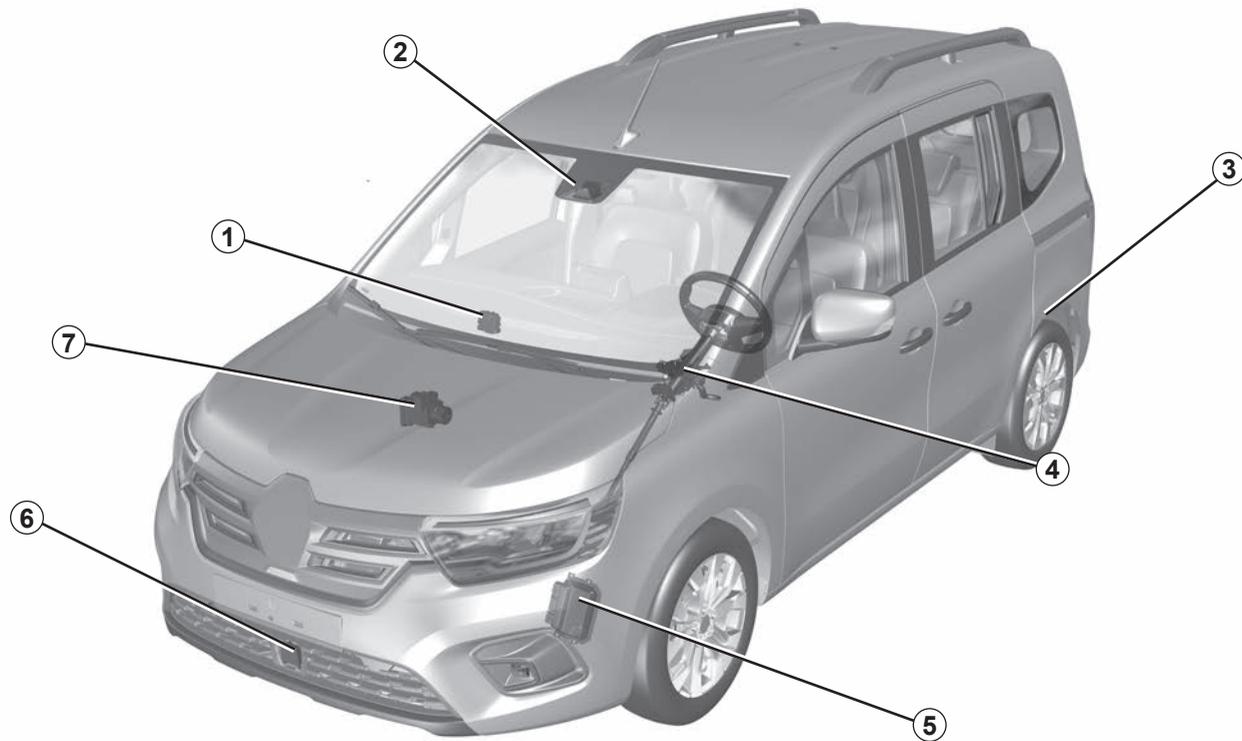
Suivant véhicule, l'« Assistant Autoroute et Trafic » peut être utilisé avec d'autres fonctions d'aide à la conduite.

En complément, prenez en compte que :

- l'activation du limiteur de vitesse entraîne la désactivation du système ;
- le système ne peut pas être activé lorsque la fonction « Stationnement assisté » a été enclenchée ;
- l'activation de la fonction « Centrage voie » entraîne la suspension des fonctions « Alerte sortie de voie » ou « Aide au maintien de voie » si celles-ci ont été activées. Elles se réactivent lorsque le conducteur décide d'arrêter la fonction « Centrage voie ».

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (3/16)

57860



ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (4/16)

Calculateur 1

Il reçoit les informations du radar et de la caméra pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule (accélération/freinage). Entre autres, il contrôle également les paramètres d'activation/désactivation du système (ouverture des portes...).

Caméra 2

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation. Elle complète les informations transmises par le radar 6.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

Frein de parking assisté 3

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

Direction assistée 4

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par le calculateur 1. Elle permet également de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

Calculateur moteur 5

Il contrôle et commande le moteur pour obtenir les accélérations souhaitées.

Radar 6

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

La portée maximale du système est de 150 m environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Contrôle dynamique du véhicule 7

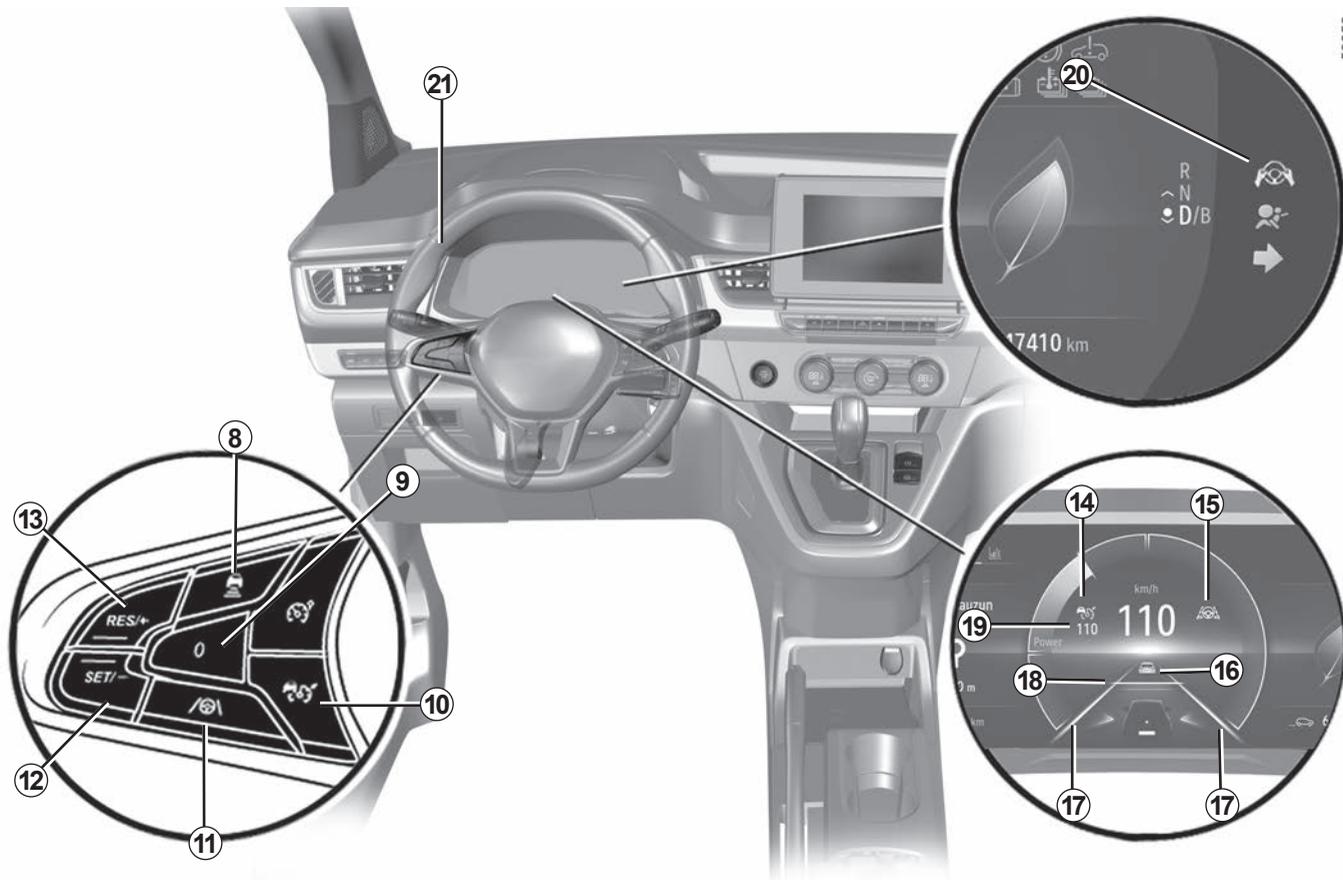
Ce système fournit des informations sur la dynamique du véhicule au calculateur 1 (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le système de freinage pour contrôler les décélérations et maintenir le véhicule à l'arrêt.



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (5/16)

58058



ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (6/16)

Commandes

- 8 Réglages de la distance de suivi.
- 9 Mise en veille des fonctions actives (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 10 Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go .
- 11 Contacteur activation/désactivation de la fonction « Centrage voie » .
- 12 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 13 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

Affichages au tableau de bord

- 14 Témoin de la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go .
- 15 Témoin de la fonction « Centrage voie » .
- 16 Véhicule suivi.
- 17 Indicateurs de lignes gauche et droite.
- 18 Distance de suivi mémorisée.
- 19 Vitesse de régulation mémorisée.
- 20 Témoin d'alerte « de non présence des mains sur le volant » .

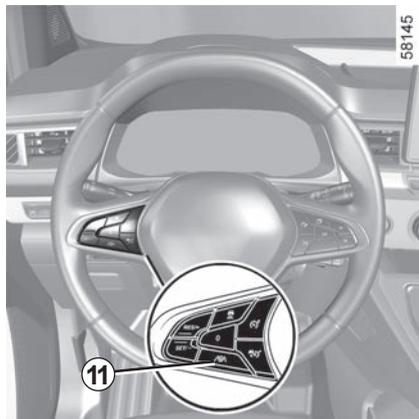
Volant de direction 21

Le conducteur doit garder en permanence les mains sur le volant. Si son action est trop brutale (coup de volant donné...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente pour permettre au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Dans certaines conditions (virage important...), une vibration peut être déclenchée au volant pour alerter le conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

Lorsqu'il n'y a aucune activité du conducteur sur le volant (absence des mains...), la fonction « Centrage voie » se désactive après plusieurs alertes.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (7/16)



Activation de la fonction « Centrage voie »

Une fois le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go actif ➔ 2.91, faites un appui sur le bouton **11** pour activer la fonction « Centrage voie ». Le message « Centrage voie activé » accompagné du témoin **15**  et du symbole  apparaît au tableau de bord et confirme l'activation de la fonction.

Nota : l'utilisation de la fonction « Centrage voie » vous impose de garder les mains sur le volant. L'affichage du symbole  vous le confirme au moment de l'activation de la fonction.



L'affichage en vert du témoin **15**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord vous confirme que la fonction intervient et qu'elle accompagne votre véhicule au centre de la voie.

Nota : lors de l'appui sur le bouton **11**, si le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'est pas activé, le message « Activer d'abord Régul. adaptatif » apparaît au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (8/16)

Mise en attente de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se met en attente automatiquement lorsque :

- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est mis en veille ➔ 2.91 ;
- le système ne détecte plus les lignes ou une seule ligne est détectée sur votre voie de circulation ;
- la largeur de la voie est trop étroite ou trop large ;
- le système ne détecte plus d'activité sur le volant (mains) ;
- le virage est trop important.

- la vitesse du véhicule est supérieure à 135 km/h environ ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h environ sans véhicule suivi ;
- le véhicule touche ou franchit une ligne ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra occultée par des saletés, boue, neige, buée...).

Certaines actions du conducteur mettent également en attente la fonction « Centrage voie » :

- l'activation des clignotants ;
- l'action sur le volant est trop brutale.

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du témoin **15**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.



Dès que les conditions sont réunies, la fonction accompagne à nouveau le véhicule au centre de la voie. Le témoin **15**  et les indicateurs de lignes gauche et droite **17** s'affichent en vert au tableau de bord.

À tout moment, vous pouvez agir sur **la trajectoire du véhicule** en actionnant le volant.

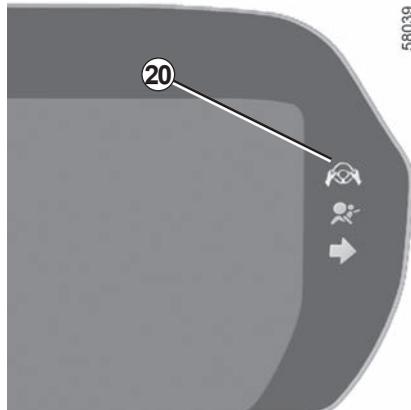
ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (9/16)



Alerte « de non présence des mains sur le volant »

Lorsque la fonction « Centrage voie » ne détecte plus la présence de vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte vont être effectués :

- **au bout de 15 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » apparaît en jaune au tableau de bord **22** ;



- **au bout de 30 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » au tableau de bord **22** et le témoin **20** , apparaissent en rouge et sont accompagnés d'un signal sonore dont l'intensité augmente progressivement ;
- **au bout de 45 secondes environ**, les sources audio sont mises en veille, le signal sonore retentit en continu, le témoin **20**  s'éteint et le message « Centrage voie désactivé » apparaît en rouge au tableau de bord **22** : **la fonction « Centrage voie » est désactivée.**

Nota : dans certaines situations, la fonction Centrage voie peut ne plus détecter la présence des mains sur le volant et émettre une alerte :

- le véhicule roule sur une longue voie rectiligne et les mains du conducteur sur le volant sont stables (sans mouvement) ;
- le conducteur tient très légèrement le volant ;
- ...

En cas de désactivation de la fonction « Centrage voie » par la non-présence des mains du conducteur sur le volant, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste en fonctionnement.

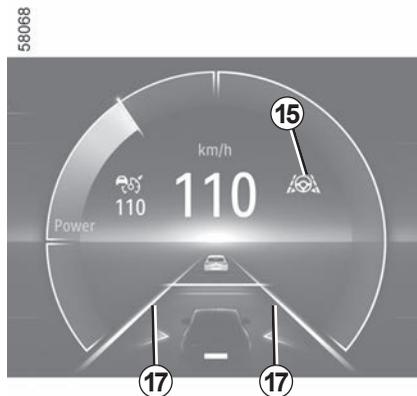
Pendant les deux premiers niveaux d'alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système stoppe les alertes. La fonction continue d'accompagner le véhicule au centre de la voie.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (10/16)



Cas d'un virage important

En cas de virage important et suivant la vitesse du véhicule, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'intervention immédiate du conducteur sur le volant pour que la fonction puisse continuer à maintenir le véhicule au centre de la voie.

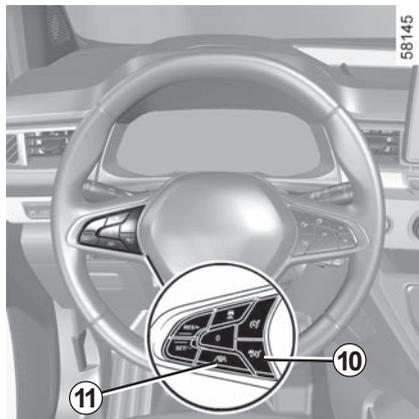


Si le conducteur n'intervient pas, la fonction émet une vibration dans le volant pour signaler que le véhicule s'apprête à franchir une ligne et qu'une action immédiate du conducteur est nécessaire.

Le témoin **15**  et l'indicateur de la ligne concernée gauche ou droite **17** apparaissent en rouge au tableau de bord.

Si le véhicule franchit totalement une ligne et sort de sa voie, la fonction « Centrage voie » est mise en attente. La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du témoin **15**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (11/16)



Désactivation de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se désactive lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **11**.
La désactivation de la fonction est confirmée par l'affichage du message « Centrage voie désactivé » au tableau de bord.

Nota : un appui sur le contacteur **11** désactive uniquement la fonction « Centrage voie » et n'affecte pas le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ;

- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est désactivé ➔ 2.91.

Nota : un appui sur le bouton **10**  désactive simultanément la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et la fonction « Centrage voie » ;

- le système ne détecte plus la présence des mains du conducteur pendant une durée supérieure à 45 secondes environ.

Le témoin **15**  et les indicateurs de lignes gauche et droite **17** s'éteignent au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (12/16)

Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue. L'extinction du témoin vert  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;

– une zone militaire ou aéroportuaire. Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Centrage voie », le message « Centrage voie à contrôler » s'affiche au tableau de bord et la fonction se désactive.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste fonctionnel.

Consultez un Représentant de la marque.

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et les deux fonctions, régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et Centrage voie, sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système « Assistant Autoroute et Trafic » est détectée, le témoin  apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Les deux fonctions, régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et Centrage voie, sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (13/16)



L' « Assistant Autoroute et Trafic » est un système d' aide supplémentaire à la conduite. Ce système n'intervient pas à la place du conducteur.

Il ne peut donc, en aucun cas, dispenser du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances) et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire et sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

L'« Assistant Autoroute et Trafic » utilise les fonctions régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et Centrage voie. Il doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Il ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (14/16)



L'« Assistant Autoroute et Trafic » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire ainsi que sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulation hors panneaux de limitation de vitesse dans la limite des capacités de détection du système, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

L'« Assistant Autoroute et Trafic » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Assistant Autoroute et Trafic » exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ; le pare-brise est fissuré ou présente une déformation ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- le revêtement du volant est détérioré ou mouillé.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;
 - un environnement complexe (tunnel...)
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...)
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...)
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...)
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...)
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...)
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système ;
- les rétrécissements/agrandissements de voies ;
- les marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres (lignes partiellement effacées...)
- les marquages multiples sur la voie de circulation (zone de travaux, entrées/sorties d'autoroutes adjacentes, bandes d'arrêt d'urgence...)
- des panneaux de signalisation routière non équipés d'une flèche, situés dans une sortie d'autoroute ;
- une zone à faible connectivité rendant impossible la géolocalisation du véhicule ou une cartographie non mise à jour ;
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

- **Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

AIDE AU PARKING (1/8)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans les boucliers du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 30 centimètres du véhicule.

Suivant véhicule, le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Localisation des détecteurs à ultrasons 1

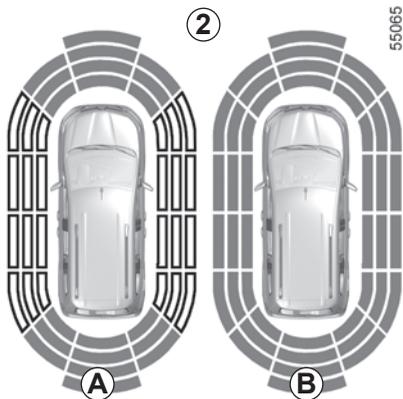
Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une manœuvre.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



Nota : l'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.



Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'avant, de l'arrière et des côtés du véhicule sont détectés.

Selon la distance de l'obstacle, la fréquence du signal sonore sera plus élevée en approche jusqu'à devenir continue vers 20 cm environ pour un obstacle sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle à l'avant ou à l'arrière. Les zones vertes, orange (ou jaunes, suivant véhicule) et rouges s'afficheront sur l'afficheur **C**.

Nota : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

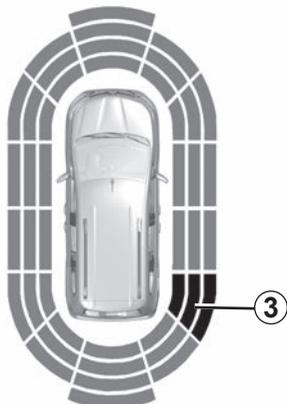


En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (3/8)

D



55067

Détection d'obstacles sur le côté

Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront sur l'afficheur **D** ;
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront en hachurées sur l'afficheur **D**.

Nota : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

AIDE AU PARKING (4/8)



Véhicules équipés d'un écran multimédia

Activation/désactivation

Pour accéder à l'activation ou la désactivation des différentes zones couvertes par les détecteurs à ultrasons depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact.

Réglage

Suivant véhicule, moteur allumé, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran multimédia **4**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking en appuyant sur + ou -.

Son du système

Permet de choisir le son du système.

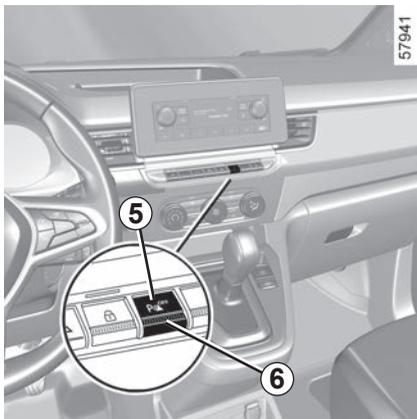
Désactivation du son du système

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté à l'approche d'un obstacle par des signaux sonores.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

AIDE AU PARKING (5/8)

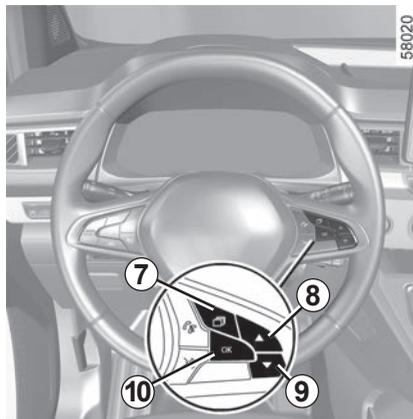


Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Activation/désactivation

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **6** pour désactiver l'aide au parking. Le témoin intégré **5** au contacteur s'allume. Un nouvel appui sur le contacteur **6** active la fonction. Le témoin intégré **5** au contacteur s'éteint.

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact.



Particularité des véhicules équipés de l'aide au parking avant, arrière et latérale

Vous pouvez également activer/désactiver la fonction depuis le tableau de bord :

- véhicule à l'arrêt, par appui sur le contacteur **7**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- par appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **10** OK ;

- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « AIDES PARKING ». Appuyez sur le contacteur **10** OK ;
- choisissez « ON » ou « OFF » pour activer ou désactiver la fonction.

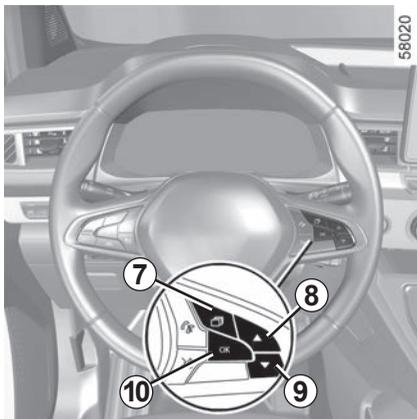
Si le bouton **6** ne permet pas de réactiver l'aide au parking, vérifiez que la fonction n'a pas été désactivée au tableau de bord. Pour la réactiver, reportez-vous au paragraphe « Particularité des véhicules équipés de l'aide au parking avant, arrière et latérale ».



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (6/8)



Réglage

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **7**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **10** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « AIDES PARKING ». Appuyez sur le contacteur **10** OK ;

- sélectionnez « Volume bip » pour régler le son de l'aide au parking avec la commande **8** ou **9**.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de trois secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...);
- lorsque vous êtes en position **N** ou **P** ;
- lorsque une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seulement l'aide au parking arrière est désactivé.

Désactivation manuelle de l'aide au parking

Vous devez désactiver la fonction :

- en cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorque non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un signal sonore retentit à chaque passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagné du message « Aide au parking à contrôler » au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (7/8)

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- en cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (8/8)

Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou objets est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des détecteurs a subi une dégradation ;
- le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage non reconnu par le système (boule, crochet, adaptateur électrique...).

CAMÉRA DE RECUL (1/4)



Fonctionnement

Suivant véhicule, au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon ou sur la porte battante, transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur :

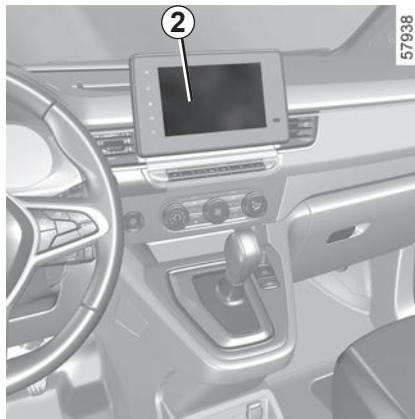
– l'écran multimédia **2**, accompagné d'un ou de deux gabarits **5** et **6** (fixe et mobile) ;

ou

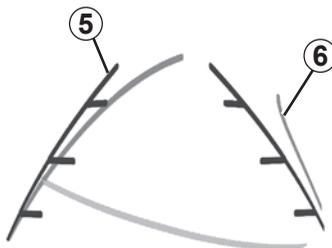
– le rétroviseur **3**, accompagné d'un gabarit fixe **5** ;

ou

– l'écran du système de rétrovision par caméra **4**, accompagné d'un gabarit fixe **5**.

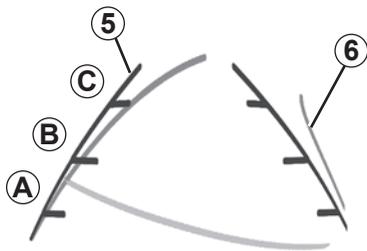


35987



CAMÉRA DE RECUL (2/4)

35987



Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

Gabarit fixe 5

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Gabarit mobile 6

Il est représenté en bleu et il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Particularité

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA DE RECUL (3/4)



Réglages

Moteur allumé, depuis l'écran multimédia **2**, vous pouvez ajouter ou supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...). Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste consultez un Représentant de la marque.

L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

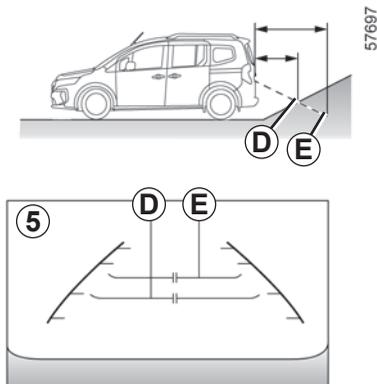
Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît sur l'écran multimédia.

CAMÉRA DE RECUL (4/4)



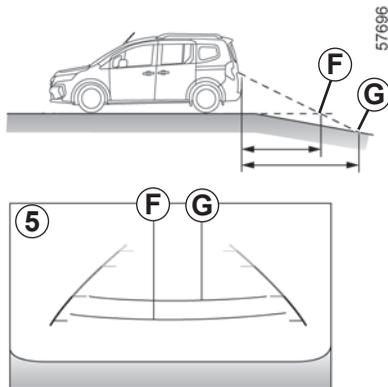
Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **5** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

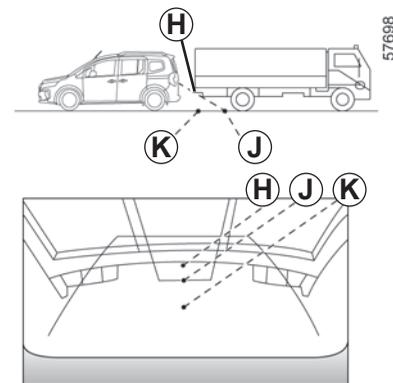


Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **5** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

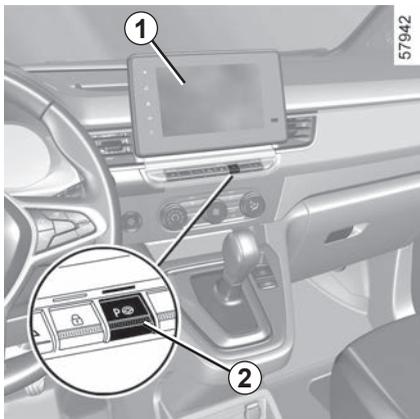


Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la prééminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (1/5)

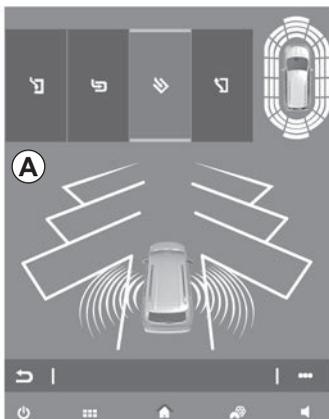


À l'aide de détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **3**, implantés dans les boucliers du véhicule, cette fonction vous assiste dans la recherche de places disponibles et accessibles ainsi que dans la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous ne contrôlez que :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- le levier de vitesses.

À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.



Mise en service

Moteur allumé, véhicule à l'arrêt ou roulant à moins de 30 km/h environ :

- appuyez sur le contacteur **2**. Le témoin du contacteur **2** s'allume et l'affichage **A** apparaît sur l'écran multimédia **1** ;
- actionnez l'indicateur de direction vers le côté du véhicule où vous voulez vous stationner.



Particularités

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **3** ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

STATIONNEMENT ASSISTÉ (2/5)



Choix de la manœuvre

Le système peut réaliser quatre types de manœuvres :

- stationnement du véhicule dans une place en créneau ;
- stationnement du véhicule dans une place en bataille ;
- stationnement du véhicule dans une place en épi ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

Depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez la manœuvre à effectuer.

Nota : au démarrage du véhicule, ou après une manœuvre en créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de place en créneau. Dans les autres cas, la manœuvre par défaut est paramétrable depuis l'écran multimédia **1**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Fonctionnement

Stationnement

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles sur le côté de stationnement choisi.

Nota : en cas de places de stationnement disponibles de l'autre côté du véhicule, actionnez l'indicateur de direction de l'autre côté pour que le système puisse détecter la place.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia, repérée par la lettre « **P** » affichée en petit. Conduisez lentement, indicateur de direction activé du côté de la place, jusqu'à l'apparition du message « Stop » accompagné d'un signal sonore.

La mise en marche du système s'accompagne de l'activation de l'aide au parking et, pour les véhicules qui en sont équipés, de la caméra de recul pour vous aider dans la manœuvre ➡ 2.121 et ➡ 2.129.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (3/5)

La place est alors repérée sur l'écran multimédia par la lettre « P » affichée en grand.

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia **1**.

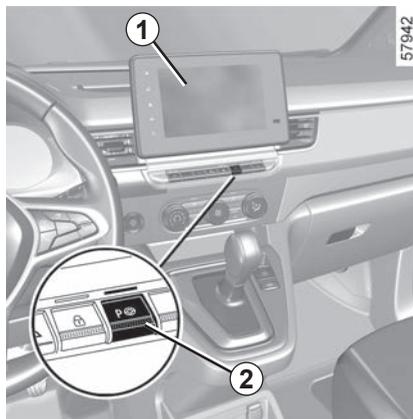
Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.



Sortie de stationnement d'une place en créneau

- Faites un appui court sur le contacteur **2** ;
- sélectionnez le mode « Sortie de créneau » ;
- actionnez l'indicateur de direction du côté vers lequel vous souhaitez sortir le véhicule ;
- faites un appui long sur le contacteur **2** (deux secondes environ).

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- effectuez des manœuvres en avant et en arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia **1** et en vous aidant des alertes du système d'aide au parking.

Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

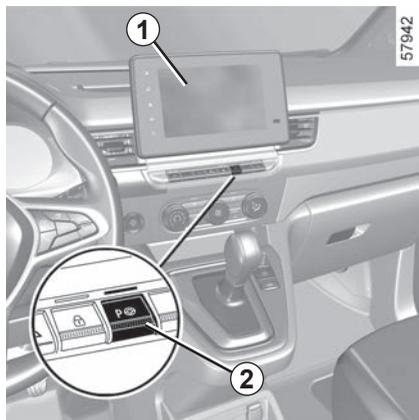
Une fois en position pour sortir du stationnement, l'extinction du

témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multimédia **1** vous avertit de la fin de la manœuvre.



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement : ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dedans.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (4/5)



Suspension/Reprise de la manœuvre

La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

- vous prenez le volant ;
- le véhicule est immobile plus d'une minute ;
- un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;
- le moteur s'arrête ;
- une des portes ou le coffre s'ouvre.

L'extinction du témoin du contacteur **2**

et du témoin **P** au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la suspension de la manœuvre. Le motif de l'interruption s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

Assurez-vous :

- que le véhicule est immobile ;
- et
- d'avoir lâché le volant ;
- et
- que toutes les portes et le coffre sont fermés ;
- et
- qu'aucun obstacle n'est sur la trajectoire ;
- et
- que le moteur est démarré.

Si le témoin du contacteur **2** clignote, celui-ci vous indique que le système est de nouveau disponible pour continuer la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, faites un appui long sur le contacteur **2**. Le témoin du contacteur **2** s'allume et le

P s'affiche au tableau de bord.

Suivez les instructions affichées à l'écran multimédia **1**.

Annulation de la manœuvre

La manœuvre est annulée dans les cas suivants :

- le véhicule est trop éloigné de l'emplacement souhaité ;
- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h ;
- par appui sur le contacteur **2** ou par désactivation depuis l'écran multimédia ;
- vous avez effectué plus de 14 mouvements avant/arrière en manœuvre ;
- les capteurs d'aide au parking sont sales ou obstrués ;
- défaillance du système d'aide au parking ;
- les roues du véhicule ont patiné .

L'extinction du témoin du contacteur **2**

et du témoin **P** au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de l'annulation de la manœuvre. Le motif de l'annulation s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (5/5)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des capteurs peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

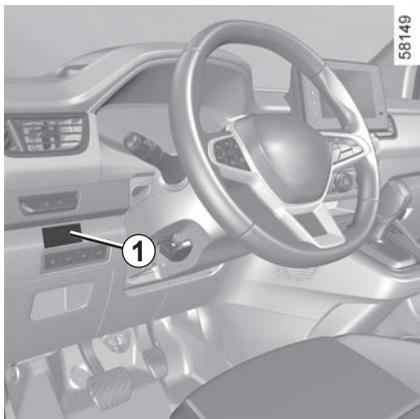
En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Risque d'alertes intempestives et erronées.

Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

VÉHICULE AVEC LA FONCTION « BRIDAGE VITESSE »



La vitesse du véhicule peut être limitée en permanence à une vitesse de bridage suivant le véhicule ou la législation locale.

Consultez un Représentant de la marque pour modifier la valeur ou activer/désactiver la fonction.

Dans le cas d'un bridage réglementaire, suivant véhicule, cette fonction ne peut pas être désactivée.

L'étiquette **1** collée sur la planche de bord vous rappelle la vitesse de bridage.

Cas particulier : si votre véhicule est équipé du Régulateur-Limiteur de vitesse, l'appui franc et à fond sur la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur ») ne permet pas de dépasser la vitesse de bridage ➔ 2.82.

Dans les situations exceptionnelles (exemple : forte pente...), la vitesse de bridage peut être légèrement dépassée car le dispositif n'intervient pas sur le système de freinage.



La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

APPEL D'URGENCE (1/3)

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

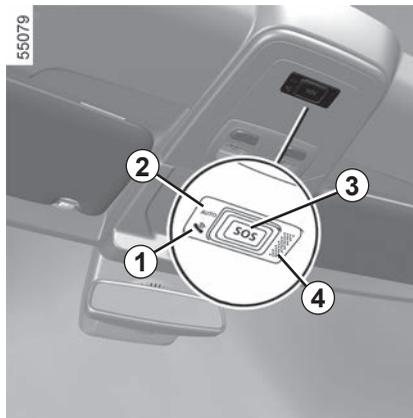
- dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.



1 Témoin de fonctionnement du système :

- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

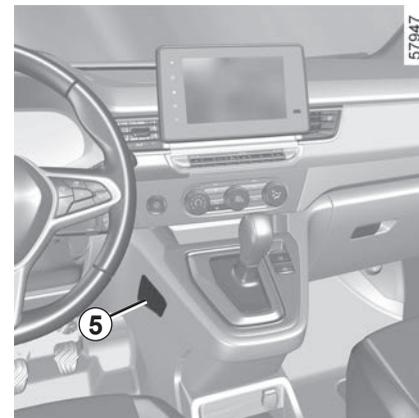
2 Témoin de mode automatique ;

3 Bouton SOS ;

4 Micro ;

5 Haut-parleur.

Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

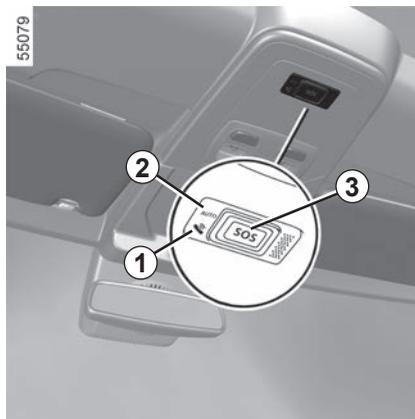
- le mode automatique ;
- le mode manuel.

APPEL D'URGENCE (2/3)

Mode automatique

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;

ou

- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Mode test

(suivant législation locale)

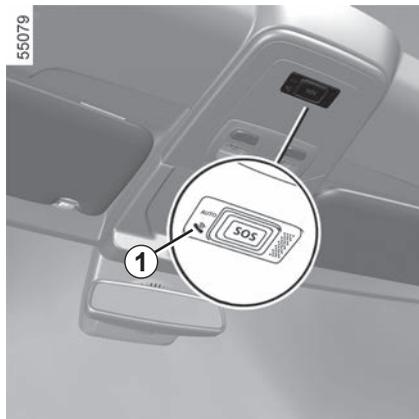
Le mode test est réservé exclusivement au Représentant de la marque pour vérifier le bon fonctionnement de l'appel d'urgence.

Il se fait par :

- trois appuis courts sur le bouton **3** ;
- attente de 15 secondes environ ;
- trois appuis courts sur le bouton **3**.

La sortie du mode test est automatique.

APPEL D'URGENCE (3/3)



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir). Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

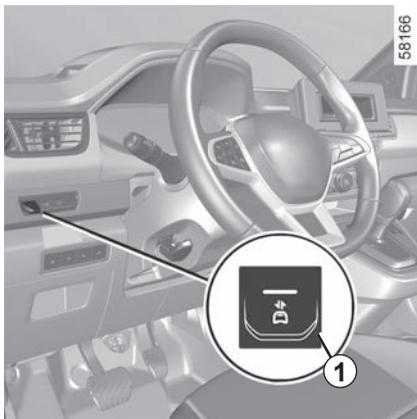
Faites appel à un Représentant de la marque.

En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

MODE « CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES VÉHICULE » (1/2)



Collecte des données

Pour assurer le fonctionnement des services connectés, votre véhicule (lors de la charge ou de l'utilisation du véhicule : dès l'ouverture de la porte conducteur) collecte des données relatives notamment, à la position du véhicule et son état de fonctionnement.

Ces données sont des données à caractère personnel. Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données, celles-ci sont traitées de manière confidentielle avec le consentement de l'utilisateur du véhicule.

Véhicule non équipés d'un écran multimédia

La collecte des données véhicule peut être suspendue temporairement.

Pour activer le mode de confidentialité :

- appuyez sur **1** pour activer le mode de confidentialité ;
- le témoin du contacteur **1** s'éteint.

Le système ne permet pas la collecte et le téléchargement des données du véhicule.

Les services ne fonctionneront plus, à l'exception des fonctions obligatoires liées à la sécurité de l'appel d'urgence automatique en cas d'accident ➔ 2.139.

Pour désactiver le mode de confidentialité :

- appuyez de nouveau sur **1** pour désactiver le mode de confidentialité ;
- le témoin du contacteur **1** s'allume.

Le système autorise la collecte et le téléchargement des données du véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le partage de données est désactivé et le témoin du contacteur **1** s'éteint.

Consultez un Représentant de la marque.

A chaque ouverture de la porte conducteur, le mode de confidentialité reprend le dernier état de configuration enregistré avant le verrouillage du véhicule.

Le constructeur prend toutes les précautions nécessaires pour s'assurer que vos données personnelles sont traitées en toute sécurité.

MODE « CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES VÉHICULE » (2/2)



Véhicule équipés d'un écran multimédia 2

Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Protection de vos données personnelles

Vos données personnelles sont collectées via votre véhicule et traitées par le constructeur, les membres de son réseau et les autres entités du groupe du constructeur.

Pour plus d'informations sur les conditions de traitement et l'exercice de vos droits, la politique de protection de données personnelles du constructeur est accessible sur son site internet.

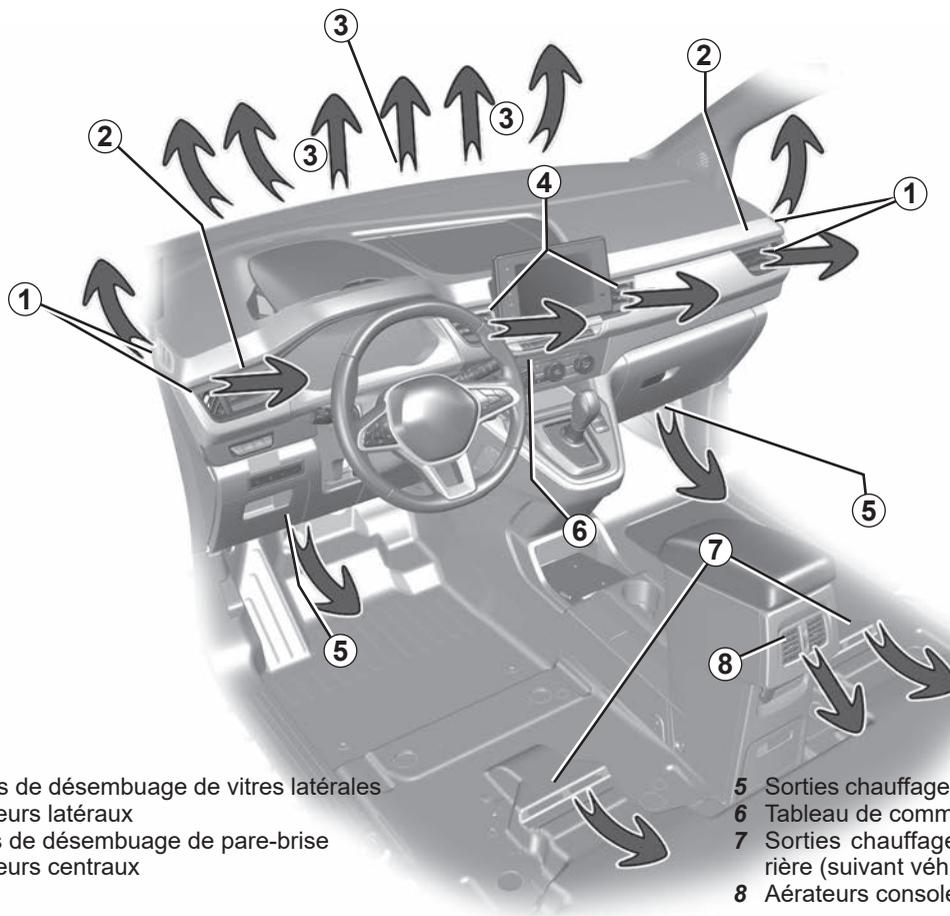


Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Chauffage, air conditionné manuel	3.5
Air conditionné automatique	3.9
Conditionnement d'air : programmation	3.13
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.15
Équipements multimédia	3.18
Lève-vitres	3.21
Éclairage intérieur	3.24
Pare-soleil, miroirs, poignée de maintien	3.27
Rangements, aménagements habitacle	3.28
Prise accessoires	3.36
Appuis-tête arrière	3.38
Sièges arrière : version châssis standard	3.41
Sièges arrière : version châssis long	3.44
Tablette arrière	3.62
Cache-bagages	3.63
Filet de séparation	3.65
Rangements, aménagements coffre à bagages	3.69
Transport d'objets dans le coffre	3.70
Transport d'objets : attelage	3.74
Barres de toit	3.75
Ancrages de toit	3.78

AÉRATEURS : sorties d'air (1/3)

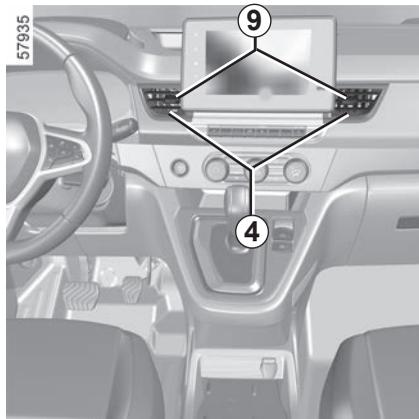
57936



- 1 Frises de désembuage de vitres latérales
- 2 Aérateurs latéraux
- 3 Frises de désembuage de pare-brise
- 4 Aérateurs centraux

- 5 Sorties chauffage pieds des occupants avant
- 6 Tableau de commandes
- 7 Sorties chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule)
- 8 Aérateurs console arrière (suivant véhicule)

AÉRATEURS : sorties d'air (2/3)



Aérateurs centraux 4

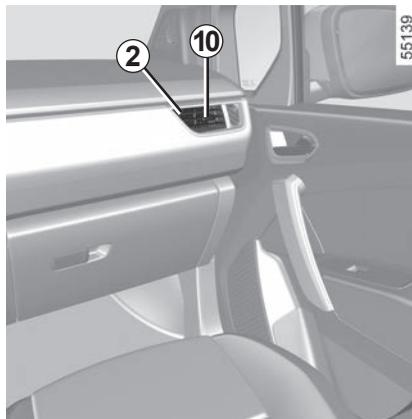
Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur **9** vers l'extérieur du véhicule jusqu'au point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **9** vers l'intérieur du véhicule.

Orientation

Manœuvrez le curseur **9** dans la position désirée.



Aérateurs latéraux 2

Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur **10** vers l'intérieur du véhicule.

Ouverture : manœuvrez le curseur **10** vers l'extérieur du véhicule jusqu'au point dur.

Orientation

Manœuvrez le curseur **10** dans la position désirée.

Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

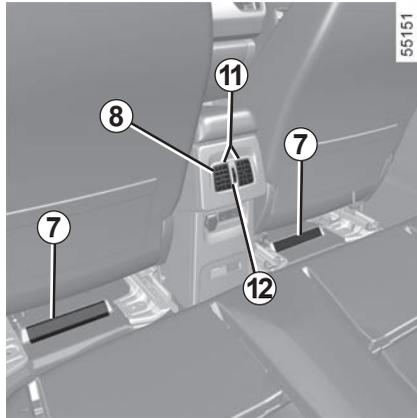
Risque de dégradation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

AÉRATEURS : sorties d'air (3/3)



Places arrière

(suivant véhicule)

Sorties chauffage pieds des occupants 7.

Aérateurs console arrière 8

(suivant véhicule)

Orientation droite/gauche

Manoeuvrez le curseur 11.

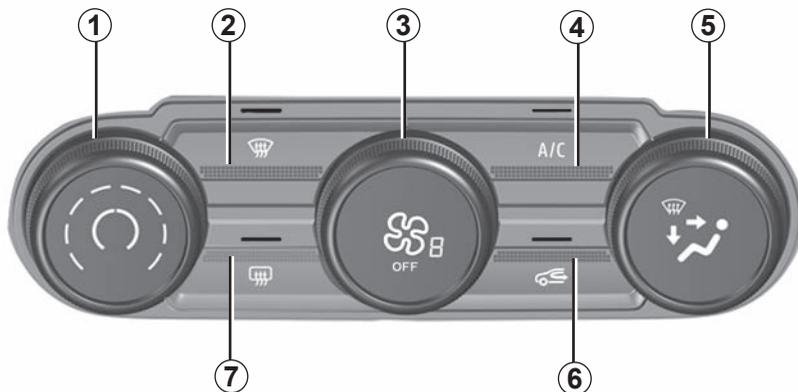
Orientation haut/bas

Manoeuvrez le curseur 11.

Débit

Tournez la molette 12 :
vers le haut : ouverture maximale ;
vers le bas : fermeture.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (1/4)



58908

Les commandes

- 1 Réglage de la température de l'air.
- 2 Fonction « voir clair ».
- 3 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 4 Commande d'activation du chauffage et/ou climatisation manuelle.
- 5 Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- 6 Recyclage de l'air.
- 7 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

L'utilisation du chauffage ne peut se faire que moteur démarré.

Mise en service

La touche **4** permet d'autoriser la mise en service (voyant éteint) ou d'arrêter (voyant allumé) le chauffage.

Réglage de la vitesse de ventilation

Tournez la commande **3** sur l'une des huit positions pour régler sa puissance.

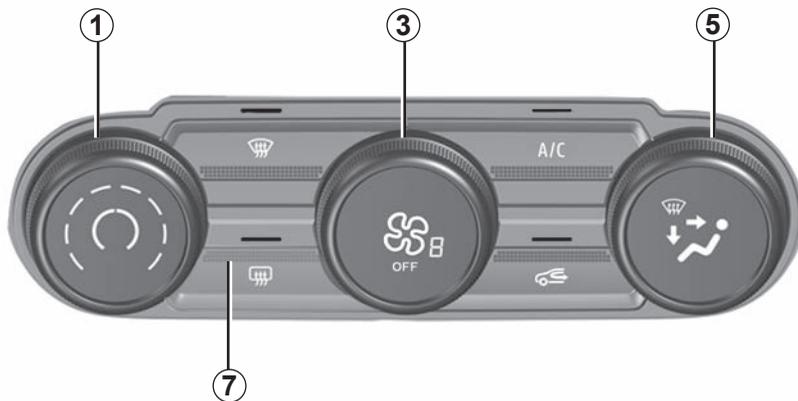
Position OFF

Dans cette position :

- le chauffage et/ou climatisation manuelle s'arrête automatiquement ;
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (2/4)



58908

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **1** sur l'une des huit positions pour mettre la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée. Plus le curseur est dans le bleu, plus la température est basse.

L'utilisation de la position  sur la commande **5** entraîne le passage automatique en air extérieur pour éviter tout risque d'embuage sur le pare-brise.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **5** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

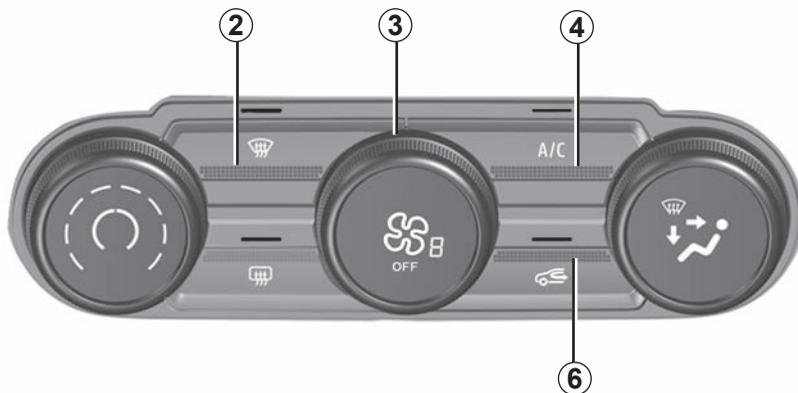
Appuyez sur la touche **7**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **7**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Conseil

En cas de gel, pour dégivrer votre lunette arrière, utilisez de préférence un grattoir manuel plutôt que la fonction dégivrage-désembuage afin de réduire la consommation d'énergie.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (3/4)



58908

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **2**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et des vitres latérales avant. Elle impose la mise en service automatique du chauffage.

Pour sortir de cette fonction, sélectionnez un des réglages (répartition, vitesse de ventilation, température, recyclage) souhaités.

Mise en service du recyclage d'air

Appuyez sur la touche **6** : le témoin intégré s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

Arrêt du système

Tournez la commande **3** sur « **OFF** » pour arrêter le système.

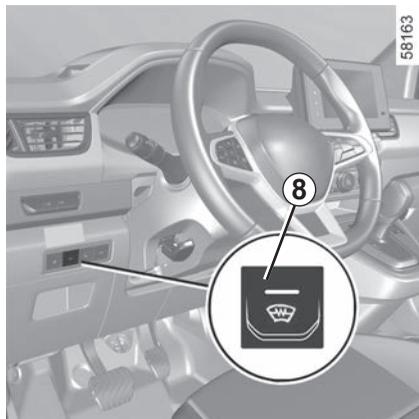
L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **6** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Activation immédiate du chauffage

Il est possible d'effectuer un démarrage immédiat du conditionnement d'air via une application smartphone si :

- le capot moteur est fermé ;
- l'état de charge de la batterie de traction est supérieur à 20% ;
- les portes sont fermées et verrouillées ;
- le moteur est à l'arrêt.

Pour plus d'informations, consultez un Représentant de la marque.



Pare-brise dégivrant électrique

(suivant véhicule)

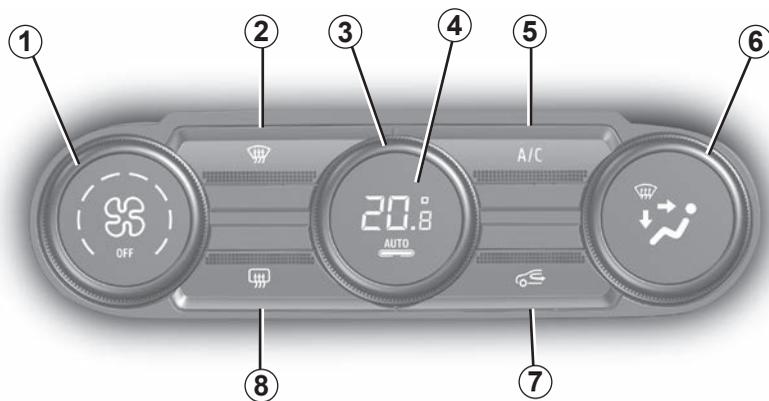
Moteur allumé, appuyez sur le contacteur **8** (le témoin intégré s'allume).

Cette fonction assure le dégivrage-désembuage du pare-brise (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur le contacteur **8**.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (1/4)



53861

Les commandes

(suivant véhicule)

- 1 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 2 Fonction « voir clair ».
- 3 Réglage de la température de l'air.
- 4 Mode automatique.
- 5 Commande d'air conditionné.
- 6 Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 7 Recyclage de l'air.
- 8 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **4**.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **1** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **3** en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Particularité : les réglages extrêmes permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud (« 16,5 °C » et « 25,5 °C »).

Toutes actions sur une touche autre que la touche **AUTO** entraîne la désactivation du mode automatique.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (2/4)

Fonction « voir clair »

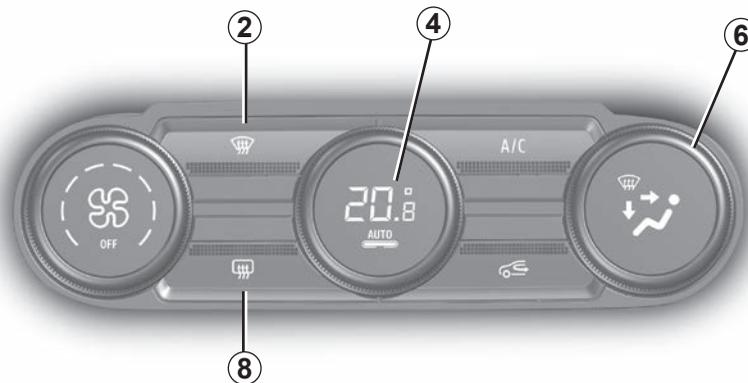
Appuyez sur la touche **2**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule).

Appuyez sur la touche **8** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **2** ou **4**.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.



53861

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **6**. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



53861

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **8**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **8**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

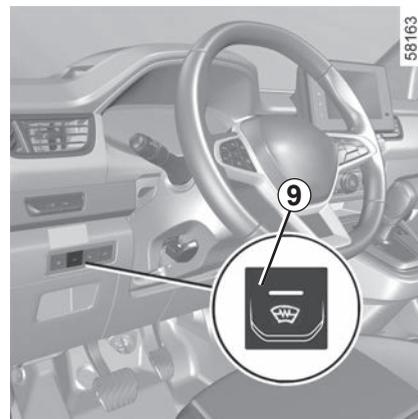
Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **5** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné, le témoin intégré s'éteint.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



58163



Pare-brise dégivrante électrique

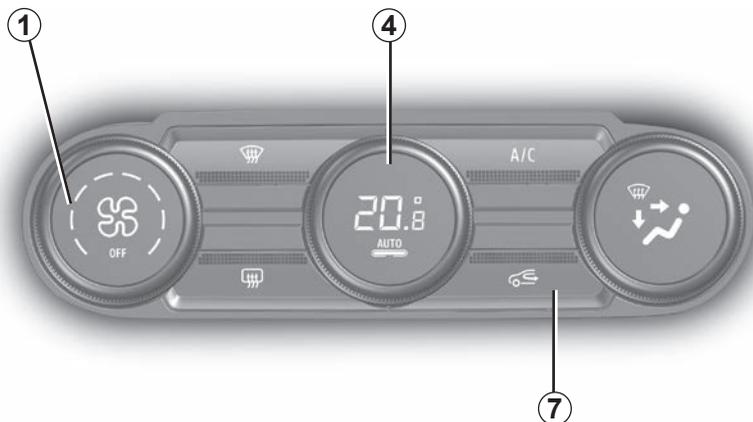
(suivant véhicule)

Moteur allumé, appuyez sur le contacteur **9** (le témoin intégré s'allume).

Cette fonction assure le dégivrage-désembuage du pare-brise (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur le contacteur **9**.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (4/4)



53861

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche 7.

Le désembuage/dégivrage désactive le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche 7, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

Arrêt du système

Tournez la commande 1 sur « **OFF** » pour arrêter le système. Pour le redémarrer, tournez de nouveau la commande 1 pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche 4.

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de l'énergie électrique (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (1/2)



Moteur allumé, véhicule à l'arrêt, depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez le menu « Réglages », l'onglet « Véhicule », le menu « Programmation » **2** puis l'onglet « Confort » **4**.

Programmation de l'heure de départ

Appuyez sur « Modifier » **3** pour accéder aux paramètres de confort.

Vous pouvez enregistrer plusieurs programmes de confort.



Vous pouvez activer/désactiver les programmes enregistrés. Sélectionnez l'heure et les jours **5** du programme que vous souhaitez modifier pour accéder aux réglages.

Les heures programmées sont affichées dans la zone **A**.

Nota : il est possible de programmer le conditionnement d'air via une application sur smartphone. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (2/2)

Nota :

- vous pouvez désactiver les programmes de confort en appuyant sur « OFF » ;
- le temps minimum entre chaque programme est de deux heures ;
- suivant véhicule, la température sélectionnée est affichée sur le menu 2.

Activation de la « Programmation »

La fonction se lance avant l'heure programmée par le client, afin que son véhicule soit à température de confort lorsqu'il arrive, si :

- le véhicule est branché au réseau électrique ;
- le capot moteur est fermé ;
- l'état de charge de la batterie de traction est supérieur à 20 % ;
- les portes sont fermées et verrouillées ;
- le moteur est à l'arrêt.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord.

Nota : dans le cas où le véhicule n'est pas branché, votre programmation est réduite à 10 minutes afin de préserver votre autonomie.

Activation immédiate du conditionnement d'air

Il est possible d'effectuer un démarrage immédiat du conditionnement d'air via une application smartphone si :

- le capot moteur est fermé ;
- l'état de charge de la batterie de traction est supérieur à 20 % ;
- les portes sont fermées et verrouillées ;
- le moteur est à l'arrêt.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Arrêt du conditionnement d'air programmé

Le conditionnement d'air s'arrête automatiquement environ 10 minutes après l'heure de fin programmée.

Toutefois, la fonction peut se désactiver si :

- le moteur est démarré ;
- la prise de charge est débranchée ;
- le niveau de charge de la batterie de traction est inférieur à 20 % ;
- le capot est ouvert.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/3)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas, (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/3)

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.2 ou

➔ 2.3.

Fluide frigorigène R-134a

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO₂).

CO₂ eq
x.xxx t

La quantité en poids et en équivalent CO₂.



58951



58945

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (3/3)

Fluide frigorigène R-1234yf

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **B** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **B** dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO₂).

CO₂ eq
x.xxx t

La quantité en poids et en équivalent CO₂.

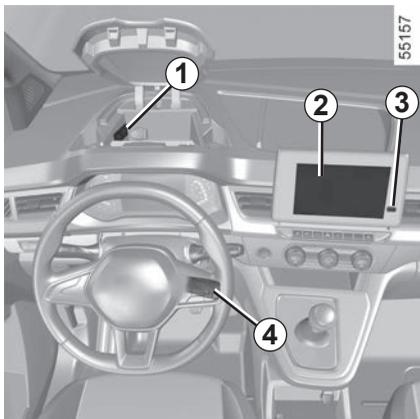


59944



59952

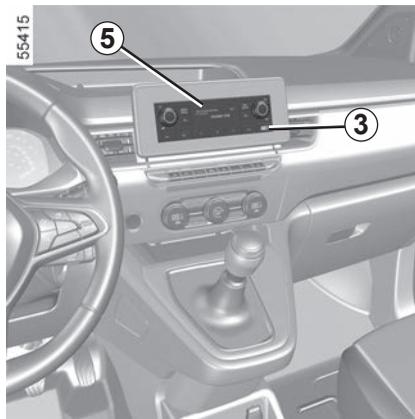
ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (1/3)



L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier en fonction du véhicule.

- 1 Prises USB ;
- 2 Écran multimédia ;
- 3 Prise multimédia ;
- 4 Commandes sous volant ;
- 5 Radio.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

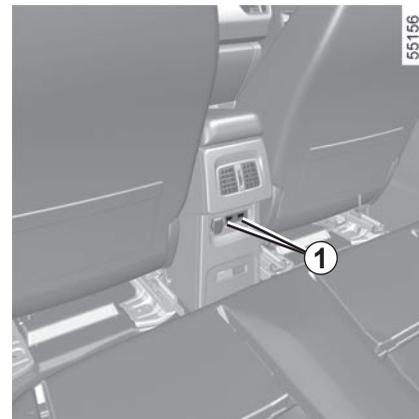


Prise multimédia 3

Vous pouvez utiliser la prise USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires.

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia et depuis les commandes sous volant.

Les prises USB permettent également de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5V) par prise.



Prises USB 1

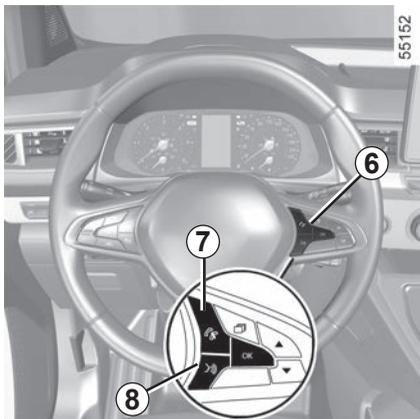
Les prises USB permettent uniquement de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5V) par prise.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

Risque d'incendie.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (2/3)



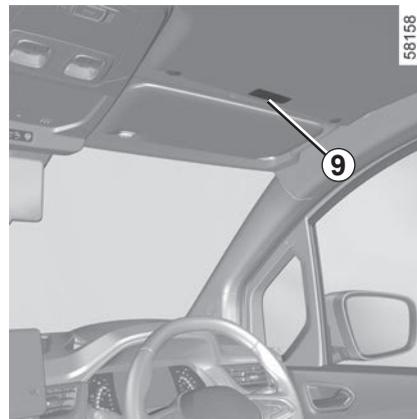
Commandes au volant 6

Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de téléphone « mains libres » 7 et de reconnaissance vocale 8.



Micro 9

(suivant véhicule)



Chargeur sans fil - recharge à induction 10

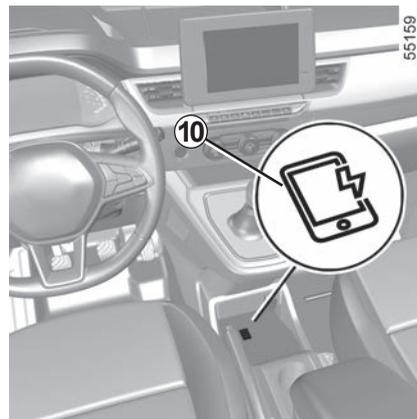
(suivant véhicule)

➔ 3.28

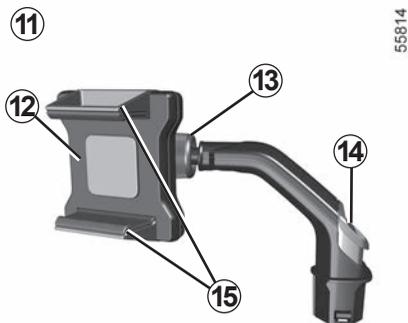


Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

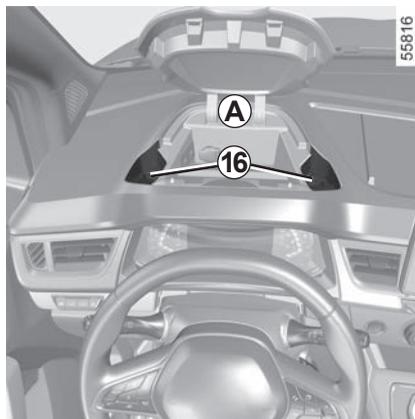


ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (3/3)



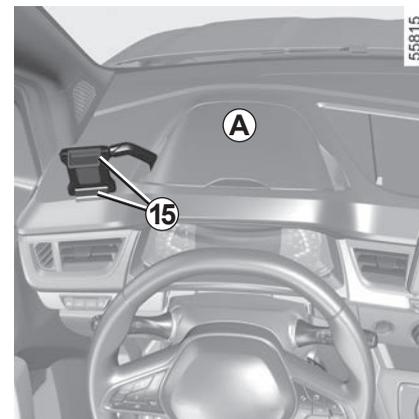
Support de téléphone 11

Pour les véhicules qui en sont équipés, ouvrez le vide-poches **A** et introduisez le support téléphone dans un des emplacements **16** en appuyant sur le bouton **14**.



Pour mettre votre téléphone dans le support **12** :

- écarter les pinces **15** ;
- placez votre téléphone dans le support de téléphone **12** en appuyant sur les pinces **15** ;
- relâchez les pinces afin que le téléphone soit fermement maintenu.



Nota : le support **12** est orientable. Aidez-vous de l'écrou de serrage **13**, pour fixer le support dans la position souhaitée.

Pour retirer le support de téléphone **11**, ouvrez le vide-poches **A** et enlevez le support en appuyant sur le bouton **14**.



Assurez-vous que la base du support de téléphone soit correctement installée et à ce que le téléphone soit fermement maintenu en place dans le support de téléphone, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

LÈVE-VITRES (1/3)

Lève-vitres électriques

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).

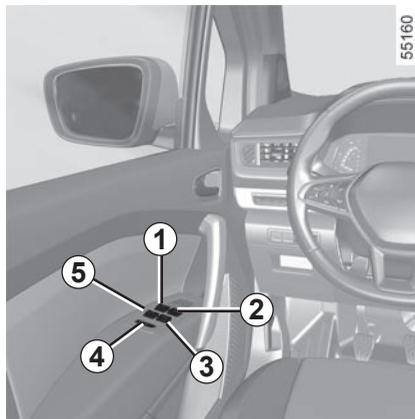
Appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée.

Soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur ;
- **2** pour le côté passager avant ;
- suivant véhicule, **3** et **5** pour les passagers arrière ;
- **4** pour verrouiller les vitres arrière.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière en appuyant sur le contacteur **4**. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.



Responsabilité du conducteur

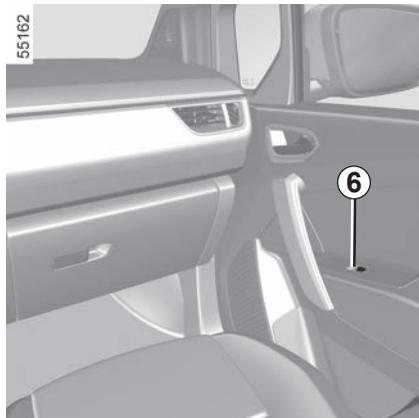
Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

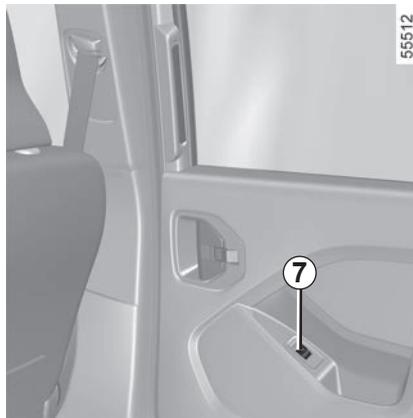
Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES (2/3)



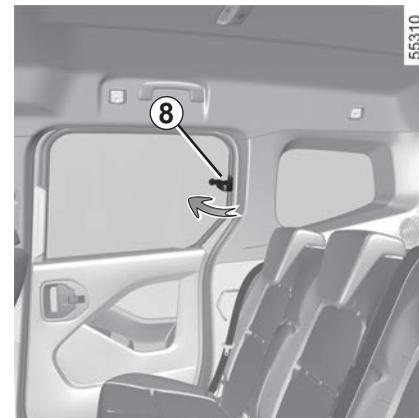
De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **6**.



Des places arrière

Portes fermées, agissez sur le contacteur **7**.

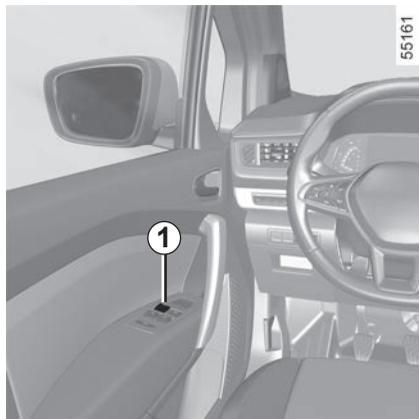


Vitre entrebâillante

Pour entrebâiller la vitre, manœuvrez la poignée **8** dans le sens indiqué par la flèche puis bloquez-la en appuyant sur la poignée. À la fermeture, assurez-vous de son bon verrouillage.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

LÈVE-VITRES (3/3)



Lève-vitre électrique impulsif

Le mode impulsif s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Il équipe la vitre conducteur.

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur **1** : la vitre se relève ou s'abaisse complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la descente de la vitre.

Nota : lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...), elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/3)



Plafonnier avant 1

En appuyant sur le contacteur **1** vous obtenez :

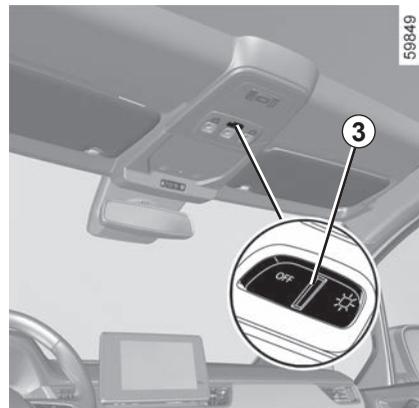
- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



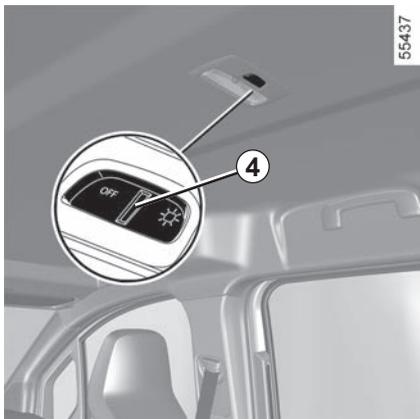
Spots de lecture avant 2 et 3 (suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur **2** ou, suivant véhicule, **3** vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/3)

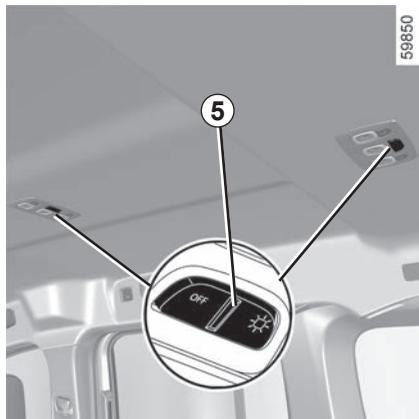


Plafonnier arrière

(suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur **4** vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

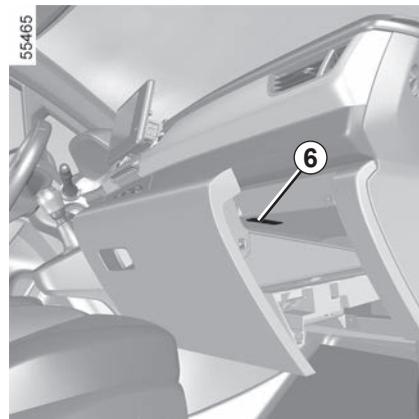


Spots de lecture arrière

(suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur **5** vous obtenez :

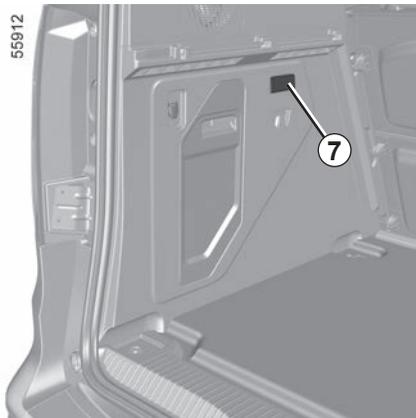
- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



Éclaireur de boîte à gants **6**

L'éclaireur **6** s'allume à l'ouverture du portillon.

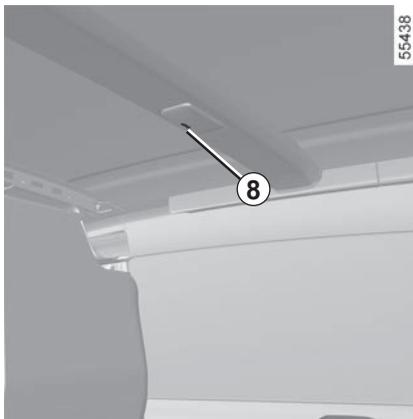
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (3/3)



Éclaireur de coffre 7

L'éclaireur 7 s'allume à l'ouverture du coffre.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.



Éclaireur arrière 8

Basculez le contacteur 8, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

Particularités

Suivant véhicule, le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé de l'habitacle. L'ouverture d'une porte avant ou arrière relance cette temporisation.

Ensuite, le plafonnier et l'éclaireur de coffre s'éteignent progressivement.

Il existe plusieurs cas d'arrêt de temporisation d'éclairage :

- au bout de 15 minutes lorsqu'une porte est restée ouverte ;
- au bout de 15 secondes ou, suivant véhicule, 5 minutes lorsque toutes les portes sont fermées ;
- à la mise sous contact.

PARE-SOLEIL, MIROIRS, POIGNÉE DE MAINTIEN



Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil 2.

Miroirs de courtoisie

(suivant véhicule)

Levez le couvercle 1.

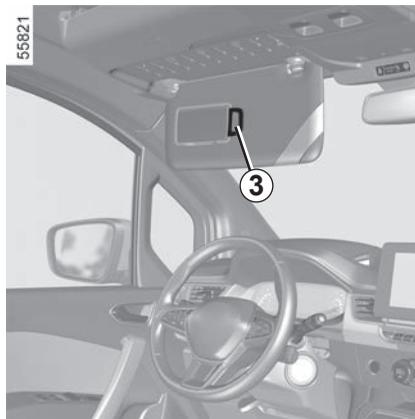
Rangements pare-soleil 3

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie.

Risque de blessures.



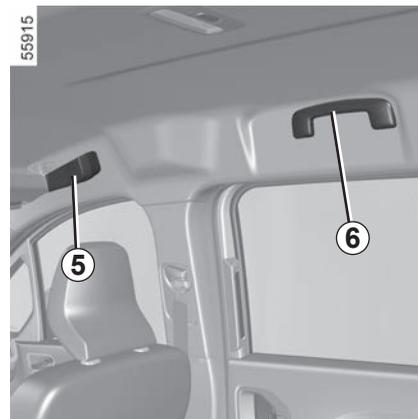
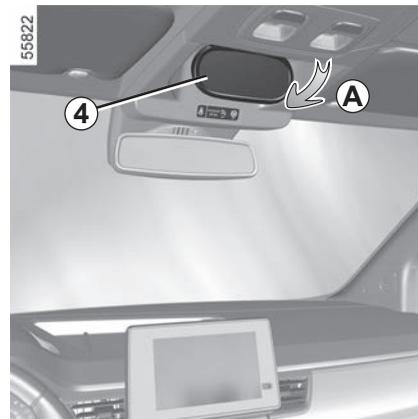
Miroir de communication 4

(suivant véhicule)

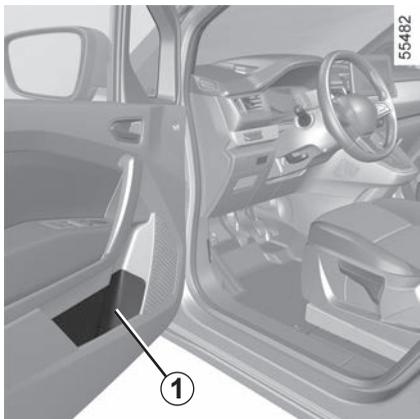
Le miroir de communication permet de surveiller votre enfant à l'arrière du véhicule. Tirez vers le bas (mouvement A) pour le mettre dans la position d'utilisation.

Poignées de maintien avant 5 et arrière 6

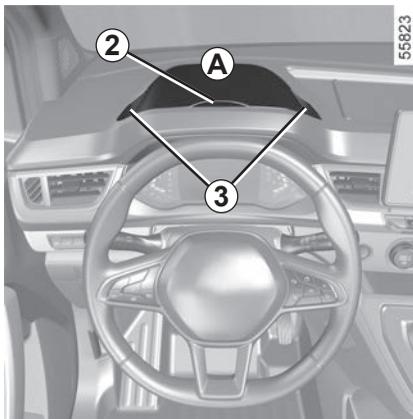
Elles servent à se maintenir en roulage. Ne les utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/8)



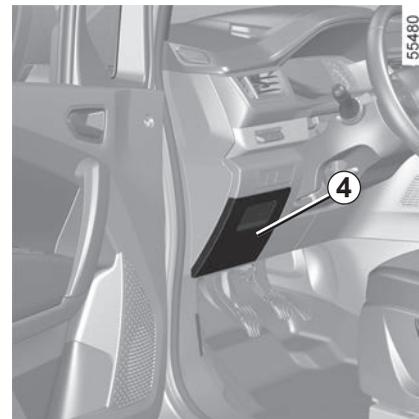
Vide-poches de portes avant 1



Rangement de planche de bord conducteur A

Appuyez sur le bouton **2**, passez la main dans les emplacements **3** et soulevez pour ouvrir le vide-poches **A**.

Il est recommandé d'ouvrir le vide-poches uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.



Vide-poches ouvert 4



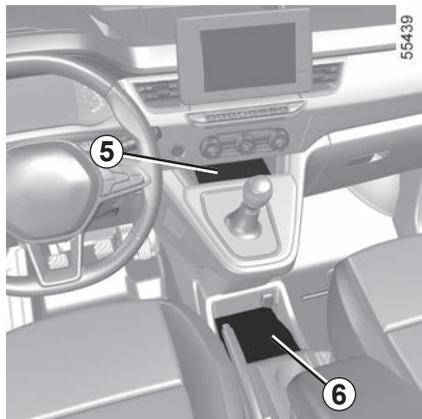
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Assurez-vous que le rangement de planche de bord **A** est bien fermé pendant le roulage.

Risque d'obstruction du champ visuel du conducteur par ouverture intempestive.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/8)



Rangement 5

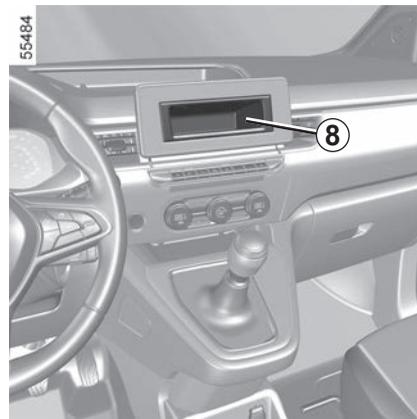
Rangement de console centrale/Chargeur sans fil - recharge à induction 6

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

Suivant pays et souscription, la zone de charge d'induction **6** est également la zone de dépose pour les smartphones équipés d'une clé digitale ➔ 1.45



Vide-poches de planche de bord 7

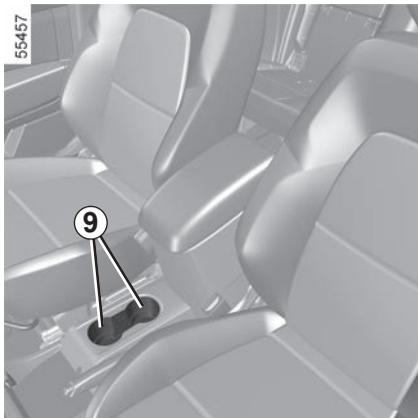


Vide-poches 8



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

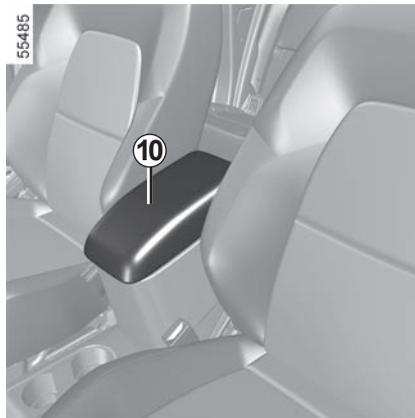
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/8)



Porte-gobelets 9

Suivant véhicule, le range-gobelets est équipé de crochets de retenue pour gobelet.

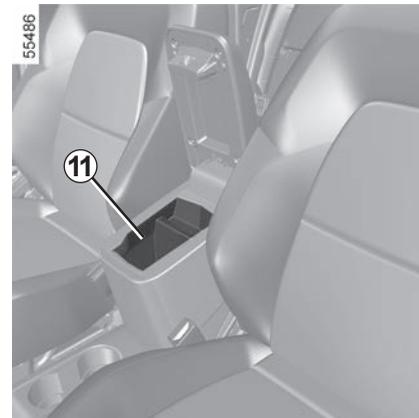
Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Vide-poches d'accoudoir central 11

Soulevez le couvercle 10 de l'accoudoir.

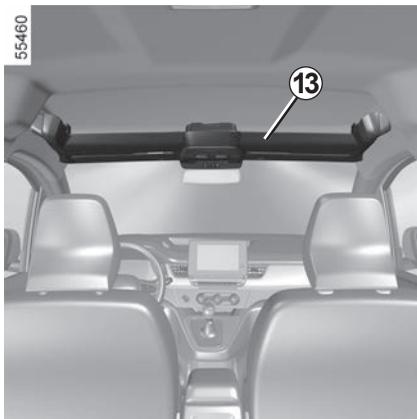
Rangement de console centrale 12



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/8)



Rangement supérieur de cabine avant 13

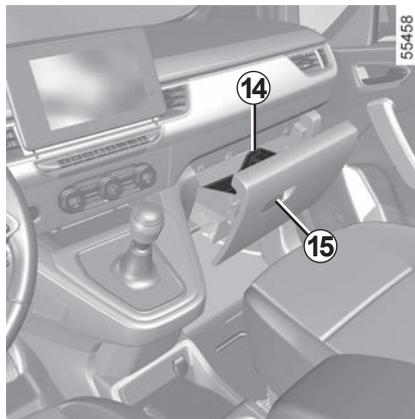
Ne l'utilisez pas pour monter, descendre du véhicule ou vous y suspendre.

Ne mettez pas des objets humides ou contenant du liquide dans le rangement supérieur de cabine.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber durant le roulage.

Risque de blessures.



Tiroir de rangement passager 14

Lorsque le véhicule en est équipé, tirez la palette 15 pour l'ouvrir.

Boîte à gants

Lorsque le véhicule en est équipé, tirez la palette 16 pour l'ouvrir.

Video-poches passager 17

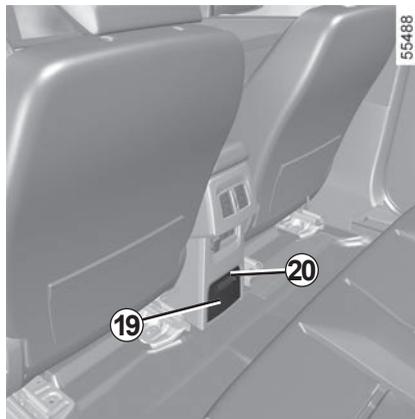


RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (5/8)



Vide-poches de porte latérale coulissante 18

Les objets rangés dans les vide-poches de portes latérales coulissantes ne doivent pas dépasser du rangement pour ne pas gêner le coulissement de la porte.



Vide-poches 19

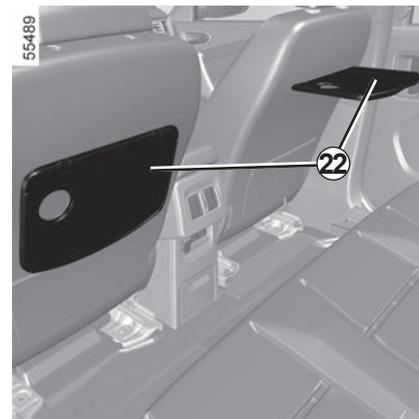
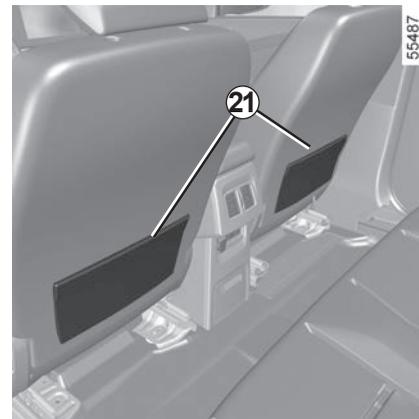
Passez la main dans l'emplacement 20 et tirez pour ouvrir le vide-poches 19.

Poches de rangement sièges arrière 21

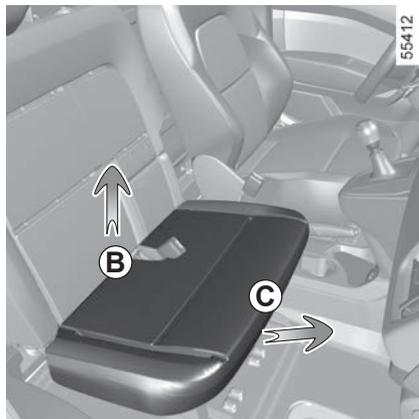
Tablettes arrière 22

Levez-les jusqu'à leur position horizontale.

Nota : la charge maximum acceptée sur la tablette est de 5 kg uniformément répartis.



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (6/8)



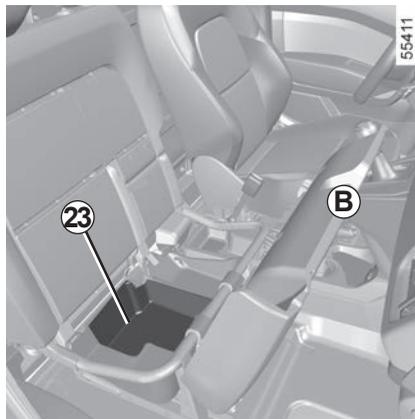
Rangement 23 sous assise passager avant

(pour les véhicules équipés d'une banquette avant 2 places)

Pour y accéder :

- tirez l'avant du coussin **C** de la banquette jusqu'en butée ;
- relevez ensuite la partie arrière **B** du coussin puis faites pivoter l'assise.

Charge admise dans le rangement 23 : 10 kg.



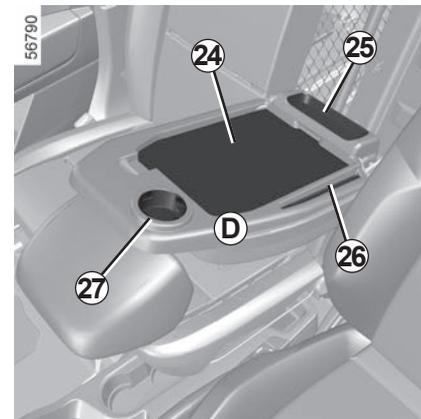
Pour repositionner l'assise, procédez dans le sens inverse :

- relevez le coussin de la banquette de façon à placer la partie arrière **B** du coussin sous le dossier ;
 - appuyez sur l'avant du coussin **C** de façon à verrouiller l'assise.
- Assurez-vous de son bon verrouillage.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

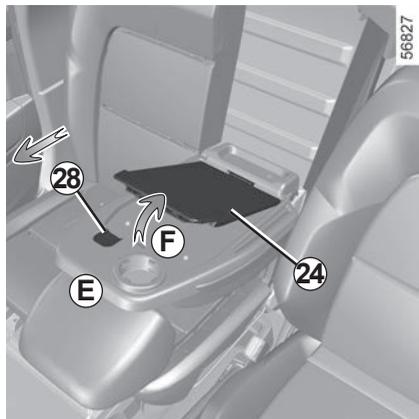


Tablette 24, rangement 25, range stylo 26 et porte-gobelet 27 (suivant véhicule)

Baissez le dossier **D** ➔ 1.60.

Suivant véhicule, le porte-gobelet est équipé de crochets de retenue pour gobelet. Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (7/8)

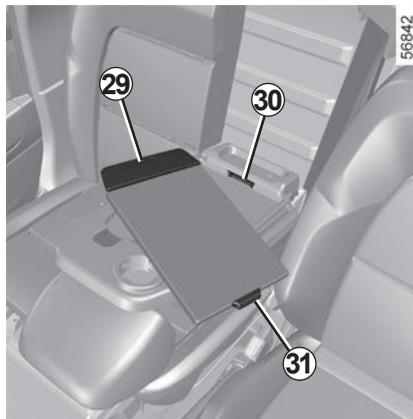


Tablette 24

Pour retirer la tablette, pressez la commande **28** (mouvement **E**) et soulevez la tablette (mouvement **F**).

Vous pouvez accrocher des documents à l'aide de la pince **29**.

Vous pouvez coller des papiers repositionnables sur la zone dédiée de la pince **29**.

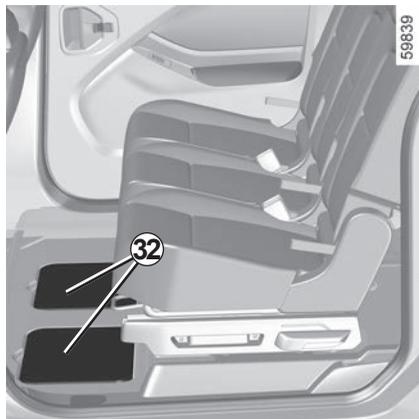


Pour remettre en place la tablette :

- insérez l'extrémité **31** de la tablette dans la fente **30** ;
- pressez la commande **28** (mouvement **E**) et mettez la tablette dans la position de rangement ;
- relâchez la commande **28**.

Nota : veillez à bien remettre la tablette en place et à enlever tout objet du porte-gobelet avant de relever le dossier du siège central. Veillez au bon verrouillage du dossier du siège central.

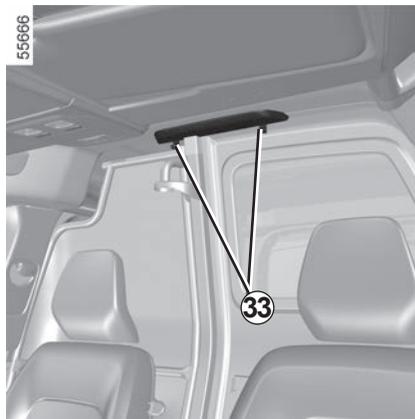
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (8/8)



Trappes 32 aux pieds passagers sièges arrière deuxième rangée

(pour les véhicules 7 places)

Ces emplacements peuvent accueillir des cartes routières, des chiffons...



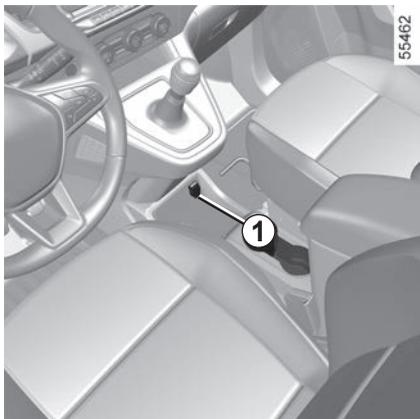
Crochets porte-habits 33

Suivant véhicule, les crochets peuvent se situer sur le plafond derrière les sièges.

Pour des raisons de sécurité, l'utilisation des crochets est strictement limitée à l'accrochage de vêtements.

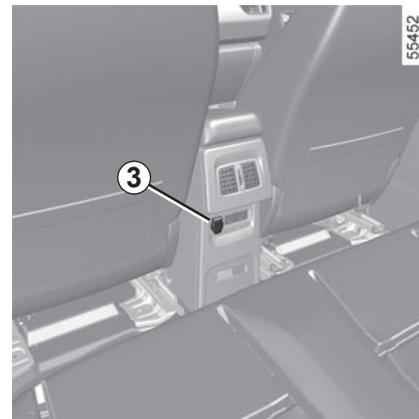
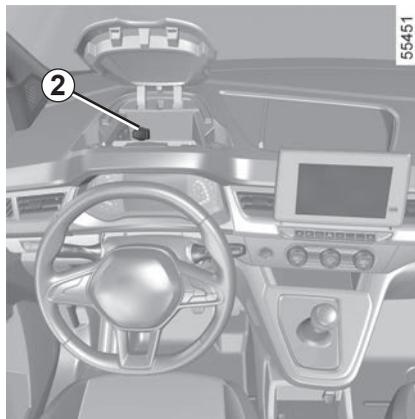
Nota : la charge maximum acceptée est de 4 kg.

PRISE ACCESSOIRES (1/2)



Prises accessoires 1, 2, 3

Suivant véhicule, elles sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.

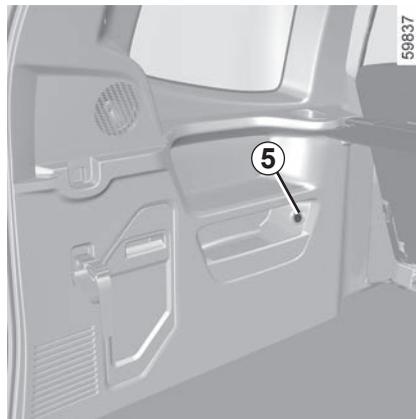
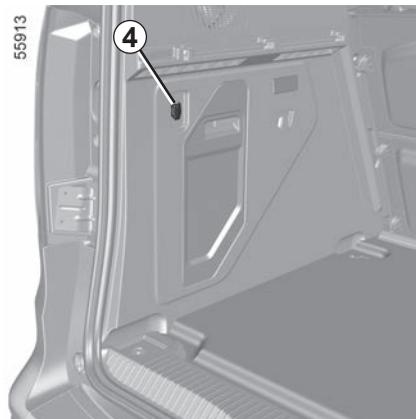


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

PRISE ACCESSOIRES (2/2)



Prises accessoires 4, 5, 6

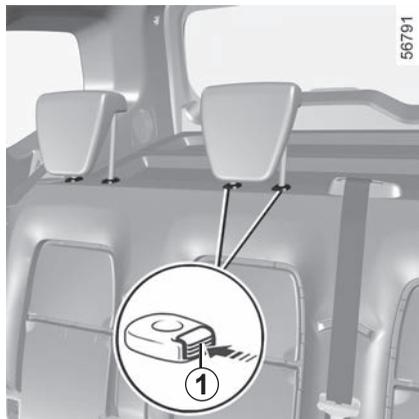


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE (1/3)



Version châssis standard

(5 places)

Pour le monter

Faites-le coulisser jusqu'à la position désirée.

Pour le descendre

Tirez-le vers vous et faites-le coulisser jusqu'à la position désirée.

Pour l'enlever

Montez l'appui-tête, puis appuyez sur les languettes **1** pour le libérer.

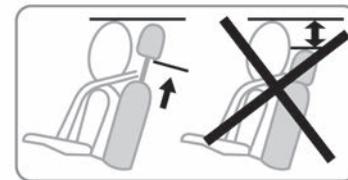


Pour le remettre

Appuyez sur la languette **1** et introduisez les tiges dans les fourreaux, crantages vers l'avant.

Position de rangement 2

Tirez-le vers vous et abaissez-le complètement.

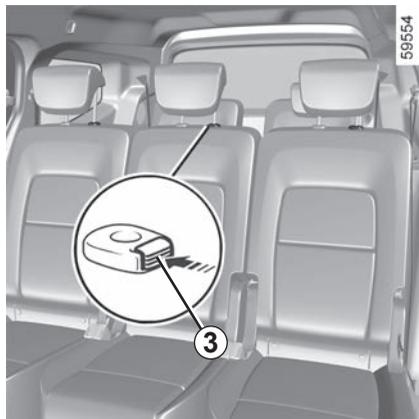


La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

APPUI-TÊTE ARRIÈRE (2/3)



Version châssis long

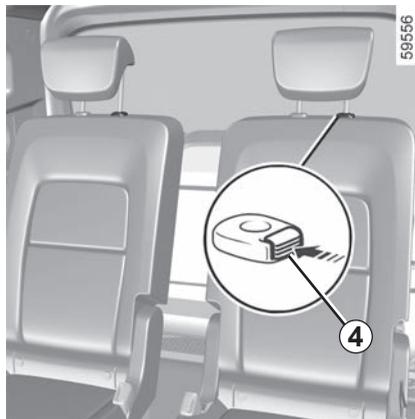
(5 ou 7 places)

Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête au maximum, puis appuyez sur le bouton **3** ou **4** et sortez l'appui-tête.



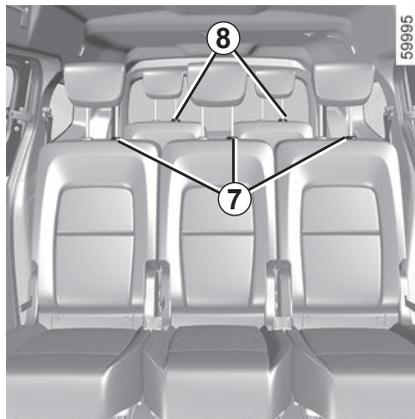
Pour le remettre

Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour utiliser en position haute. Assurez-vous de son bon verrouillage.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

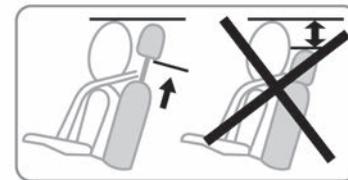
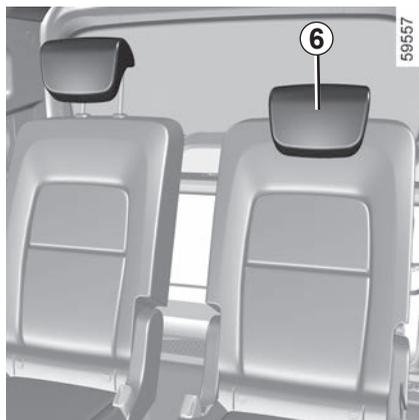
APPUIS-TÊTE ARRIÈRE (3/3)



Version châssis long (suite)

Position de rangement 5 ou 6

Appuyez sur le bouton 7 ou 8 et abaissez complètement l'appui-tête.

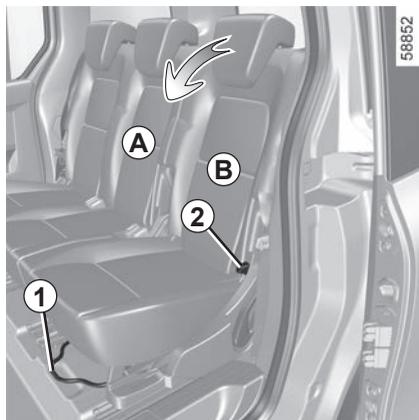


La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis standard (1/3)

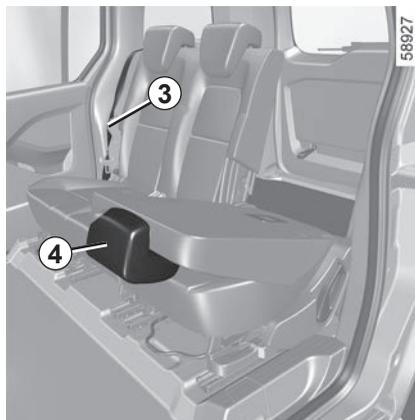


Pour avancer ou reculer les sièges

Levez le levier **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



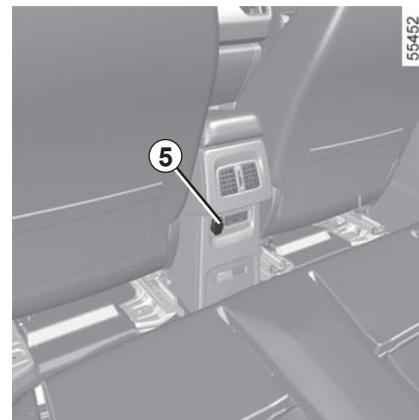
Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Pour rabattre le dossier (position plancher plat)

Le dossier **A** ou **B** peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position plancher plat :

- avant toute manipulation, veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés ;
- assurez-vous qu'aucun appareil n'est branché à la prise d'accessoires **5** ;
- placez la ceinture dans le crochet **3** pour éviter toute détérioration de celle-ci ;
- retirez les appuis-tête arrière **4** ;
- reculez le siège pour le verrouiller ;



- tirez le levier **2** du dossier que vous voulez rabattre et abaissez-le complètement vers le bas.

Assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour relever le dossier

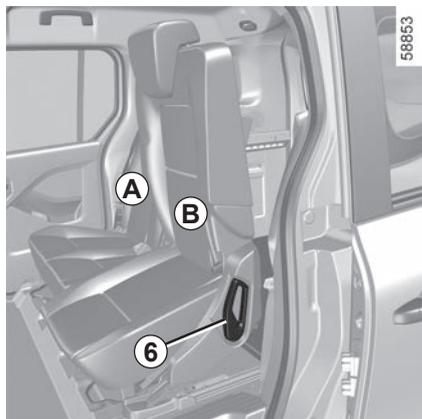
Veillez à bien positionner la ceinture de sécurité. Tirez **impérativement** la poignée **2**, saisissez le dossier du siège et relevez-le.

Assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis standard (2/3)



Pour accéder au coffre à bagages

Dans certaines situations (pour permettre l'accès au coffre à bagages par exemple), vous pouvez basculer le siège **A** ou **B** :

- avancez le siège si nécessaire ;
- soulevez la poignée **6** et accompagnez le siège vers l'avant jusqu'à son verrouillage.

Après utilisation, le siège doit **impérativement** être remis dans sa position initiale. Saisissez le dossier du siège et rabattez-le.

Assurez-vous de son bon verrouillage.



Restriction d'utilisation

Il est strictement interdit de rouler avec un siège arrière en position « basculée ».



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation des sièges arrière.

Avant de basculer un siège arrière vers l'avant, assurez-vous qu'il n'est pas en position plancher plat.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.



Pendant la manipulation des sièges arrière :

- veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- veillez à préserver un espace suffisant autour du siège.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (1/18)



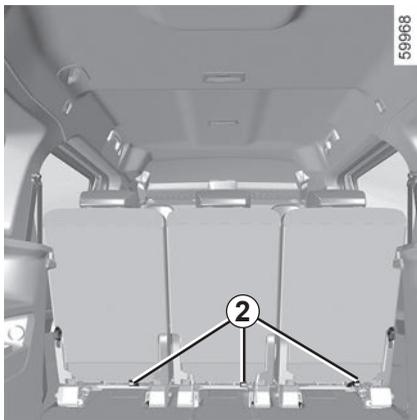
Sièges arrière de deuxième rangée

Les places arrière sont constituées de sièges indépendants.

Pour avancer ou reculer les sièges

Levez le levier **1** ou, de l'arrière du siège, tirez sur la sangle noire **2** pour déverrouiller le siège.

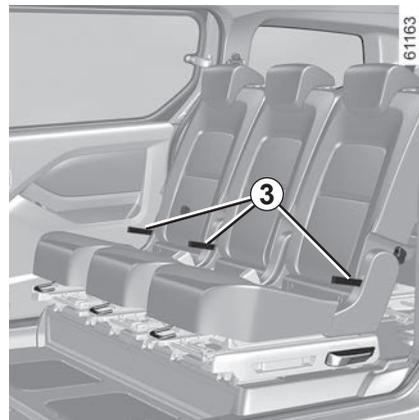
À la position choisie, relâchez le levier **1** ou la sangle **2** et assurez-vous du bon verrouillage du siège sur le plancher.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

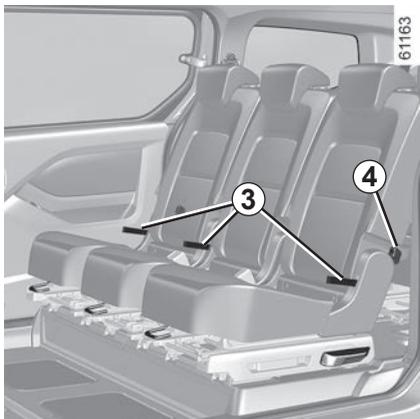


Pour incliner le dossier (position confort)

Tirez sur la sangle **3** pour déverrouiller le dossier et inclinez-le jusqu'à la position désirée (trois positions possibles).

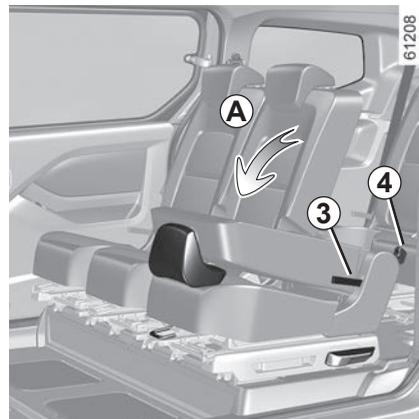
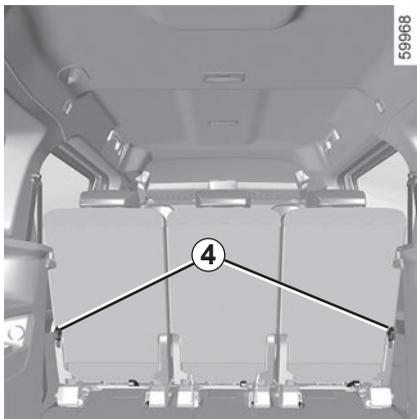
À la position choisie, relâchez la sangle **3** et assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (2/18)



Pour rabattre le dossier d'un siège (position tablette)

- Abaissez l'appui-tête au maximum ;
- tirez sur la sangle **3** ou, de l'arrière du siège lateral, poussez la poignée **4** pour déverrouiller le dossier ;
- rabattez le dossier et relâchez la sangle **3** ou la poignée **4** ;
- assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



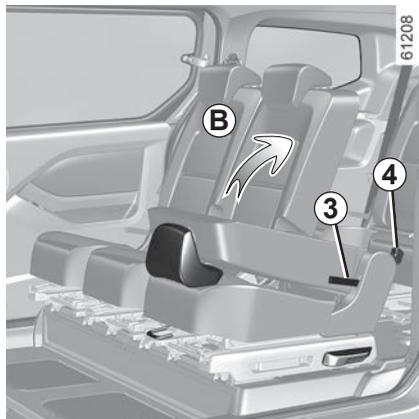
Le dossier complètement rabattu sur l'assise (mouvement **A**) permet d'obtenir une position tablette.

Dans cette position, les sièges peuvent supporter jusqu'à 80 kg.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (3/18)

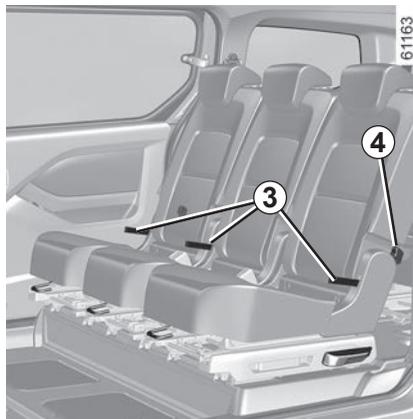


Pour relever le dossier (position tablette)

- Tirez sur la sangle **3** ou poussez la poignée **4** pour déverrouiller le dossier ;
- saisissez le dossier du siège et relevez-le (mouvement **B**) ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



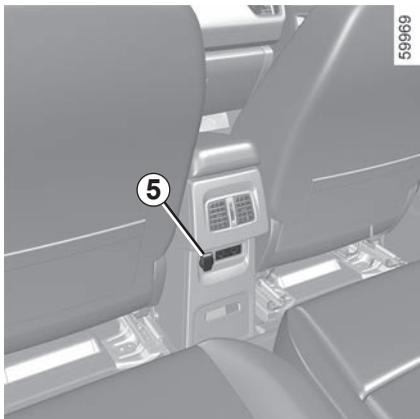
Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

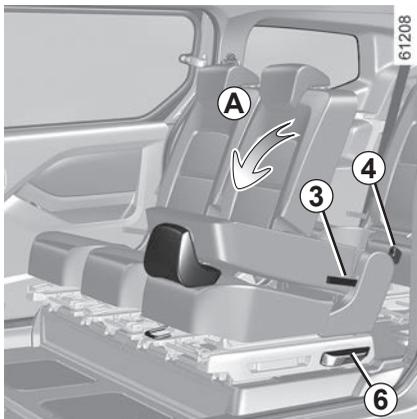
Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.
Veillez à bien positionner les ceintures.
Repositionnez les appuis-tête.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (4/18)



Pour rabattre un siège (position portefeuille)

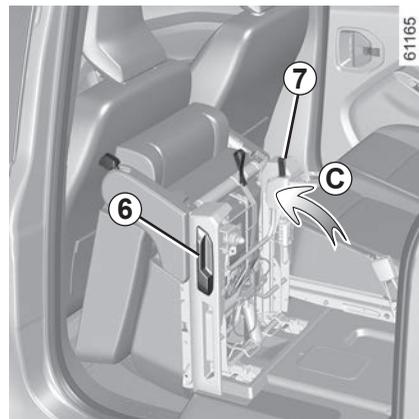
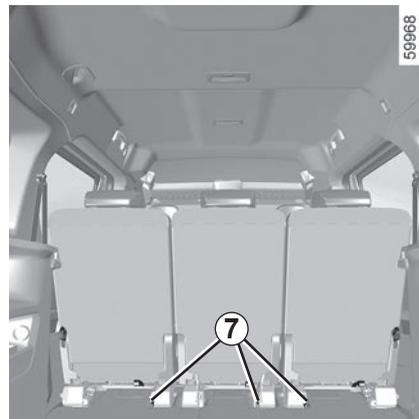
- Avancez les sièges avant ;
- assurez-vous qu'aucun appareil n'est branché à la prise d'accès 5 ;
- abaissez l'appui-tête au maximum ;
- reculez le siège au maximum vers l'arrière du véhicule ;
- rabattez le dossier du siège en position tablette (mouvement A) en tirant sur la sangle 3 ou en poussant la poignée 4 ;



- levez la poignée 6 jusqu'en butée pour déverrouiller le siège, ou tirez sur la sangle rouge 7 de l'arrière du siège si vous êtes assis sur un siège de troisième rangée ;
- levez et accompagnez le siège jusqu'à la verticale (mouvement C) en position portefeuille.



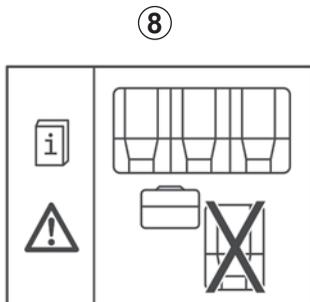
Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (5/18)



Restriction d'utilisation

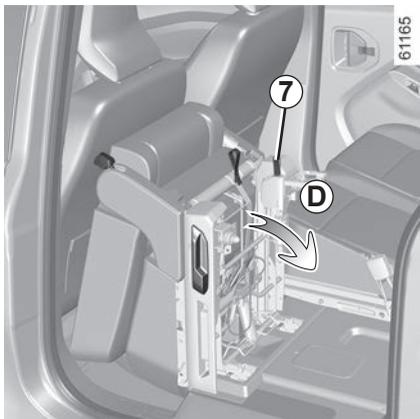


Il est interdit de rouler avec un siège rabattu lorsqu'un passager occupe un autre siège de la même rangée.

L'étiquette **8** située au dos des sièges vous le rappelle.

Risque de blessures.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (6/18)

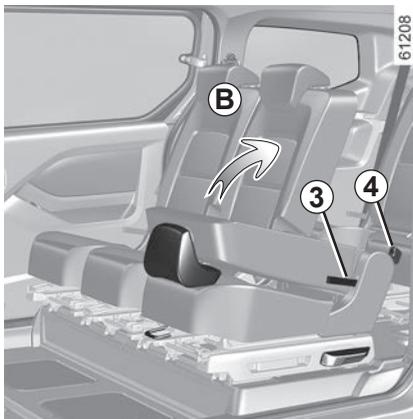


Pour repositionner le siège

- Tirez vers le haut la sangle rouge 7 jusqu'en butée et abaissez le siège jusqu'à son verrouillage sur le plancher (mouvement D) ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège au plancher ;
- relevez le dossier (mouvement B) en tirant la sangle 3 ou en poussant la poignée 4.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier. Veillez à bien positionner les ceintures. Repositionnez les appuis-tête.

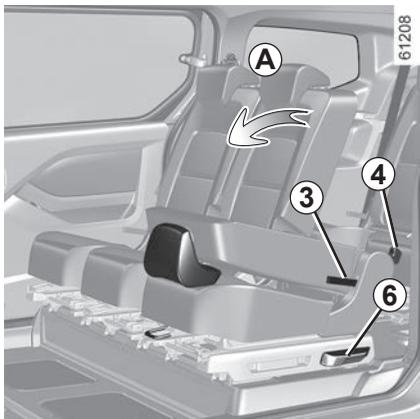


Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (7/18)



Sièges arrière de troisième rangée

Accès aux sièges arrière de troisième rangée

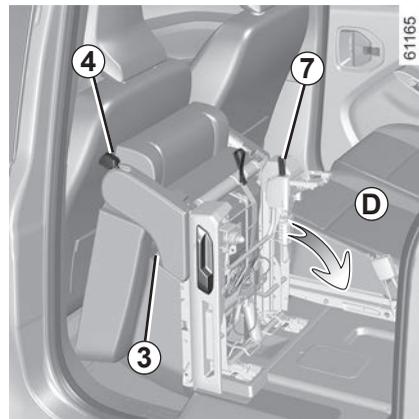
- Reculez au maximum le siège arrière de deuxième rangée ;
- abaissez l'appui-tête du siège au maximum ;
- rabattez le dossier (mouvement **A**) ;
- levez la poignée **6** jusqu'en butée pour déverrouiller le siège ;



- levez et accompagnez le siège jusqu'à la verticale (mouvement **C**) ;
- installez-vous sur le siège arrière de troisième rangée.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

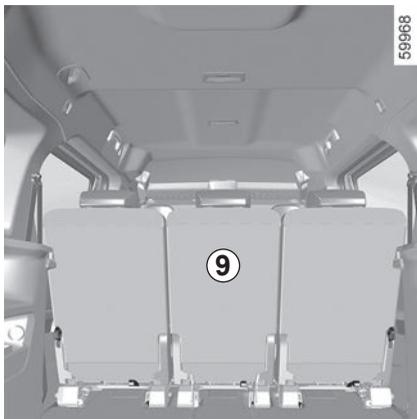


Pour remettre le siège de deuxième rangée dans sa position initiale :

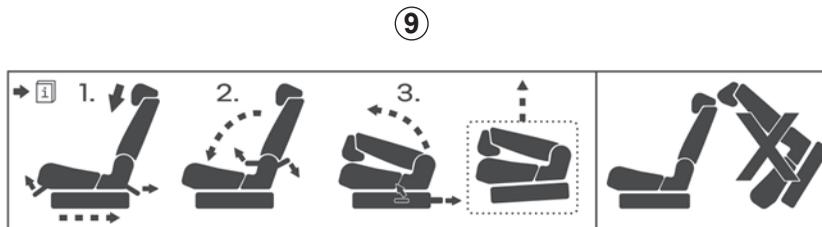
- tirez sur la sangle rouge **7** jusqu'en butée pour remettre le siège en position tablette (mouvement **D**) ;
- assurez-vous de bon verrouillage de siège sur le plancher ;
- relevez le dossier du siège en tirant sur la sangle **3** ou en poussant la poignée **4**.

Lors des manipulations des sièges, veuillez les accompagner jusqu'au bout du mouvement.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (8/18)



Restriction d'utilisation



Avant de basculer un siège de deuxième rangée vers l'avant, assurez-vous qu'il soit en position tablette.

L'étiquette **9** située au dos des sièges vous le rappelle.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

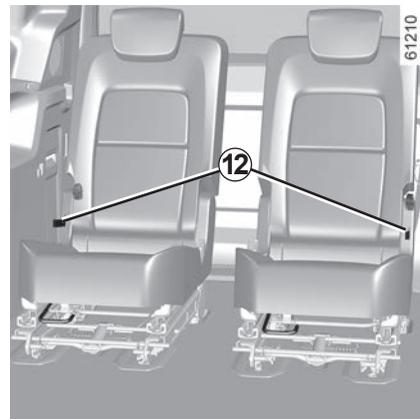
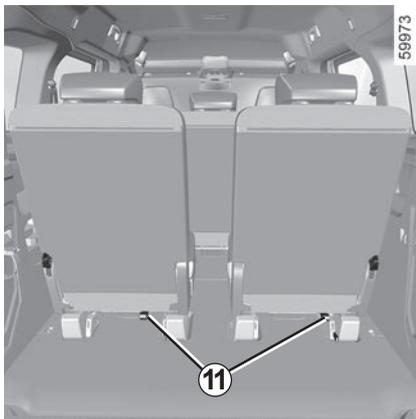
SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (9/18)



Pour avancer ou reculer les sièges

Levez le levier **10** ou, de l'arrière du siège, tirez sur la sangle noire **11** pour déverrouiller le siège.

À la position choisie, relâchez le levier **10** ou la sangle noire **11** et assurez-vous du bon verrouillage du siège sur le plancher.



Pour incliner le dossier (position confort)

Tirez sur la sangle **12** pour déverrouiller le dossier et inclinez-le jusqu'à la position désirée (trois positions possibles).

À la position choisie, relâchez la sangle **12** et assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

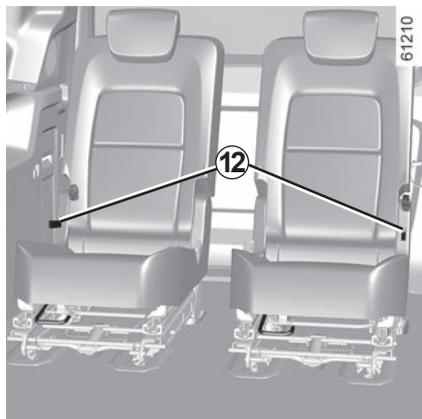


Pendant la manipulation des sièges arrière de troisième rangée :

- veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- veillez à préserver un espace suffisant autour du siège ;
- veillez à ce que rien n'encombre la partie réservée au rangement du siège dans le coffre.

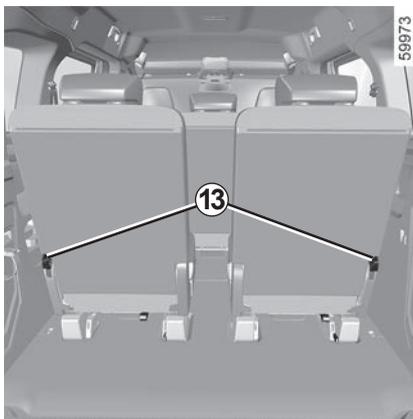
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (10/18)

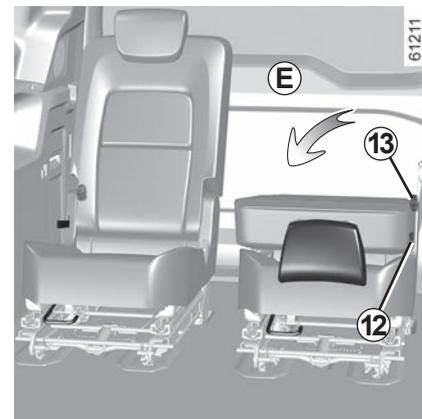


Pour rabattre le dossier d'un siège (position tablette)

- Abaissez l'appui-tête au maximum ;
- tirez sur la sangle **12** ou, de l'arrière du siège, poussez la poignée **13** pour déverrouiller le dossier ;
- rabattez le dossier et relâchez la sangle **12** ou la poignée **13** ;
- assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



Veillez au bon verrouillage du dossier du siège. Le cas échéant, enlevez ce qui gêne à l'arrière. Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.



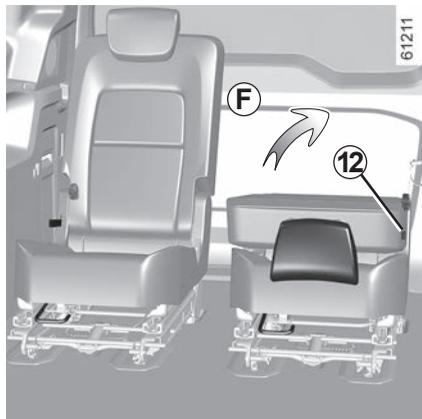
Le dossier complètement rabattu sur l'assise (mouvement **E**) permet d'obtenir une position tablette.

Dans cette position, les sièges peuvent supporter jusqu'à 80 kg.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (11/18)

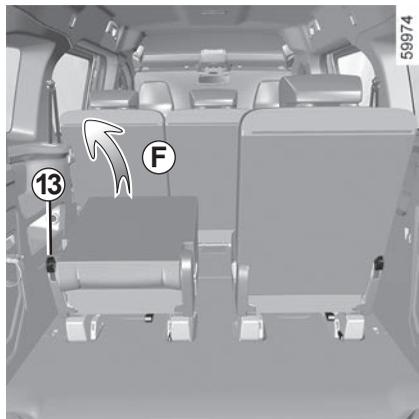


Pour relever le dossier (position tablette)

- Tirez sur la sangle **12** ou poussez la poignée **13** pour déverrouiller le dossier ;
- saisissez le dossier du siège et relevez-le (mouvement **F**) ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



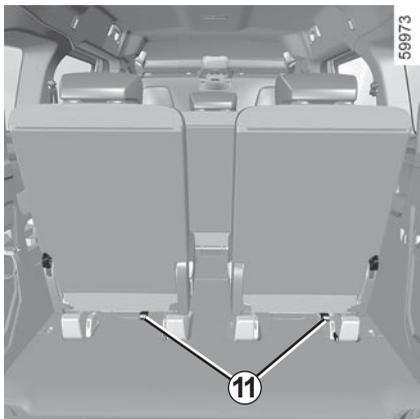
Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

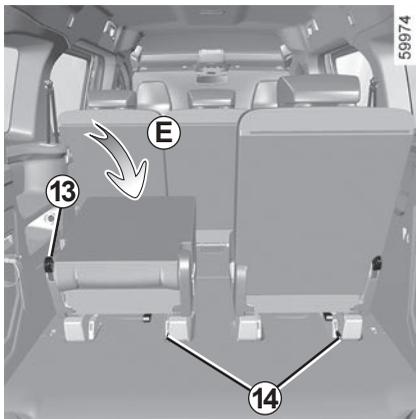
Repositionnez les appuis-tête.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (12/18)



Pour rabattre un siège (position portefeuille)

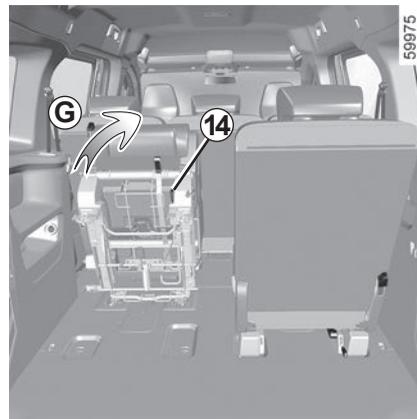
- Avancez au maximum les sièges de deuxième rangée ;
- abaissez l'appui-tête au maximum ;
- reculez le siège au maximum vers l'arrière du véhicule à l'aide de la sangle noire **11** ;
- rabattez le dossier du siège en position tablette (mouvement **E**) à l'aide de la poignée **13** ;



- tirez sur la sangle rouge **14** de l'arrière du siège pour le déverrouiller ;
- levez et accompagnez le siège jusqu'à la verticale (mouvement **G**) en position portefeuille.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

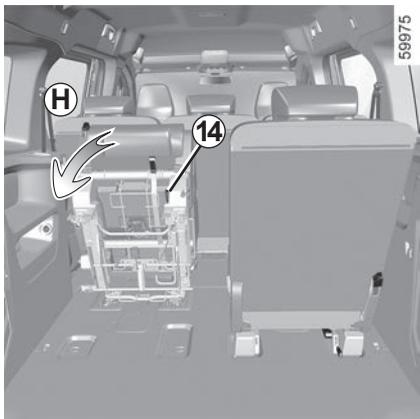


Pendant la manipulation des sièges arrière de troisième rangée :

- veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- veillez à préserver un espace suffisant autour du siège ;
- veillez à ce que rien n'encombre la partie réservée au rangement du siège dans le coffre.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (13/18)

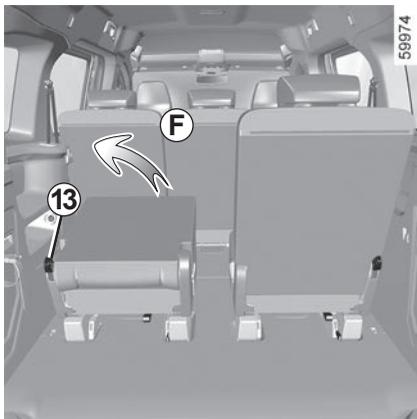


Pour repositionner le siège

- Tirez sur la sangle rouge **14** jusqu'en butée et abaissez le siège (mouvement **H**) jusqu'à son verrouillage sur le plancher ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- relevez le dossier (mouvement **F**) en poussant la poignée **13**.



Aucune personne ou animal ne doit être installé sur les sièges arrière de troisième rangée si le cache-bagages n'est pas retiré.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



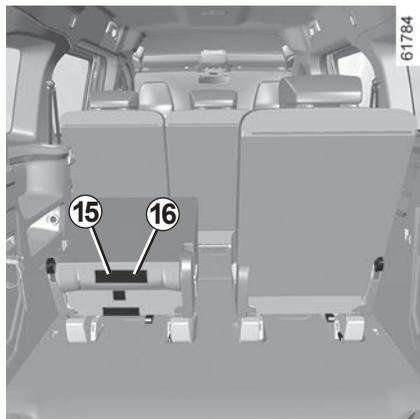
Pendant la manipulation des sièges arrière de troisième rangée :

- veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- veillez à préserver un espace suffisant autour du siège ;
- veillez à ce que rien n'encombre la partie réservée au rangement du siège dans le coffre.

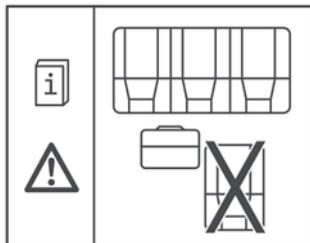
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (14/18)

15



16



Restriction d'utilisation

61798



Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège de deuxième rangée rabattu lorsqu'un passager occupe le siège arrière de troisième rangée.

L'étiquette **15** située au dos des sièges vous le rappelle.

Risque de blessures.



61799



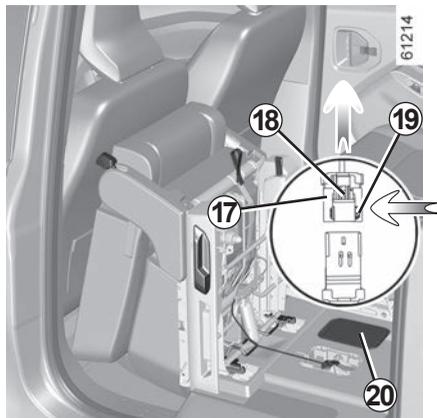
Il est interdit de rouler avec un siège rabattu lorsqu'un passager occupe un autre siège de la même rangée.

L'étiquette **16** située au dos des sièges vous le rappelle.

Risque de blessures.



SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (15/18)

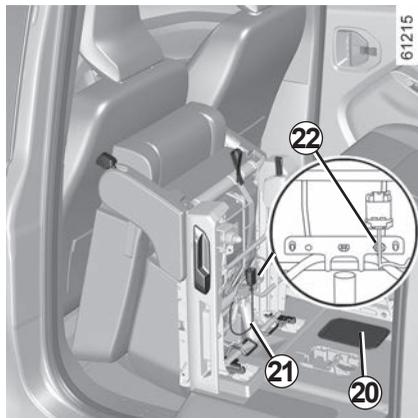


Sièges arrière de deuxième et troisième rangée

Pour déposer les sièges

Les sièges de deuxième et troisième rangée peuvent être déposés pour permettre le transport d'objets encombrants. Ils sont équipés d'un connecteur qui sert à indiquer la présence du siège dans le véhicule et/ou la présence d'un passager sur le siège ainsi que son ceinturage ➔ 1.69.

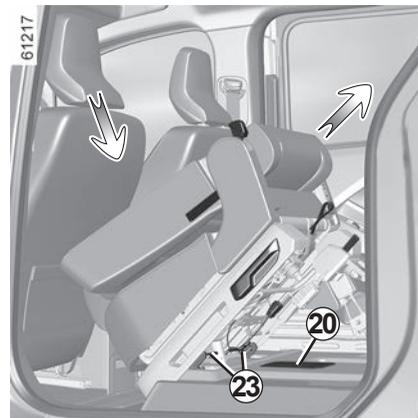
- Rabattez le siège en position porte-feuille, et retirez la trappe **20** ;
- débranchez le connecteur **17** en déplaçant la languette rouge **19** ;



- appuyez sur la zone **18** du connecteur et tirez-le en même temps pour le déconnecter ;
- assurez la déconnexion en manipulant le connecteur et sans tirer sur le câble **21** ;
- accrochez le câble **21** du connecteur sur l'agrafe **22** ;
- remettez en place la trappe **20**.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



Pour déposer le siège :

- tirez la commande **23** repérée par un marquage rouge et maintenez-la pour incliner le siège jusqu'à 45° ;
- accompagnez le siège en position tablette.

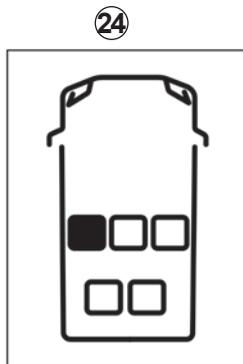
Vous pouvez alors retirer le siège déverrouillé du véhicule.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

La masse du siège arrière est importante. Pour votre sécurité veillez à le manoeuvrer avec précaution.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (16/18)



Pour installer les sièges

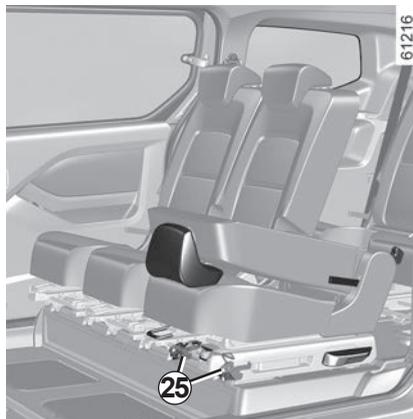
Avant d'installer un siège, assurez-vous de son bon positionnement dans le véhicule.

Vous trouverez l'information sur l'étiquette **24** située au dos du siège.

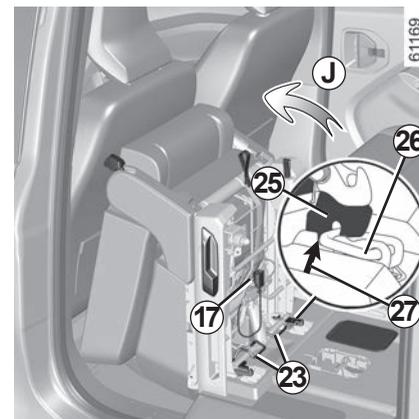
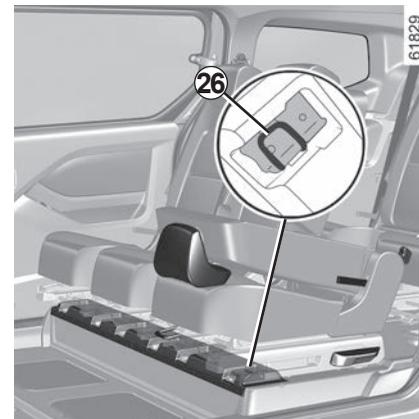
Il est interdit de permuter les sièges.



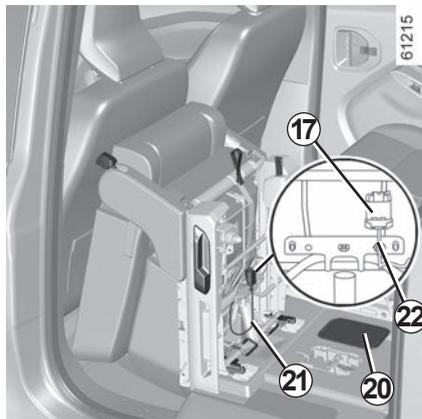
Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



- Engagez les crochets **25** sur l'encrage **26** repéré par la flèche **27** en levant légèrement l'arrière du siège ;
- basculez le siège au maximum vers l'avant (mouvement **J**) ;
- la commande **23** se verrouille accompagnée d'un bruit de verrouillage ;
- branchez le connecteur **17**.



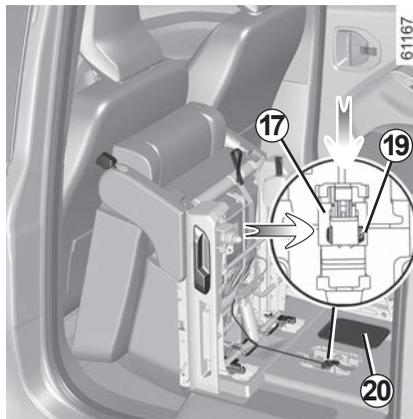
SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (17/18)



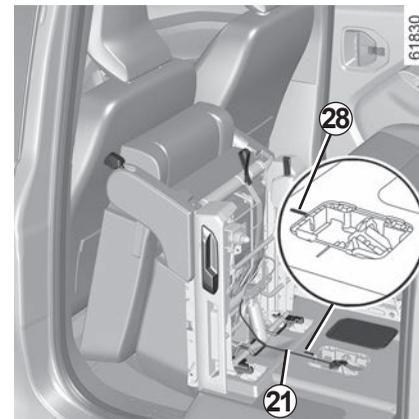
Pour installer les sièges (suite)

Pour brancher le connecteur **17** :

- retirez la trappe **20** ;
- décrochez le câble **21** du connecteur de l'agrafe **22** ;

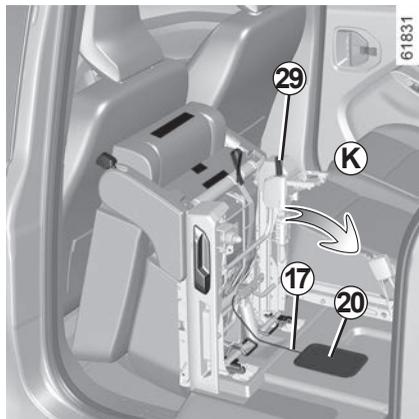


- branchez le connecteur **17** et verrouillez la languette rouge **19** ;
- repositionnez le câble **21** dans la découpe du tapis **28** ;
- remettez en place la trappe **20**.



Lors du remontage d'un siège dans le véhicule, veillez à rebrancher le connecteur du siège. Dans le cas contraire, les informations de bouclage de la ceinture ne seront pas indiquées au tableau de bord ➔ 1.69.

SIÈGES ARRIÈRE : version châssis long (18/18)



Pour installer les sièges

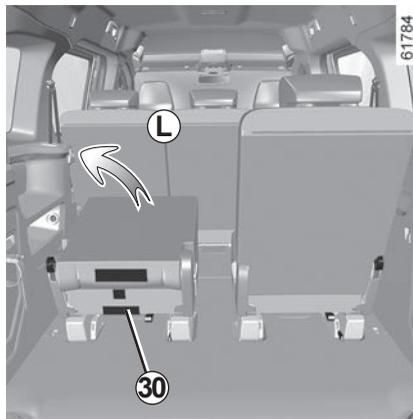
(suite)

Pour mettre les sièges en position d'utilisation :

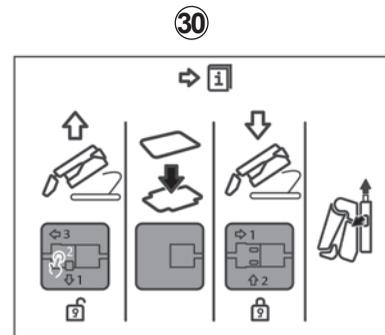
- tirez sur la sangle rouge **29** jusqu'en butée ;
- abaissez le siège et accompagnez-le jusqu'à son verrouillage sur le plancher (mouvement **K**).

Assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Relevez le dossier (mouvement **L**).



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



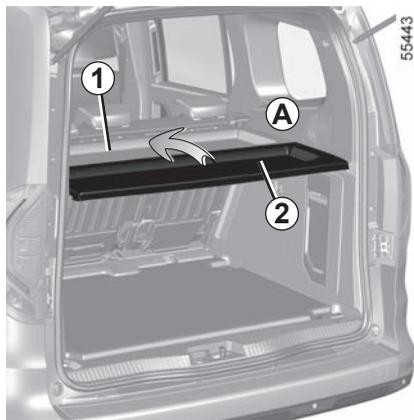
Après la remise en place du connecteur **17** et la fermeture de la trappe **20** il est impératif de tirer la sangle rouge **29** avant de rabattre le siège.

L'étiquette **30** située au dos des sièges vous le rappelle.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

TABLETTE ARRIÈRE

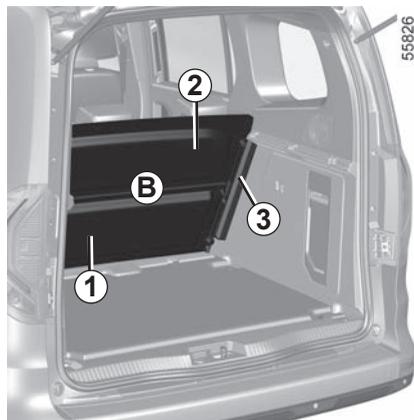


La tablette est composée de deux parties rigides.

Il y a deux positions possibles :

- la position haute **A** ;

Dans ce cas, vous pouvez rabattre la partie **2** sur la partie **1** en la levant comme indiqué par la flèche.



- La position rangement **B**.

Pour ranger la tablette, positionnez-la dans la glissière **3** contre le dossier de la banquette arrière.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

CACHE-BAGAGES (1/2)

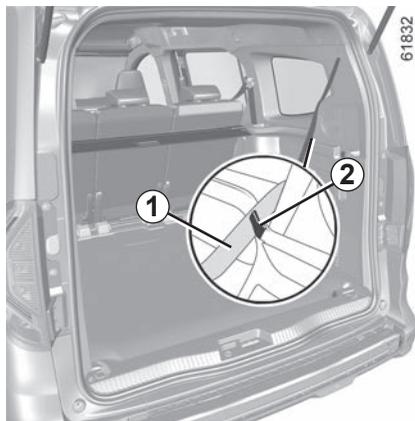


Pour enrouler la partie souple du cache-bagages

Pour les véhicules qui en sont équipés, il peut être installé en deux positions :

- derrière les sièges de deuxième rangée (position **A**). Dans ce cas les sièges de troisième rangée doivent être soit en position tablette, soit en position portefeuille, soit retirés du véhicule.
- derrière les sièges de troisième rangée (position **B**).

Veillez à ce que chaque sangle **1** reste bien dans sa languette **2**.

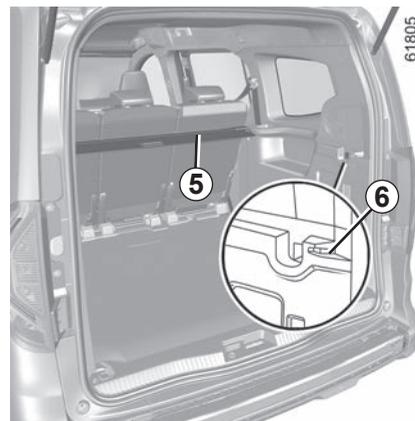
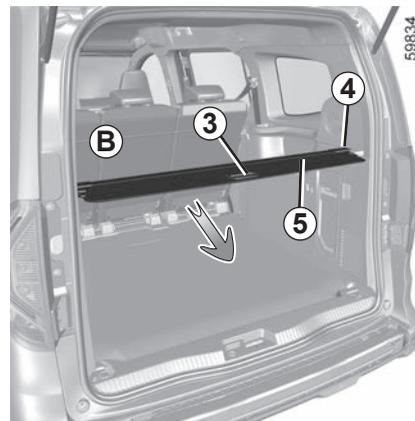


Tirez légèrement la poignée **3** pour dégager les pions **4** de leurs points d'ancrage **6** situés de chaque côté du coffre puis enroulez le cache-bagages **5**.

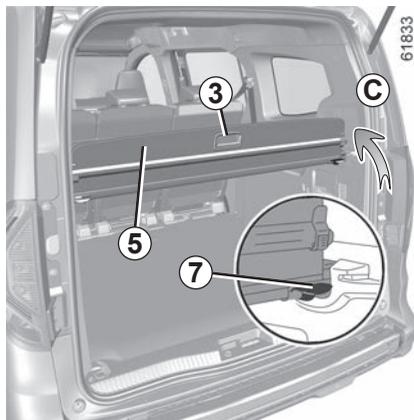
Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages **5**.

Pour dérouler la partie souple du cache-bagages, procédez dans le sens inverse.

Il est interdit de mettre le cache-bagages derrière les sièges de deuxième rangée lorsqu'il y a des passagers sur les sièges de troisième rangée.



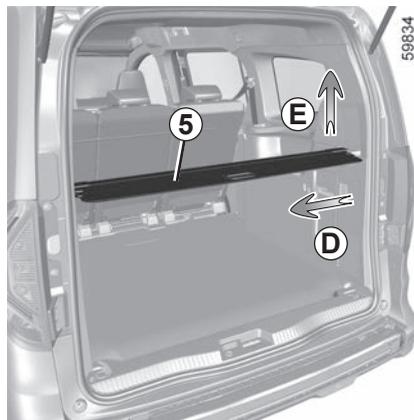
CACHE-BAGAGES (2/2)



Dépose du cache-bagages

À l'aide de la poignée **3**, faites pivoter la partie souple du cache-bagages **5** vers le haut (mouvement **C**) pour accéder aux butées **7** situées aux extrémités.

Poussez la butée droite **7** vers la gauche (mouvement **D**) et soulevez le côté droit (mouvement **E**) pour sortir l'enrouleur de son logement.

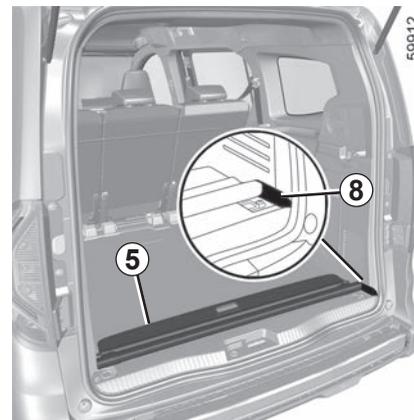


Repose du cache-bagages

Engagez le côté gauche du cache-bagages **5**, poussez la butée droite **7** vers la gauche et puis abaissez le côté droit de l'enrouleur dans son logement.



Ne placez pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils seront susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.



Rangement du cache-bagages

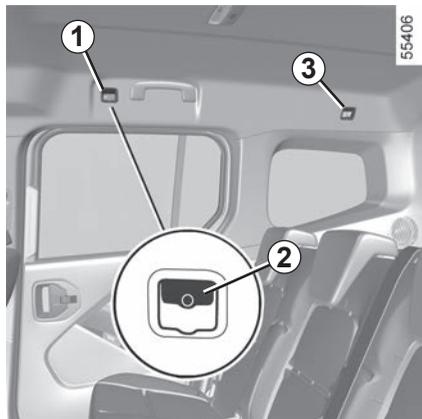
Il est possible de ranger le cache-bagages **5** directement sur le plancher.

Positionnez l'enrouleur du cache-bagages **5** dans les logements **8**.



Aucune personne ou animal ne doit être installé sur les sièges arrière de troisième rangée si le cache-bagages n'est pas retiré.

FILET DE SÉPARATION (1/4)



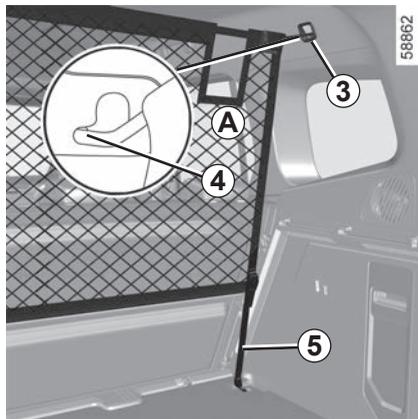
Pour les véhicules qui en sont équipés, le filet de séparation est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

Il s'installe derrière les sièges arrière, ou derrière les sièges conducteur et passager avant.



Le filet de séparation est prévu pour retenir une masse maximum de 10 kg.

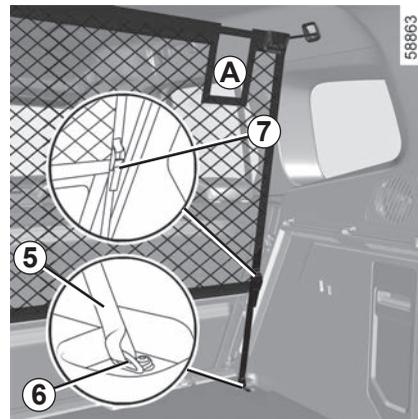
Risques de blessures.



Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière (châssis standard)

À l'intérieur du véhicule et de chaque côté :

- introduisez la tringle supérieure **4** du filet dans les points d'ancrage **3** (l'ouverture du filet **A** doit être positionnée du côté droite du véhicule) ;
- passez les sangles inférieures **5** du filet au travers des ancrages **6** ;
- puis passez-les dans le système de verrouillage du filet **7** ;



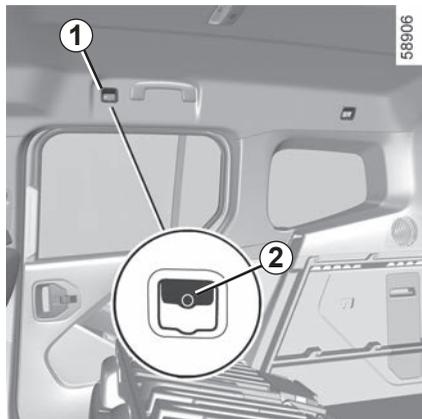
- réglez la sangle **5** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.



Le filet de séparation ne doit pas être utilisé pour fixer des objets.

Risques de blessures.

FILET DE SÉPARATION (2/4)



Pose du filet de séparation derrière les sièges avant (châssis standard)

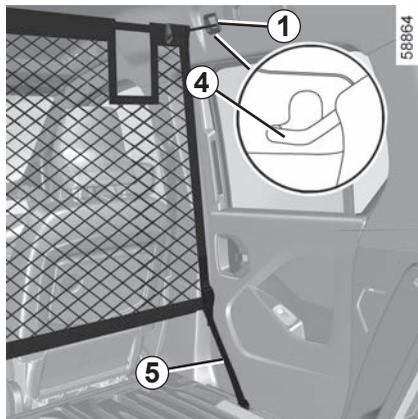
(châssis standard)

À l'intérieur du véhicule et de chaque côté :

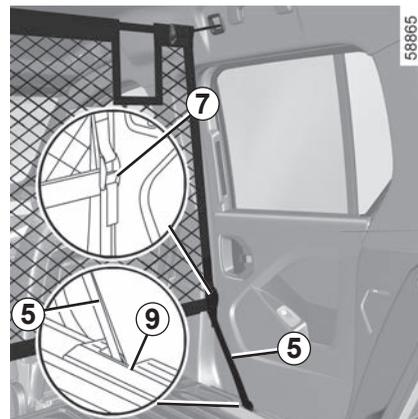
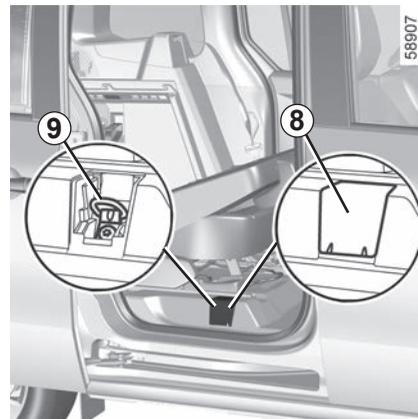
- mettez toute la banquette en position plancher plat ➔ 3.44 ;



N'installez pas le filet de séparation à cette position lorsqu'un passager occupe un siège arrière.



- levez les caches **2** pour accéder aux points d'ancrage **1** ;
- introduisez la tringle supérieure **4** du filet dans les points d'ancrage **1** ;
- retirez les couvercles **8** pour accéder aux points d'ancrage **9** ;
- passez les sangles inférieures **5** du filet au travers des ancrages **9** ;
- puis passez-les dans le système de verrouillage du filet **7** ;
- réglez la sangle **5** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu (réglez la sangle côté droit en premier).



FILET DE SÉPARATION (3/4)



Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière (châssis long)

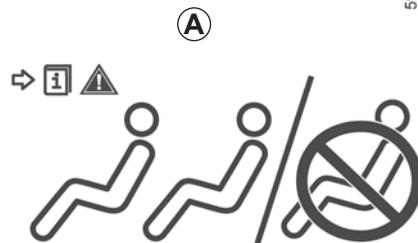
Il s'installe derrière les sièges arrière de deuxième rangée.

À l'intérieur du véhicule et de chaque côté :

- avancez les sièges de deuxième rangée au maximum ;
- mettez les sièges de troisième rangée en position portefeuille ou retirez-les ;
- introduisez la tringle supérieure **11** du filet dans les points d'ancrage **10** ;



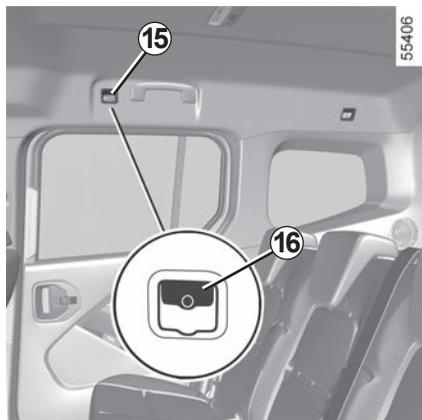
- fixez les deux crochets **13** des sangles **12** du filet sur les ancrages **14** ;
- réglez la sangle **12** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu ;
- réglez la position des sièges de deuxième rangée : veillez à ce que les dossiers des sièges ne viennent pas toucher le filet de séparation.



N'installez pas le filet de séparation à cette position lorsqu'un passager occupe un siège arrière.

La présence de l'étiquette **A** située sur le côté latéral du filet de séparation vous rappelle ces instructions.

FILET DE SÉPARATION (4/4)

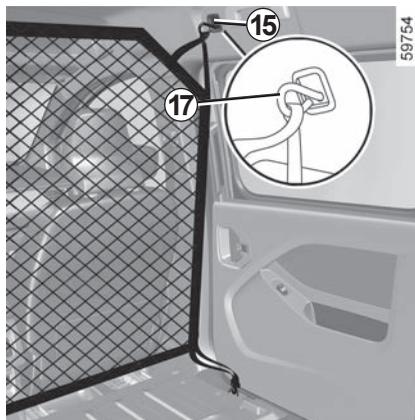


Pose du filet de séparation derrière les sièges avant (châssis long)

Il s'installe derrière les sièges conducteur et passager avant.

À l'intérieur du véhicule et de chaque côté :

- mettez les sièges arrière en position portefeuille ou retirez-les ;
- levez les caches **16** pour accéder aux points d'ancrage **15** ;
- introduisez la tringle supérieure **17** du filet dans les points d'ancrage **15** ;

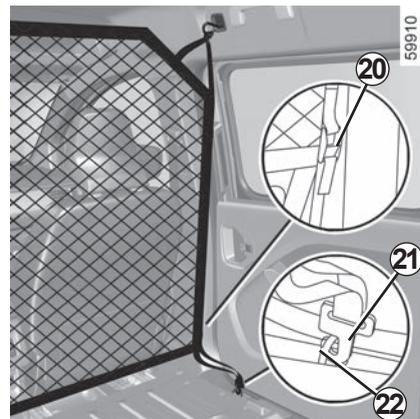
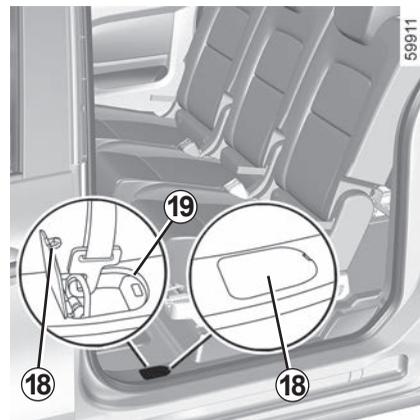


- retirez les couvercles **18** pour accéder aux points d'ancrage **19** ;
- fixez les deux crochets **21** des sangles **20** du filet sur les ancrages **22** ;
- réglez la sangle **20** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu ;
- réglez la position des sièges avant : veillez à ce que les dossiers des sièges ne viennent pas toucher le filet de séparation.

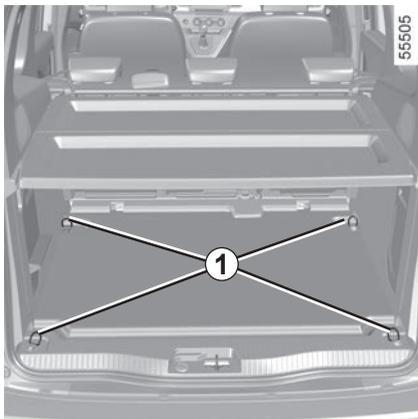


Le filet de séparation est prévu pour retenir une masse maximum de 10 kg.

Risques de blessures.



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES



Crochets d'arrimage

Points de fixation **1**.

Crochet porte-sacs **2**

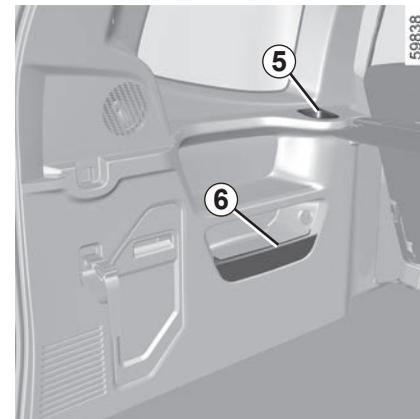
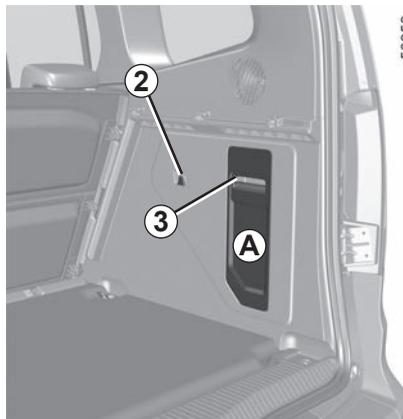
Masse maximum par crochet : 5 Kg.

Rangement **A**

Déclipez la trappe **3**.

Sangle de rangement du cordon de charge

La sangle **4** permet d'attacher et de ranger le cordon après l'avoir enroulé.



Porte-gobelets **5**

(suivant véhicule)

Vide-poches **6**

(suivant véhicule)



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (1/4)

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**) ;
- les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**) ;
- les dossiers des sièges avant lorsque les sièges arrière de deuxième et/ou de troisième rangée sont soit en position portefeuille ou soit retirés du véhicule ➔ 3.44 (cas **C**).

55503



55825



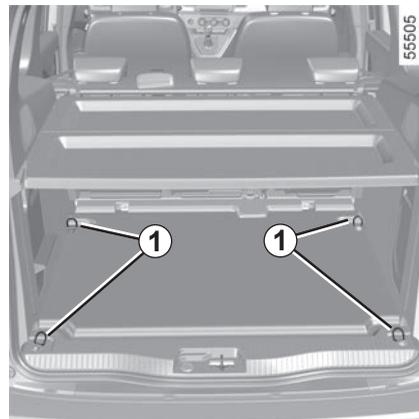
61804



Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

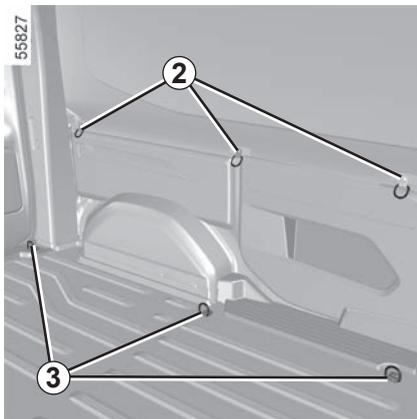
Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

Il est interdit de transporter des objets lourds sur les sièges arrière dont les dossiers sont repliés en position tablette.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

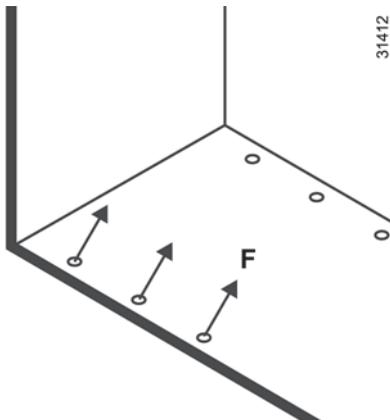
TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (2/4)



Transport d'objets dans la cellule arrière

Suivant véhicule, les anneaux rotatifs 2 et 3 permettent aux objets transportés de ne pas basculer. Le nombre d'anneaux et leur emplacement peut différer, suivant véhicule.

Les anneaux 2 servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation 3 sur le plancher du véhicule.



Particularité version fourgon

Anneaux rotatifs 3 :
F max : 400 daN



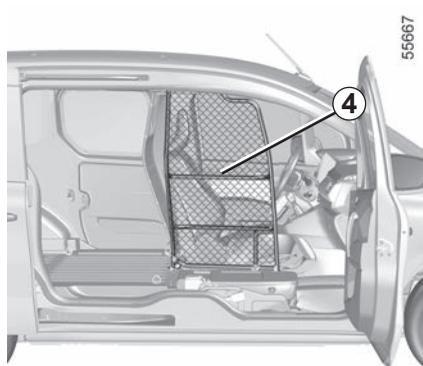
Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



En cas de roulage avec la porte battante arrière droite ouverte, arrimez toujours les charges transportées. La porte gauche qui reste fermée ne doit pas se substituer à l'arrimage des charges transportées. L'utilisation en roulage de la porte battante arrière droite ouverte doit rester exceptionnelle. Dans tous les cas, référez-vous à la législation locale.

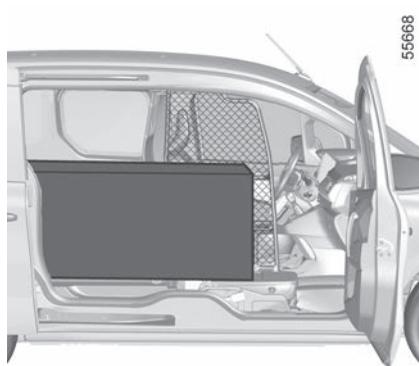
Risque de chute de charges sur la chaussée.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (3/4)

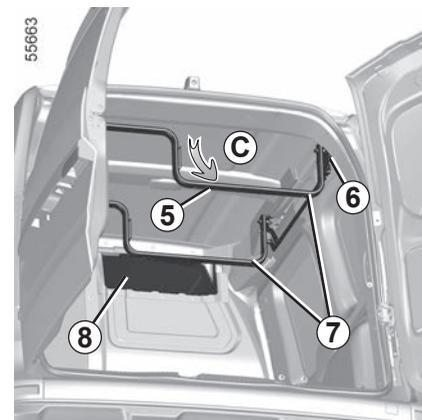


Version « Open Sesame »

Suivant le gabarit et la longueur des objets transportés dans la cellule arrière, utilisez l'ouverture de la porte avant passager et de la porte latérale coulissante.



Pour cela, pivotez la cloison de séparation 4. Veuillez respecter la procédure lorsque vous faites pivoter la cloison ➔ 1.67.



Niche 8 et galerie de toit 7 (suivant véhicule)

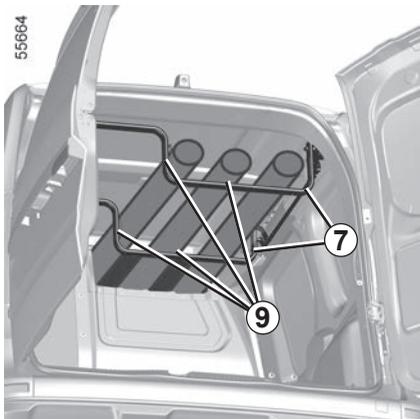
Suivant la longueur des objets transportés dans la cellule arrière, utilisez la niche 8 et la galerie de toit 7.

Position d'utilisation

Galerie de toit en position rangement, tirez levier 6 vers le bas pour déverrouiller la galerie, saisissez la barre de la galerie 5 et tirez vers vous jusqu'au verrouillage (mouvement C).

La galerie de toit se verrouille automatiquement. Assurez-vous de son bon verrouillage.

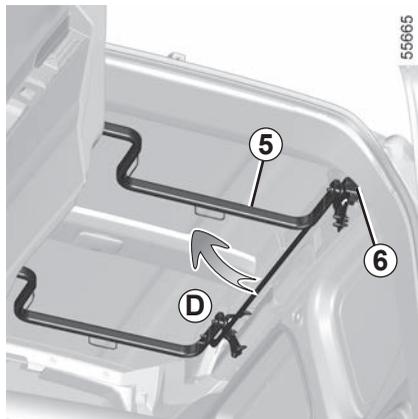
TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (4/4)



Arrimez toujours les charges transportées en vous aidant des anneaux **9**.

Veillez à ce que la longueur et la charge maximale soient respectées.

Prévoyez les protections nécessaires et adaptez votre conduite afin de limiter les mouvements du chargement et éviter l'endommagement du véhicule ou de la charge.



Position de rangement

Galerie de toit en position d'utilisation, tirez levier **6** vers le bas pour déverrouiller la galerie, saisissez la barre de la galerie **5** et poussez vers le haut jusqu'au verrouillage (mouvement **D**).

La galerie de toit se verrouille automatiquement. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Charge admise sur la galerie de toit **7** : 30 kg uniformément répartis.

Longueur maximale de chargement :

- châssis standard : 2 mètres ;
- châssis long : 2,5 mètres.

Pendant la manipulation de la galerie de toit, veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

TRANSPORT D'OBJETS : attelage

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : ➔ 6.7.

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage :

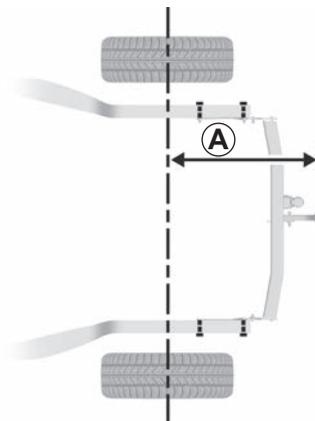
- 7,3 kg sur véhicule équipé d'une prédisposition attelage ;
- 28,5 kg sur véhicule non équipé d'une prédisposition attelage.

Il n'est pas permis d'installer un dispositif d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontable sans outils ou escamotable qui ne puisse pas être facilement enlevé ou repositionné en cas de non utilisation.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

24981



Cote A (maximum)

Châssis standard

A = 935 mm.

Châssis long

A = 975 mm.

24982

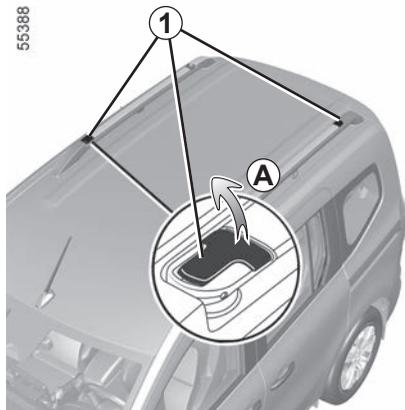


Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé. Les dispositifs d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontables sans outils ou escamotables doivent être enlevés ou repositionnés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

BARRES DE TOIT (1/3)

55388



Barres de toit modulables

Pour transporter une charge sur les barres de toit modulables, il faut les mettre en position d'utilisation :

- déclipsez les leviers **1** (mouvement **A**) ;
- levez suffisamment les barres pour qu'elles puissent pivoter (figure **B**) ;
- verrouillez les barres en position transversale en cliquant les leviers **1** (figure **C**) ;
- assurez-vous de leur bon verrouillage.

55389



Lors de la manipulation, veillez à ce que les barres ne touchent pas le toit du véhicule : risque de rayer le toit.

Il est strictement interdit de mettre les barres de toit modulables en position transversale (position de portage) lorsque le véhicule passe dans un portique de lavage.

55392

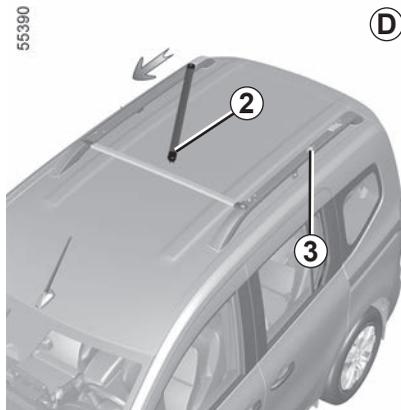


Assurez-vous du bon positionnement et du verrouillage des deux barres de toit.

Masse maximum sur chaque barre de toit : 40 kg uniformément répartis (80 kg sur les deux barres de toit).

BARRES DE TOIT (2/3)

55390



Pour faire coulisser la barre

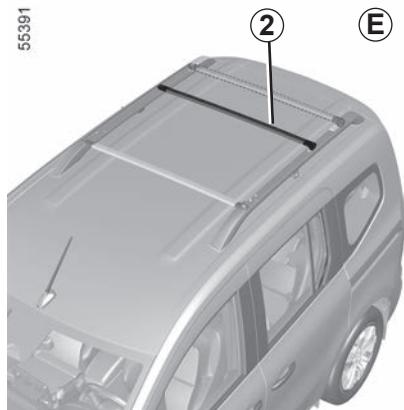
Il est possible de faire coulisser la barre de toit **2** pour la rapprocher ou l'éloigner de l'autre barre (figure **D**).

Il y a deux positions : milieu ou arrière.

Lorsque la barre est déverrouillée, tirez-la vers l'avant ou vers l'arrière du véhicule pour la faire glisser dans le rail **3**.

D

55391



Une fois la position choisie, pivotez la barre et verrouillez-la en position transversale (figure **E**).

Assurez-vous du bon verrouillage des deux barres.

E

Quand vous n'utilisez pas les barres en position transversale, il est préférable de les remettre en position longitudinale pour optimiser la consommation de carburant et éviter le bruit d'air.



Vérifiez que les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit soient bien disposés, uniformément répartis et arrimés.

BARRES DE TOIT (3/3)



Barres de toit longitudinales

Lorsque le véhicule en est équipé, vous pouvez transporter des bagages ou des dispositifs supplémentaires (porte-vélos, porte-skis...):

- sur une galerie de toit ;
- sur des barres de toit transversales fixées obligatoirement sur les barres de toit longitudinales **4** ;
- directement sur les barres de toit longitudinales.

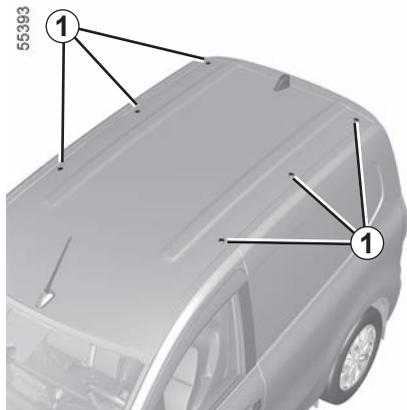
Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque. Pour le montage de l'équipement et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Masse maximum sur chaque barre de toit : 40 kg uniformément répartis (80 kg sur les deux barres de toit).

Il est interdit de fixer tout dispositif de portage sur le toit pour les véhicules non équipés d'origine avec des barres de toit longitudinales ou modulables.

ANCRAGES DE TOIT



Dévissez les obturateurs **1** pour accéder aux points de fixation.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur le toit : 100 kg (y compris dispositifs de portage).



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.

Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveaux	4.4
liquide de refroidissement	4.4
liquide de freins	4.5
réservoir lave-vitres	4.5
Batterie secondaire 12 volts	4.6
Pressions de gonflage des pneumatiques.	4.8
Entretien de la carrosserie.	4.10
Entretien des garnitures intérieures.	4.13

CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir, porte ouverte tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.

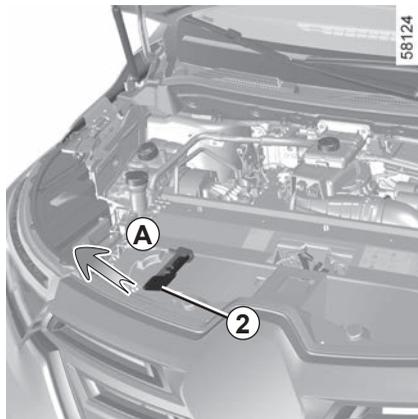


Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.2

➔ 2.3.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.



Ouverture du capot moteur

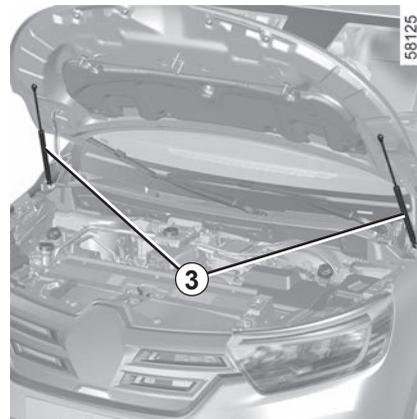
Pour déverrouiller, levez légèrement le capot et poussez la languette **2** dans le sens de la flèche **A** pour libérer le crochet.

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **3**.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

CAPOT MOTEUR (2/2)

Fermeture du capot moteur

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 25 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Assurez-vous que le capot est bien verrouillé. S'il ne se verrouille pas de lui-même par effet de son poids, poussez-le légèrement jusqu'à son verrouillage complet.



S'assurer du bon verrouillage du capot.

S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ « 400 volts ».

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « 400 volts » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

Risque de blessures ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

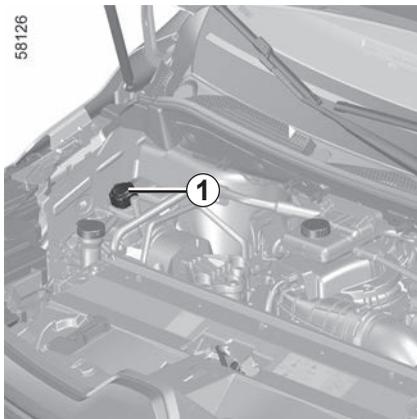
De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

NIVEAUX (1/2)

58126



Liquide de refroidissement

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau à **froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**. Complétez les niveaux à **froid** avant qu'ils n'atteignent le repère « MINI ».



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le moteur n'est pas arrêté.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez vos niveaux de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « MAXI » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « MINI » et « MAXI ». Cela ne présente aucun risque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ « 400 volts ».

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « 400 volts » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

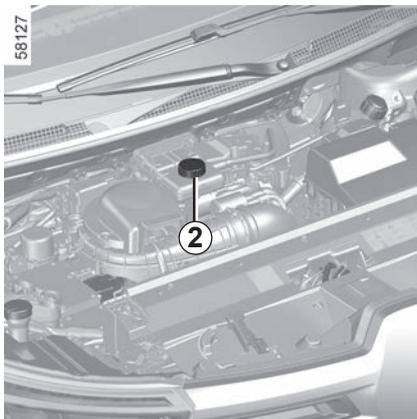
Risque de blessures ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

NIVEAUX (2/2)



Liquide de freins

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal. Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste. Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

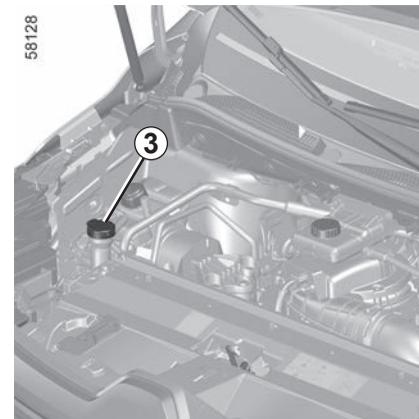
Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ». Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Réservoir lave-vitres

Remplissage

Ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

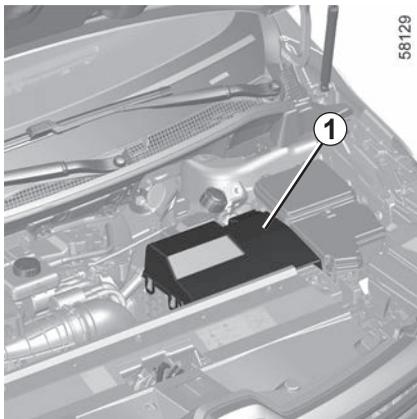
Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

BATTERIE SECONDAIRE 12 VOLTS (1/2)



La batterie secondaire est une batterie 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, système audio...) et de certains systèmes de sécurité tel que l'assistance de freinage.

Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.

Entretien/remplacement

L'état de charge de la batterie secondaire 12 volts **1** peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- lorsque la température extérieure baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs moteur à l'arrêt.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie secondaire 12V (démontage, débranchement....) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé. Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ « 400 volts ».

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « 400 volts » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

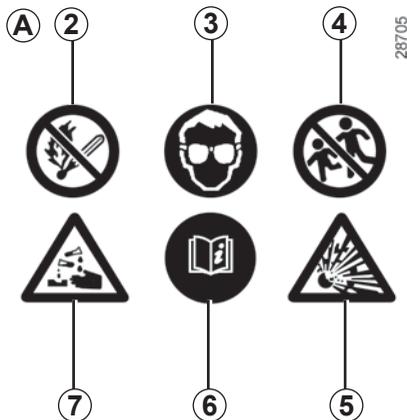
Risque de blessures ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE SECONDAIRE 12 VOLTS (2/2)



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie.

- 2 flammes nues interdites et défense de fumer ;
- 3 protection obligatoire de la vue ;
- 4 tenir éloigné des enfants ;
- 5 matières explosives ;
- 6 se reporter à la notice ;
- 7 matières corrosives.

Dépannage

Pour ne pas endommager votre véhicule, il est interdit de recharger sa batterie secondaire 12 volts en utilisant :

- un chargeur de batterie externe ;
- une batterie d'un autre véhicule.

Faites appel à un Représentant de la Marque.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

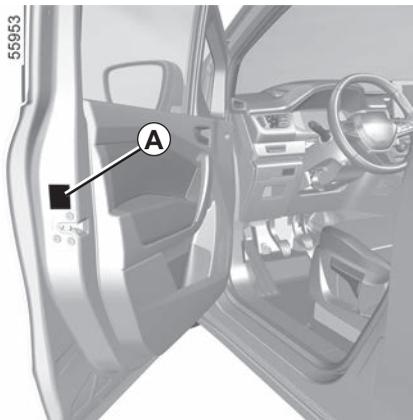


Il est interdit de débrancher la batterie secondaire 12 volts.

Risque de brûlures par chocs électriques.

N'utilisez pas votre véhicule électrique pour dépanner la batterie secondaire 12 volts d'un autre véhicule. La puissance électrique 12 volts d'un véhicule électrique est insuffisante pour cette opération. Risque d'endommagement du véhicule

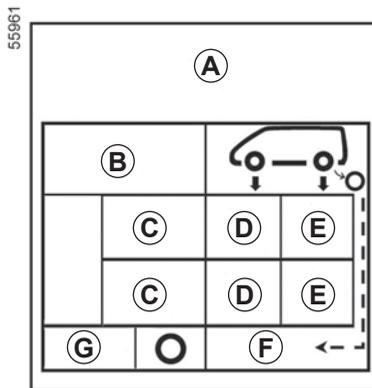
PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)



Étiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



- B** : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.
- C** : vitesse de roulage prévue ou, suivant véhicule, chargement du véhicule (passagers et bagages).
- D** : pression de gonflage des pneumatiques avant.
- E** : pression de gonflage des pneumatiques arrière.
- F** : pression de gonflage de la roue de secours.
- G** : dimension de la roue de secours.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisin, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.23.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)



Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**
➔ 6.7.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule ➔ 5.13.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs :

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos Services Techniques (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuille...) du véhicule.

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- le dessous de caisse ;
- les pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- les plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.



Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position arrêt ➔ 1.183, ➔ 1.187. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibe-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou en coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec et doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse, puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool.

Utiliser des ustensiles (ex. : grattoir...).

Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de l'**eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté côté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaision, roue de secours.	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.4
Outils	5.8
Enjoliveur - roue	5.10
Changement de roue.	5.11
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.13
Projecteurs (remplacement des lampes).	5.16
Feux arrière et latéraux (remplacement des lampes)	5.18
Éclairage intérieur (remplacement des lampes)	5.22
Clé à télécommande : pile.	5.29
Carte « mains libres » : pile.	5.31
Pré-équipement radio	5.33
Installation et utilisation d'accessoires : recommandations importantes	5.34
Fusibles	5.35
Balais d'essuie-vitres : remplacement.	5.38
Remorquage	5.40
Anomalies de fonctionnement.	5.43

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/2)

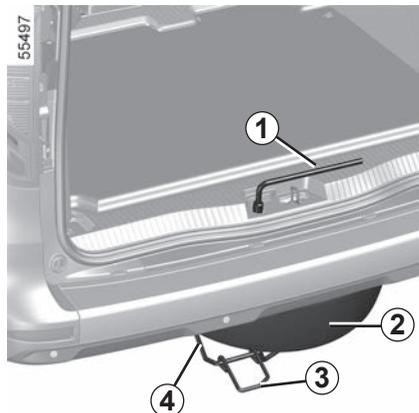
En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'une roue de secours ou d'un kit de gonflage des pneumatiques ➔ 5.4.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.23.

Dans certains cas (crevaison à l'arrière, véhicule chargé avec attelage...), il peut être nécessaire de lever auparavant le véhicule (par le point de levage le plus proche de la roue concernée) pour pouvoir accéder à la roue de secours ➔ 5.11.



Roue de secours 2

Elle est placée dans le berceau **4** sous le plancher à l'arrière du véhicule.

Pour accéder à la roue de secours

- Ouvrez la porte du coffre ;
- desserrez l'écrou avec la clé de roue **1** ➔ 5.8 ;
- décrochez le berceau en le prenant par la poignée **3** ;
- dégagez la roue de secours.



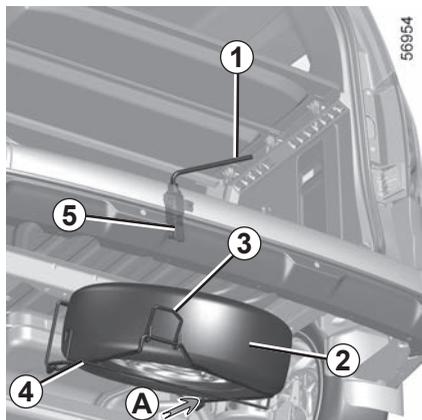
En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support : **risque de blessures**.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/2)



Pour ranger la roue dans le berceau

- Veillez à bien repositionner la roue 2 dans le berceau, valve vers le bas ;
- placez la roue le plus à droite et au fond du berceau 4 (mouvement A) ;
- assurez-vous que la poignée 3 située à gauche, soit relevée et mobile ;
- remontez le berceau 4 par la poignée 3 avec la main gauche en maintenant la roue 2 dans le fond du berceau avec la main droite ;

- accrochez la poignée 3 en la déplaçant légèrement vers la gauche si besoin pour trouver le crochet 5 ;
- revissez l'écrou à l'aide de la clé 1 pour remonter et verrouiller l'ensemble ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- La roue crevée étant plus large que la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/4)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

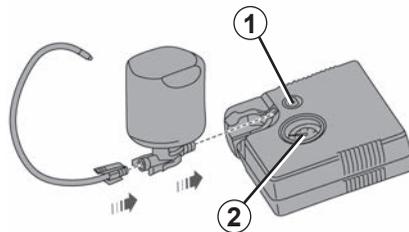
KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/4)



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le rangement sous la trappe **C**, aux pieds d'occupant du siège avant côté droit.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.23.



Moteur allumé, frein de parking serré :

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ 4.8 ;
- après **15 minutes maximum**, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **2**).

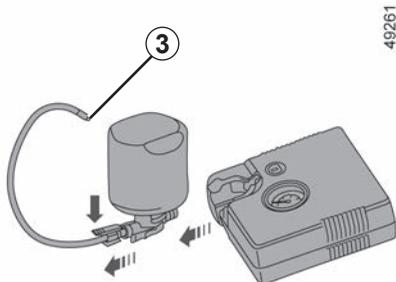
Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **2** indique brièvement une pression jusqu'à **6 bars**, ensuite la pression chute ;

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **1**.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/4)



Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : déclipsez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer le kit de gonflage dans son support, positionnez-le correctement dans son logement, attachez la sangle puis, assurez-vous du bon verrouillage de la trappe d'accès au kit de gonflage.

Risque de blessures.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (4/4)

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.

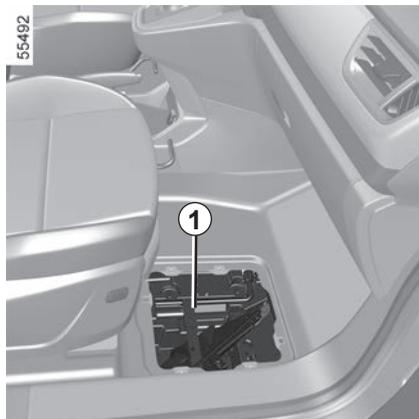


Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



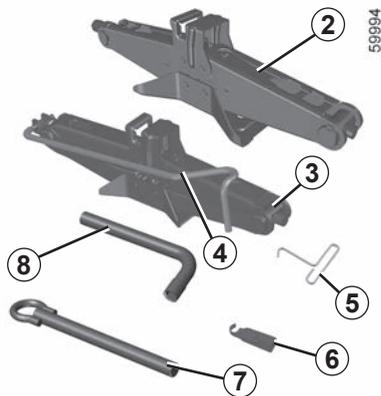
Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

OUTILS (1/2)



Rangement du bloc à outils

Le bloc à outils **1** est situé sous la trappe aux pieds d'occupant du siège avant côté droit.



Cric 2 ou, suivant véhicule, 3

Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle **4**).

Clé d'enjoliveur 5

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Guide vis de roue 6

Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

Anneau de remorquage 7

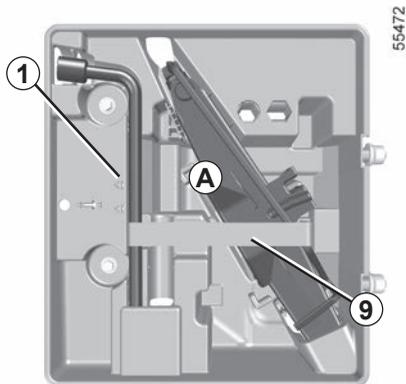
➔ 5.40

Clé de roue 8

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et l'anneau de remorquage **7**.

Suivant véhicule, la clé de roue permet de lever ou de descendre le cric **2**.

OUTILS (2/2)



Position de rangement A dans le bloc à outils 1

Repositionnez les outils dans son logement et vérifiez le bon positionnement de l'ensemble (risque de bruit).



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support, positionnez-les correctement dans leur logement, attachez la sangle 9 puis, assurez-vous du bon verrouillage de la trappe d'accès au bloc outils.

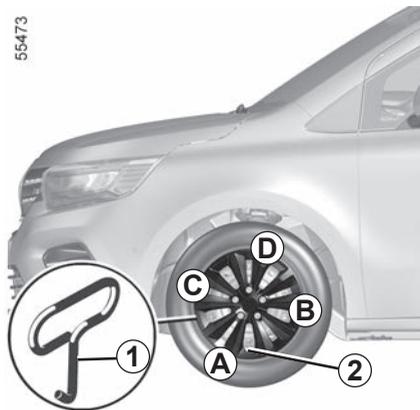
Risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

ENJOLIVEUR - ROUE

55473

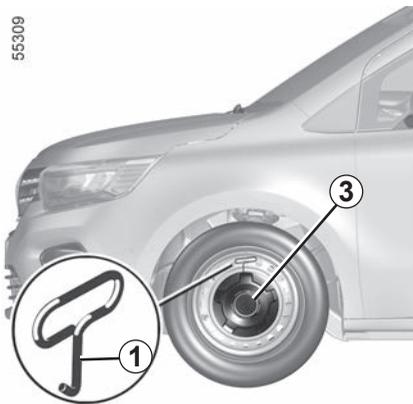


Enjoliveur avec vis de roues cachées

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve **2**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

55309

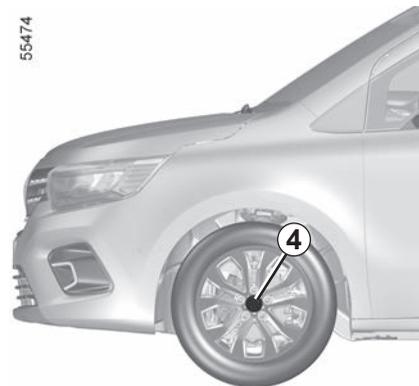


Enjoliveur 3

Déclipez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ajour périphérique de l'enjoliveur.

Pour le remettre, positionnez les fixations de la roue et appuyez fortement au centre de l'enjoliveur pour le clipper à la roue.

55474



Enjoliveur central avec vis de roues apparentes (Enjoliveur 4)

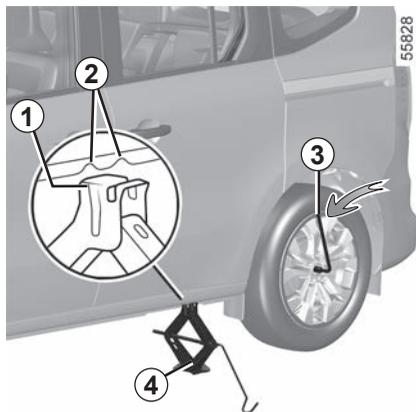
L'accès aux vis est direct.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-les correctement dans leur logement.

Risque de blessures.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez en position **P**.

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **3**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric **4** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée.

Commencez à visser le cric à la main pour positionner convenablement le support de tôle **1** de la tête de cric dans la rainure légèrement rentrée sous le véhicule et située entre les deux encoches **2**.

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.23.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support, positionnez-les correctement dans leur logement, attachez la sangle puis, assurez-vous du bon verrouillage de la trappe d'accès au bloc outils.

Risque de blessures.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.



Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux

des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

PNEUMATIQUES (2/3)

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord, ➔ 2.23.

Roue de secours

➔ 5.2, ➔ 5.11.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PNEUMATIQUES (3/3)

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus unidirectionnels

Un pneu unidirectionnel ne doit être monté que dans un seul sens. Respectez impérativement ce sens de roulement.

Si un pneu unidirectionnel doit être monté à l'inverse de son sens de rotation après une crevaison, conduisez avec prudence, particulièrement sur route mouillée, car les caractéristiques du pneu ne sont pas optimales.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



Les roues 17" sont non chaînables.

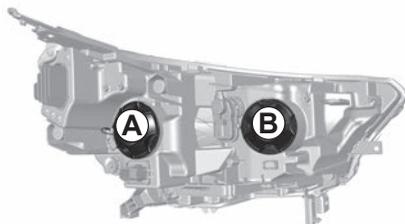
Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques.**

Consultez un Représentant de la marque.

Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

PROJECTEURS : remplacement des lampes (1/2)

55475



Véhicules avec projecteurs avant à halogène

Feux de croisement

Déposez le cache **A**.
Basculez le porte-lampe **1** pour le déclipper et remplacez la lampe.

Type de lampe : H7.

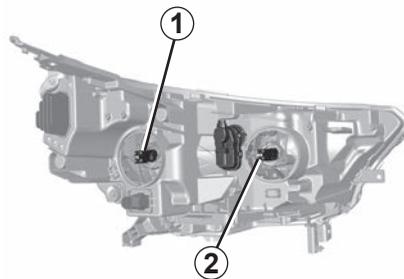
Après le remplacement de la lampe, veuillez-vous assurer que les feux soient réglés par un professionnel.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

55499



Feux de route

Déposez le cache **B**.

Basculez le porte-lampe **2** pour le déclipper et remplacez la lampe.

Type de lampe : H7.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs. Repérez le bon positionnement de la lampe avant le démontage pour la positionner correctement lors du remontage.

La lampe changée, veuillez à bien repositionner le cache.



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ « 400 volts ».

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « 400 volts » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

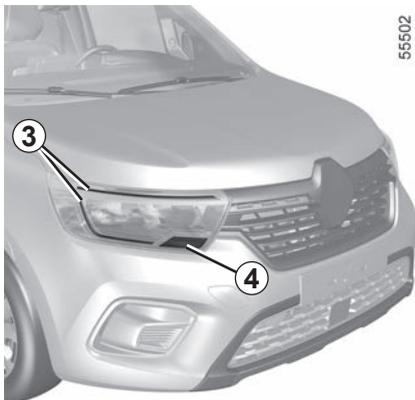
Risque de blessures ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PROJECTEURS : remplacement des lampes (2/2)



Feux de jour, feux de position avant à LED 3

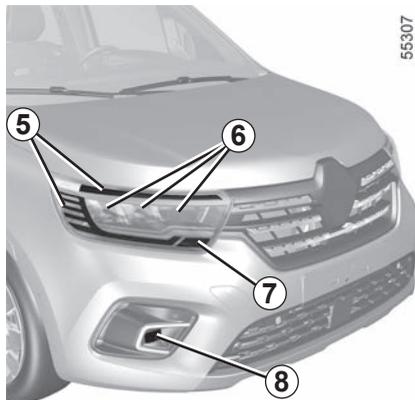
Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateur de direction à LED 4

Consultez un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.



Véhicules avec projecteurs avant à LED

Feux de jour, feux de position avant à LED 5

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de croisement, feux de route à LED 6

Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateur de direction à LED 7

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de brouillard avant à LED 8

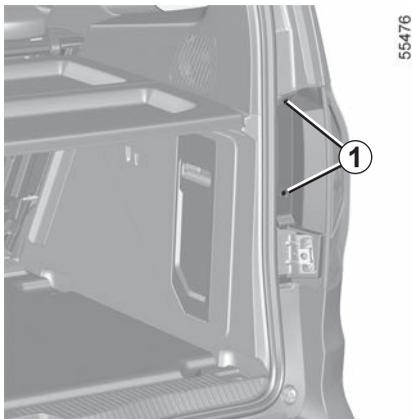
Consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

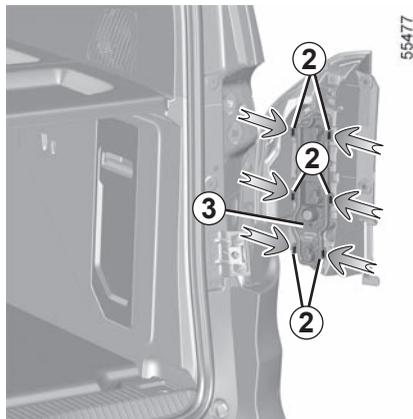
Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/4)



Feux indicateurs de direction, de recul, de brouillard et de stop

Pour démonter le feu, dévissez les vis **1**.

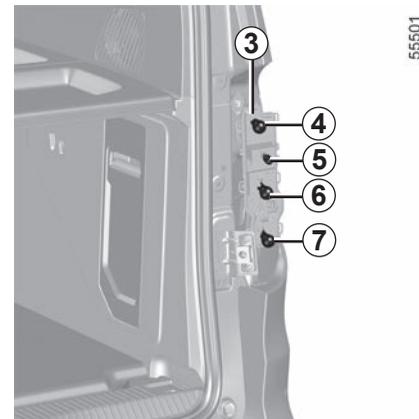


De l'extérieur, dégagez le bloc feu en le tirant vers l'arrière.

Démontez le porte-lampes **3** en déverrouillant les clips **2**.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage et à engager les clips **2** du porte-lampes **3**.



- 4 Feu de stop**
Type de lampe **4** : P21W ou, suivant véhicule, PR21W.
- 5 Feu de recul**
Type de lampe **5** : W16W.
- 6 Feu de direction**
Type de lampe **6** : PY21W.
- 7 Feu de brouillard**
Type de lampe **7** : P21W.

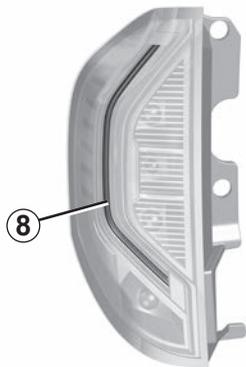


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/4)



55444

Feux de position à LED 8

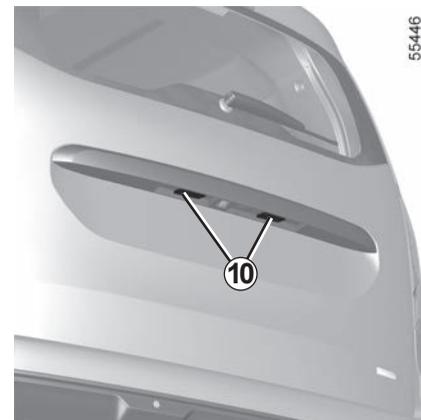
Consultez un Représentant de la marque.



55445

Troisième feu stop à LED 9

Consultez un Représentant de la marque.



55446

Éclaireurs plaque d'immatriculation à LED 10 (suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/4)



Éclaireur de plaque d'immatriculation

Dévissez la vis **11**.

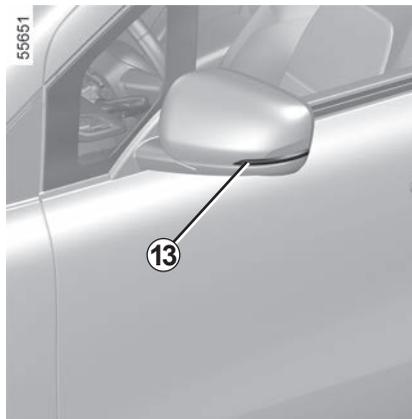
Retirez le couvercle **12** de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de la lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Répétiteurs latéraux à LED **13**

Consultez un Représentant de la marque.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (4/4)



Répétiteurs latéraux 14

Du fait de la nécessité de démonter le porte-miroir du rétroviseur, **nous vous conseillons de faire remplacer la lampe par un Représentant de la marque.**

Pour accéder à la lampe :

- déclipsez avec précaution le porte-miroir 15 de sa base 16 (mouvement A) ;
- désengagez le porte-lampe 17 en le basculant à l'aide d'un outil type tournevis plat positionné en C (mouvement B) ;
- dégagez et sortez le porte-lampe 17 puis remplacez la lampe 18.



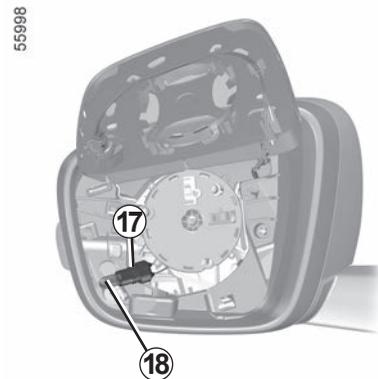
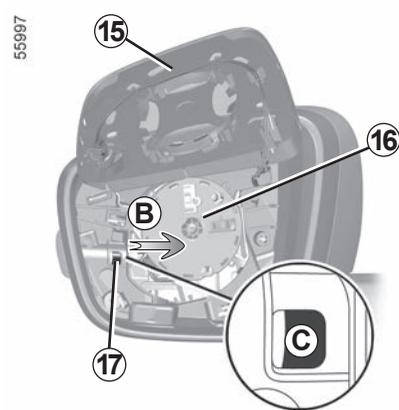
Type de lampe : WY5W.

Pour le remontage, procédez en sens inverse.

Assurez-vous :

- du bon alignement du porte-lampe 17 avant de l'introduire dans son logement ;
- du bon clippage du porte-miroir 15 sur la base 16.

Lors du démontage et du remontage, veillez à ne pas endommager le câblage et les éléments environnants.



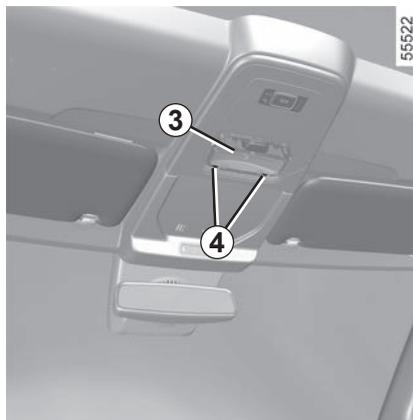
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/7)



Plafonnier avant 1

- Déclipez le diffuseur 2 (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en A ;
- déclipsez et dégagez le porte-lampe 3 par les languettes 4 ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 5 : W5W.



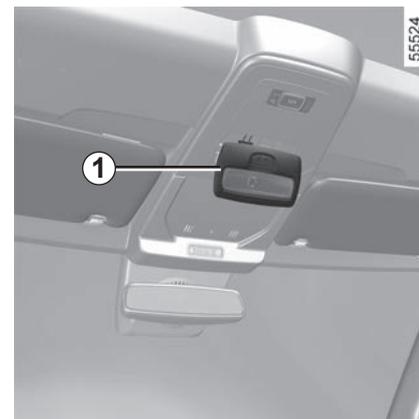
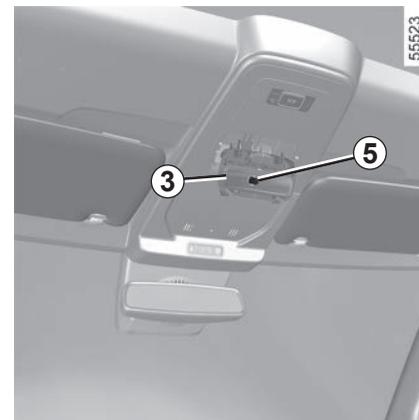
Remontage

- Clippez le diffuseur 2 sur le porte-lampe 3 ;
- clippez le plafonnier 1 jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement et du bon verrouillage du plafonnier.

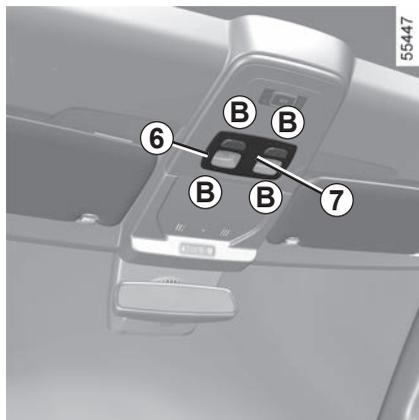


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/7)

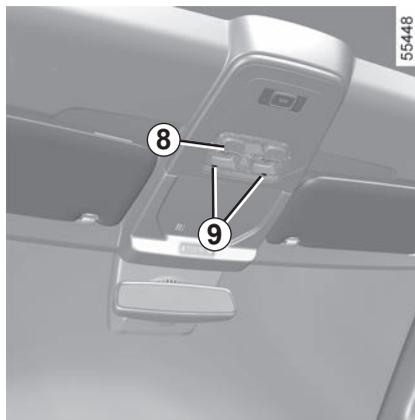


Spots de lecture avant 6

(suivant véhicule)

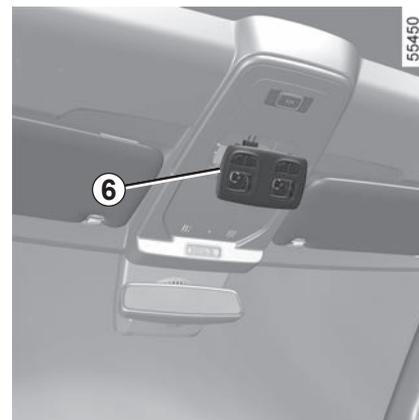
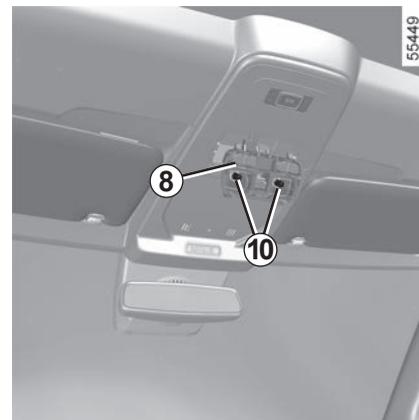
- Déclipez le diffuseur 7 (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en B ;
- déclipsez et dégagez le porte-lampe 8 par les languettes 9 ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 10 : W5W.



Remontage

- Clippez le diffuseur 7 sur le porte-lampe 8 ;
- clippez le bloc des spots de lecture 6 jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc des spots de lecture et de son bon verrouillage.

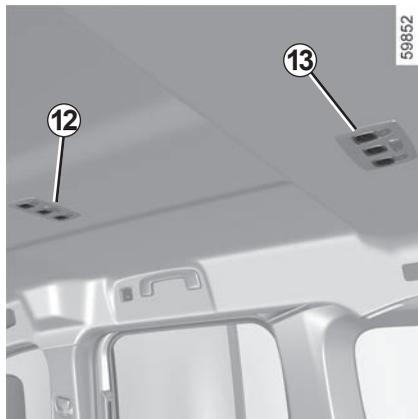


ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/7)



Spots de lecture avant à LED 11

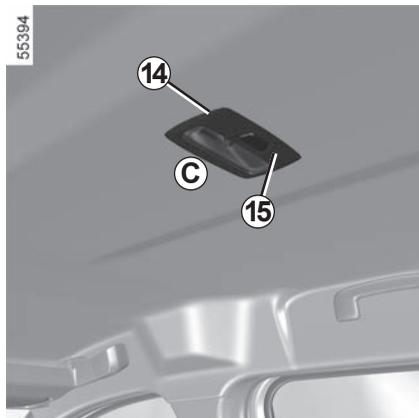
Consultez un Représentant de la marque.



Spots de lecture arrière à LED 12 et 13

Consultez un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (4/7)

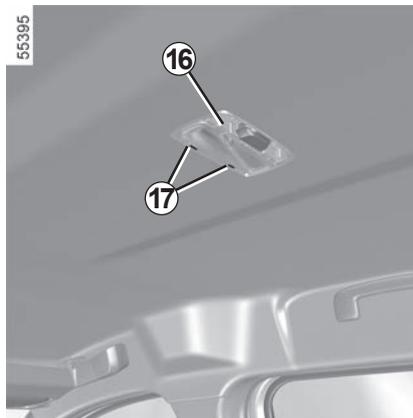


Spot de lecture arrière 14

(suivant véhicule)

- Déclippez le diffuseur **15** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en **C** ;
- déclipsez et dégagez le porte-lampe **16** par les languettes **17** ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe **18** : **W5W**.



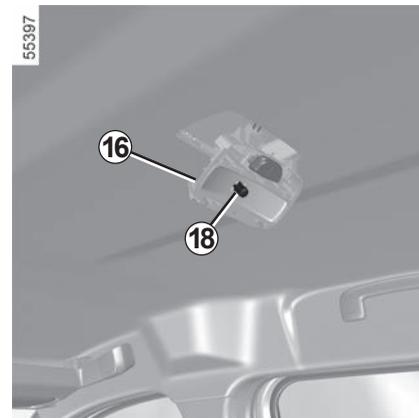
Remontage

- Clippez le diffuseur **15** sur le porte-lampe **16** ;
- clippez le bloc du spot de lecture **14** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc de spot de lecture et de son bon verrouillage.

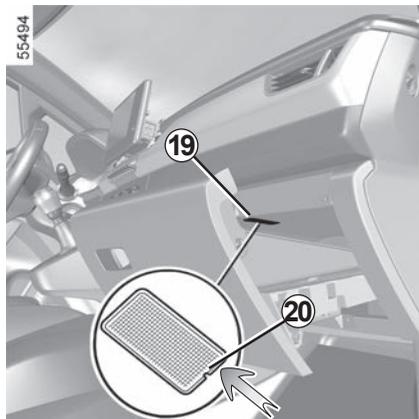


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

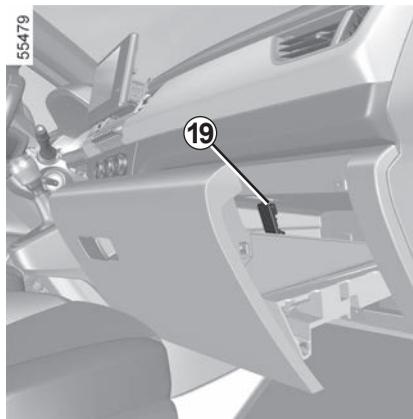


ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (5/7)



Éclaireur de boîte à gants 19 (suivant véhicule)

Déclippez l'éclaireur **19** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) en pressant sur la languette **20** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur de la boîte.



Dégagez la lampe concernée.

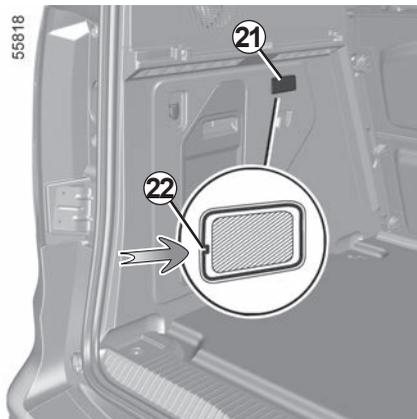
Type de la lampe : **W5W**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (6/7)

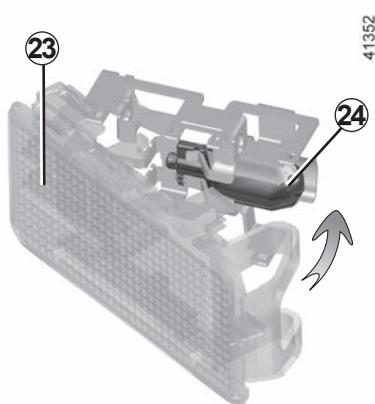


Éclaireur de coffre 21

Déclipsez l'éclaireur **21** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) en pressant sur la languette **22** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur du coffre.

Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W.



Dégager le diffuseur **23** et accéder à la lampe **24**.

Type de la lampe 24 : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (7/7)



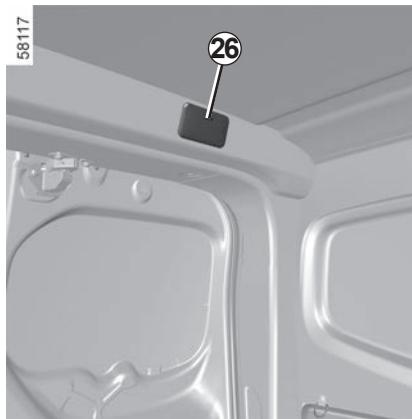
Éclaireur arrière halogène 25

Déclipsez le diffuseur du plafonnier à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe vers le bas pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe : W6W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.



Éclaireur arrière à LED 26

Consultez un Représentant de la marque.

TÉLÉCOMMANDE À RADIO-FRÉQUENCE : pile (1/2)



Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

TÉLÉCOMMANDE À RADIO-FRÉQUENCE : pile (2/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 1.55.

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Lors du remplacement :

– veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
 - ne pas ingérer les piles ;
- Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.**
- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

CARTE « MAINS LIBRES » : pile (1/2)

40303

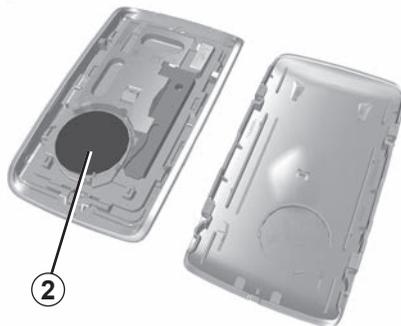


Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.

43532



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

CARTE « MAINS LIBRES » : pile (2/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 1.55.

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Précautions d'usage liées aux piles :

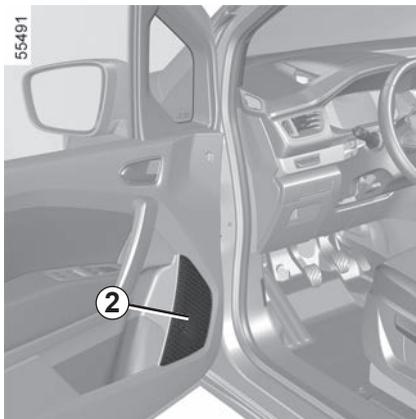
- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
 - ne pas ingérer les piles ;
- Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.**
- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio 1

Déclipez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation (+) et (-), fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



Haut-parleurs portes avant 2

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES : recommandations importantes



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée ➔ 3.36 ➔ 3.18. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié car un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel).

Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

Montage ultérieur d'accessoires

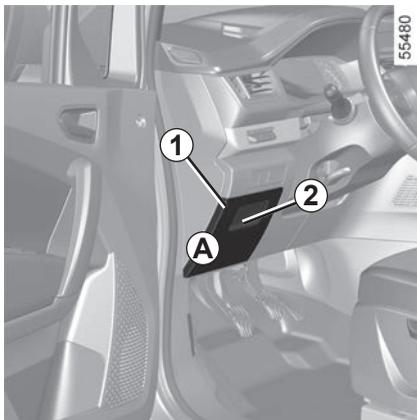
Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

FUSIBLES (1/3)



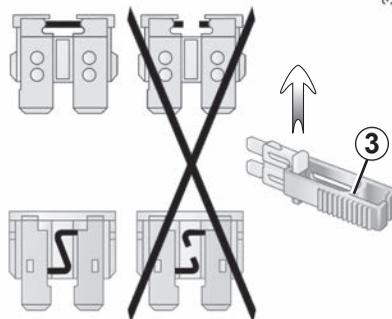
Compartiments à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Fusibles dans l'habitacle A

Passez la main dans l'emplacement 2 et tirez pour ouvrir la trappe 1.

Suivant véhicule, pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située au dos de la trappe 1 et détaillée en pages suivantes.



Pince 3

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 3, située au dos de la trappe. Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES (2/3)

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

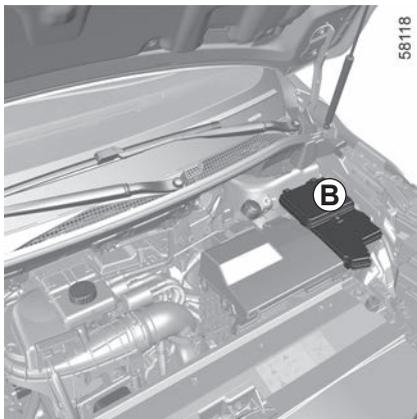
Symbole	Affectation
	Lave-vitres
	Projecteurs avant
	Feux de détresse
	Avertisseur sonore
	Prise attelage
	Feux de Stop, unité centrale habitacle
	Essuie-vitre, feux arrière
	Feux indicateurs de direction
	Prise accessoires
	Lève-vitre électriques

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

FUSIBLES (3/3)



Fusibles dans le compartiment moteur **B**

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier **B**.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ « 400 volts ».

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « 400 volts » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

Risque de blessures ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

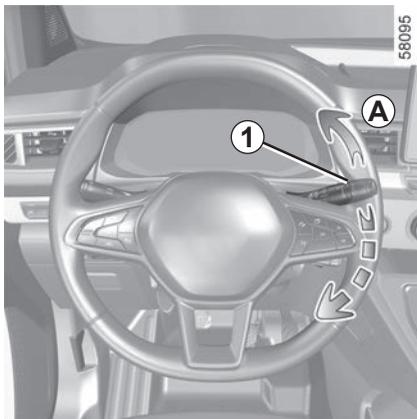
Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.2 ou

➔ 2.3.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (1/2)

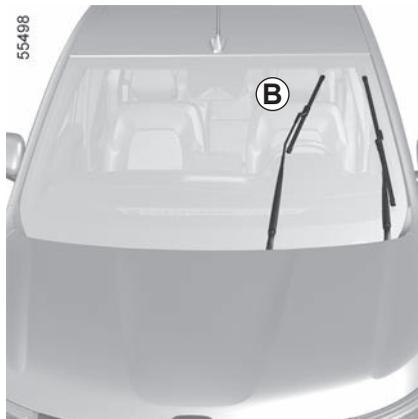


Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 2

Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **B**.

Contact mis, moteur à l'arrêt :

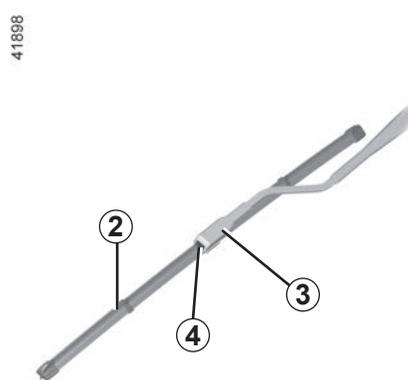
- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service **B** dégagée du capot ;
- soulevez le bras d'essuie-vitre **3** ;
- abaissez la languette **4** puis dégagez le balai **2**.



Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre **2**, insérez-le dans son logement du bras **3**, puis clippez-le jusqu'au clic sonore. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

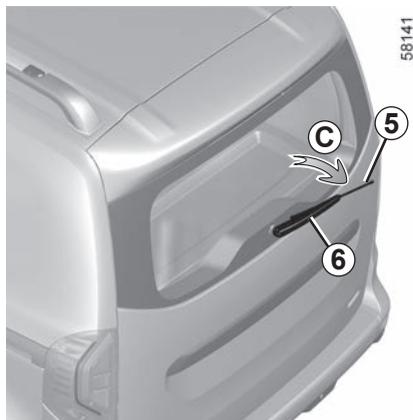
Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (2/2)



Balai d'essuie-vitre arrière 5

La manette en position arrêt (désactivée) :

- soulevez le bras d'essuie-vitre **6** ;
- faites pivoter le balai **5** (mouvement **C**) jusqu'à le déclipper ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitres.

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.



Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessures.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

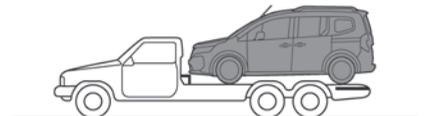
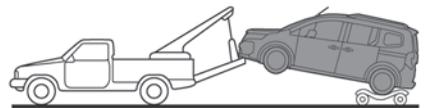
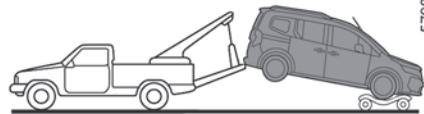
Avant tout remorquage ou dépannage sur plateau, positionnez la commande de vitesses en position **N**, déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.

Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorqué de votre véhicule ➔ 6.7.

Pour dépanner sur un plateau ou remorquer le véhicule à l'aide du point de remorquage (reportez-vous en page suivante), respectez les instructions suivantes :

- Insérez la clé dans le contacteur de démarrage sur la position « **Marche** » « **ON** » **2** ou, suivant véhicule, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de démarrage ;
- Positionnez la commande de vitesses en position **N** ;
- La colonne se déverrouille. Les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de détresse, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé ;



57981

- Suivant véhicule, après le déverrouillage de la colonne de direction, appuyez environ deux secondes sur le bouton de démarrage du moteur ;
- Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez un appui long de deux secondes environ sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Choix du remorquage

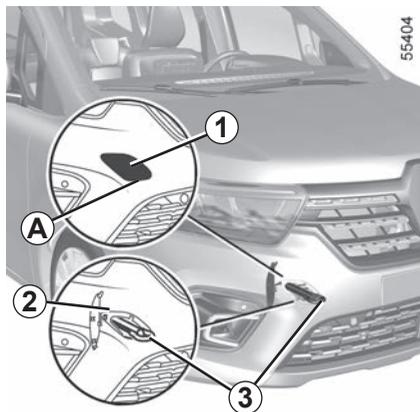
Il est strictement interdit de remorquer le véhicule avec les roues avant au sol.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support, positionnez-les correctement dans leur logement, attachez la sangle puis, assurez-vous du bon verrouillage de la trappe d'accès au bloc outils.

Risque de blessures.

REMORQUAGE : dépannage (2/2)

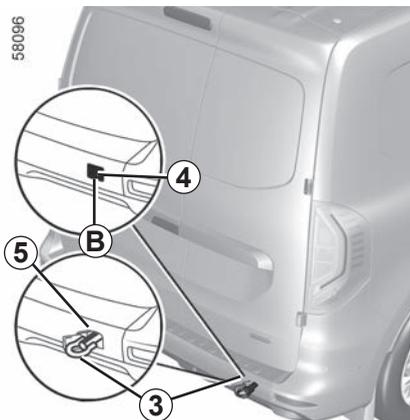


Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 2 et arrière 5 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage ou, suivant véhicule, laissez la carte dans le véhicule pendant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.



Accès aux points de remorquage

Point de remorquage avant 2

Déclipez le cache 1 en passant la clé intégrée à la carte dans l'encoche A.

Point de remorquage arrière 5

Déclipez le cache 4 en passant la clé intégrée à la carte dans l'encoche B.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou, suivant véhicule, du levier.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage 3 et la clé de roue ou le levier rangés avec les outils ➤ 5.8.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/7)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible. Le témoin de trappe de charge clignote rouge.	La température extérieure est inférieure à -26°C.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Si besoin ➔ 5.40.
	Absence de courant dans le boîtier murale ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Faites vérifier l'installation (disjoncteur, programmeur...) Vérifiez les branchements (prise de charge...) ➔ 1.9.
	Le cordon est défectueux.	Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.
La charge de la batterie de traction est impossible. Le témoin de trappe de charge clignote bleu.	Le cordon de charge n'est pas correctement verrouillé au véhicule.	Rebranchez correctement le cordon de charge au véhicule. ➔ 1.9.
La programmation du conditionnement d'air ne fonctionne pas.	L'une des conditions d'utilisation n'est pas remplie (la batterie de traction n'est pas en charge...).	➔ 3.13.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/7)

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 1.55 et ➔ 2.2 ou ➔ 2.3.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➔ 1.55.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte ➔ 1.55.
	Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.	Placez la carte sur la zone de dépose ➔ 2.3 puis appuyez sur le bouton START.
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la carte.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte ➔ 1.55, puis placez la carte sur la zone de dépose ➔ 2.3 et appuyez sur le bouton START pour synchroniser la carte.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/7)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 1.55 et ➔ 2.2 ou ➔ 2.3.
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte ➔ 1.55, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande ➔ 2.3.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/7)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies. La carte « mains libres » ne fonctionne pas.	➔ 2.2 ou ➔ 2.3. Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale ➔ 2.2 ou ➔ 2.3.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée. Problème électronique.	Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale. Faites un appui long sur le bouton de démarrage. Appuyez 3 fois rapidement ou faites un appui long sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué. Circuit électrique défectueux.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ou, suivant véhicule, tout en manœuvrant la clé ➔ 2.2. Consultez un Représentant de la marque.
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/7)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
Le motoventilateur se met en marche après la coupure du contact.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Le groupe motoventilateur peut se mettre en marche pour réguler la température du moteur. Cette opération peut durer plusieurs minutes dès la coupure du moteur.	
	Le groupe motoventilateur se met en marche au-delà de 10 minutes de fonctionnement dès la coupure du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services

Techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/7)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 5.35.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe arrière défectueuse.	➔ 5.18. ➔ 1.55
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 5.35.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 5.35.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/7)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
<p>Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.</p>	<p>La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.</p> <p>Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.</p>	
<p>L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.</p>	<p>Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.</p>	<p>Retirez tout objet placé sous les sièges avant.</p>

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaque d'identification véhicule	6.2
Informations techniques pour les secours	6.3
Identification moteur, caractéristiques moteur	6.4
Dimensions	6.5
Masses	6.7
Charge remorquable	6.7
Pièces de rechange et réparations	6.8
Justificatifs d'entretien	6.9
Contrôle anticorrosion	6.15
	6.1

INFORMATIONS TECHNIQUES POUR LES SECOURS

57539



Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Nota : les versions du véhicule sans fenêtre arrière ne sont équipées que de l'étiquette avant.

57540

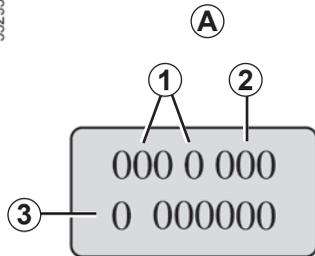


Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.

IDENTIFICATION MOTEUR, CARACTÉRISTIQUE MOTEUR

33293

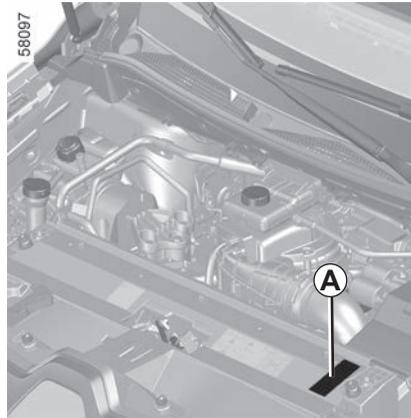


Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro de série du moteur.

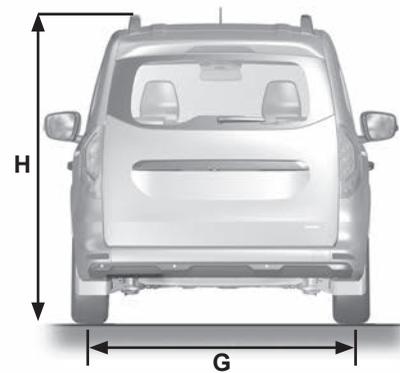
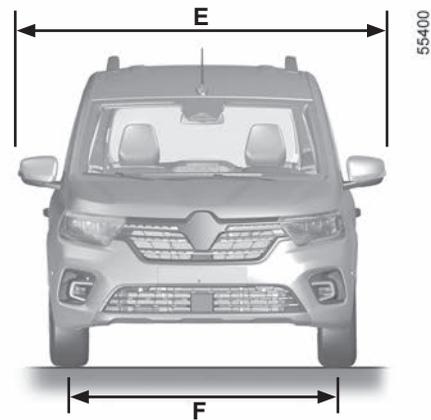
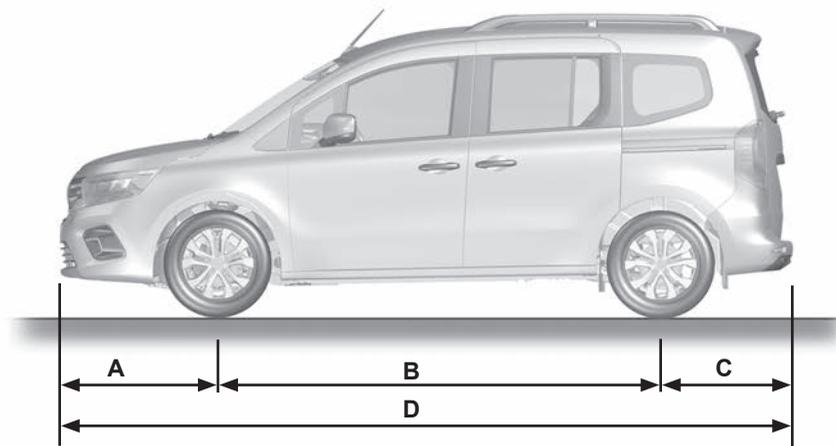
58097



Caractéristique moteur

Type moteur : 5AGEN3

DIMENSIONS (en mètres) (1/2)



DIMENSIONS (en mètres) (2/2)

		« Châssis standard »	« Châssis long »
A		0,962	
B		2,716	3,100
C		0,810	0,848
D		4,488	4,910
E	Rétroviseurs repliés	1,919	
	Rétroviseurs déployés	2,159	
F		1,570 à 1,585	
G		1,590 à 1,610	
H (à vide)	Version break	1,810	
	Version fourgon	1,830	

Diamètres de braquage entre trottoirs	10,9	12,4
Diamètres de braquage entre murs	11,2	13,1

Attention : lorsque le véhicule est équipé de barres de toit, la hauteur doit être augmentée de 0,052 m (les barres sont indémontables).

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Versions	Version Fourgon		Version Break	
	Châssis standard	Châssis long	Châssis standard	Châssis long
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur ➔ 6.2			
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC			
Masse Remorque non Freinée*	750 kg			
Charge admise sur le point d'attelage*	75 kg			
Charge admise sur le toit	➔ 3.75, ➔ 3.78			

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR-MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage, adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).
 Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h (versions fourgon) ou 100 km/h (versions break) et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

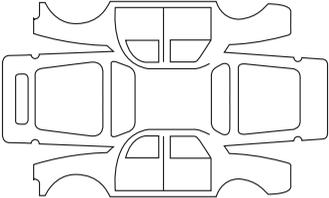
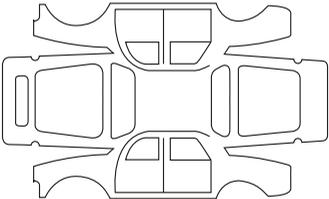
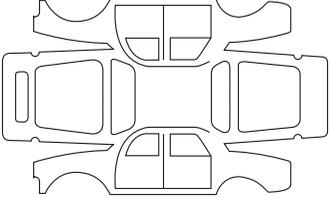
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

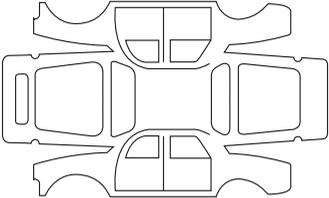
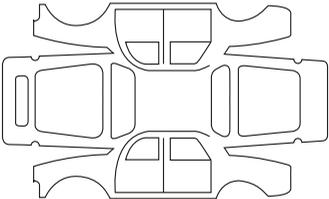
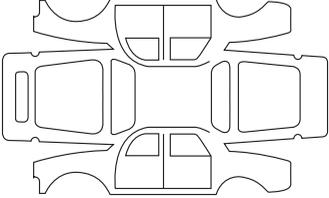
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

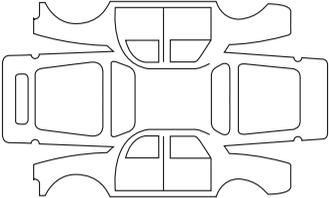
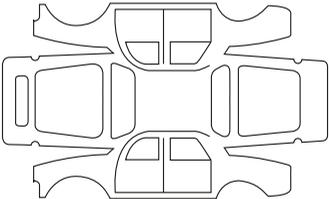
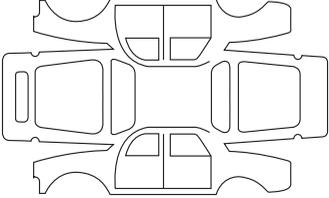
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

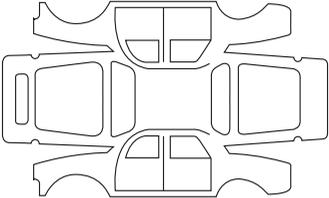
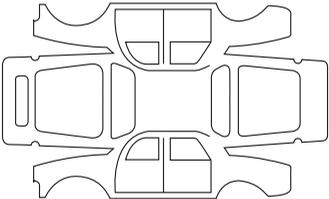
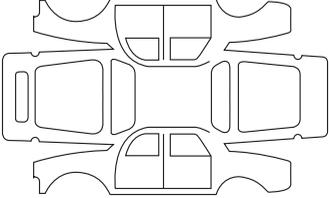
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

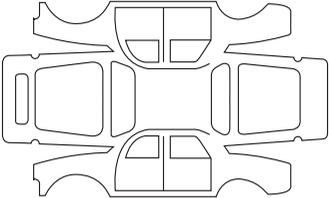
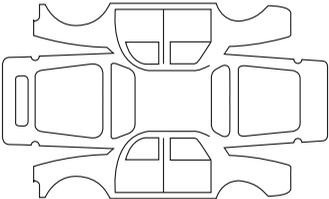
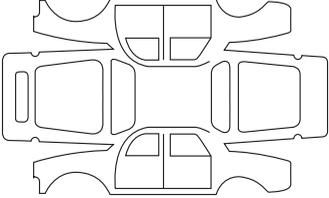
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/8)

A

ABS	1.140 – 1.141, 2.28 → 2.33
accès	
véhicule.....	0.2, 1.24 → 1.43
accessoires.....	2.4, 5.34
accouder	
avant.....	1.60 → 1.66, 3.30
aérateurs	3.2 → 3.4
afficheur.....	1.138 → 1.148, 3.18
aide au démarrage en côte.....	2.28 → 2.33
aide au maintien de voie.....	2.39 → 2.44, 2.59 → 2.75
aide au maintien de voie d'urgence.....	2.59 → 2.75
aide au parking.....	1.160 – 1.161, 2.121 → 2.128, 2.126, 2.129 → 2.132
aide au parking : stationnement assisté.....	2.121 → 2.137
aides à la conduite	
régulateur de vitesse adaptatif.....	2.91 → 2.104
aides à la conduite.....	0.5, 1.160 – 1.161, 2.34 → 2.90, 2.105 → 2.137, 2.139 → 2.141
air conditionné.....	3.5 → 3.12, 3.15 → 3.17
airbag	
activation airbag passager avant.....	1.118 → 1.130
activation airbags passager avant.....	1.96, 1.131 → 1.133
désactivation airbag passager avant.....	1.131 → 1.133
airbag 1.79 → 1.87, 1.94, 1.96 → 1.115, 1.118 → 1.133, 1.139	
airbags	0.6
alarme sonore d'oubli d'éclairage.....	1.49, 1.178
alerte de détection de fatigue.....	2.76 – 2.77
alerte de sortie de voie.....	2.34 → 2.44
alerte de survitesse.....	2.78 → 2.82
alerte distances de sécurité.....	2.55 → 2.58
aménagements.....	3.28 → 3.35
ampoules	
remplacement.....	5.18 → 5.21

angle mort : avertisseur.....	2.45 → 2.54
anneaux d'arrimage.....	3.69 → 3.73
anneaux de remorquage.....	5.8 – 5.9, 5.40 – 5.41
anomalies de fonctionnement	
piles carte.....	5.31 – 5.32
piles télécommande.....	5.29 – 5.30
anomalies de fonctionnement.....	
1.25, 1.58, 1.60 → 1.66, 1.81, 1.133, 1.138 → 1.141, 1.149, 1.151, 1.157, 1.177 – 1.178, 1.184, 2.4, 2.15, 2.29 → 2.33, 2.36 – 2.37, 2.42 – 2.43, 2.52, 2.74, 2.77, 2.81, 2.98, 2.126, 2.141, 3.15, 3.22, 5.35 → 5.37, 5.42 → 5.48	
antipatinage.....	1.140, 2.28 → 2.33
appareils de contrôle.....	1.138 → 1.151
appel	
lumineux.....	1.174
appel d'urgence.....	2.139 → 2.141
appuis-tête	
arrière.....	3.38 → 3.40
appuis-tête.....	1.59, 3.38 → 3.40
arrêt du moteur.....	2.5, 2.12 → 2.15
assistance à la conduite.....	0.5, 2.28, 2.34 → 2.104, 2.121 → 2.137, 2.139 → 2.141
assistance au freinage d'urgence.....	2.28 → 2.33
assistance de conduite avec une remorque.....	2.32
assistant Autoroute et Trafic.....	2.105 → 2.120
attelage	
montage.....	3.74
autonomie de la batterie de traction.....	2.16
autonomie de vidange.....	1.151
autonomie du véhicule.....	2.16, 2.20 – 2.21
avertisseur	
sonore piéton.....	1.7
avertisseur d'angle mort.....	2.45 → 2.54
avertisseur de perte de pression des pneumatiques.....	5.5

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/8)

avertisseurs sonore et lumineux.....	1.174
B	
badge	1.29 → 1.43
balais d'essuie-vitre	0.9
balais d'essuie-vitres	1.186, 5.38
banquette arrière	1.93, 1.95
barres de toit.....	3.75 → 3.78
batterie.....	0.8, 1.139
batterie 12 Volts.....	1.2 → 1.7, 4.6 – 4.7
entretien.....	4.6 – 4.7
batterie de traction.....	1.2 → 1.7
bienvenue à bord de votre véhicule	0.1
bloc-outils	5.3, 5.8 → 5.10
bouton de démarrage/arrêt moteur.....	2.3 → 2.5
C	
cache-bagages	3.63 – 3.64
caméra de recul.....	2.129 → 2.132
capacité réservoir additionnel.....	1.151
capot moteur.....	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs	6.4
caractéristiques techniques	6.5 → 6.8
caravanage.....	3.74, 6.7
carte	
mains libres.....	1.33 → 1.43
carte : pile.....	5.31 – 5.32
carte : utilisation.....	1.29 → 1.43
carte « mains libres » : pile.....	5.31 – 5.32
ceintures de sécurité	
réglage en hauteur de la ceinture	1.75
témoin d'alerte de non-port de la ceinture	1.71 → 1.78
ceintures de sécurité	0.6, 1.69 → 1.84, 1.87, 1.91 → 1.93, 1.96 → 1.115, 1.118 → 1.130, 4.13

centrage voie	2.111 → 2.120
changement de lampes	5.16 → 5.21
changement de roue.....	5.11 – 5.12
changement de vitesses.....	1.140, 2.6 → 2.11
charge admise sur le toit	6.7
charge batterie de traction.....	1.9 → 1.21
charges remorquables.....	6.7
chargeur sans fil	
recharge à induction	3.19
chauffage.....	3.5 → 3.14
chauffage, conditionnement d'air : programmation	2.21, 3.13 – 3.14
circuit électrique « 400 Volts ».....	1.2 → 1.7
clé /télécommande	
supercondamnation	1.28
clé d'enjoliveur.....	5.8 → 5.10
clé de roue.....	5.8 – 5.9, 5.11 – 5.12
clé de secours	1.29 → 1.32
clé/télécommande à radiofréquence	
pile	5.29 – 5.30
utilisation.....	1.24 → 1.27
clés	1.24 → 1.28
clignotants	
remplacement des lampes.....	5.20 – 5.21
clignotants	1.174, 5.16 → 5.21
climatisation.....	3.9 → 3.12, 3.15
cloison de séparation.....	1.67 – 1.68
coffre à bagages.....	1.29 → 1.32, 3.69 → 3.73
commande de vitesses.....	2.6 → 2.10
commande intégrée de téléphone mains-libres.....	3.18 → 3.20
commande sous volant.....	3.18 → 3.20
commandes	
au volant	3.18 → 3.20
des portes/ouvrants	1.26 – 1.27

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/8)

commandes0.4, 1.134 → 1.137, 2.82, 2.86
condamnation automatique des ouvrants en roulage 1.58
condamnation des portes1.24 – 1.25, 1.28 → 1.43,
1.55 → 1.58, 1.159 – 1.160
conditionnement d'air3.2 → 3.12
conduite0.5, 1.159 – 1.160, 2.2 → 2.10, 2.12 → 2.21,
2.28 → 2.77, 2.82 → 2.90, 2.121 → 2.141
conseils de conduite2.16 – 2.17, 2.19 → 2.21
conseils pratiques2.20 – 2.21
consommation d'énergie1.142 → 1.151, 2.20 – 2.21, 3.15
contacteur de démarrage2.2, 2.12 → 2.15
contrôle anticorrosion6.15 → 6.19
contrôle d'adhérence2.33
Contrôle d'adhérence - Extended grip2.33
contrôle dynamique de conduite : ESC2.28 → 2.33
cordon de charge1.9 → 1.23
coussin gonflable
 airbag1.79 → 1.84, 1.86 – 1.87
crevaison0.9, 5.2 → 5.9, 5.11 – 5.12
cric5.3, 5.8 – 5.9, 5.11 – 5.12

D

décondamnation des portes1.29 → 1.43, 1.55 → 1.58
dégivrage/désembuage de pare-brise3.9 → 3.12
démarrage moteur2.2 → 2.5
dépannage0.9
désembuage
 pare-brise3.9 → 3.12
 vitre arrière3.9 → 3.12
détection de panneaux : alerte de survitesse2.78 → 2.81
dimensions6.5 – 6.6
direction à assistance variable1.164
direction assistée1.164
dispositifs de protection latérale1.85 – 1.86

dispositifs de retenue complémentaires 1.87
 latéraux1.86
 aux ceintures avant1.79 → 1.84
 aux ceintures arrière1.85
dispositifs de retenue enfants1.88 – 1.89, 1.91 → 1.115,
1.118 → 1.130
distances de sécurité2.55 → 2.58
dossier1.60 → 1.66

E

éclairage
 boîte à gants5.22 → 5.28
 extérieur0.2
éclairage :
 extérieur1.174 → 1.182
 intérieur3.24 → 3.26
 tableau de bord1.175 → 1.180
éclairage de coffre
 remplacement des lampes5.22
éclairage intérieur :
 remplacement des lampes5.22 → 5.28
éclairage :
 extérieur d'accompagnement1.159 – 1.160, 1.179
ECO conduite1.141, 2.16 → 2.19
économie d'énergie2.20 – 2.21
écran
 affichage de navigation3.18 → 3.20
 écran navigation3.18 → 3.20
écrans
 écran multimédia2.18,
2.42 → 2.44, 2.51, 2.56, 2.74 → 2.77, 2.79, 2.124 – 2.125,
2.129, 2.136, 3.18 → 3.20
 énergie
 autonomie2.16

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/8)

économètre (fonction).....	2.16
économie	2.16, 2.20
mode « ECO »	1.141
récupération	2.16
énergie.....	2.16
enfants.....	0.3, 1.88 – 1.89, 1.94 → 1.115, 1.118 → 1.133, 3.21 → 3.23
enjoliveurs	5.10
entretien.....	3.15
entretien :	
carrosserie	4.10 → 4.12
garnitures intérieures	4.13 – 4.14
mécanique	6.9 → 6.14
entretien :	
autonomie de vidange	1.151
environnement.....	2.22
équipements	
multimédia	5.33
équipements multimédia.....	1.159, 1.178, 3.18 → 3.20
ESC : Contrôle dynamique de conduite	1.140, 2.28 → 2.33
essuie-vitre/lave-vitre.....	1.186
remplacement des balais.....	1.185, 5.38 – 5.39
essuie-vitres	1.183 → 1.188, 1.188
essuie-vitres/lave-vitre.....	1.159 – 1.160, 5.38 – 5.39
Extended grip	2.33
F	
fermeture des portes	1.29 → 1.43, 1.49 → 1.58
fermeture/ouverture :	
du coffre	1.26 – 1.27
feux de jour.....	1.29 → 1.32, 1.160, 1.175 → 1.180
feux :	
de brouillard	1.139, 1.175 → 1.180, 1.180
de croisement	1.139, 1.175 – 1.176, 1.178 – 1.179,

5.16 – 5.17	
de détresse	1.174
de direction	1.139, 1.174, 5.16 → 5.18
de plaque d'immatriculation	5.19 – 5.20
de position	1.175, 1.179, 5.16 → 5.18
de route.....	1.139, 1.175 → 1.177, 5.16
de stop	5.18 → 5.21
réglage	1.181 – 1.182
réglage de la hauteur des faisceaux.....	1.181 – 1.182
filet	
de séparation	3.65 → 3.68
filtre :	
à particules	1.141
fonction mode « ECO »	1.141
frein à main.....	2.11 – 2.12
frein de parking.....	2.12 → 2.15
frein de parking assisté.....	1.140, 2.12 → 2.15
freinage actif d'urgence	2.59 → 2.75
freinage d'urgence.....	2.28 → 2.33
fusibles	0.9, 5.35 → 5.37

G

galerie	
barres de toit.....	3.75 → 3.78
garnitures intérieures	
entretien.....	4.13 – 4.14
gonflage des pneumatiques.....	2.23 → 2.27, 4.8 – 4.9, 5.4 → 5.7, 5.12, 5.14

H

haut-parleurs	
emplacement	5.33
hayon.....	1.54
heure	1.162 – 1.163

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/8)

réglage.....	1.151
I	
identification du véhicule	0.7
incidents	
anomalies de fonctionnement.....	2.15,
2.29 → 2.33, 2.36 – 2.37, 2.42 – 2.43, 2.52, 2.74, 2.77,	
2.81, 2.126, 2.141, 3.15, 5.35 → 5.37, 5.42 → 5.48	
indicateurs	
de température extérieure	1.162 – 1.163
indicateurs	2.49
indicateurs :	
de direction	1.174
de tableau de bord.....	1.138 → 1.151, 2.11 → 2.19
information et conseils généraux	
bienvenue à bord de votre véhicule.....	0.1
installation accessoires.....	5.34
installation radio.....	5.33
Isofix	1.91 → 1.93, 1.95, 1.118 → 1.130
J	
justificatifs d'entretien	6.9 → 6.14
K	
kit de gonflage des pneumatiques	2.23 → 2.27, 5.2, 5.4 → 5.7
klaxon	1.174
L	
lampes	
remplacement	5.16 → 5.21
lavage	4.10 → 4.12
lave-vitre	1.186
lave-vitres	1.183 → 1.188, 4.5
levage du véhicule	
changement de roue.....	5.11 – 5.12

lève-vitres	3.21 → 3.23
levier de vitesses	2.6 → 2.11
limiteur de vitesse.....	2.82 → 2.85
liquide de freins	4.5
liquide de refroidissement.....	4.4
liquide de refroidissement moteur	1.141

M

maintien de voie : aide.....	2.39 → 2.44, 2.59 → 2.75
manivelle	5.8 – 5.9
marche arrière	
passage	2.6 → 2.11
masses	6.7
menu de configuration	1.159 → 1.161
menu de personnalisation des réglages du véhicule.....	1.149,
1.159 → 1.161	
messages au tableau de bord	1.149 → 1.158, 2.12 → 2.15
miroir de communication	3.27
miroirs de courtoisie	3.27
mise en route du moteur.....	2.2
mise sous contact du véhicule.....	2.2 → 2.5
mode AUTO.....	1.175 → 1.177
mode ECO.....	2.16, 2.19, 3.15
montre	1.162 – 1.163
multimédia (équipement).....	3.18 → 3.20

N

navigation	3.18 → 3.20
nettoyage :	
intérieur véhicule.....	4.13 – 4.14
niveaux	
liquide de freins.....	4.5
niveaux	0.8

INDEX ALPHABÉTIQUE (6/8)

niveaux :

liquide de refroidissement.....	4.4
réservoir lave-vitre	4.5
numéro d'identification véhicule (VIN).....	0.7

O

ordinateur de bord	1.138 → 1.141, 1.149 → 1.158, 1.160
outils	5.8 → 5.10
ouverture des portes.....	1.49 → 1.58
ouvrants	1.24 – 1.25, 1.33 → 1.43

P

pare-brise dégivrant.....	3.9 → 3.12
pare-soleil	3.27
peinture	
entretien.....	4.10 → 4.12
personnalisation des réglages du véhicule.....	1.159 → 1.161
pièces de rechange	6.8
piles	5.29 → 5.32
piles (télécommande)	5.29 – 5.30
plafonnier.....	3.24 → 3.26, 5.22 → 5.28
plage arrière	1.95, 3.62
planche de bord.....	0.4, 1.134 → 1.137
plaques d'identification	6.2, 6.4
plaques d'identification véhicule	0.7
plaques d'identification moteur	0.7
pneumatiques	
système de surveillance des pressions des pneumatiques	
2.23 → 2.27	
pneumatiques	0.2, 2.23 → 2.27, 4.8 – 4.9, 5.13 → 5.15
poignée de maintien	3.27
porte de coffre	1.24 – 1.25, 1.29 → 1.32
porte-gobelets.....	3.69
portes.....	1.49 → 1.54, 1.159 – 1.160

portes / porte de coffre	1.26 – 1.27, 1.29 → 1.43, 1.55 → 1.58
position de conduite	
réglages	0.3, 1.69 → 1.78, 1.164 – 1.165
poste de conduite	0.4, 1.134 → 1.141
powermètre.....	1.143, 2.16
précautions d'utilisation	1.183 → 1.186
prééquipement radio.....	5.33
recommandation du véhicule électrique	
recommandations importantes	1.8
pression des pneumatiques.....	0.7, 1.151, 2.23 → 2.27, 4.8 – 4.9, 5.2, 5.5, 5.7, 5.12, 5.14
prétensionneurs.....	1.79 → 1.84
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant	1.79 → 1.84
prétensionneurs de ceintures de sécurité.....	1.85
prise accessoires.....	3.18, 3.36 – 3.37
prise de charge.....	1.2 → 1.7, 1.9 → 1.21
prise USB	3.18
programmation de la charge.....	1.22 – 1.23
programmation du chauffage,conditionnement d'air	3.13 – 3.14
projecteurs	
avant	5.16 – 5.17
réglage	1.181 – 1.182
remplacement des lampes.....	5.16 – 5.17
protection anticorrosion	4.10

Q

QR Code	6.3
---------------	-----

R

radar de recul	2.121 → 2.128
radio.....	3.18 → 3.20
prééquipement.....	5.33

INDEX ALPHABÉTIQUE (7/8)

rangements.....	3.28 → 3.35
rangements/aménagements.....	0.3
récupération d'énergie.....	2.20
réglage de la position de conduite..	1.59 → 1.66, 1.69 → 1.78, 3.38 → 3.40
réglage des projecteurs.....	1.181 – 1.182
réglage des sièges avant.....	1.60 → 1.66
réglage électrique de la hauteur des faisceaux..	1.181 – 1.182
réglage position de conduite.....	1.176
réglages.....	1.159 → 1.161
menu de configuration.....	1.159 → 1.161
réglages personnalisés du véhicule.....	1.159 → 1.161
régulateur - limiteur de vitesse.....	2.82 → 2.90
régulateur de vitesse.....	2.86 → 2.90
régulateur de vitesse adaptatif.....	2.91 → 2.104
régulation de la température.....	3.5 → 3.12
remorquage.....	0.9
remplacement	
piles télécommande.....	5.29 – 5.30
remplissage réservoir additionnel.....	1.141
remorquage	
attelage.....	3.74
dépannage.....	5.40 – 5.41
réservoir	
lave-vitres.....	4.5
liquide de freins.....	4.5
liquide de refroidissement.....	4.4
retenue complémentaire aux ceintures.....	1.79 → 1.87
retenue enfants.....	1.88 – 1.89, 1.91 → 1.115, 1.118 → 1.130
rétroviseur grand angle.....	1.169
rétroviseurs.....	0.2, 1.166 → 1.169
rétrovision par caméra..	1.168, 1.170 → 1.173, 2.129 → 2.132
roue de secours.....	5.2 – 5.3
roues (sécurité).....	5.13 → 5.15

S

sécurité avancée.....	2.59 → 2.75
sécurité enfants.....	0.3, 1.24 – 1.25, 1.44, 1.50, 1.84, 1.88 – 1.89, 1.91 → 1.115, 1.118 → 1.133, 3.21 → 3.23
services connectés.....	1.3
siège arrière.....	1.93
sièges.....	0.3
sièges arrière.....	1.69 → 1.78, 3.38 → 3.61
fonctionnalités.....	3.44 → 3.61
sièges avant	
réglage.....	1.59 → 1.66, 1.69
sièges chauffants.....	1.60 → 1.66
sièges enfants.....	1.88 – 1.89, 1.91 → 1.115, 1.118 → 1.130
signal danger.....	1.174
signalisation éclairage.....	1.174 → 1.182
spots d'éclairage.....	3.24 → 3.26
stationnement assisté.....	2.121 → 2.137
super condamnation des portes.....	1.28, 1.44
système antipatinage : ASR.....	2.28, 2.30
système antiblocage des roues : ABS.....	2.28 → 2.33
système de navigation.....	3.18 → 3.20
système de retenue enfants.....	1.88 – 1.89, 1.91 → 1.115, 1.118 → 1.130
système de surveillance de pression des pneumatiques.....	1.141, 2.23 → 2.27, 5.12

T

tableau de bord.....	0.4, 1.138 → 1.158, 1.160 – 1.161, 2.11 → 2.19
tablette arrière.....	3.62
télécommande	
badge.....	1.29 → 1.32
carte.....	1.29 → 1.32
supercondamnation.....	1.28

INDEX ALPHABÉTIQUE (8/8)

télécommande	1.33 → 1.43
télécommande de verrouillage	1.24 → 1.27
téléphone	3.18 → 3.20
témoins de contrôle	1.138 → 1.141, 1.149 → 1.151
température extérieure	1.162 – 1.163
transport	
d'objets dans le coffre	3.70 → 3.73
transport d'enfants. 1.88 – 1.89, 1.91 → 1.115, 1.118 → 1.130	
transport d'objets	
sur le toit	6.7
trappe de charge	1.9 → 1.21

V

véhicule électrique	
autonomie du véhicule	2.20 – 2.21
bruit	1.7
charge	1.9 → 1.21
conduite	1.6, 2.20 – 2.21
présentation	1.2 → 1.7
recommandations importantes	1.8
ventilation	3.2 → 3.12
aération	3.2 → 3.4
verrouillage	1.70 → 1.78
verrouillage des portes	1.26 – 1.27, 1.29 → 1.43, 1.55 → 1.58, 1.159 – 1.160
verrouillage/déverrouillage des ouvrants	
carte	1.29 → 1.32
verrouillage/déverrouillage des ouvrants	1.28
vide-poches	3.28 → 3.35, 3.69
vitres	0.2
volant de direction	
réglage	1.164

W

warning	1.174
---------------	-------



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 122-122 BIS, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / renaultgroup.com

NU1441-3 - 99 91 072 27S - 06/2023 - Edition française



9 991 072 27 S

TE